LE DEVOIR

FAIS CE QUE DOIS

VOL. LVIII - NO 267

MONTRÉAL, SAMEDI, 18 NOVEMBRE 1967

MÉTÉOROLOGIE

Nuageux. Neige et averses.
Min.: 30 Max.: 42
Dimanche: averses. Plus froid

10¢

Shearer LUMBER Ltd.
Montréal 9 748-6161

FÊTE DU JOUR

Dédicace des basiliques St-Pierre et St-Paul

LES ÉMISSIONS TÉMOIGNAGE

sur 30 postes du lundi au samedi



M. Johnson au cours de sa conférence de presse radio-télévisée hier. (Photo AP)

Assurance-maladie: M. Sharp invoque l'incapacité de payer

par Pierre-C. O'Neil

OTTAWA – Tout en faisant mine de vouloir aller de l'avant avec le programme d'assurance médicale, M. Mitchell Sharp a entrepris hier, dernière journée de la conférence des ministres des finances, une véritable opération qui consiste à dissuader les provinces de profiter de la loi fédérale déjà adoptée pour mettre en vigueur en juillet prochain ce type de programme.

Pendant que M. Paul Dozois, le ministre des finances du Québec, accusait M. Sharp de vouloir faire porter par d'autres l'odieux de la décision de remettre à plus tard le projet, le ministre des finances du Canada précisait que:

● Le coût revisé du programme pour 1969-70 (première année complète de mise en oeuvre) s'établirait pour tous les gouvernements s'ils y participaient, à 1 milliard.

Le coût pour le fédéral serait de $500 millions. Cette hausse de 33 p.c. sur le coût original du programme s'expliquerait à la fois par la croissance de la population et la hausse des coûts et des prix.

Des porte-parole du bureau de M. MacEachen, ministre de la santé, ont déclaré que ce dernier avait été surpris de ce calcul, c'est la première fois qu'il en entendait parler.

● La hausse de taxes nécessaires au financement du projet varierait entre 8 et 12 p.c. de l'impôt sur le revenu des particuliers; le ministre a déjà dit qu'il n'emprunterait pas pour financer le programme.

● La loi ne prévoit pas d'option de retrait et toute province qui ne voudrait pas participer au programme devrait quand même payer sa part des taxes qui serviront à le financer.

Ayant dit cela, le ministre a quand même ajouté que certaines provinces sont prêtes à mettre en oeuvre le programme d'assurance médicale dès juillet, que d'autres s'opposent à sa mise en vigueur dans la forme établie par la loi fédérale et qu'enfin une province a fait connaître sa décision ferme de ne pas participer au programme s'il entre en vigueur en juillet 1968.

Quant au gouvernement fédéral, il est lié par la loi qui l'oblige à payer à chaque province qui a un projet complet, universel et obligatoire, la moitié des frais encourus à cet égard. Mais il souhaite ne pas avoir à faire des déboursés aussi considérables et compte que la décision sera prise par les provinces de ne pas exercer ces pressions sur le trésor fédéral.

Voir page 7: Assurance-maladie

Vietnam

Le président Johnson fait le point: la situation évolue favorablement, la lutte se poursuivra jusqu'au bout

Optimisme modéré sur la situation militaire présente, résolution farouche de poursuivre la lutte au Vietnam, confiance totale dans la victoire finale sur l'agression et dans une "paix honorable": tels sont les éléments majeurs de l'importante conférence de presse radio-télévisée que donnait hier le président Johnson.

Dans une réaffirmation et une tentative de justification de sa politique, où certains milieux veulent voir le premier coup de canon de la campagne électorale de l'automne 1968, le président a manifesté hier une aisance et un brio qu'on ne lui connaissait plus depuis longtemps. Calme mais ferme, l'allure sereine, M. Johnson avait visiblement choisi de s'adresser au pays, sous la forme d'une conférence de presse, pour lui présenter une sorte de rapport d'ensemble de la situation au Vietna, et, par là, pour lancer une contre-offensive à la suite de la masse de critiques, souvent virulentes, dont sa politique vietnamienne a été l'objet depuis quelques mois, de la part des milieux les plus divers.

Le président pouvait s'appuyer sur les rapports que viennent de lui faire l'ambassadeur des Etats-Unis à Saigon et surtout le commandant en chef des troupes américaines au Vietnam, le général Westmoreland. Ce dernier, en particulier, a fait état de "l'optimisme modéré mais certain" que lui inspirait l'évolution de la situation militaire. Il a affirmé que les effectifs de 525,000 hommes prévus pour le milieu de 68 (ils sont actuellement de 475,000) seront largement suffisants, qu'aucun accroissement ne sera plus requis et que, même, on pourrait envisager d'ici deux ans le rapatriement d'une partie du corps expéditionnaire américain.

M. Johnson, tout en répétant la disposition des Etats-Unis à négocier, a clairement marqué son scepticisme sur les chances d'ouverture de négociations avec Hanoï: il a surtout insisté sur la détermination de son gouvernement d'écraser l'agression et sur sa confiance dans la réussite finale.

Le président a abordé d'autres questions, déplorant par exemple que le Congrès ait réduit de plus d'un demi-milliard les crédits demandés pour l'aide à l'étranger et pressant le Congrès, une fois de plus, d'autoriser l'adoption d'une hausse générale de 10% des impôts. Mais c'est le Vietnam qui a fait l'essentiel de ses propos.

Pendant ce temps, au Vietnam même, les combats acharnés se poursuivaient dans la région de Dak To mais au cours des dernières heures, la chance a tourné du côté des Américains qui, au prix de lourdes pertes, ont conquis quelques crêtes et rejeté les Nord-Vietnamiens sur la défensive. Pendant ce temps, l'aviation américaine bombardait Hanoï – pour la première fois depuis onze jours – avec une rare intensité atteignant plusieurs quartiers résidentiels, et s'attaquait aussi à Haïphong.

Appel au pays

WASHINGTON (AFP) – Le président Johnson a, en fait, inauguré vendredi sa campagne électorale, en définissant clairement la politique qu'il entend suivre jusqu'au mois de novembre prochain, en Asie du sud-est, où se joue la sécurité des Etats-Unis.

Déjà, la semaine dernière, le chef de l'exécutif, au cours d'une tournée des grandes bases militaires, avait jeté les bases d'une campagne généralisée pour persuader l'électorat, le président Ho Chi Minh et le monde, que les Etats-

Voir page 7: Vietnam



M. Sharp offre aux Canadiens un "certain sourire" au terme d'une conférence qui se solde par la remise à plus tard de l'assurance-maladie, trop coûteuse, semble-t-il, pour le trésor canadien et les provinces. (Photo CP)

Londres paraît acculé à la dévaluation ou à une politique d'extrême austérité

Il semble bien que ce weekend va être décisif pour la politique financière et économique de la Grande-Bretagne et d'abord pour le sort de la livre et que, par voie de conséquence, il le sera aussi pour la candidature britannique au Marché commun européen. Les grandes capitales politiques et les places financières du monde entier, et d'abord d'Occident, s'interrogent sur les décisions que sera amené à prendre (ou qu'a peut-être déjà prises), le gouvernement de M. Wilson. Celui-ci s'est enfermé dans un mutisme total depuis quarante-huit heures mais l'impression persiste que le premier ministre ou le chancelier de l'Echiquier devraient avoir à communiquer au pays et à l'opinion internationale d'importantes nouvelles d'ici quelques heures.

Il est incontestable que la livre se trouve dans sa situation la plus critique depuis de nombreuses années et que d'une part la Banque d'Angleterre ne peut continuer de soutenir massivement la devise britannique comme elle l'a fait depuis plusieurs mois tandis que, d'autre part, les Banques centrales étrangères membres du Groupe des Dix ne sauraient consentir de nouveaux prêts à la Grande-Bretagne sans l'obtention d'assurances précises sur la remise en ordre de l'économie britannique. Au cours d'une réunion dramatiques en banlieue de Paris hier, le représentant britannique a fait un exposé sombre de la situation de son pays et à avancé le chiffre incroyable de trois milliards de dollars pour évaluer les besoins à couvrir par un éventuel emprunt.

Dès lors, se trouve relancée avec persistance la rumeur d'une dévaluation de la livre. Certains milieux la croient inévitable (elle serait de l'ordre de 15 à 20%); d'autres pensent que Londres en laisse courir le bruit pour faire pression sur ses associés du Groupe des Dix afin de les amener à lui consentir – directement ou par le Fonds monétaire international – un nouveau prêt de $1 à $2 milliards, étant entendu que le Royaume-Uni devrait s'engager à prendre de rigoureuses mesures d'austérité et de remise en ordre à l'intérieur.

Les grands pays industriels ne souhaitent évidemment pas une dévaluation du sterling qui donnerait pendant quelques années un avantage certain aux exportateurs britanniques sur le plan de la concurrence internationale. Mais d'autre part ils ne peuvent soutenir indéfiniment la libre à coups de prêts de milliards à la Grande-Bretagne sans exiger en retour l'application d'un programme d'austérité voire même d'un certain contrôle du F.M.I. sur les politiques financière et économique du Royaume-Uni.

A Paris, comme à Bruxelles (où les ministres des Affaires étrangères des six pays membres de la C.E.E. doivent poursuivre lundi l'examen de la candidature anglaise) et à Washington, on est convaincu que la détérioration rapide de la position de la livre et de la situation économique du R.U. vont avoir des répercussions directes sur la candidature de Londres au Marché commun. Mais si les uns pensent que l'aggravation des difficultés anglaises vient confirmer la justesse de l'attentisme français devant cette candidature, d'autres croient au contraire que la C.E.E. a tout intérêt à négocier avec une Grande-Bretagne en position de faiblesse, pour lui imposer plus aisément toutes ses conditions. Dans les milieux financiers américains, on est plutôt enclin à estimer que la gravité de la situation britannique renforce la position française et renvoie aux calendes grecques l'entrée de Londres dans le marché commun européen.

●

$3 milliards!

PARIS (AFP) – Alors que l'on garde un mutisme absolu dans les milieux officiels français sur la réunion, hier, au château de la Muette, des chefs de délégation du groupe des dix, on apprend de source absolument sûre qu'au cours d'un exposé qualifié de dramatique, Sir Dennis Rickett, chef de la délégation britannique, a exposé les besoins considérables d'emprunt de la Grande-Bretagne et a même cité le chiffre de trois milliards de dollars.

Après cet exposé, les chefs de délégation ont fait observer qu'ils n'étaient pas saisis par Sir Dennis Rickett d'une demande de prêt et qu'ils ne pouvaient l'être que par le Fonds monétaire international. Les chefs de délégation ont ensuite examiné les procédures nécessaires si le Groupe des dix était saisi d'une demande émanant du Fonds monétaire international. La réunion des chefs du Groupe des dix a duré un peu moins d'une heure. Ensuite, la réunion s'est élargie à tous les experts suppléants des ministres des finances du Groupe des dix et a discuté de questions relevant de la réforme du système monétaire international et de la création de nouveaux droits de tirages spéciaux dans le cadre du Fonds monétaire international.

Voir page 7: Londres

Ottawa regrette les directives du Trésor américain mais ne les juge pas trop graves

par Claude Lemelin

Le ministre fédéral du commerce a déclaré hier à la Chambre des communes que le gouvernement canadien "regrettait" la prolongation et le resserrement des directives du Département du Trésor des Etats-Unis afférentes aux investissements directs des sociétés américaines au Canada et dans les autres pays étrangers. Toutefois, a précisé M. Winters, rien ne laisserait entrevoir à l'heure actuelle que les nouvelles directives auraient des répercussions défavorables sur l'économie canadienne.

On sait que le secrétaire américain au trésor, M. Henry Fowler, a annoncé jeudi que les investissements à l'étranger des 700 sociétés américaines les plus importantes devraient rester en deçà d'une moyenne annuelle de $2.4 milliards en 1967 et 1968. La revision des anciennes directives, émises il y a deux ans et qui avaient alors suscité une vive controverse au Canada, a été rendue nécessaire par la détérioration de la balance des paiements des Etats-Unis durant les neuf premiers mois de l'année. En effet, bien que le taux de couverture des Etats-Unis (leurs importations de biens et de services en pourcentage de leurs exportations) ait augmenté légèrement en regard de l'année précédente, le déficit des paiements extérieurs a augmenté d'environ trois quarts de milliard de dollars. Cette détérioration est due en grande partie à la guerre au Vietnam, qui occasionne chaque mois des déboursés d'environ $2.5 milliards; mais M. Fowler a également fait allusion aux dépenses élevées des touristes américains au Canada, à l'occasion de l'Exposition universelle de Montréal.

Il ne semble pas qu'Ottawa ait été consulté par Washington sur la nature des nouvelles directives, ni même qu'il en ait été informé à l'avance. Un porte-parole de l'ambassade des Etats-Unis a souligné que la déclaration du secrétaire Fowler ne pouvait être envisagée dans le cadre des relations canado-américaines; il s'agirait plutôt d'une déclaration "multilatérale" et à cet égard, a-t-il précisé, il n'était pas dans les habitudes du gouvernement américain de consulter "de façon spécifique les pays intéressés", bien que Washington procède régulièrement à des échanges de vues avec les autres pays développés, dans le cadre de l'OECD, par exemple, ou du Groupe des dix.

Pourtant, une réduction sensible des investissements amé-

Voir page 7: Ottawa

Sans transfert net des ressources, pas d'assurance-maladie, dit Daniel Johnson

SAINT-JEAN (De notre envoyé spécial, Paul Cliche) – Le premier ministre du Québec, M. Daniel Johnson, a fait savoir hier que les chances étaient fort minces que le régime d'assurance-maladie soit établi le 1er juillet 1968 dans la province.

"Nous n'avons pas d'argent et nous ne pourrions mettre ce régime en vigueur qu'en augmentant de trois points la taxe de vente et en augmentant de dix à douze points l'impôt sur le revenu des particuliers", a-t-il dit aux reporters qui l'interrogeaient à la villa où les députés de son parti sont en caucus depuis trois jours.

"La population n'est pas prête à subir un tel fardeau. Et si Ottawa ne nous fait pas un transfert net de ressources qui équivaudrait à quelque $250,000,000 il n'y aura pas de régime d'assurance-maladie au Québec en 1968."

Le premier ministre a dit qu'il serait intéressé à établir un régime qui commencerait, par exemple, par couvrir les enfants et ensuite les écoliers.

"C'est le meilleur investissement à long terme que nous puissions faire pour assurer une bonne santé à la population."

Il a également dit qu'après avoir couvert les enfants et les écoliers, le régime pourrait certainement couvrir tout ce qui se rapporte à la maternité.

"C'est ainsi que nous procéderons, graduellement et sans surcharger le payeur de taxe."

"Changements radicaux"

M. Johnson a d'autre part réaffirmé qu'il souhaitait des "changements radicaux" dans les règlements de l'Assemblée législative.

Il a insisté sur le fait que des rapports de presse publiés hier étaient prématurés en ce sens que certains des changements envisagés n'avaient pas encore été discutés en profondeur par le comité bipartite chargé d'amender les règlements. Les suggestions mises de l'avant par certains députés de l'Union nationale ne feront pas nécessairement partie de ce rapport, a-t-il indiqué.

M. Johnson a dit que les députés de son groupe qui font partie du comité avaient décidé de consulter leurs collègues.

Selon des rapports publiés hier (à la suite d'entrevues avec des membres de l'UN, notamment avec le ministre des transports et communications, M. Fernand Lizotte, jeudi soir), l'Union nationale se propose de "rafraichir" considérablement les cérémonies d'ouverture de la prochaine session provinciale, le rôle du lieutenant-gouverneur se bornant à déclarer que la session est ouverte, tandis que le véritable discours du trône serait prononcé par son auteur lui-même, soit le premier ministre.

Au nombre des autres changements envisagés, le conseil législatif deviendrait une Chambre élective, mais ses membres ne pourraient occuper un poste au sein du conseil des ministres.

D'autres mesures viseraient à moderniser sensiblement l'appareil législatif et à l'adapter aux us et coutumes du 20e siècle.

Désamorçant ce qui semblait être une bombe de première force, le premier ministre a admis que ces questions avaient été discutées par ses députés au début du caucus, mais que ce dernier n'avait quelque autorité que ce soit sur le rapport du comité bipartite.

Selon deux économistes

L'Arda ne répond pas au problème de la pauvreté

Dans une étude publiée hier après-midi sous l'égide du Conseil économique du Canada, deux chercheurs du Centre canadien des études communautaires affirment que de façon générale les investissements publics dans les travaux de mise en valeur des terres et des ressources hydrauliques effectués dans le cadre de programmes tels que l'ARDA (aménagement rural et développement agricole), l'ARAP (aménagement et revalorisation de l'agriculture des prairies) et l'UTMM (utilisation des terrains marécageux des maritimes) "n'offrent pas et ne peuvent offrir une solution efficace au grave problème que pose la pauvreté dans les régions rurales du Canada".

Toutefois, estiment mesdames Helen Buckley et Eva Tihanyi, les nouveaux programmes d'ensemble de l'ARDA, dans le nord-est du Nouveau-Brunswick et la région des lacs du Manitoba sont plus prometteurs, en grande partie parce qu'ils portent davantage sur le relèvement du niveau d'instruction de la population et l'accroissement de la mobilité de la main-d'oeuvre rurale. Il faudrait éviter cependant de limiter ces programmes d'ensemble à des régions particulières et de s'en remettre pour le reste aux mesures traditionnelles, qui visent les ressources physiques plutôt que le capital humain.

L'étude visait essentiellement à déterminer dans quelle mesure les programmes ci-haut mentionnés avaient contribué à la croissance du revenu de la population rurale. Elle conclut à un échec: en dépit du progrès technique et de l'application de mesures "traditionnelles", quelque 500,000 familles rurales, dont beaucoup dans des régions plutôt prospères, vivent encore dans "un triste état de pauvreté". Des sommes importantes auraient été plus ou moins gaspillées parce que l'étude des avantages éventuels des projets était en général rudimentaire et trop optimiste. A cet égard, les deux économistes formulent une règle précise pour l'avenir: "en principe, aucun organisme gouvernemental ne devrait engager de fonds publics dans des travaux qui ne satisferaient pas à la norme minimale d'efficacité économique, c'est-à-dire un rapport avantages-coûts d'au moins 1 à 1": plus concrètement, pour chaque dollar dé-

Voir page 7: ARDA

Au Québec, des milliers d'étudiants manifestent

par Jules LeBlanc

Plusieurs milliers d'étudiants du Québec ont participé hier, sous diverses formes, à la journée internationale de protestation des étudiants contre la guerre du Vietnam qui se tenait, au Québec, sous l'égide de l'Union générale des étudiants du Québec. Un porte-parole de l'UGEQ, qui compte environ 55,000 membres dans les maisons d'enseignement post-secondaire et universitaire, a fait savoir que 23 projets de manifestation, englobant toutes les associations étudiantes qui sont affiliées à l'UGEQ, ont été exécutés dans au moins une dizaine de villes réparties à travers l'ensemble du Québec.

Les principales manifestations ont eu lieu à Montréal et à Québec, tandis que, pour la première fois, de telles démonstrations ont eu lieu dans des villes comme Rimouski, Hull, St-Georges de Beauce, Jonquière, Nicolet et Trois-Rivières. Dans certains endroits, les étudiants ont observé un moment de silence; dans d'autres, ils ont fait une grève de la faim ou une marche de protestation; dans d'autres encore, ils ont organisé des conférences ou un "teach-in". Les étudiants de cinq des six universités québécoises ont participé aux manifestations; seuls ceux de l'université Bishop's, à Lennoxville, qui ne sont pas membres de l'UGEQ, se sont apparemment abstenus.

Voir page 7: Manifestations

Incidents

La marche contre la guerre du Vietnam, à laquelle participaient quelques milliers d'étudiants en fin d'après-midi hier à Montréal, a donné lieu à des incidents devant le consulat des Etats-Unis dans la métropole: des manifestants ont lancé des pots de peinture sur le consulat, les chevaux des forces policières ont été utilisés pour contenir les manifestants, une soixantaine d'arrestations ont eu lieu. Dans un communiqué, l'UGEQ a accusé hier soir les policiers d'avoir provoqué les manifestants, en particulier en lançant leurs chevaux dans la mêlée.

Le débat sur la peine de mort ne reprendra pas avant mercredi

OTTAWA (PC) – Le débat sur la peine de mort ne reprendra pas aux Communes avant mercredi prochain au plus tôt, le leader parlementaire du gouvernement, M. Allan MacEachen, ayant annoncé pour lundi et mardi l'étude d'une motion de subsides.

M. MacEachen a tenté d'obtenir de la Chambre qu'elle siège jeudi soir après 10 heures, mais les conservateurs s'y sont opposés.

Les Communes ont rejeté hier par 125 voix contre 76 un amendement du député libéral de Montréal-Lafontaine, M. Georges Lachance, demandant que le bill sur la peine capitale ne soit pas lu une deuxième fois mais renvoyé à un comité parlementaire pour étude.

Le débat a repris après la mise aux voix de l'amendement.

Le projet de loi soumis par le solliciteur général, M Larry Pennell, prévoit que, pour une période d'essai de cinq ans, la peine capitale sera réservée exclusivement pour les criminels reconnus coupables du meurtre de policiers ou de gardiens de prison.

L'amendement de M. Lachance est venu comme une surprise aux Communes. Quatre libéraux, 62 conservateurs, quatre créditistes, quatre députés du Crédit social et un indépendant ont voté en faveur de l'adoption de la motion tandis que 94 libéraux, dont le premier ministre Pearson, 15 conservateurs, y compris le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, et 16 néo-démocrates ont voté en faveur du rejet de la motion.

M. Lachance avait proposé que le bill soit renvoyé au comité parlementaire de la justice et des questions juridiques avant d'être soumis aux Communes pour la deuxième lecture.

La mise au voix sur l'amendement de M. Lachance suivait d'une journée celle sur la motion de M. Roland Godin (créditiste – Portneuf) demandant que le débat sur la question prenne fin immédiatement.

L'amendement de M. Godin avait été rejeté mercredi par 125 voix contre 71.

Attente suggérée

Le président de la Chambre, M. Lucien Lamoureux, en acceptant la motion de M. Lachance, a rejeté les arguments du registraire général, M. John Turner, qui prétendait qu'elle était irrecevable.

M. Lachance avait, mercredi, appuyé la motion de M. Godin.

Au cours du cinquième jour de débat sur la question, il a déclaré hier que le Parlement devrait attendre les conclusions d'une étude que mène actuellement un comité du ministère de la Justice sur les procédures pénales avant de prendre une décision à ce sujet.

Sa motion a été appuyée par M. Roger Régimbal (PC – Argenteuil-Deux-Montagnes).

Cette mesure aurait eu pour effet, si elle avait été acceptée, de tuer le bill.

Le député estime qu'aucun député n'est entièrement satisfait du projet de loi présenté par M. Pennell et que la Chambre ne devrait pas être appelée à se prononcer sur un bill qui ne donne satisfaction à personne.

Selon lui, il faut s'intéresser davantage à la réhabilitation des prisonniers récupérables qu'à la question de vie ou de mort pour les criminels.

On ignore toujours quand le comité du ministère de la justice, présidé par le juge Roger Ouimet de Montréal, va présenter son rapport. Le comité a été créé en 1965.

M. Ralph Cowan (L – York-Humber) s'est prononcé en faveur du maintien de la peine de mort en déclarant qu'il était 100 pour cent contre les meurtriers.

Il a dénoncé l'illogisme du bill qui, selon lui, permettrait à un criminel d'abattre le gouverneur général et de n'être condamné qu'à l'emprisonnement à vie, alors que le criminel qui abattrait le policier qui monte la garde en face de Rideau Hall, serait passible de la peine de mort.

"Qu'on place alors le gouverneur général à la porte de Rideau Hall et le policier à l'intérieur", a-t-il dit.

"Quant à moi, je considère que la vie d'aucun gardien de prison ou d'aucun policier n'est plus importante que celle de mon épouse, de mes trois filles et de mes six petites-filles.

Défense de la société

Il a rappelé le cas Léopold Dion qui a étranglé quatre garçonnets de la région de Québec et celui d'un individu de la côte du Pacifique qui a tué deux fillettes.

"On peut ainsi faire périr nos enfants, en vertu de cette nouvelle loi qu'on nous propose, mais vous vous balancerez au bout d'une corde si vous abattez un gardien de prison".

"Je veux de mon côté prendre la défense de nos mères et de nos enfants..."

M. Cowan a également accusé le gouvernement d'avoir plus de pitié pour les meurtriers que pour les familles des victimes.

MM. J.-Roland Comtois (PC – Joliette-L'Assomption-Montcalm) et Antonio Thomas (L – Maisonneuve-Rosemont) se sont aussi prononcés en faveur du maintien de la peine de mort qui, selon eux, constitue un préventif important.

"Nous devons d'abord penser à protéger la société et non les criminels", a dit M. Thomas.

Les libéraux demandent la convocation du comité parlementaire de la constitution

QUEBEC (PC) – Le secrétaire du Comité parlementaire de la constitution, M. Claude Morin, a été prié par cinq députés libéraux de l'Assemblée législative de convoquer une réunion de ce comité pour le mardi 21 novembre, à 10 heures du matin.

La nouvelle a été annoncée hier par le chef du parti libéral, M. Jean Lesage, lors d'une conférence de presse, à Québec.

M. Lesage a déclaré que les membres de son parti veulent profiter de cette réunion pour connaître la teneur du mémoire que le premier ministre Daniel Johnson entend soumettre à la conférence interprovinciale sur la constitution à la fin de novembre, à Toronto.

La demande de convocation du comité a été signifiée hier matin au secrétaire du comité et sous-ministre des affaires intergouvernementales, M. Claude Morin.

Elle invoquait l'article 409 du règlement de l'Assemblée législative qui se lit comme suit:

"Quand un comité n'a pas été ajourné à une date fixe, il est convoqué par le secrétaire sur la demande du président ou, à son défaut, sur la demande de cinq membres de ce comité."

Les cinq députés qui ont demandé la convocation du comité sont MM. Jean Lesage, Pierre Laporte, Glendon Brown, Roy Fournier et Jérôme Choquette. Le Comité parlementaire de la Constitution est composé de 17 députés, dont 10 du gouvernement, 6 libéraux et un indépendant, soit M. René Lévesque.

Réaction-Union nationale

M. Lesage a émis le voeu que l'Union nationale ne se récusera pas derrière des "chinoiseries" de procédure pour empêcher la réunion du comité, "sinon elle en portera la responsabilité".

En plus de vouloir connaître le mémoire du Québec à la conférence Robarts, à la fin du mois, les députés libéraux réitéreront à la réunion du comité parlementaire la demande d'un front commun de l'Union nationale et des libéraux sur la question constitutionnelle.

L'ancien premier ministre a d'autre part mis en doute les informations publiées hier dans un quotidien de Québec et selon lesquelles le rapport préliminaire d'un comité spécial de l'Assemblée législative proposerait des réformes au Conseil législatif en vue notamment d'en faire un corps électif.

M. Lesage a expliqué qu'il n'était aucunement question de telles propositions dans le rapport dont il a pris connaissance et que d'ailleurs ce n'était pas-là le mandat du comité spécial mis sur pied pour refondre et rajeunir les règlements de l'Assemblée législative.

Caucus

Le chef libéral, a confirmé la tenue d'un caucus de son parti, dimanche, à l'Hôtel Windsor, à Montréal.

M. Lesage a souligné qu'il s'agissait là de la continuation du caucus tenu les 19 et 20 octobre dernier.

La réunion de dimanche à notamment pour but de désigner les dix députés du caucus qui feront partie du conseil supérieur du parti libéral.

M. Johnson rejette la requête

SAINT-JEAN (De notre envoyé spécial) – Le premier ministre Johnson a rejeté hier soir la requête de députés libéraux pour faire siéger immédiatement le Comité parlementaire de la constitution. Il a expliqué que ce serait là une bonne tribune pour certains députés qui sont "fédéralistes à tout crin" de tenter de démontrer que le Québec n'est pas unanime à la veille de la Conférence constitutionnelle de Toronto.

M. Johnson qui préside le caucus des députés et des principaux organisateurs de son parti qui se tient dans une maison de retraite fermée depuis jeudi a été l'objet hier soir d'une réception civique à l'hôtel de ville de Saint-Jean puis a participé quelques instants plus tard à une assemblée publique en compagnie de tous ses collègues de l'Assemblée législative.

Au sujet de la requête des députés libéraux pour faire siéger le Comité de la constitution, le chef du gouvernement a déclaré aux journalistes que l'article 409 des règlements de la Chambre invoqué par les pétitionnaires ne pouvait pas s'appliquer dans les circonstances car le Comité n'ayant pas encore siégé n'a ni président ni secrétaire.

Le premier ministre a ajouté qu'il avait discuté hier avec ses députés de la possibilité de faire siéger ce comité prochainement. Mais il n'a pas voulu indiquer à quelle date l'organisme pourra être convoqué.

Les animaux de l'Expo

Les derniers transferts d'animaux de l'Expo 67 ont été effectués.

Les canards et les cygnes, de même que les ratons-laveurs, les castors, les mouffettes et les deux femelles d'orignaux du parc de l'île Notre-Dame ont été transportés au Zoo de Granby.

Les quatre cerfs à queue blanche, deux jeunes orignaux et cinq bisons, pour lesquels la ville de Montréal a construit des abris, passeront l'hiver sur l'emplacement de l'Expo.

Les kangarous du pavillon australien ont déjà été remis aux parcs zoologiques de Vancouver, Calgary, Washington et de Floride.

Les alligators et les oiseaux de la Place d'Afrique sont allés également au parc zoologique de Granby.

L'Université McGill a obtenu 26 singes macaques, quelques-uns destinés à des parcs zoologiques et les autres pour servir de cobaye.

Le président de la CSN commente le problème syndical à Radio-Canada

Le président de la Confédération des syndicats nationaux, M. Marcel Pepin, a émis hier soir la déclaration suivante en marge du problème syndical à Radio-Canada.

"Depuis trois ans, la société Radio-Canada, puis le conseil canadien des relations ouvrières, en collaboration très nette avec les syndicats américains et un syndicat canadien calqué sur leur modèle, ont maintenu un véritable barrage de papiers pour mettre en échec la volonté des employés de Radio-Canada, entre autres. Trois ans de violence anti-syndicale. Trois ans de subterfuges. Trois ans de collusion. Trois ans de passe-droit. Trois ans de déni de justice. Trois ans de lenteurs calculées par le C.C.R.O. pour favoriser, contre le gré des travailleurs, les affiliés du Congrès du travail du Canada dominé par les Américains. Trois ans de manoeuvres, de jugements placés au bon moment et de procédures savamment retardées pendant des mois. Trois ans d'efforts pour tourner la volonté sans cesse renaissante des employés de la production de Radio-Canada au Québec. Des mois, des années entières de lenteurs inexplicables parsemées de jugements partisans, pour essayer de décourager et d'épuiser les volontés les plus robustes dans les rangs des travailleurs qui veulent, qui exigent un syndicat de leur choix pour les représenter. C'est assez. C'est trop. La manoeuvre, la collusion, le mépris du Canadien-Français, la violence exercée contre ses droits, ont trop duré: Ils sont devenus d'une évidence éblouissante. Il y a des gens qui, au Québec, appuient ces manoeuvres, cette collusion, ce mpris et cette violence: laissons-les faire: dans peu d'années, ils ne seront plus montrables. Si la situation était inverse, s'il s'agissait de revendications faites par des syndiqués d'autres provinces, si on prétendait soumettre à une majorité québécoise une minorité d'une autre province, nous en avons l'impression bien nette: la question se serait réglée en quelques jours. Nos syndiqués ici attendent depuis trois ans. Est-ce bien là la différence des possibilités respectives réelles des deux groupes ethniques au sein de la confédération?

"Ce que la CSN défend ainsi avec acharnement, ce n'est pas une idée préconçue, c'est la volonté même des travailleurs, qui doivent être mis à même de l'exprimer. Ce n'est pas seulement leur volonté que la CSN veut ainsi respecter, mais c'est aussi leur droit de juger par eux-mêmes de l'efficacité des moyens de se défendre et de choisir ceux qui, à leurs yeux et d'après leur expérience, leur paraissent les meilleurs. Jamais nous n'admettrons que le gouvernement ou que le conseil canadien des rélations ouvrières, par des subtilités juridiques, ou par impérialisme, ou par complicité avec le lobby syndical canado-américain, ou par les trois à la fois, passent par-dessus la tête des travailleurs et leur imposent bureaucratiquement, législativement, administrativement, d'autorité, un syndicalisme unitaire qu'ils rejettent et qui les condamne à être de perpétuels minoritaires dans leur vie syndicale.

"La CSN n'a aucunement l'intention d'abandonner la lutte qu'elle mène depuis trois ans, en particulier de concert avec le syndicat général du cinéma et de la télévision, visant à faire admettre le droit fondamental des travailleurs du Québec de se faire représenter par des syndicats de leur choix, dans des unités naturelles de négociation.

"M. Nicholson, ministre du travail, a promis au nom du cabinet fédéral, à la fin de juillet dernier, que la situation serait redressée sur deux points importants, qui pourraient, suivant la nature du redressement, donner la clef de la justice dans cette affaire: 1) une définition nouvelle de l'unité

Suite à la page 7

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

VILLE DE MONTRÉAL

COMMISSION DU SERVICE CIVIL

AVIS D'EXAMEN

Des examens pour **STÉNOGRAPHE JUDICIAIRE STAGIAIRE (Anglais)** auront lieu lundi le 20 novembre 1967, à 7.00 heures du soir, à l'Institut de Sténotypie International, 1015 Beaver Hall, Montréal, et mardi le 21 novembre 1967, à 7.00 heures du soir, aux bureaux de la Commission du service civil, 330 est, rue Saint-Paul (Marché Bonsecours), Montréal. Les deux soirées sont obligatoires.

Les candidats ayant déjà rempli toutes les formalités prescrites et jugés aptes à subir ces examens ont été avisés par lettre. Les personnes ainsi convoquées pourront seules se présenter à ces examens. Par ordre de la Commission du service civil de Montréal.

JULIETTE BOIVIN,
Secrétaire
Hôtel de Ville
Montréal, le 18 novembre 1967

TECHNICIEN DE LABORATOIRE - CHIMIE ORGANIQUE

On demande une personne possedant quelques années d'expérience en procédures de synthèse organique ou expérience relative. Aussi, habileté de voir au fonctionnement d'une installation pilote pour le service de recherches d'une entreprise pharmaceutique.
Salaire basé sur qualifications, plan complet de benefices a l'employe.
Prière de faire sa demande de par écrit donnant un résumé sommaire de son expérience et de ses titres académiques.

Gérant du Personnel
F.W. HORNER LTEE
5485 Ferrier - Mtl

Directeur général des Études à l'élémentaire à la Commission Scolaire polarisante de Cowansville.

Comditions d'admission: articles 150-151 des réglements au Ministère de l'Éducation.

Les applications seront reçues jusqu'en date du lundi, 27 novembre - 5 h. p.m.

Commission Scolaire Catholique de Cowansville
a/s Fernand Barsalou, sec.-trés.
112, rue John
Cowansville

L'ENTRAIDE IMMOBILIÈRE LAURENTIENNE

REPRÉSENTANTS (ES)

REVENUS: $10,000. - $15,000. - $20,000. ou plus selon la compétence

ÂGE: 21 ans et plus

DEGRÉ D'INSTRUCTION: 12ème année ou plus ou équivalent

POUR RENDEZ-VOUS: TÉL.: **527-3624**

Université Laval

recherche un

DIRECTEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE DES SCIENCES

FONCTION:

Sous direction générale, être responsable de l'organisation, de l'administration et du développement de la bibliothèque.

QUALIFICATIONS REQUISES:

Baccalauréat ou maitrise en bibliothéconomie.

Baccalauréat ou autres diplômes universitaires dans le domaine scientifique.

Au moins dix années d'expérience, dont cinq à la direction d'une bibliothèque scientifique.

Connaissance du français essentielle; connaissance de l'anglais et/ou d'autres langues (allemand, russe, etc.) sera prise en considération.

SALAIRE:

Salaire établi selon les qualifications et l'expérience.

LES CANDIDATS INTÉRESSÉS SONT PRIÉS DE S'ADRESSER PAR ÉCRIT EN FAISANT PARVENIR LEUR CURRICULUM VITAE A L'ADRESSE SUIVANTE:

Le Service du Personnel,
Université Laval,
Cité Universitaire,
Québec, 10e.

Cité universitaire, Québec 10e

SERVICE SOCIAL - Le Service familial Richelieu-Yamaska requiert les services de deux travailleurs sociaux professionnels dont un ayant un minimum de trois ans d'expérience pour prendre la direction de la filiale d'Iberville et un autre, au Service d'évaluation des foyers nourriciers.

S'adresser à: **M. Henri Giguère, Directeur général, 2800 rue Morin, St-Hyacinthe, P.Q. Tél.: 773-8411**

La Bibliothèque Publique de Pointe-Claire recherche les services d'un(e)

BIBLIOTHÉCAIRE-EN-CHEF

diplômé(e) d'expérience pour remplir le poste de bibliothécaire-en-chef et assumer toutes fonctions et responsabilités se rattachant à l'administration de ses deux succursales et participer à la planification d'un programme de construction pour une nouvelle bibliothèque centrale. Le traitement sera établi d'après les normes de l'Association Canadienne des Bibliothèques et selon les qualifications et l'expérience. Bénéfices marginaux. Les candidat(e)s doivent être bilingues. Les demandes doivent être adressées à: Monsieur J.D. Howes, président, Bibliothèque Publique de Pointe-Claire, 176, bord du lac, Pointe-Claire, P.Q.

L'ASSOCIATION CANADIENNE DES PHYSICIENS RECHERCHE UN

SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

Guidé par les politiques générales énoncées par l'Exécutif, le secrétaire général sera responsable des activités de l'Association, et de ses relations avec l'industrie, l'État, les institutions d'enseignement et les autres associations professionnelles.
Il devra avoir un diplôme universitaire en physique et de l'expérience administrative.
C'est un poste à plein temps et le salaire sera établi selon les qualifications du candidat.

Veuillez écrire à: **Prof. L.E.H. Trainor**
Secretary, CAP
Physics Department
University of Toronto
Toronto 5, Ontario

REPRÉSENTANT MÉDICAL

L'une des plus importantes maisons pharmaceutiques d'Amérique requiert les services d'un représentant pour la ville de Québec. Excellent traitement - commission sur les ventes - avantages sociaux. Automobile fournie.
QUALIFICATIONS REQUISES: 2 années au moins d'études universitaires en pharmacie ou en Sciences ou une expérience équivalente. La préférence sera accordée aux diplômés d'université.

Veuillez postuler par écrit et faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante:

LABORATOIRES AYERST
Case postale 6115
Montréal, Qué.
a/s M. A. MARIEN

SERVICE CONFIDENTIEL

Afin d'éliminer tout risque d'identité entre nos lecteurs et annonceurs de CARRIÈRES ET PROFESSIONS, nous offrons un "service confidentiel". Il s'agit de maller une enveloppe adressée au Service Confidentiel de LE DEVOIR, Case 100, Montréal 3, dans laquelle vous aurez glissé l'enveloppe adressée au numéro de case spécifié dans l'annonce, ainsi que la liste de firmes ou personnes dont vous n'aimeriez pas être lu. Dans l'affirmative, nous vous retournerons votre demande d'emploi.

Française B.A., B.Sc.C. trilingue (Allemand, anglais) cherche emploi décembre: Écrire Mlle Humblot, 795, avenue Terrasse Laurentienne, Québec 10. Tél.: **681-3787.**

RÉCEPTIONNISTE-DACTYLO BILINGUE
capable de traduire

Nous offrons un poste intéressant à une jeune femme qui aimerait faire plus que de la dactylographie. Toutes les facilites d'un bureau moderne, participation entiere aux avantages marginaux de la compagnie. Salaire à la mesure de l'expérience.
Pour un rendez-vous, veuillez téléphoner à:
MME DOW - 748-7743

IMPERIAL OIL LIMITED

demande

STÉNOGRAPHE SENIOR
DICTAPHONISTES

Les candidates devront être expérimentées - bilingues - graduées du cours secondaire.

Ambiance agréable, excellentes conditions de travail ainsi que programme complet de bénéfices sociaux.

S.V.P. s'adresser par écrit ou par téléphone.

Service du Personnel
Contrôleur
2, Place Ville-Marie
861-4251, poste 350

CONTRÔLE DE LA GESTION

Nous cherchons un collaborateur capable d'organiser et d'appliquer un programme de vérification qui formera un élément essentiel d'un plan d'ensemble d'amélioration de la gestion et de meilleure utilisation des ressources. Il examinera les directives, méthodes, usages et évaluera tout particulièrement l'applicabilité de divers contrôles comptables, financiers ou de gestion. Tout en relevant de la haute direction, il devra travailler avec le personnel de tous les échelons de la direction et leur donner des conseils propres à accroitre l'efficacité de leurs services.

Notre société, de grandeur moyenne, a pour objet la production et la distribution de matériel audio-visuel, au niveau national et international. Le titulaire, qui travaillera à Montréal, aura des occasions immédiates de se faire valoir, en même temps que d'excellentes chances d'avancement. Le candidat aura une formation universitaire ou l'équivalent, et plusieurs années d'expérience comportant des responsabilités progressives dans le domaine de la gestion, ou de la comptabilité, la recherche opérationnelle, le génie, etc. Il devra être capable de traiter avec le personnel de direction à tous les échelons. Il serait fort souhaitable qu'il puisse se servir de l'anglais et du français comme langues de travail.

Le salaire initial sera proportionnel à la compétence du candidat. Toute la gamme des avantages sociaux est offerte.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à:

Case 704
LE DEVOIR

VILLE DE MONTRÉAL

CHEF de SECTION (ÉTUDES sur L'ÉQUIPEMENT) (CENTRE de L'INFORMATIQUE)
Traitement jusqu'à $13,290.
(hommes - bilingues)

DEVOIRS DE LA FONCTION: Coordonner, diriger et surveiller les activités relatives aux études sur l'équipement pour le traitement automatique des données ainsi que sur l'équipement de bureau.

QUALITÉS REQUISES: Posséder un degré universitaire d'une institution reconnue et, de préférence, détenir un certificat en informatique (C.D.P.). Quelques années d'expérience dans des travaux d'analyse de l'équipement pour le traitement automatique des données, des systèmes d'exploitation et de l'équipement de bureau. Le service du personnel pourra également admettre aux examens les candidats possédant une combinaison d'instruction et d'expérience jugée suffisante.

Les candidats doivent présenter leurs certificats de naissance et d'études ainsi que trois (3) photos récentes avec le questionnaire "demande d'emploi", qui s'obtient au service du Personnel, bureau 403, à l'hôtel de ville, 275 est, rue Notre-Dame, téléphone: 872-3236.

LE DEVOIR

SAMEDI, 18 NOVEMBRE 1967

• Aujourd'hui

Le départ officiel du **Marathon des millions**, manifestation d'entr'aide et de solidarité en faveur du tiers monde, a lieu ce matin, à 9h. M. Roméo Maione, directeur général de l'Organisation catholique canadienne pour le développement et la paix, présidera la cérémonie. Mme Pauline Julien adressera quelques mots aux participants tandis que M. Robert Charlebois, chansonnier populaire, présentera quelques chansons.

•

L'Association des **professeurs d'éducation** des universités du Québec en collaboration avec la faculté des sciences et de l'éducation de l'université de Montréal, tient aujourd'hui son 3e colloque. La rencontre qui débute ce matin, à 9h, a lieu au pavillon de l'éducation de l'université de Montréal. Le thème de la journée: **la formation pratique** des maîtres au Québec.

•

L'Association des **chefs de police et pompiers** du Québec tient une journée d'étude aujourd'hui à l'Ecole de police de Montréal. On y examinera les problèmes de la **libération conditionnelle** et de la **circulation**.

•

L'Association Lacordaire du Canada rendra publics cet après-midi, les résultats d'un **sondage auprès des adultes du Québec**. A l'issue de la rencontre qui aura lieu au salon Prince de Galles, à l'hôtel Windsor, il y aura messe, à 17h15, à la cathédrale, messe célébrée par le cardinal Léger. A 19h15, il aura un banquet auquel le Dr Boivin, ministre d'Etat, prendra la parole.

•

Défilé du Père Noël à la Plaza St-Hubert. Le parcours empruntera les rues Jean-Talon et St-Hubert depuis la rue Des Erables au départ, jusqu'au boul. Rosemont à l'arrivée. Le tout débutera à 8h30.

•

L'ouverture officielle du **centre destiné à rappeler les fêtes du centenaire** (cité de Dorval), a lieu cet après-midi à 15h.

•

La **Société St-Jean-Baptiste de Montréal** invite ses membres et toutes les personnes intéressées à trouver une solution aux problèmes scolaires à assister au **colloque** qui débute ce matin, à 9h30, au restaurant Sambo, 5666 est, rue Sherbrooke, Montréal. Le thème de la rencontre: **L'école française pour tous.**

•

Le congrès du **conseil québécois du syndicat canadien de la fonction publique** débute ce matin à l'hôtel Mont-Royal, à Montréal tandis que le **conseil général de la fédération des travailleurs du Québec** se réunit samedi à Québec.

•

DIMANCHE

Manifestation pacifique pour la paix, de 16h à 22h, à la **boîte à Lou-Lou**, 5319, rue Notre-Dame de Grâce. Plusieurs groupes de chanteurs y participeront. Renseignements: 273-0369.

•

Les anciens combattants belges, en collaboration avec les anciens combattants français, organisent un grand concours de cartes (belote), au profit des oeuvres des anciens prisonniers de guerre. La rencontre qui débute à 15h, a lieu à l'Union nationale belge, 452 est, rue Notre-Dame.

NOUVEAU...
EN 12 COULEURS
GOUTTIERES
"PRIMEAU"
ALUMINIUM
PEINTURE CUITE
Estimation gratuite
• MONTREAL 322-4160
• QUEBEC 872-9244
PRIMEAU METAL INC.

Avertissement de Dozois à Ottawa

Le Québec ne peut réduire ses dépenses et emprunts

OTTAWA (PC) — Les nouveaux emprunts que fera le Québec l'an prochain seront au moins équivalents aux $450,000,000 empruntés par la province cette année, a déclaré vendredi le ministre des finances, M. Paul Dozois.

Il a ajouté que le Québec ne peut se rendre à la suggestion du gouvernement fédéral aux provinces, leur demandant de réduire leurs dépenses et de diminuer leurs demandes aux marchés des capitaux.

"Nous ne réduirons pas nos emprunts, a dit aux journalistes le ministre Dozois, avant la reprise de la conférence des ministres des Finances fédéraux et provinciaux.

"Nous ne le pouvons pas. Nous avions besoin cette année de $450,000,000 en nouvelles actions et nous resterons probablement à ce niveau."

Le ministre des finances du Québec a affirmé que le gouvernement fédéral avait délibérément augmenté ses dépenses cette année afin d'éliminer le surplus fédéral prédit par un comité conjoint de structure fiscale.

"Ils dépensent de l'argent uniquement pour réduire le surplus ... Ils devraient réduire les dépenses qui ne sont pas nécessaires et effectuer un transfert de ressources fiscales au profit des provinces," de dire M. Dozois.

Les étudiants construisent à bien meilleur compte que les administrateurs d'universités

par Jean-Claude Leclerc

Les étudiants canadiens construisent de meilleurs logements que les administrations des universités, tout en dépendant moins d'argent, a déclaré en substance M. Howard Adelman, directeur exécutif de "Co-op College ResidencesInc.", organisme voué à la construction d'habitations universitaires coopératives.

M. Adelman, qui parlait au colloque d'une journée sur le logement tenu hier à l'hôtel Sheraton-Mount-Royal par le "Centre canadien international de recherches et d'information sur l'économie publique et privée", a expliqué que les étudiants construisent des logements à moins de $4,500 l'unité alors que les universités paient plus de $7,000 pour le même genre de logement.

Il a fait remarquer que les internats construits par les universités reviennent à plus de $20 le pied carré, alors que la majorité des Canadiens, même ceux qui sont très riches, vivent dans des maisons coûtant entre $15 et $16 le pied carré.

Au cours de ce colloque où la crise du logement au pays a été analysée sous tous ses aspects, les perspectives de la demande d'habitations pour les prochaines années ont été tracées par un membre du conseil économique du Canada, M. Jacques-P. Fortin. Alors que les mises en chantier en 1966 ont diminué de 33,000 unités par rapport à 1965, on constate qu'entre 1967 et 70 il faudra construire 750,000 nouveaux logements pour satisfaire à la demande.

Une telle situation a fait dire à M. H. Brady, de la Ontario Housing Corporation, que "les trois prochaines années seront extrêmement critiques".

Selon les calculs présentés par M. Fortin, il faudrait pour l'année 1970 construire 200,000 unités de logement, dont 140,000 pour les nouveaux ménages, 50,000 pour les besoins de remplacement, et 10,000 pour maintenir le stock des logements inoccupés nécessaires pour permettre les déménagements.

Traitant du rôle des provinces dans le domaine de l'habitation, M. Brady a déclaré de son côté qu'il est désormais nécessaire de "supprimer la spéculation exagérée sur les terrains" et de les tenir "en fidéicommis public", notamment dans les grands centres urbains.

"Pourquoi insistons-nous pour traiter les terrains — composante essentielle de l'habitation — comme une simple marchandise à vendre? a-t-il demandé. Ne devraient-ils pas être acquis par l'Etat et mis à la disposition des citoyens...?"

M. Brady a souligné que l'Ontario Housing Commission établie en 1964 pour fournir des logements aux familles dans le besoin et aux vieillards, avait acheté, bâti et projeté plus d'unités d'habitation en deux ans et demi, que tout le Canada en 16 ans, soit de 1949 à 1964.

Prenant la parole au déjeuner du colloque, le ministre fédéral du travail, M. John Nicholson, a déploré pour sa part que les syndicats ouvriers n'aient pas à l'instar de ceux de la Suède contribué au financement de coopératives d'habitation.

Quelques syndicats ont commencé à s'y intéresser, a-t-il ajouté. M. Nicholson, qui se trouve responsable de la politique fédérale en matière d'habitation, a dit que les coopératives n'avaient recouru aux prêts de la Société centrale d'hypothèques et de logement que très peu et d'une façon sporadique.

Le ministre a dit que les projets conjoints du fédéral et du provincial en matière de logement à prix modique continueraient à recevoir une portion grandissante des subsides fédéraux.

De son côté, le président de la nouvelle Société d'Habitation du Québec, M. Henri Dion, a rappelé la mise sur pied d'un comité fédéral-provincial chargé en février dernier de proposer les modalités propres à coordonner l'action des deux gouvernements dans ce domaine.

Pour M. Dion, "Ottawa devrait être un banquier en matière de logement" et de rénovation. Il estime en outre que le "logement public et coopératif" ne devrait être qu'une forme de l'intervention de l'Etat "dans l'aide au logement des économiquement faibles, des personnes défavorisées".

Séance du Conseil général de la FTQ

Le Conseil général de la Fédération des travailleurs du Québec, qui constitue l'autorité suprême de la centrale entre ses congrès biennaux, se réunit à Québec aujourd'hui.

Le Conseil général de la FTQ se compose, outre le bureau de direction constitué de neuf membres, de 24 directeurs de secteurs professionnels et de 27 délégués représentant 25 conseils régionaux de travailleurs. Les délibérations de l'organisme se déroulent à huis clos, mais les dirigeants de la FTQ donneront une conférence de presse à la clôture.

La grève est finie à la Cargill Grain

C'est par un vote fortement majoritaire que les 125 employés de Cargill Grain, membres du Syndicat national des employés de Cargill Grain, (C.S.N.), ont accepté les dernières offres patronales.

La nouvelle convention d'une durée de trois ans contient des augmentations de salaire de 0.25 cents l'heure, à effet rétroactif au premier février 1967; de 0.20 cents l'heure au premier février 1968 et de 0.25 cents l'heure au premier février 1969. Ces augmentations porteront le taux de base à $3.00 l'heure au premier février 1969.

De plus, la compagnie prévoit l'établissement d'une caisse de retraite rétroactivement à la date d'embauchage de l'employé et d'un nouveau plan d'assurance groupe à partir du premier février 1968 dans lequel elle mettra un montant additionnel de 0.02 cents l'heure pour chaque employé et pour chaque heure travaillée.

M. A.A. Dumond

M. Alexandre A. Dumond, propriétaire de la compagnie Blue Ribbon Bedding of Canada Ltd. jusqu'en 1965, est décédé récemment en Oklahoma alors qu'il était en voyage vers la Californie.

Ses funérailles ont été chantées à l'église Saint-Viateur d'Outremont.



Couronnée Miss Monde, la belle Péruvienne de 21 ans Madelaine Hartog-Bel pose ses lèvres sur le sceptre faisant partie de ses attributs. Peu après son couronnement, Miss Pérou s'est évanouie sur la scène. Aux journalistes qui la pressaient de questions, elle a dit avec insistance qu'elle était "sérieusement" fiancée à un industriel de 35 ans. Et elle a ajouté ceci: "Je n'accepterai aucune offre pour faire des films ou pour me produire de quelque façon que ce soit sans avoir consulté ma mère." On rapporte que l'élection de Miss Monde a augmenté la consommation générale d'électricité de 900,000 kilowatts en trois minutes à Londres. Des millions de téléspectateurs avaient allumé leurs postes en même temps. (Téléphoto PA)

Le conseil de restructuration scolaire de l'île de Montréal

QUEBEC — Le ministre de l'éducation, M. Jean-Guy Cardinal, a déclaré qu'il souhaite que le conseil de la restructuration scolaire de l'île de Montréal poursuive activement ses travaux.

Ce conseil, formé de représentants des commissions scolaires, des parents et des enseignants ainsi que du ministère de l'éducation, siège tous les lundis. Il a pour mandat de faire des suggestions au ministre de l'éducation relativement:

- aux modes d'organisation et de mise en place des organismes habilités à assumer, dans l'île de Montréal, les responsabilités attribuées aux commissions scolaires par la loi de l'instruction publique;
- aux fonctions et à la juridiction territoriale de ces organismes;
- aux modalités de nomination ou d'élection des membres de ces organismes.

Le conseil maintient une liaison avec le comité de coordination scolaire de l'île de Montréal et, s'il le juge à propos, avec les associations les plus représentatives des groupes socio-économiques de l'île de Montréal.

Le conseil fera rapport du progrès de ses travaux tous les trois mois et il soumettra avant le 30 septembre 1968, le rapport final de ses suggestions. Ce rapport sera rendu public.

Membres du conseil

M. René Brunet, M. Jimmy Ferrari, Mme Lucie Saint-Denis et Mme Doreen Richter, des Associations de parents; MM. André Gagnon, Joseph-L. Pagé, Ferdinand Biondi et John McIlhone, de la CECM; M. P. B. Hamer, des commissions scolaires protestantes; M. Mathias Rioux, M. Julien Thibaudeau, Mlle Hélène Chénier, de la Corporation des enseignants du Québec; MM. Maurice Frenette et André Saint-Onge, de la Fédération des commissions scolaires catholiques du Québec; Me W.H. Bradley, c.r., et M. A.R. Tilley, du Protestant School Board of Greater Montreal; M. Kevin Quinn, de la Provincial Association of Catholic Teachers; M. R.P. Bolla, de la Provincial Association of Protestant Teachers; les sous-ministres associés J.-M. Beauchemin et C.-W. Dickson, Me Céline Turcotte et Me Julie Loranger, du ministère de l'éducation; MM. Yvan Phelan et Sylvio Gascon, des Associations de parents; M. L.H. Place, c.r., des commissions scolaires protestantes; M. Donald Peacok et Mme Huguette Lamarre, des enseignants; Mme Thérèse Phenix et M. Stanislaus Machnik, des commissions scolaires catholiques.

Aide d'ARDA pour la sidérurgie?

OTTAWA — Le député libéral de Lotbinière, M. Choquette, a demandé en Chambre hier si le Québec avait demandé l'aide de l'ARDA pour le projet de construction d'une sidérurgie, mais sa question a été jugée irrecevable.



Dans le train de la Confédération, on a monté un bâteau... ou pour le moins l'illusion d'un voilier de l'époque des découvertes. Le train de la Confédération revient au Québec pour terminer sa tournée du Canada. On dit qu'il attire les visiteurs au rythme de 10,000 par jour, mais on ignore encore ce qu'il en adviendra après le 5 décembre, alors qu'il fermera boutique à Montréal. Le train de la Confédération est à Sherbrooke jusqu'à demain. Il sera à Saint-Jean du 20 au 23 mars; au quai de Lachine du 24 au 27, à la gare Centrale de Montréal les 28 et 29 et à la gare Windsor du 30 novembre au 5 décembre.

Pierre Des Marais Inc. s'installe à T.-Rivières

La plus importante imprimerie canadienne-française, PIERRE DES MARAIS INC, est maintenant installée à Trois-Rivières.

En effet, la société PIERRE DES MARAIS INC s'est portée hier acquéreur des actifs de l'Imprimerie DesForges Ltée. Au cours de la première réunion du conseil d'administration qui a suivi cette transaction, Pierre Des Marais II a été élu président et directeur général, et Pierre Dansereau, président du conseil d'administration. A la suite de cette réunion, Pierre Des Marais II a déclaré que l'Imprimerie DesForges Inc. continuerait à servir sa clientèle comme auparavant, à la même adresse et avec le même personnel. L'Imprimerie DesForges Inc. gardera donc son nom et son entité. "Mais nous tenterons", a poursuivi Pierre Des Marais II, "de donner à la clientèle de la région de Trois-Rivières, des services de plus en plus diversifiés".

C'est la deuxième imprimerie à être achetée au cours de l'année par la firme montréalaise. On se souvient qu'au début de 1967, PIERRE DES MARAIS INC avait acquis les actifs de l'imprimerie commerciale La Tribune Inc. de Sherbrooke.

Soyez dans le vent, buvez le scotch
ST LEGER
Importé d'Ecosse
Distributeurs: Importations Durand - 842-5471

McGill: un comité propose un rôle actif pour les étudiants

Le Comité nommé à l'université McGill pour étudier le gouvernement de l'université a formulé des recommandations afin que les étudiants jouent un plus grand rôle au sein du sénat de l'université, des conseils et des comités des facultés, et afin que les membres du corps professoral fassent partie du conseil d'administration ("Board of Governors").

De plus, le rapport recommande que la composition du conseil d'administration "reflète pleinement la diversité de la communauté universitaire et celle de la communauté plus étendue que sert McGill".

Le comité en est arrivé à la conclusion "qu'il serait opportun d'associer davantage les étudiants aux décisions administratives de l'université, afin d'établir de meilleurs rapports entre les deux parties: sans toutefois prétendre que la ligne de démarcation entre professeurs et étudiants puisse être traversée à tout propos ou que la ligne de démarcation entre administrateurs et étudiants puisse être éliminée sans nuire à l'efficacité du gouvernement de l'université."

Le rapport suggère spécifiquement que trois étudiants soient élus membres du sénat: "ces étudiants devraient fréquenter l'université à temps plein, avoir suivi à l'université des cours réguliers depuis au moins une année, et jouir d'une bonne réputation".

En ce qui a trait au sénat, le siège principal de l'autorité académique à l'université, le comité recommande que le nombre de ses membres soit porté de 35 à 48. En fixant ce nombre, le comité a dû faire face à un problème politique et administratif suivant: comment s'assurer que les membres du sénat ne soient pas trop nombreux, ce qui nuirait à l'efficacité des discussions et des prises de décision, tout en représentant fidèlement les principaux intérêts académiques de l'université ainsi que les étudiants et le corps professoral directement, par l'entremise d'un nombre suffisant de membres élus".

En plus des trois nouveaux étudiants membres, le sénat (qui serait porté de 35 à 48 membres) comprendrait sept autres membres du corps professoral qui seraient élus, donnant un total de 16 professeurs. On suggère que le directeur des bibliothèques, le directeur du comité des bourses d'études et le doyen des étudiants deviennent membres du sénat à part entière. On recommande aussi que les membres à temps plein du corps professoral détenant le rang de professeur adjoint ou un rang plus élevé, aient le droit de vote et puissent exercer des fonctions au sein du sénat.

En revisant la composition du conseil d'administration (Board of Governors), le comité suggère que le "caractère self-perpetuating" que possède cet organisme en vertu des statuts actuels ne pourra dorénavant se justifier que si la composition generale du conseil d'administration représente la communauté plus vaste que McGill sert et de laquelle il dépend".

Le rapport souligne que lorsque les hommes d'affaires et les professionnels éminents de la communauté montréalaise constituaient les sources principales de l'appui financier et public de l'université, il était normal qu'ils forment le conseil d'administration.

"Mais aujoud'hui alors que l'université perçoit une large part de ses revenus du gouvernement, des frais d'inscription, des fondations et autres sources de fonds de recherche, et, alors que le rôle social actuel de l'université la rattache à tous les secteurs de la communauté québécoise et canadienne, il y a lieu de repenser la composition du conseil d'administration non seulement pour capter les nouvelles sources d'intérêt et d'engagement social de l'université, mais pour changer l'image que projette de lui-même le conseil d'administration, alors qu'un nouveau McGill et qu'un nouveau Québec s'engagent dans la prochaine période de développement du Canada."

Laval offrira un baccalauréat en information

QUEBEC (PC) — L'université Laval offrira à compter de septembre prochain un programme d'études conduisant au baccalauréat en information.

Cette décision, qui a été rendue publique par les autorités de l'institution, fait suite à un rapport d'une commission qui a étudié un mémoire présenté, l'été dernier, par un comité de l'extension de l'enseignement universitaire et portant sur le domaine de l'information.

Un comité spécial sera conséquemment chargé de préparer le plus tôt possible ce programme d'études, a-t-on fait savoir.

L'université Laval deviendra ainsi la première institution au Canada français à décerner un tel baccalauréat.

L'université Carleton, à Ottawa, et l'université Western, à London, Ont., deux institutions de langue anglaise offrent déjà, depuis plusieurs années, des programmes d'études conduisant au baccalauréat en journalisme.

Des étudiants disent "non" à l'UGEQ

Les étudiants du cours collégial du collège Notre-Dame ont décidé hier lors d'un référendum de ne pas s'affilier à l'Union générale des étudiants du Québec. La veille, le président de l'UGEQ, M. Pierre Lefrançois, et le frère Gilles Bastien, préposé aux relations extérieures du collège Notre-Dame, s'étaient adressés aux étudiants. Des 244 étudiants concernés, 76 p.c. se sont prévalus de leur droit de vote, et 69 p.c. d'entre d'eux ont voté contre l'affiliation à la centrale syndicale étudiante.

Dimanche le 19 novembre
à 3h. p.m.
à L'UNION NATIONALE BELGE
452 est, rue Notre-Dame
Les vétérans belges en collaboration avec les vétérans français organisent une grande partie de cartes (belotte) au profit de la caisse d'entraide des anciens prisonniers de guerre.
Cordiale invitation
à tous les "belotteux"

COURS DE CONVERSATION
Berlitz
Langues Vivantes
ENGLISH ESPAÑOL ITALIANO РУССКИЙ 日本語 Deutsch FRANÇAIS
mettent à votre disposition
90 années d'expérience
de recherches
et d'expansion
BÉNÉFICIEZ
DE CETTE GARANTIE UNIQUE
Leçons Particulières — Cours Collectifs
Inscrivez-vous dès maintenant
De 9 heures à 21 heures.
Pour renseignements composez:
MONTRÉAL 288-3111
QUÉBEC 529-6161
TROIS RIVIÈRES 278-2811
SHERBROOKE 879-8197
OTTAWA 232-5343
Egalement — Chicoutimi — Rimouski — Montmagny — Shawinigan — Joliette — Sorel — St. Hyacinthe — Drummondville — Granby — Repentigny — Beloeil — Châteauguay — St. Jean — Valleyfield — St. Jérôme — Ste. Thérèse — Rouyn — Val d'Or — Toronto — Edmonton — Calgary — Vancouver — Halifax.

EDITORIAL

Questions sans réponse

Dans la causerie-fleuve qu'il prononçait l'autre soir à Laval, M. René Lévesque a affirmé qu'on n'avait, jusqu'à maintenant, formulé aucune objection valable à l'encontre de son nouveau programme politique. A entendre M. Lévesque, on n'aurait soulevé jusqu'à maintenant que des difficultés inspirées par la peur.

Ces propos sont plutôt simplistes. Ils étonnent de la part d'un homme public qui veut situer les problèmes au niveau du débat raisonnable. Afin que M. Lévesque sache que cette observation n'est pas passée inaperçue, rappelons brièvement quelques difficultés qui découlent de ses propositions.

•

Une première difficulté revêt la forme d'une contradiction assez évidente dans les propos mêmes de M. Lévesque. Celui-ci préconise, dans un premier moment, la plénitude de la souveraineté politique pour le Québec. Il indique ensuite que le Québec nouveau serait disposé à considérer, moyennant l'établissement de mécanismes de décision paritaires, une mise en commun avec l'autre Etat canadien de sa politique monétaire, militaire et étrangère.

A ce compte, on est porté à demander à M. Lévesque pourquoi il veut d'abord l'indépendance s'il reste disposé à mettre en commun avec l'autre Etat des aspects aussi capitaux de la souveraineté nationale que les politiques monétaire, militaire et étrangère. On est porté à lui demander s'il pense sérieusement que la formule paritaire pourra être efficace dans des domaines où sont aussi profondément impliquées des valeurs chères à chaque communauté. Des domaines comme ceux-là sont trop vitaux, trop essentiels pour qu'une nation en confie la gestion à des organismes paritaires ou à des autorités déléguées. Ils doivent tomber directement sous l'autorité d'un Parlement élu par le peuple souverain.

Il suffit de scruter un peu la nature des décisions à prendre en matière de politique monétaire ou étrangère, par exemple, pour mesurer combien ces décisions sont étroitement reliées, qu'on le veuille ou non, à la politique intérieure d'un Etat, à son développement économique, à sa conception de la vie, à son progrès social, etc.

Voilà une première objection qui a été formulée clairement et publiquement depuis quelques semaines. M. Lévesque l'a sûrement entendue.

•

Une deuxième objection a été soulevée à quelques reprises par M. Robert Bourassa.

M. Lévesque préconise, entre les deux futurs Etats indépendants, une union monétaire, une communauté tarifaire, une union postale, une gestion commune de la dette, une coordination des politiques fiscales, et il termine cette énumération par trois points de suspension qui laissent entendre que la liste n'est pas nécessairement épuisée!

A ce propos, M. Bourassa a fait remarquer que politique monétaire et politique fiscale sont comme les deux bras d'un même corps. Impossible d'avoir l'une sans avoir aussi l'autre, au moins dans une certaine mesure. Or, s'il est possible de confier à un corps relativement autonome par rapport aux Parlements la conduite de la politique monétaire, on n'en saurait dire autant de la politique fiscale, laquelle doit tomber sous l'autorité immédiate des élus du peuple. La vieille règle "no taxation without representation" ne saurait être abandonnée sans mettre en danger tout l'équilibre de l'édifice démocratique.

Il est possible que M. Bourassa pèche ici par excès de logique. Si tel est le cas, nous invitons M. Lévesque à citer des exemples de formules comme la sienne qui donneraient des résultats efficaces quelque part dans le monde.

•

M. Douglas Fullerton, dans sa réponse à M. René Lévesque, avait soulevé une autre interrogation non moins importante. M. Lévesque parle d'une association avec le Canada anglais pour la poursuite de certains objectifs communs. Notez bien. C'est M. Lévesque qui parle d'une telle association, non pas nous, du moins dans le contexte où il a situé sa proposition.

A moins que cette partie de la proposition de M. Lévesque ne soit qu'un glaçage diplomatique visant à faire mieux avaler au client la pilule qu'il lui destine, on doit supposer que l'auteur de la proposition s'est quelque peu interrogé sur les chances d'acceptation de son offre par l'autre partenaire éventuel. Or, tout indique qu'il n'en est rien, que M. Lévesque évolue ici en plein désert.

Du côté du Canada anglais, en effet, toutes les opinions qui nous parviennent indiquent que la réaction sera négative. Le Canada anglais reste disposé à explorer avec nous la possibilité d'une refonte sérieuse de notre fédéralisme. Plutôt que d'entrer dans le genre de régime bicéphale que lui propose M. Lévesque, il préférera, à moins que nous le comprenions mal, une séparation franche, complète, qui n'exclura pas pour l'avenir diverses modalités de collaboration mais suivant les normes et usages qui doivent prévaloir entre pays indépendants, c'est-à-dire, amis peut-être, mais d'abord étrangers.

Si M. Lévesque insiste tant sur la formule d'une "union canadienne", c'est qu'il y voit des avantages évidents, un intérêt certain pour le Québec. Pourquoi alors traite-t-il aussi à la légère la réaction éventuelle de l'autre partenaire? A ce genre d'indépendance qui en serait une sans en être, il faut probablement préférer, si jamais on choisissait cette voie, celle de l'homme qui vous dit carrément qu'il se séparera d'abord, quitte à chercher ensuite par les voies régulières de la négociation diplomatique, des liens nouveaux que pourra dicter l'utilité commune.

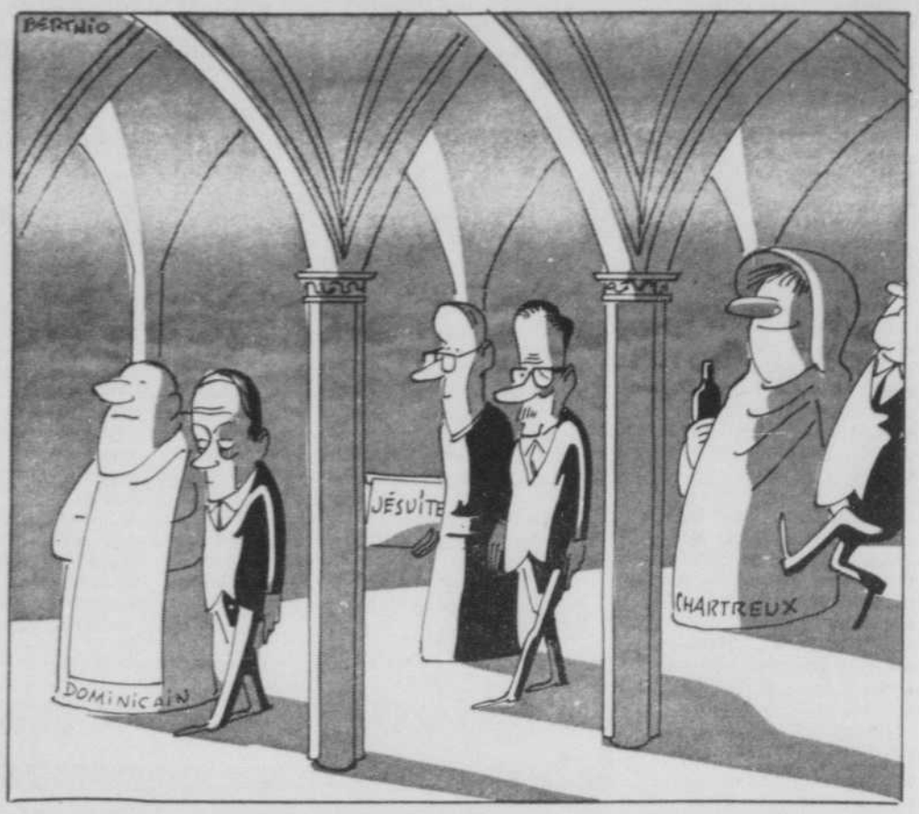
•

Sur le terrain proprement économique, M. Lévesque, on s'en souvient, a fourni une réponse élaborée aux arguments de M. Fullerton. La réponse se ramenait, en fin de compte, à un truc assez familier. Le Québec couperait de $500 millions à $150 millions le budget de la défense (déjà, l'on voit là-dedans le genre d'intérêt qu'aurait M. Lévesque à une mise en commun réelle de la politique de défense avec l'autre Canada), et, à l'aide de cette économie de $350 millions, on bouclerait le budget.

Quelles seraient les répercussions de ces coupures sur la santé des nombreuses industries de production de matériel de défense que compte présentement le Québec et qu'alimente (ce que ne semble guère avoir exploré M. Lévesque) une proportion très importante du budget fédéral à ce chapitre? Comment un Etat pourrait-il prendre une telle décision au chapitre de la défense sans avoir d'abord défini sa politique étrangère? Combien longtemps l'Etat qui refuserait de porter sa part du fardeau de la défense de l'Occident pourrait-il bénéficier, aux Etats-Unis, dans ses achats d'obligations, de certaines exemptions fiscales dont jouit présentement le Canada?

Autres questions qui demeurent présentement sans réponse.

Claude RYAN



Nos députés en retraite fermée

Gouvernements provinciaux et décentralisation constitutionnelle

par Jacques Parizeau

1 - L'expérience canadienne de l'après-guerre

Communication présentée le 17 octobre 1967 à la conférence de Banff sur les "aspects économiques de la crise canadienne". (Traduction établie par Jean-Pierre Fournier).

La décentralisation est un terme équivoque. Elle implique une idée d'orientation, mais sans contenu précis. Je sous tout à fait conscient dès lors qu'il me faudra définir le contenu de la décentralisation à partir d'impressions personnelles et que nul effort d'analyse ne saurait aller bien au-delà de telles impressions.

Il existe deux formes de décentralisation, la décentralisation administrative et la décentralisation politique.

La décentralisation administrative tend à rapprocher la gestion des services des gens auxquels ils sont destinés. Elle offre l'avantage de délester l'autorité centrale d'une somme considérable de travail de routine et lui évite de s'embourber dans les tâches quotidiennes de l'administration. L'autorité politique peut éprouver le besoin d'un contrôle central de l'administration afin de s'assurer qu'une mesure ne s'écartera pas dans son application des objectifs qu'elle lui a tracés. Mais ce contrôle peut n'avoir qu'un caractère de surveillance. Il n'est pas nécessaire de doubler toutes les décisions administratives du niveau local ou régional.

La décentralisation politique est plus délicate. Au risque de simplifier, je me permettrai d'en distinguer trois formes:

a) dans la première, l'autorité centrale arrête un programme et ses objectifs; les autorités locales ou régionales conviennent des détails, en d'autres termes ajustent le programme aux besoins et caractéristiques propres de leur région;

b) dans la deuxième, l'autorité centrale décide qu'une mesure peut être mise en oeuvre dans tel domaine particulier et lui affecte une certaine somme d'argent; les autorités locales ou régionales conviennent de la nature du programme et le mettent en oeuvre;

c) dans la troisième, l'autorité centrale s'interdit ou se voit interdire toute forme d'activité dans un ou dans plusieurs domaines; les autorités locales ou régionales décident elles-mêmes si elles vont oeuvrer dans ces domaines et comment elles oeuvreront; l'argent nécessaire sera ou bien prélevé au niveau local ou régional, ou bien consenti sans condition par l'autorité centrale.

Dans les deux premiers cas, l'autorité centrale se trouve à fixer les priorités. Dans le dernier cas, ce pouvoir lui échappe totalement pour tous les domaines où il lui est interdit d'agir.

En théorie, l'efficacité devrait seule guider notre choix d'une forme ou d'une autre de décentralisation. Et l'efficacité ne se conçoit pas autrement que comme la meilleure répartition possible des richesses d'une société selon son échelle de valeurs à une époque donnée.

Pour autant que ces valeurs sont les mêmes pour l'ensemble de la population et que l'autorité politique est capable de les traduire dans des objectifs concrets, l'efficacité commande de ne pas trop pousser la décentralisation.

Car la décentralisation politique peut faire que:

a) les services ne seront dispensés qu'à une partie de la population; plus les gouvernements locaux ou régionaux seront autonomes, plus l'écart entre les services risquera d'être grand d'une région à l'autre car l'expérience démontre que, lorsque les gouvernements locaux ou régionaux ont le choix entre augmenter les services et contenir les impôts, ils optent souvent pour la seconde solution;

b) l'autonomie locale ou régionale engendrera des divergences de priorités; les mesures qui seront mises en oeuvre souvent ne seront pas les mêmes d'une région à l'autre;

c) tôt ou tard, ces disparités susciteront des mouvements politiques en faveur de l'uniformisation; l'autonomie locale, devenue vache sacrée, sera invoquée pour contrer ces mouvements en même temps que les hausses d'impôts qu'ils seraient susceptibles d'entraîner.;

d) plus grave encore, le désaccord sur les priorités finira par prévenir toute délimitation rationnelle du niveau des impôts, des dépenses publiques et des emprunts; en fait, si chaque ordre de gouvernement est libre d'établir ses revenus et de les employer comme il l'entend, il devient extrêmement difficile de poursuivre une politique de stabilisation et d'expansion économique, parfois même d'assurer l'équilibre de la balance des paiements.

La conclusion est donc claire. La décentralisation administrative permet, même facilite une saine politique économique. De même la décentralisation politique première formule, en vertu de laquelle les autorités locales ou régionales se contentent d'adapter à leurs besoins particuliers les initiatives du pouvoir central. Mais dès que l'autorité centrale n'a plus de contrôle des priorités et n'est plus en mesure de ménager des services communs, sinon identiques, toute politique économique risque de sombrer dans l'inefficacité.

Telle conclusion n'est pas neuve.

Les sociétés industrielles de l'Occident se sont édifiées au cours des 19e et 20e siècles sur la base d'une centralisation toujours plus poussée tant sur le plan politique que sur le plan administratif. Ces dernières années il a fallu décentraliser l'administration, en général parce que les directions centrales avaient tellement grandi qu'elles n'étaient plus maniables. En outre, le concept de politique globale inspiré par Keynes avait mené à des abus, laissant subsister notamment de grossières disparités de croissance et de revenu entre les diverses régions, et il semblait nécessaire de procéder à une certaine décentralisation politique afin de les corriger, encore que l'expérience n'ait pas été probante.

Peu de pays ont cependant consenti à pousser bien loin dans cette direction, sauf lorsque des circonstances historiques et politiques les y ont forcés.

•

Comment le Canada s'insère-t-il dans cette réalité? Et sinon, comment pourrait-il s'y insérer? Avant d'aborder toute nouvelle procédure de décentralisation, qu'on me permette de rappeler brièvement ce qui s'est fait au cours des dernières années dans le sens de l'une ou de l'autre des trois formes de décentralisation que j'ai décrites plus haut.

L'Acte de l'Amérique du Nord Britannique a investi les provinces des pleins pouvoirs de déterminer leurs priorités dans d'importantes sphères d'activité, des pleins pouvoirs de prélever certains impôts et, le plus étonnant, du pouvoir d'emprunter à volonté au pays comme à l'étranger.

D'une telle structure politique ne pouvait résulter que l'absurde en matière économique. Aussi y eut-il de temps à autre une bonne dose d'absurde dans notre politique économique. Mais comme chacun sait, quand arriva le moment de mettre en oeuvre les principes économiques et sociaux de l'époque keynésienne, la guerre survint à point nommé pour favoriser l'opération. Ayant peu de revenus, les provinces ne purent exercer qu'une modeste influence sur notre orientation économique cependant que le gouvernement central disposait de l'argent nécessaire pour instituer les mesures que commandaient les circonstances et, au besoin, modifier la constitution. Si bien que le résultat final ne fut pas aussi déplorable qu'on aurait pu le craindre.

A toute fin pratique, le Canada est parvenu aussi rapidement et aussi efficacement que s'il avait été un Etat unitaire à se parer des atours d'une politique économique et sociale conforme à la mode du temps.

Au fur et à mesure que s'accentuèrent les pressions sur les provinces en vue de combler les besoins en matière d'éducation, de voirie, de transport, de rénovation urbaine s'effectua un transfert de revenus du gouvernement fédéral aux provinces qui prit trois formes distinctes: d'abord, transfert au titre des programmes conjoints; puis, remise inconditionnelle de champs de taxation précédemment occupés par le pouvoir central; enfin, péréquation.

Les programmes conjoints sont un bon exemple de la confusion qui régnait dans la planification et l'élaboration de la politique gouvernementale.

L'idée des programmes conjoints était excellente puisqu'elle permettait au gouvernement central d'établir les priorités et de s'assurer ensuite que les provinces s'y conformaient en subordonnant les subventions à leur adhésion. Bien sûr, elle a entraîné certain gaspillage et certains excès. Quand Ottawa en fut rendu à approuver séparément chaque achat de livre dans les écoles techniques ou quand l'éclairage des couloirs d'hôpitaux devint cause de friction entre les deux ordres de gouvernement, il était évident que la centralisation avait dépassé les bornes du ridicule.

Néanmoins, le philosophie derrière les programmes conjoints demeurait juste. Grâce à cet instrument, l'autorité centrale pouvait veiller à ce que les priorités à travers le pays soient en harmonie avec les impératifs sociaux.

Il aurait été relativement aisé d'en décentraliser l'administration, d'abandonner certaine marge de décision aux provinces comme on l'a d'ailleurs fait en diverses occasions. Il aurait été facile aussi d'imprimer aux programmes conjoints des vertus de péréquation.

Comme l'ont fait observer plusieurs fois des gouvernements provinciaux, les programmes conjoints dissimulaient des éléments de péréquation. On aurait pu les investir franchement d'une fonction rationnelle de péréquation qui eût atténué, sinon supprimé la nécessité des formules subséquentes de péréquation qui impliquent le transfert inconditionnel de revenus à certaines provinces.

Fort de ce principe, le gouvernement fédéral aurait pu étendre progressivement l'action des programmes conjoints plutôt que de se retirer petit à petit des champs d'impôts sur le revenu des particuliers et des sociétés et sur les successions. A l'époque, on commençait à réclamer une politique routière nationale, les provinces suppliaient le gouvernement central de les aider à financer les services de santé mentale et l'éducation supérieure. Bref, les terrains ne manquaient pas où l'action des programmes conjoints pouvait s'exercer de manière à procurer aux provinces les revenus supplémentaires dont elles avaient besoin tout en conservant au gouvernement fédéral son autorité sur les priorités et, au bout du compte, sur presque toutes les dépenses du secteur public.

(à suivre)

BLOC NOTES

Les grèves dans les services publics

Dans son allocution devant les étudiants des Hautes études commerciales, mercredi, M. Louis Laberge a exprimé des idées fort intéressantes à propos des grèves dans le secteur public. Le président de la FTQ estime qu'il est possible de faire dans ces services des "grèves civilisées" qui ne soient pas incompatibles avec le bien commun.

Le problème fondamental, dans une grève comme celle des employés de la CTM en septembre et octobre dernier, c'est que le conflit n'oppose pas les grévistes à des intérêts privés contre lesquels un arrêt de travail peut être une arme efficace; les employés d'un gouvernement ou d'une municipalité ou d'un service public étatisé, quand ils recourent à la grève, se heurtent à la collectivité elle-même qui est représentée, à la direction de ces services ou de la fonction publique, par les chefs politiques ou par des administrateurs qui relèvent des gouvernants.

M. Laberge affirme que les grèves dans le secteur public affectent souvent davantage la population que les administrateurs de la fonction publique ou des services publics; et que le public, même si on peut dire qu'il est en dernière analyse l'employeur, se considère plutôt comme l'arbitre de tels conflits; dans ces conditions, le chef syndical estime qu'il y a de meilleurs moyens de rallier un arbitre au point de vue des employés que d'en faire la première victime d'un litige.

C'est un point de vue bien plausible, et dont on a semblé ne tenir aucun compte dans certains cas. Mais c'est plutôt là un aspect accessoire du problème, même s'il est très important. L'élément capital dans ce débat c'est que la grève dans un service essentiel ne peut pas être vraiment une épreuve de force; car les autorités n'auraient pas d'autre choix que de capituler devant les exigences syndicales, ou de tolérer indéfiniment des inconvénients graves pour la population, une paralysie qui entraînerait des perturbations sociales ou économiques inacceptables.

Si l'opinion publique était convaincue de la validité des demandes syndicales, les autorités politiques ne pourraient évidemment pas tenir tête longtemps à la fois aux employés et aux électeurs. Il est donc légitime que les syndicats disposent du droit de grève dans la fonction publique, pour alerter l'opinion devant une situation qu'ils jugent injuste. Mais si l'opinion n'est pas convaincue, le moment vient plus ou moins vite où les autorités doivent prendre des mesures, législatives au besoin, pour mettre fin à la grève. La preuve est faite désormais que de telles grèves quand elles se prolongent ne peuvent se terminer que par des lois spéciales.

Grèves mitigées

Dans ces conditions, les syndicats ont tout intérêt, comme le suggère M. Laberge, à utiliser des moyens plus nuancés, comme la grève partielle, la grève tournante, la grève d'avertissement. Le public est informé du malaise, l'opinion est alertée, mais le débat peut se poursuivre avec plus de sérénité parce que le bien commun n'est pas menacé. Autre suggestion fort opportune de M. Laberge: les syndiqués trouveraient profit à réserver leur force de frappe économique pour des abus flagrants ou de graves dénis de justice. Dans de tels cas, le public serait plus facile à convaincre.

En somme, la grève est un recours ultime, qu'on ne doit utiliser que pour des motifs dont l'importance est proportionnée à ce moyen extrême. L'employer comme un moyen de négociation dans des circonstances normales, et pour appuyer des revendications qui peuvent être légitimes mais qui prêtent à discussion, cela ne peut conduire qu'à émousser cette arme ultime, à la rendre inefficace. Il vaut mieux n'y recourir que dans ces cas exceptionnels et pour des raisons vraiment graves.

C'est à cette condition que le droit de grève dans la fonction publique peut être utile et efficace; même alors, les syndicats ont intérêt à utiliser d'abord des formes mitigées et partielles, au lieu de la grève totale et de durée illimitée qui indispose l'opinion.

•

L'assurance-maladie

La conférence des ministres des finances qui se déroule à Ottawa paraît devoir entraîner un nouvel ajournement du programme d'assurance-maladie dont l'inauguration a déjà été retardée d'un an. On invoque comme principal motif la nécessité de réduire les dépenses publiques pour freiner l'inflation, et le gouvernement fédéral serait sans aucun doute fort heureux de n'avoir pas à assumer tout de suite ce nouveau fardeau. Mais le mode d'intervention d'Ottawa dans ce domaine de juridiction provinciale contribue aussi aux réticences de plusieurs provinces.

Le gouvernement central a fait adopter une loi dont les principes sont excellents, mais qui impose aux provinces des modalités et des conditions assez rigoureuses pour l'octroi des subventions fédérales. Même si nous sommes un peu habitués à cette façon d'agir d'Ottawa, c'est un procédé assez discutable puisque ce sont les provinces qui ont autorité en cette matière.

L'on peut souhaiter, à la fois du point de vue de la santé publique et de la sécurité sociale que pour des motifs d'efficacité administrative, que les diverses provinces aient des régimes d'assurance-maladie assez uniformes. Mais c'est d'abord à elles à en décider, et le gouvernement central n'a pas mission de les y contraindre. Sans doute, la loi stipule que la participation des provinces demeure facultative, mais c'est une liberté bien mitigée par les subventions importantes qui sont à prendre ou à laisser.

Priorités

M. Dozois a soutenu avec raison que les provinces doivent elles-mêmes établir les priorités quant à leurs besoins, parce que les ressources sont limitées et qu'on ne peut pas tout faire à la fois; ainsi pour le Québec, la première priorité est l'éducation. D'autres provinces adoptent une attitude semblable; l'Ontario veut placer l'accent sur l'éducation et l'habitation; l'Alberta et le Manitoba n'adopteront le programme d'assurance-maladie que si elles y sont obligées pour toucher les subventions.

Le choix des priorités est d'autant plus important à l'heure actuelle que l'on s'attend à un ralentissement de la croissance économique et qu'il faudra réduire les dépenses à cause de l'inflation. De plus, les conditions économiques varient d'une région à l'autre, et certaines provinces, dont le Québec, devront prendre des mesures spéciales contre le chômage tout en tenant compte de l'inflation.

Le Québec reproche à Ottawa une fois de plus de garder une trop forte part de la fiscalité et de trop dépenser sans égard aux besoins des provinces. Depuis le début des négociations en vue du renouvellement des ententes fiscales, les provinces réclament un transfert net des ressources fiscales. Le gouvernement fédéral conserve la part du lion, et multiplie les initiatives et les programmes pour dépenser l'argent qu'il perçoit en surplus de ses besoins réels. Il intervient ainsi dans les compétences provinciales et apporte des perturbations additionnelles à la situation déjà difficile des provinces, dont les budgets sont en partie grevés par les programmes à frais partagés.

Au lieu d'offrir des subventions pour imposer l'assurance-maladie à sa guise, le gouvernement central ferait bien mieux de céder aux provinces une partie équivalente de la fiscalité, sans y mettre de conditions. Chaque province pourrait ainsi s'occuper des questions qu'elle juge les plus urgentes, et l'équilibre fiscal et politique du pays serait amélioré d'autant. Les provinces pourraient alors juger, individuellement et dans des consultations fédérales-provinciales, du rang que doit occuper l'assurance-maladie dans leurs priorités.

P. S.

lettres

Sur un discours de M. Sauvé

La conférence que vous avez prononcée devant les libéraux du district de Toronto m'a fort touché et je regrette que vous l'ayez qualifiée de "chant du cygne" sur le sujet. Les deux principaux groupes ethniques doivent se montrer patients, quoi que l'impatience est parfois très facile à comprendre.

L'ovation qu'on vous a faite au terme de vos remarques indique bien le respect que l'auditoire ressentait pour vous personnellement et pour vos idées. Peut-être ces dernières n'ont-elles pas toutes été reçues sans réticence, mais les auditeurs entendaient, par leurs applaudissements, démontrer qu'ils ne souscrivaient pas aux sentiments exprimés par MM. Ralph Cowan et George Ben qui vous avaient interrompu et contredit. J'espère que les journaux auront compris cette distinction.

Dans diverses conversations que j'ai eues par la suite, je crois pouvoir dire que j'ai découvert un grand fonds de bonne volonté et un désir sincère de compréhension. Je l'avais d'ailleurs déjà noté chez la population, en général, lors de ma récente campagne électorale infructueuse aux élections provinciales ontariennes.

(...) Il existe un danger, toutefois, de s'aliéner ce fonds de bonne volonté et de compréhension si, de part et d'autre, on ne fait pas preuve de patience. Le progrès est peut-être plus lent que nous le voudrions, mais je suis convaincu qu'il est plus grand que vous ne l'imaginez. L'état d'esprit des Canadiens anglais s'ajuste à un rythme plus rapide aussi que vous ne le croyez...

En somme, ce dont je voudrais vous convaincre, c'est qu'il n'y a pas lieu de considérer votre discours de Toronto comme votre "chant du cygne". Nous avons tous besoin de patience et de temps.

BARNETT J. DANSON,
Willowdale, Ont., 6 novembre 1967.

Gros-Morne et coup de griffe

Québécois, enfin un film pour vous déniaiser! Le film **Gros-Morne**, qu'on a présenté mercredi soir, 8 novembre au réseau d'Etat de télévision, est un vrai petit chef-d'oeuvre... de bêtise. Encore une fois, un barbu de Montréal, sans doute en révolte contre son bourgeois de père, va voir de près ces animaux rares que sont les Gaspésiens. (Pardon pour le terme, mais c'est nettement l'impression que laisse le film.) Une petite fraîcheur émancipée vient faire sa ridicule profession d'athéisme, "type dix-neuvième siècle," en plus d'apprendre aux gens de la Péninsule qu'ils "sont tous dans une ignorance incroyable"... Que dites-vous de cela, les Gaspésiens? Et que pensez-vous de ces "artistes" montréalais qui passent trois jours chez vous en filmant les pires cabanes qu'ils peuvent trouver? (Et qui utilisent pour ce faire l'argent de vos taxes)

On prend soin aussi dans ce film de mélanger savamment la crasse, la pauvreté et l'ignorance à la religion, pour bien montrer que l'aliénation religieuse est la cause première de tous les maux. Félicitations, M. Giraldeau, vous avez bien lu grand-père Marx. Mais n'oubliez pas que vous n'êtes pas le seul. Votre film est un petit chef-d'oeuvre de propagande anti-religieuse; le hic, c'est que trop de gens s'en sont aperçu.

En vérité, ce que les ratés montréalais, bourrés d'argent, de philosophie et de monoxyde de carbone, ne peuvent pardonner aux Gaspésiens, c'est de vivre plus simplement et d'être plus heureux qu'eux-mêmes. Ne sont pas les plus instruits ceux qu'on pense.

L. NAUD
Deschambault, 9 novembre 1967

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Claude RYAN, Directeur — André LAURENDEAU, Rédacteur en chef

Rédacteur en chef adjoint: Paul SAURIOL
Directeur de l'information: Jean FRANCOEUR
Trésorier: Arthur LEFEBVRE

LE DEVOIR est publié par l'Imprimerie Populaire Limitée, société à responsabilité limitée, dont le siège social est au no. 434 est, rue Notre-Dame, Montréal. Il est composé et imprimé par l'Imprimerie Dumont Inc., à 9130 rue Boivin, Ville LaSalle. Seule la Presse canadienne est autorisée à employer et à diffuser les informations publiées dans "Le Devoir".

ABONNEMENTS: édition quotidienne, Montréal, Québec, Lévis et banlieues: 12 mois $25.00, 6 mois $13.00, 3 mois $7.00. Ailleurs au Canada: 12 mois $20.00. 6 mois $11.00, 3 mois $6.00. A l'étranger: 12 mois $35.00, 6 mois $18.00. Édition du samedi: 12 mois $6.00. Le ministère des postes a autorisé l'affranchissement en numéraire et l'envoi comme objet de 2e classe de la présente publication.

TÉLÉPHONE: 844-3361

Le droit de grève dans le secteur public

(Texte d'une allocution du président de la FTQ, M. Louis Laberge)

Des événements récents, et encore frais à l'esprit de tout le monde, ont provoqué une remise en question du droit de grève dans le secteur public. Bien des gens s'interrogent sur le bien-fondé de l'octroi de ce droit, il y a quelques années, aux travailleurs de la fonction et des services publics. Je pense que le mouvement syndical, qui a longtemps revendiqué la reconnaissance de ce droit, et qui ne s'est pas privé de l'exercer, ne peut aujourd'hui refuser le débat sur cette question.

Cependant, je pense qu'on aurait tort de remettre en question le principe même du droit de grève dans le secteur public. Il s'agit en effet d'un droit sacré qui vaut pour les travailleurs de ce secteur comme pour ceux du secteur privé. Abolir le droit de grève dans le secteur public sous prétexte qu'il y a eu des abus, que les parties en présence n'ont pas toujours suffisamment tenu compte de leurs lourdes responsabilités sociales, qu'il en est parfois résulté des inconvénients graves pour la population, ce serait comme supprimer les autres libertés démocratiques sous prétexte qu'il y a des criminels qui en abusent. Enlever à quiconque le droit de retirer sa force de travail à son employeur, c'est retourner aux régimes de l'esclavage et du travail forcé.

Toutefois, si le principe même du droit de grève dans le secteur public ne devrait même pas, à mon avis, se discuter, par contre, l'exercice de ce droit peut et doit faire l'objet de discussions publiques et d'un sérieux examen de la part du mouvement syndical. Je pense que nous avons cette responsabilité morale non seulement à l'endroit du public qui a souffert du recours à la grève, mais aussi à l'égard de groupes de syndiqués qui ont été entraînés – ou se sont eux-mêmes engagés – dans des aventures inutilement coûteuses.

Situation particulière des travailleurs du secteur public

En effet, il nous apparaît de plus en plus évident que si, en principe et en théorie, la situation des travailleurs du secteur public est en tous points identique à celle des travailleurs du privé, il en va tout autrement en réalité et en pratique. C'est pourquoi, en même temps qu'ils doivent conserver leur droit inaliénable à la grève, les travailleurs du secteur public doivent à la population et se doivent à eux-mêmes de l'exercer de façons différentes de celles qui ont traditionnellement eu cours dans le secteur privé.

Tout paradoxal que cela puisse paraître, les syndicats du secteur public ont à la fois plus et moins de force économique que ceux du privé. En effet, ils possèdent incontestablement une plus grande force économique en ce sens qu'ils sont souvent en mesure de paralyser la vie économique et sociale, comme dans l'électricité, par exemple, ou tout l'appareil administratif de l'Etat, comme dans la fonction publique. Mais, dans le même temps, ils ont moins de force économique en ce sens que, dans la plupart des cas, l'employeur ne subit pas de pertes financières, peut même pratiquer des économies à l'occasion de la grève, et est donc en mesure, comme dans le transport en commun à Montréal, de laisser pourrir la grève indéfiniment, ou plutôt jusqu'à ce que le public en ait assez et réclame une intervention coercitive de la part de l'Etat.

Les travailleurs du secteur public et leurs syndicats doivent donc se rendre à l'évidence qu'une grève dans ce secteur ne constitue pas une épreuve de force économique au sens classique du terme. Alors que dans le secteur privé il s'agit essentiellement de savoir qui, de l'employeur et du travailleur, affamera l'autre le premier, et à quel compromis on peut en arriver pour éviter aux parties de périr d'inanition, dans le secteur public, par contre, la grève se gagne ou se perd le plus souvent sur le plan de l'opinion publique. On peut à la rigueur mettre Ford et Canada Packers en faillite, et transférer ainsi leur production et leur clientèle à General Motors et à Swift, mais on ne peut rêver de mettre ainsi en faillite la CTM, la ville de Montréal, l'Hydro-Québec ou l'Etat provincial. Ne subissant pas de véritables pertes financières, et jouissant de toute façon d'une situation de monopole et d'un pouvoir théoriquement illimité de taxer, ces institutions publiques peuvent se permettre de "s'asseoir" indéfiniment sur une grève et d'attendre que l'opinion publique commande à l'Etat d'y mettre fin par la voie judiciaire ou législative.



Dans le secteur public, la grève peut-elle être totale?

Donc, si l'opinion publique est en quelque sorte, de fait sinon en droit, l'arbitre ultime des conflits du travail dans le secteur public, il vaut mieux se la ménager en n'exerçant pas à fond sa force économique, laquelle est de toute façon, comme je pense l'avoir démontré, passablement illusoire dans ces circonstances. A mon avis, les syndicats feraient mieux de se réserver le recours à leur force de frappe économique pour faire face à des dénis graves de justice, à des abus flagrants de pouvoir, pour appuyer des positions fondamentales de principe, auxquels cas ils auraient plus de chance d'obtenir la sympathie du public que dans un conflit d'intérêts. J'irais même jusqu'à dire que, dans le secteur public, les travailleurs ont de meilleures chances de s'en tirer avec une grève illégale portant sur une question de principe, qu'avec une grève légale uniquement motivée par la poursuite d'intérêts professionnels. C'est pourquoi il me semble tellement important que, pour conserver leur droit à la grève, les syndiqués du public en usent modérément.

Dans toute la mesure du possible, il convient donc de préférer à la grève totale la gamme des grèves mitigées, telles que la grève partielle, la grève tournante, la grève d'avertissement, etc. Il s'agit là de choix tactiques commandés par le souci de diriger la grève non pas contre le public, mais contre les administrateurs de la fonction et des services publics, contre leur personnel de cadres et de maîtrise. On aura beau dire que le public est en dernière analyse l'employeur indirect des travailleurs du secteur public, et qu'à ce titre il doit subir les inconvénients de la grève comme n'importe quel autre employeur, il n'en reste pas moins que dans les faits le public, lui, se considère beaucoup plus comme un arbitre du conflit, peu importe que ce soit à tort ou à raison. Et le moins que l'on puisse dire, c'est qu'il y a de meilleurs moyens de rallier un arbitre à son point de vue, que d'en faire la première victime d'un litige.

Les risques et inconvénients de la grève "mitigée"

Cependant, ce type de grève, – grève partielle ou tournante, grève d'avertissement, etc., – est très difficile d'application. Pour les travailleurs, il n'a pas la même valeur de défoulement que la grève totale, il ne permet pas la même décharge d'agressivité: il peut être extrêmement pénible de continuer à travailler pour un employeur dont on dénonce précisément l'injustice; de se soumettre à la discipline syndicale qui commande de sortir à telle heure et de rentrer à telle heure; de supporter les sarcasmes de ceux qui parlent de "grèvette" et qui voient là un signe de faiblesse et de lâcheté; de résister aux provocations des cadres qui préféreraient sans doute le congé payé d'une grève totale à la surcharge de travail que leur impose la grève partielle. Cette dernière exige d'une masse de travailleurs, parmi lesquels il y a la proportion habituelle des déséquilibrés, des irresponsables et des paresseux, une maturité et une discipline peu communes.

Pour le syndicat et ses dirigeants, la grève mitigée représente aussi une entreprise pénible et même périlleuse. Il risque en effet de frustrer à ce point ses membres qu'ils peuvent en arriver à retourner contre lui l'agressivité qui était au départ dirigée contre le patron. Il doit trouver un équilibre entre les exigences de la démocratie et une discipline quasi militaire. Il doit, dans une atmosphère surchargée d'émotivité, s'astreindre à parler à ses membres le langage de la raison. Il doit renoncer au panache révolutionnaire, à la publicité tapageuse et à la possibilité d'utiliser une lutte spectaculaire à des fins de recrutement et d'expansion. Il risque constamment de perdre l'allégeance de ses membres au profit d'une organisation rivale irresponsable. Il s'agit, en somme, d'une entreprise tellement difficile qu'elle est à peu près irréalisable dans un contexte de rivalités intersyndicales.

Dans la mesure où ces grèves que j'appellerais "civilisées" sont difficiles et risquées pour les travailleurs comme pour les syndicats, elles devraient, je pense, commander la compréhension et la sympathie des pouvoirs publics et de l'opinion publique. J'irais même jusqu'à dire que pour qu'elles soient possibles, les grèves mitigées devraient recevoir l'appui de l'Etat-gardien-du-bien-commun contre l'Etat-employeur, et celui de la presse éditoriale contre l'apathie d'un public trop porté à se désintéresser d'une grève qui ne lui cause pas d'inconvénients sérieux. Et, surtout, l'employeur devrait, dans une semblable situation, s'abstenir de toute provocation à l'endroit des grévistes. Ayant partiellement vécu la grève tournante des employés de l'Hydro-Québec, je sais trop le prix que paient les travailleurs qui s'interdisent le recours brutal à la grève totale, pour admettre qu'on joue sur leurs nerfs comme on le fait trop souvent dans les conflits du secteur privé.

En somme, je pense qu'il y a moyen de faire, dans le secteur public, des grèves civilisées qui ne soient pas incompatibles avec le bien commun, mais à la condition que l'on respecte pleinement le sens civique des travailleurs, leur fierté collective, et que l'on n'accorde pas de prime à l'irresponsabilité, à la brutalité et à l'anarchie. Si un groupe de travailleurs obtient plus, par la grève totale, que ce qu'un autre groupe a obtenu par la grève mitigée, les travailleurs ne mettront pas longtemps à comprendre et à préférer le recours facile à la grève totale. Cependant, je pense que nous nous acheminerions alors rapidement vers l'abolition pure et simple du droit de grève dans le secteur public, ce qui serait contraire aux intérêts des travailleurs, et vers le recours à la grève illégale, ce qui serait contraire à l'intérêt public.

Responsabilités et l'Etat

Il faut donc, à mon sens, conserver le droit de grève dans le secteur public, et compter sur le sens des responsabilités des parties en présence pour qu'il soit exercé de façon raisonnable et civilisée, dans le respect du bien commun, bien sûr, mais aussi du bien particulier des travailleurs. Il s'agit, en somme, de réaliser le meilleur équilibre possible entre ces deux ordres de bien, ce qui ne peut se faire sans la collaboration de l'Etat-employeur: c'est-à-dire que lorsque les syndiqués s'abstiennent d'utiliser à fond leur force économique dans la poursuite de leur bien particulier, l'Etat et ses agents doivent s'abstenir également d'utiliser à fond leur force psychologique auprès de la population dans la défense du bien commun.

L'Etat a donc la responsabilité de tout mettre en oeuvre pour assurer, dans toute la mesure du possible, un règlement aussi équitable que pacifique des conflits du travail dans le secteur public. Le recours à la grève mitigée aura d'autant plus de chance de réussir, que les travailleurs n'auront pas été frustrés et exaspérés par des mécanismes défectueux de négociation. Même si la recherche n'a pas été suffisamment poussée dans cette voie nouvelle, on peut mentionner, comme solutions possibles au problème, la consultation préalable entre les parties, la négociation permanente, l'examen public du différend par un organisme compétent et impartial ("fact-finding board"), etc. Pour leur part, les syndicats apporteraient eux-mêmes une contribution importante à la solution du problème en réalisant enfin leur unité et en débarrassant les négociations du secteur public des rivalités intersyndicales génératrices de conflits artificiels, étrangers à l'intérêt bien compris des travailleurs.

Comme on le voit, on n'a même pas commencé à ébaucher des solutions au problème des négociations dans le secteur public. C'est pourquoi il me paraît non seulement prématuré, mais malhonnête, de parler de l'abolition du droit de grève dans le secteur public. Pour notre part, à la FTQ, nous sommes convaincus qu'avec un minimum de bonne foi et de coopération de la part des pouvoirs publics, il reste possible d'éliminer bon nombre de conflits et d'avoir des grèves civilisées quand il n'y a pas moyen de faire autrement.



Venez voir ce qui vous attend au Havre des Îles où vous aurez tout le confort de la ville dans un paysage champêtre ● Des acres de terrain aménagé ● 2 patinoires, l'une pour le hockey ● Terrains de jeux ● Courts de tennis ● Bains sauna ● Piscine à l'intérieur et à l'extérieur ● Marina ● Chauffage et cuisine tout à l'électricité ● Amplement d'espace pour le rangement ● Grands balcons ● Buanderie automatique ● Thermostat dans chaque pièce ● Antenne de TV gratuite ● Services et magasins sur les lieux ● Complètement à l'épreuve du feu ● Stationnement adéquat ● Service d'autobus gratuit.

Visite tous les jours - de 10 a.m. à 9 p.m.

Pour s'y rendre, traverser le pont de Cartierville, tourner à gauche aux premier feux de circulation et suivre les affiches sur le boul. Lévesque, sur une distance d'un mille environ.

HAVRE DES ILES

HAVRE DES ILES, CHOMEDEY, LAVAL □ TEL. 688-9711

L'Ontario dans un Canada canadien

par Keith Spicer

3 - L'Ontario: allié et interprète du Québec dans la crise patriotique

Si cela est vrai, et si le potentiel dynamique d'un Ontario riche et psychologiquement transformé est aussi grand que j'ai voulu laisser entendre, on doit se demander si l'Ontario peut s'associer à l'autre province-clef du pays, le Québec, pour rebâtir la Confédération. A mon avis, une telle association est naturelle et indispensable.

Je ne fonde pas cette conviction seulement sur les antécédents historiques d'une action commune de nos deux provinces: les alliances entre Mercier et Mowat, Gouin et Whitney, Taschereau et Ferguson, Duplessis et Hepburn. Trop souvent ces alliances revêtaient des intérêts contraires coiffés d'une opposition commune à Ottawa. Mais l'entente existant entre messieurs Daniel Johnson et John Robarts – comme naguère celle entre ce dernier et monsieur Jean Lesage – est née d'une solidarité plus positive; solidarité basée sur la reconnaissance du fait que l'Ontario peut être en quelque sorte l'interprète, et par là l'allié, du Québec, vis-à-vis du reste du Canada.

Un rôle de médiateur pour l'Ontario?

Sur quels facteurs se fonde ce rôle d'interprète? Sur notre frontière commune longue de 500 milles et l'appartenance à une même région géographique et économique; sur notre dimension commune, qui nous fait partager bien des problèmes financiers et administratifs; sur la position de l'Ontario comme deuxième province française du Canada; sur le fait que les initiatives provinciales sont en principe plus acceptables que celles d'Ottawa; sur la réalité d'une sympathie spéciale pour le Québec chez le peuple ontarien qui, par ses journaux et ses associations, fait preuve, à l'égard des aspirations québécoises, d'une compréhension sans doute plus hardie que les autres Canadiens; et enfin, sur la tendance des autres provinces à accepter le jugement de l'Ontario dans les problèmes nationaux touchant le Québec. On n'accepte pas nos opinions sur grand-chose d'autre, mais sur ce point-là, je crois que le reste du Canada anglais suivra sans trop de difficultés notre exemple.

Pour une entente cordiale entre le Québec et l'Ontario

A supposer que le Québec veuille bien permettre à l'Ontario de jouer, en toute bonne volonté, ce rôle de médiateur, comment nos deux provinces peuvent-elles agir de concert pour bâtir un Canada authentiquement biculturel? En conjuguant leurs efforts de réforme constitutionnelle dans le cadre d'une véritable entente cordiale.

Cette entente, qui devrait éviter toute allure d'axe, ou d'hégémonie dirigée contre Ottawa ou les autres provinces, se voudrait simplement le modèle pratique d'un nouveau Canada où francophone et anglophones vivraient à dignité et à libertés égales.

Ce but pourrait être atteint par une série d'expériences et d'échanges concrets dirigés par des comités de coordination permanente, tant au niveau ministériel qu'au niveau des fonctionnaires. Cette technique, déjà bien rodée dans le cadre du traité d'amitié franco-allemand et bientôt dans les rapports entre le Québec et la France, pourrait s'étendre à tous les domaines où les droits collectifs des sociétés française et anglaise des deux provinces seraient en cause. Cela affecterait donc en particulier l'éducation, la culture, l'administration gouvernementale, la justice et, d'une manière générale, le bilinguisme officiel.

Ces échanges d'idées et de personnes se feraient dans les deux sens; mais vu la grande expérience du Québec dans le domaine biculturel, ce serait l'Ontario au début qui recevrait surtout votre aide. A la longue, pourtant, je crois que vos revendications à l'échelle canadienne auraient plus de résonance ailleurs au Canada grâce à la caution, sinon, à l'imprimatur bien innocemment anglo-saxon, de l'Ontario. Et peu à peu, sur une période de 3 à 5 ans, je crois que les leçons de cette expérience commune finiraient par habituer les autres provinces anglaises à l'idée du biculturalisme pancanadien et par les persuader que celui-ci est non seulement juste mais réaliste.

L'idéal d'un Canada biculturel n'est pas une chimère

Je sais bien que la thèse du biculturalisme dit "d'un océan à l'autre" fait sourire nombre de gens, et non pas seulement des indépendantistes. A la lumière des efforts passés, ces sceptiques n'ont pas tort.

Mais aujourd'hui nous vivons une époque révolutionnaire où tout est possible, où rien n'est impossible. Cette situation résulte, à mon avis, de la coïncidence de deux événements: l'intensification de notre crise patriotique à la suite de la visite du général de Gaulle, et le succès inouï et exaltant de l'Expo 67.

Ces deux événements nous présentent l'occasion rêvée, me semble-t-il, de mettre fin, une fois pour toutes, à l'inégalité entre peuples fondateurs dont nous avons héritée d'ancêtres moins audacieux et peut-être moins tolérants. D'une part, les positions constitutionnelles se précisent – tant chez des hommes courageux comme René Lévesque que chez les partis libéral et conservateur à Ottawa. D'autre part, le miracle vécu de l'Expo nous a donné à tous une confiance inébranlable en nous-mêmes, ainsi que la preuve que nos génies français et anglais, se complétant et s'enrichissant, peuvent nous permettre d'atteindre des sommets dont, séparés, nous serions incapables.

Il s'agit donc d'exploiter notre crise de façon créatrice en y mettant toute cette confiance et toute cette lucidité que vient de nous révéler l'Expo.

Le seul projet digne du message de l'Expo et de la Terre des Hommes, à mon avis, serait le pari audacieux de reconstruire le Canada pour y faire vivre fraternellement, à droits égaux de Terre-Neuve à l'Ile de Vancouver, les deux sociétés culturelles, française et anglaise, qui ont fondé ce pays. Seuls le Québec et l'Ontario, il est clair, sont en mesure au départ de relever ce défi. Les Ontariens, j'en suis sûr, sont prêts à s'y engager: ils le prouveront, si je ne me trompe, à la conférence sur la Confédération de Demain qui, avec l'appui précieux du Québec, s'ouvrira à Toronto à la fin de ce mois.

lettres

Une Franco-Québécoise à un Anglo-Québécois

M. Brownridge,

C'est merveilleux. Deux ou trois paragraphes dans votre lettre du 26 octobre nous font comprendre la véritable cause du mécontentement actuel au Québec. Tout cela est dû, dites-vous, au joug d'un "establishment" archaïque, composé de M. Duplessis et de l'Eglise; corruption de l'un, résistance de l'autre au développement de la société Québécoise. C'est simple, génial et personne n'y avait pensé.

Mais alors, cette crise devrait être réglée une fois pour toute. Le premier est disparu; quant au clergé, représentant de cette "Eglise", son influence a de beaucoup diminué. Normalement tout devrait rentrer dans l'ordre. Et pourtant il n'en est rien. C'est que voyez-vous M. Brownridge, vous avez commis un péché d'omission, une toute petite faute d'omission, bien involontaire sans doute, vous avez oublié de mentionner un troisième membre faisant partie de cet "establishment archaïque", membre encore bien vivant, dont le joug se fait de plus en plus fort sur tout le pays, et c'est une très forte résistance – de la part de la population Québécoise – à ce troisième membre, ayant nom "Ottawa" qui a contribué à garder si longtemps au pouvoir, un gouvernement corrompu comme vous dites. Sortis de notre léthargie, et vous le constatez avec plaisir, ne trouvez-vous pas normal que nous voulions rompre définitivement les derniers liens qui nous retiennent à un passé aussi désuet?

"A cause de grande réformes dans l'éducation sous M. Jean Lesage, le Québec peut maintenant faire comprendre au reste du Canada, que la culture française doit être respectée dans tout le pays", nous dites-vous, ce qui me porte à croire que le reste du pays est maintenant prêt à accepter le fait de cette culture française. Je m'en réjouis avec vous. Oh! il y a bien ici et là quelques petites anicroches... par exemple, un premier ministre de l'ouest peut bien s'opposer d'une façon catégorique à toute idée d'une école française; un certain juge, à Ottawa, ridiculiser le fait d'une double culture; plus près de vous, une mauvaise tête peut se permettre de retarder un train durant l'espace d'une demi-heure, pour pouvoir conduire au premier poste de police un "commuter" qui refuse de présenter son billet, parce qu'avec un mépris non déguisé on se refuse à le lui demander dans sa langue; à Montréal, par la voie des ondes, un énergumène peut cracher sa haine à tout ce qui est français et catholique, mais c'est sans importance... c'est sans doute à cause d'un débordement de joie... comme peuple, vous réagissez d'une manière différente à une émotion trop violente. Qu'importe la manière n'est ce pas? Pourvu qu'on se comprenne!

Vous ne parvenez pas à comprendre les idées nombreuses, confuses, flamboyantes, inintelligibles de M. Lévesque? Dommage... il les exprime si bien.

M. Léger, dans une série d'articles parue récemment dans le "Devoir" a exprimé des idées semblables, je vous en conseillerais la lecture. Elles sont nombreuses, claires, sobres intelligentes.

Vous avez peine à contrôler votre rage, dites-vous au début de votre lettre, "Poor darling". Rassurez-vous, ce n'est pas grave, ce fut un état chronique au Québec durant 200 ans, et nous nous portons encore assez bien. Croyez moi, c'est encore mieux qu'une crise d'étouffement!

MME PAULE D. FEDDERN.
New York, 2 novembre 1967.

Hypocrisie canadienne au sujet du Vietnam

M. Pearson conduit le peuple canadien vers ce qui pourrait devenir l'exemple le plus frappant de "l'hypocrisie de masse". En effet, si la politique fédérale actuelle n'est pas améliorée dans le plus bref délai, si la presse et l'opinion publique font preuve du plus complet silence devant un tel acte d'hypocrisie, quelle nation étrangère pourra encore avoir confiance en notre parole?

Que le Canada, qui se veut membre d'une Commission internationale de contrôle pour assurer la paix au Vietnam, accepte de vendre pour des centaines de millions de dollars un armement destiné à anéantir ce même pays, voilà une preuve suffisante pour mettre en doute la sincérité du peuple canadien.

Si le confort des citoyens canadiens doit être le fruit d'une complicité avec les oppresseurs du peuple vietnamien, alors à quoi bon l'immense effort de la "Terre des Hommes". Il existe différents moyens de construire l'avenir d'une jeune nation; les chemins de la guerre n'ouvriront pas au Canada les portes de l'amitié universelle.

M. Pearson semble oublier que la majorité des hommes préfèrent la paix aux massacres engendrés par les marchands de canons. L'Expo en fut la preuve évidente.

Cette richesse acquise par le sang de milliers de Vietnamiens est une page sombre de l'histoire canadienne. Si le peuple canadien préfère le silence coupable à l'action pour la paix, notre conduite sera alors abjecte au même degré que celle de ceux qui sont à l'heure actuelle les principaux auteurs des souffrances vietnamiennes.

(...) Bientôt l'Afrique recevra un homme de votre pays pour qui l'action remplace les mots et pour qui le verbe aimer se conjugue à tous les temps; un homme pour qui la souffrance humaine n'est pas une utopie. Il faut souhaiter que cet exemple serve de modèle à tous ceux qui recherchent la paix.

MAURICE ET
JACQUELINE BERTIN,
JULIEN ET MARIE LABEDAN,
Montréal, 14 novembre 1967.

L'émission TÉMOIGNAGE
du 20 au 25 novembre 1967

ANIMATEUR: Paul HAMEL, S.J.

LUNDI: Jean Galot: Sur une chanson de Léo Ferré: "Tu n'en reviendras pas"
MARDI: Jules Martel: La guitare et l'accordéon entreront-ils un jour à l'église ?
MERCREDI: Jean Martucci: Les grandes épopées de la Bible
JEUDI: Jean-Charles Waddell: Nos liens de parenté avec Abraham
VENDREDI: Stéphane Valiquette: Qu'est-ce que les chrétiens doivent aux Juifs ?
SAMEDI: Paul Hamel: Le célibat est-il un échec ?

A Montréal et aux environs, écoutez
CKAC 7:30 à 7:50 du soir
CKBS 1:240 à 3:40 de l'après-midi

Anna Maria Alberghetti



Carnegie Hall dès l'âge de 13 ans. Un trophée à Broadway pour son interprétation dans "Carniva!", sa première comédie musicale. Applaudie sur toutes les scènes d'Europe et des É.-U. Du 20 novembre au 2 décembre, Anna Maria Alberghetti sera à la Salle Bonaventure pour vous dire en cinq langues . . . tant de choses! Toujours au programme, Nick Martin et son orchestre. Pour réservation, composez 861-3511.

La Salle Bonaventure du Reine Elizabeth

Commençant le 4 décembre, les Feux Follets

Dosco: longues discussions au niveau gouvernemental

OTTAWA (PC) – Le premier ministre Lester B. Pearson a nié aux Communes hier une allégation faite par le chef de l'opposition, M. Robert Stanfield, voulant qu'Ottawa abandonne la tentative de renflouement de l'industrie de l'acier de Sydney entièrement au gouvernement de la Nouvelle-Ecosse.

"Si tel était le cas, nous n'aurions pas passé des heures la nuit dernière à discuter de la situation avec le premier ministre G. I. Smith de la Nouvelle-Ecosse", a répliqué M. Pearson.

M. Pearson a déclaré en réponse à M. Robert Muir, député de Cap-Breton-nord et de Victoria, que le gouvernement fédéral doit discuter d'une aide éventuelle à la Nouvelle-Ecosse après que cette province aura terminé ses pourparlers avec la Dominion Steel and Coal Corporation.

Le premier ministre a déclaré que lui et certains membres du cabinet avaient eu de longues discussions à Ottawa jeudi soir avec M. Smith, le successeur de M. Stanfield comme premier ministre de la Nouvelle-Ecosse. M. Smith, a affirmé M. Pearson, a fait un "rapport préliminaire" de ses discussions avec Dosco.

On sait que Dosco a annoncé le mois dernier son intention de fermer son aciérie de Sydney le 30 avril prochain.

M. Pearson a déclaré à ce sujet au chef de l'opposition: "Ces pourparlers ont été suggérés par le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, et je crois que c'est une façon rationnelle de procéder."

Plus tôt, le premier ministre de la Nouvelle-Ecosse, M. G.I. Smith, a qualifié de spéculations un rapport voulant que le gouvernement provincial se porte acquéreur au début du mois prochain de l'aciérie de la "Dosco", à Sydney.

Commentant un rapport à l'effet qu'une session spéciale de l'Assemblée législative serait convoquée le mois prochain dans le but d'approuver l'achat par le gouvernement de l'aciérie, et aussi dans le but d'établir une société provinciale de la Couronne pour régir l'entreprise, M. Smith a déclaré que l'on n'avait pas décidé de tenir cette session spéciale. On a cependant demandé aux membres de se rendre disponibles dans l'éventualité d'une telle session.

Il se peut que la session spéciale ait lieu une fois qu'un accord sera intervenu entre la "Dosco" et le gouvernement, a-t-il précisé. Les négociations à cette fin doivent reprendre lundi prochain.

Martin rejette l'accusation russe de "connivence" avec les manifestants à Ottawa

OTTAWA (PC) – Le ministre des affaires extérieures, M. Paul Martin, a déclaré hier que l'Union soviétique ne possède pas "la moindre base ou justification" pour insinuer que les autorités canadiennes étaient de connivence dans les manifestations anti-soviétiques du 7 novembre à Ottawa et à Montréal.

M. Martin a affirmé aux Communes que le Canada rejettera formellement les accusations des Soviétiques, lesquelles étaient contenues dans une note remise à l'ambassadeur canadien à Moscou, jeudi.

"L'affaire est claire et elle a été expliquée clairement à l'ambassadeur soviétique à Ottawa. Il ne peut absolument pas être insinué que les autorités canadiennes aient contribué, de quelque façon que ce soit, aux incidents qui se sont produits à l'ambassade soviétique la semaine dernière," a ajouté M. Martin.

A la suite des incidents du 7 novembre, le gouvernement fédéral annonçait son intention d'assumer la responsabilité des dégâts subis et le ministre des affaires extérieures, M. Paul Martin, a accusé la police de n'avoir pas pris les mesures appropriées pour contrôler le piquetage des immigrants de l'Europe de l'Est.

La déclaration soviétique qualifie d'"insatisfaisante" l'attitude de M. Martin, "parce qu'elle constitue une tentative de libérer les autorités canadiennes de la responsabilité des provocations organisées contre l'ambassade soviétique".

Le lendemain des manifestations, M. Martin déclarait aux Communes que les représentants soviétiques avaient demandé à la police d'Ottawa d'assurer une protection pendant que se dérouleraient les célébrations à l'ambassade.

L'Institut Vanier devrait être mieux connu du public

OTTAWA (PC) – Le secrétaire-général de l'Institut Vanier pour la famille a déclaré hier que le public ne se rendait pas compte du but de cet organisme et que quelque chose devrait être fait pour résoudre ce problème.

M. Stewart Sutton a déclaré au cours d'une session plénière tenue à l'occasion de la troisième rencontre annuelle de l'organisme, que le public était dans l'ignorance la plus complète à propos de l'Institut et ce malgré les efforts répétés de la presse:

"Nous avons vraiment besoin d'un solide programme d'information et de relations publiques et c'est ce que nous tentons de développer."

D'autre part, le premier grand projet de l'Institut Vanier est sur le point d'être mis en route, a révélé M. Frederick Elkin, directeur du département de sociologie à l'université York. Ce projet, qui porte sur l'éducation familiale, comporte un relevé de la situation au Canada, l'étude des habitudes et du comportement du public, ainsi que des problèmes spécifiques à ce domaine. L'étude portera surtout sur "la famille ordinaire", non pas seulement sur celles qui sont en état de crise, a dit M. Elkin.

Pour sa part, le sénateur Maurice Lamontagne a déclaré aux membres de l'Institut que l'avènement d'une société "d'affluence" au Canada exigeait de nouvelles priorités gouvernementales comportant des dépenses publiques accrues. Ces priorités, estime l'économiste, devraient porter notamment sur la guerre à la pauvreté, l'éducation et la culture, ainsi que sur l'aide extérieure.

Ces priorités, dit-il, nécessitent de plus grandes dépenses gouvernementales au moment où l'on croit généralement que ces dépenses ont atteint un point de saturation, de sorte que le gouvernement devrait plus que jamais prendre garde au gaspillage et aux extravagances.

Il y aurait toutefois moyen de faire des économies en réduisant le rôle marginal que joue le Canada dans les alliances territoriales et militaires et en réorganisant la sécurité sociale selon le principe des besoins et de l'élimination des risques secondaires.

Marchand promet que le programme de recyclage ne sera pas touché

HARRISON HOT SPRINGS, C.-B. (PC) – M. Jean Marchand, ministre de la Main-d'oeuvre, a affirmé que la réduction de dépenses projetée par le gouvernement fédéral ne touchera pas le programme de recyclage des travailleurs.

Cette promesse a été formulée au cours d'une rencontre entre l'un des assistans du ministre et l'Association des constructeurs de la Colombie-Britannique. M. William Dymond lisait un texte rédigé par M. Marchand.

Selon M. Marchand, la politique de base du gouvernement en matière de main-d'oeuvre en est une d'adaptation des travailleurs au contexte technologique. "Son but, écrit M. Marchand, vise la création de conditions permettant aux travailleurs de trouver un emploi et de le garder. Pas n'importe quel emploi, mais celui auquel ils s'adaptent le mieux et qui leur permet de produire le plus, au point de vue économique.

Tremblay témoigne en français au procès de Denis

OTTAWA (PC) – L'ancien ministre de l'immigration, M. René Tremblay, a réclamé hier le droit de témoigner en français au procès de Raymond Denis, mais il est passé à l'anglais à plusieurs reprises.

M. Tremblay, député libéral de Matapedia-Matane, a été interrogé longuement par le truchement d'un interprète sur les événements qui ont entouré, la déportation aux Etats-Unis, il y a trois ans, d'un homme identifié comme étant Bonnano.

M. Denis, assistant de M. Tremblay à l'époque, avait participé avec ce dernier à une discussion avec l'avocat de Bonnano, a déclaré l'ancien ministre. Cependant, a-t-il ajouté, il n'avait donné à Denis aucune autorité lui permettant de discuter d'un cautionnement pour Bonnano.

Denis est accusé d'avoir entravé le cours de la justice en essayant de dissuader l'avocat Pierre Lamontagne, de Montréal, de s'opposer à un cautionnement pour le contrebandier de narcotiques Lucien Rivard.

M. Robarts ne sait si tous ses collègues seront à Toronto

TORONTO (PC) – Le premier ministre de l'Ontario, M. John Robarts, a déclaré hier qu'il ne pouvait donner l'assurance que les neuf autres premiers ministres provinciaux assisteraient tous à la conférence constitutionnelle qui se tiendra dans la ville-reine du 27 au 30 novembre. Il a dit toutefois que toutes les provinces seront représentées et que le gouvernement fédéral enverra des observateurs.

M. Robarts dirigera la délégation de sa province et il agira en même temps au titre de président des débats.

Quand on lui a demandé si les partis de l'opposition seraient représentés, M. Robarts a répondu que la composition de chaque délégation était laissée à la discrétion des provinces. En ce qui concerne l'Ontario, le chef du parti libéral et celui du NPD ont été invités à titre d'observateurs.

Mise au point d'un satellite d'exploration des bas-fonds

OTTAWA (PC) – Un chercheur du Conseil des recherches pour la défense vient de mettre au point un prototype de "satellite nautique" destiné à l'exploration de "l'espace" des bas-fonds.

Selon les collègues de M. Donald A. Grant, de Pictou en Nouvelle-Ecosse, celui-ci a inventé un appareillage qui révolutionnera l'océanographie.

Interrogé au sujet de la nouvelle sonde océanographique de trois tonnes, M. Grant a déclaré: "Cet appareil d'exploration peut être comparé à un satellite qui fonctionnerait à l'envers. Dans l'espace sous-marin plutôt que dans l'espace sidéral".

Le savant a ajouté que la sonde construite aux chantiers Cosser Limited de Dartmouth pourrait remplacer les navires océanographiques et permettre une exploration plus poussée de l'océan.

Diminution de la production d'autos

OTTAWA (PC) – La production des véhicules moteurs a diminué au Canada, au cours du mois d'octobre, de près de quatre pour cent comparativement au mois correspondant de l'an dernier, a annoncé le Bureau fédéral de la statistique. La production totale au cours des 10 premiers mois de l'année a cependant augmenté de 2.0 pour cent passant de 728,067 unités en 1966 à 749,145 unités.

Aide au film: il n'y a pas d'administrateur!

OTTAWA – La Société canadienne d'aide à l'industrie du film n'a pu être mise en train au cours de l'automne parce qu'on ne lui a pas trouvé d'administrateur, a révélé Mlle Judy LaMarsh aux Communes hier.

La loi créant la Société, qui aura un fonds de roulement de $10 millions pour venir en aide à la production de longs métrages, a été adoptée au début de l'année par le parlement fédéral.

Loiselle critique les annonces de jouets à la TV

OTTAWA – M. Gérard Loiselle, député libéral de Montréal-Sainte-Anne, s'en est pris vertement aux manufacturiers de jouets dont les annonces télévisées ressemblent souvent à du "chantage" auprès des enfants. Ces annonces, a-t-il dit, incitent les enfants, inconscients des limites du budget familial, à faire des demandes irréalistes à leurs parents.

Parlant au cours de l'étude du projet de loi sur la création d'un ministère des consommateurs, le député a dit que cette publicité abusive était particulièrement nocive à l'approche de Noël.

Réunion annuelle des premiers ministres

HALIFAX (PC) – La conférence annuelle des premiers ministres des provinces maritimes se tiendra à Toronto le 25 novembre, soit deux jours avant le début de la conférence des premiers ministres sur l'avenir de la Confédération. C'est ce qu'annonce un porte-parole du bureau de M. G.I. Smith, premier ministre de Nouvelle-Ecosse. Ce sera la première fois que les premiers ministres des provinces de l'Atlantique entreprendront des discussions hors de leur territoire.

On a expliqué, au bureau de M. Smith, que le choix s'était fixé sur Toronto parce qu'à ce moment les premiers ministres des provinces maritimes s'y trouveraient et qu'il leur était difficile, à cause d'autres engagements, de s'entendre sur une autre date.

VENTES par le SHERIF

AVIS PUBLIC, est par le présent donné que les TERRES et HÉRITAGES sous-mentionnés ont été saisis et seront vendus aux temps et lieux respectifs, tels que mentionnés plus bas.

No 610 593

ILONA SZEMELKA, demanderesse vs DAME HILDA VOLLMER PITZMAN, veuve de Franz Pitzman, défenderesse.

Ce certain emplacement ayant front sur l'avenue Beaconsfield, en la ville de Montréal, province de Québec, et composé de:

a) La partie nord-ouest de la subdivision cent quatre-vingt du lot originaire numéro cent soixante et quatre (164 ptie N.O. 180) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Montréal, étant de forme triangulaire et mesurant quarante-cinq centièmes d'un pied de largeur en front sur quatre-vingt-seize pieds de profondeur, mesure anglaise et plus ou moins, et bornée en front par l'avenue Beaconsfield, d'un côté au nord-ouest par le lot 164-181 et de l'autre côté au sud-est par le résidu du lot 164-180, tous les deux auxdits plan et livre de renvoi officiels; et

b) La partie sud-est de la subdivision cent quatre-vingt un du lot originaire numéro cent soixante et quatre (164 ptie S.E. 181) auxdits plan et livre de renvoi officiels, mesurant vingt-quatre pieds et six pouces de largeur en front, vingt-cinq pieds de largeur en arrière, quatre-vingt-seize pieds de profondeur sur sa ligne sud-est et quatre-vingt-seize pieds et trente-trois centièmes d'un pied de profondeur sur sa ligne nord-ouest et bornée en front par l'avenue Beaconsfield, en profondeur, par les subdivisions trois cent six et trois cent sept du lot originaire numéro cent soixante et trois (163-306 et 307) auxdits plan et livre de renvoi officiels, d'un côté au nord-ouest par la partie nord-ouest dudit lot 164-181 et par une partie du lot 164-182, et de l'autre côté au sud-est par le lot 164-180.

Avec la bâtisse dessus érigée et portant le numéro civique 4328 et 4330, avenue Beaconsfield, dont le mur sud-est est mitoyen.

Avec et sujet aux servitudes de vue et de passage en vertu d'actes enregistrés au bureau d'enregistrement de Montréal sous les numéros 214284 et 1649410.

Pour être vendu à mon bureau, en la cité de Montréal, le SEPTIÈME jour du mois de DÉCEMBRE 1967, à DIX heures du matin.

No 734 459

CAPITOL PLUMBING & HEATING INC., demanderesse, vs ALBEN INVESTMENT INC., défendeur.

"Cette certaine propriété ayant front sur la rue Charleroi, en la ville de Montréal Nord, connue et désignée comme étant le lot numéro vingt-deux de la subdivision officielle du lot originaire numéro soixante (60-22) aux plan et livre de renvoi officiels de la paroisse de Sault-au-Récollet.

Ledit emplacement mesure soixante-deux pieds et deux pouces et trois-quarts (62' 2¾") de largeur sur cent quatre-vingt pieds (180') de profondeur et contient une superficie totale de onze mille deux cents pieds carrés (11,200 p.c.) mesure anglaise et plus ou moins.

Ensemble avec la propriété immobilière qui y est en voie de construction et portant le numéro civique 4340, rue Charleroi, en la ville de Montréal Nord."

Pour être vendue à mon bureau, en la ville de Montréal, le SEPTIÈME jour du mois de DÉCEMBRE 1967, à ONZE heures de l'avant-midi.

Le Shérif,

Bureau du Shérif,
BERNARD SARRAZIN, C.R.

Montréal, 16 novembre 1967

VENTE PAR AUTORITÉ DE JUSTICE

AVIS est donné que le 4 décembre prochain (1967) à 10.00 A.M. à son bureau, 7038 Avenue Christophe-Colomb, Me Laurier Hébert, notaire, procédera à la vente aux enchères de l'immeuble ci-désigné, appartenant aux mineures, ELYSE et NATHALIE MORIN.

DÉSIGNATION

Un immeuble, sis à Ahuntsic, et désigné au cadastre officiel de la paroisse du Sault-au-Récollet sous le numéro TROIS CENT VINGT-HUIT, subdivision VINGT-NEUF (No 328-29)

Avec une maison dont le mur nord-ouest est mitoyen et portant les nos 2455-57 rue Viel.

Et avec les servitudes constituées sur cet immeuble.

Cette vente sera faite en vertu d'une ordonnance de la Cour supérieure de Montréal, dossier 345, rendue le 3 novembre dernier (1967) par l'Honorable Juge Maurice Cousineau.

La vente sera faite au comptant et la mise à prix sera de VINGT-CINQ MILLE DOLLARS ($25,000.00). Tout enchérisseur sera requis de déposer entre les mains du commis, avec la première enchère, la somme de DEUX MILLE CINQ CENTS DOLLARS ($2,500.00) en espèces ou au moyen d'un chèque visé, payable à l'ordre du commis. A défaut de quoi, son enchère ne sera pas acceptée.

Le cahier des charges pourra être examiné au bureau de Me Laurier Hébert, notaire, 7038 Avenue Christophe-Colomb.

Montréal, le quatorze novembre mil neuf cent soixante-sept.

LAURIER HÉBERT,
Notaire

CANADA
Province de Québec
District de Montréal

COUR SUPÉRIEURE

No 740-962

DAME HELEN MARY LEBLANC WOOD, Ménagère, épouse séparée en biens de RAYNALD JOHN WOOD, présentement domiciliée et résidante à 1443 rue Chomedey, en les Cité et District de Montréal,

Demanderesse

- vs -

RAYNALD JOHN WOOD, autrefois des Cité et District de Montréal, présentement de lieu inconnu,

Défendeur

PAR ORDRE DE LA COUR

Le Défendeur, RAYNALD JOHN WOOD, est par les présentes requis de comparaître dans un délai de trente jours à compter de la dernière publication. Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été laissée au greffe de la Cour Supérieure à son intention.

Montréal, le 13 novembre 1967

NORMAND DESROCHES
Protonotaire adjoint C.S.M.

ASSELIN & SCHNAIBERG
Procureurs de la Demanderesse,
1010 rue St. Catherine ouest,
Chambre 701,
Montréal, P.Q.

CITÉ DE CÔTE SAINT-LUC

PROVINCE DE QUÉBEC
APPEL D'OFFRES

pour la collecte et la destruction des ordures ménagères et des déchets dans la Cité de Côte Saint-Luc, P.Q.

Des soumissions scellées dans des enveloppes spéciales, et dont le contenu sera clairement indiqué, et adressées à Madame J.O. Kovacs, Acheteur, au 5490 de l'avenue Westminster, à Côte Saint-Luc, Qué., seront reçues jusqu'à deux heures de l'après-midi, le mercredi 29 novembre 1967.

Les documents relatifs aux soumissions peuvent être obtenus au bureau de l'Acheteur, à Côte Saint-Luc.

Chaque soumission doit être accompagnée d'un chèque visé, tiré sur une banque canadienne, payable à la Cité de Côte Saint-Luc, pour un montant de cinq mille dollars ($5,000).

Les soumissions seront ouvertes publiquement le 29 novembre 1967, à deux heures de l'après-midi, dans le bureau de l'Acheteur, au 5490 avenue Westminster, à Côte Saint-Luc.

La Cité ne s'engage pas à accepter la plus basse ou aucune des soumissions reçues.

C. I. SHELLEY, ing.
Greffier intérimaire

MINISTÈRE DES TRANSPORTS OTTAWA, ONTARIO

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au soussigné, bureau 108, immeuble Hunter, Ottawa (Ont.), et portant la mention "Soumission pour mur d'amarrage - Saint-Ours", seront reçues jusqu'à 3 heures de l'après-midi, heure normale de l'Est, le 28 novembre 1967, pour la construction du mur d'amarrage supérieur et de rainures-guides de poutrelle à l'écluse de Saint-Ours, canal de Saint-Ours (Qué.).

On pourra examiner les plans, devis et autres documents de soumission au bureau du soussigné, pièce 576, immeuble Hunter, Ottawa (Ont.), et en obtenir des exemplaires sur dépôt d'un chèque visé de $25 pour chaque jeu, établi à l'ordre du Receveur général du Canada. On pourra aussi prendre connaissance des plans et devis au Builders' Exchange de Montréal.

Le Chef des Achats et des Contrats,

J.A.G. Saint-Laurent

10 novembre 1967

AVIS

AVIS est par les présentes donné, conformément à l'article 1571-D du code civil de la Province de Québec, que Jos. Latulippe Limitée dont la principale place d'affaires dans la Province de Québec est située dans le district judiciaire de Montréal, a transporté toutes ses créances et comptes de livres actuels et futurs à La Banque Provinciale du Canada à titre de garantie, par acte portant la date du 20ème jour du mois d'octobre 1967 et enregistré au Bureau de la division d'enregistrement de Montréal, P.Q. le 8ème jour du mois de novembre 1967 sous le numéro 2025009.

Daté à Montréal, P.Q.
ce 9ème jour de novembre 1967

La Banque Provinciale du Canada

DEMANDE DE SOUMISSIONS
ÉCOLE POLYVALENTE A L'ANSE ST-JEAN CO. DUBUC

PROPRIÉTAIRE:
La Commission Scolaire Régionale du Saguenay
36 est, Jacques-Cartier, Chicoutimi.
ARCHITECTES:
Gravel & Gravel, Chicoutimi.
INGÉNIEUR EN STRUCTURE:
Gagné & Lamarche, Jonquière.
INGÉNIEUR EN MÉCANIQUE ET ÉLECTRICITÉ:
M. Bernard Cauchon, Chicoutimi.

Les plans et devis ainsi que les formules officielles de soumissions pourront être obtenus au bureau des architectes ci-haut mentionnés, à partir du 20 novembre 1967.

Un dépôt de deux cents dollars ($200.00) sera exigé pour les plans et devis.

LES SOUMISSIONS DES SPÉCIALISTES DE:
Plomberie, chauffage
Ventilation
Électricité
Cuisine
Fenêtres
Structure acier
Ameublement de laboratoire

seront reçues au bureau des SOUMISSIONS DÉPOSÉES DE CHICOUTIMI, 204 rue des Oblats avant 2.00 P.M. le 11 décembre 1967. Les soumissionnaires en ces spécialités devront accompagner leur soumission d'un chèque visé ou d'un cautionnement égal à dix pour cent (10%) du montant de leur soumission, fait au nom de la COMMISSION SCOLAIRE RÉGIONALE DU SAGUENAY.

Les soumissions des entrepreneurs généraux devront inclure les spécialités plus haut mentionnées.

Les entrepreneurs généraux devront accompagner leur soumission d'un chèque visé ou d'un cautionnement au montant de soixante-dix-mille dollars ($70,000.00).

Les soumissions seront remises dans une enveloppe cachetée portant mention "SOUMISSION POUR LA CONSTRUCTION DE L'ÉCOLE POLYVALENTE DE ANSE ST-JEAN.

Les soumissions des entrepreneurs généraux seront reçues avant cinq (5) hrs. p.m. le 15 décembre 1967 au bureau de la Commission Scolaire Régionale du Saguenay a/s de Monsieur Joseph Bonneau secrétaire-trésorier, 36 est, rue Jacques-Cartier, Chicoutimi. Elles seront ouvertes immédiatement lors d'une session spéciale.

La Commission Scolaire Régionale du Saguenay s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

DONNÉ À CHICOUTIMI
CE 16e jour de novembre 1967.

JOSEPH BONNEAU
Le secrétaire-trésorier

QUÉBEC AUTOROUTES DU QUÉBEC

APPEL D'OFFRES

OFFICE des AUTOROUTES du QUÉBEC

Projet E - RN - 67 - 2

Fourniture et livraison de trois (3) moteurs générateurs à gasoline refroidis à l'eau (avec antigel concentré pour -50° F.) avec contrôles standards et accessoires.

Capacité 1 unité de 40 K.W. - 2 unités de 30 K.W.

Lieux de livraison aux postes de péage de l'autoroute de la Rive Nord.

1 - Poste de péage de Charlemagne - 1 unité de 40 K.W.
2 - Poste de péage de Lavaltrie - 1 unité de 30 K.W.
3 - Poste de péage de Berthier - 1 unité de 30 K.W.

Sont admis à soumissionner ceux qui ont leur établissement principal dans le Québec.

Dépôt de garantie: chèque visé à l'ordre de l'Office des Autoroutes du Québec ou cautionnement de soumission: 10% du montant de la soumission.

Clôture des soumissions le 27 novembre 1967, à 15 heures (H.N.E.)

Les devis et documents nécessaires peuvent être obtenus au bureau du directeur des achats, Office des Autoroutes du Québec, 75 ouest, Boulevard Dorchester, bureau 1600, Montréal, Québec.

Le secrétaire
Jacques Taschereau, notaire

PROVINCE DE QUÉBEC

Ville d'Anjou

Aux Contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ par le soussigné, greffier de la susdite ville, QUE:-

Le 19 décembre 1967, à DIX heures de l'avant-midi, au bureau de la municipalité à 6695 avenue Merriam, Ville d'Anjou, je procéderai à la vente à l'enchère pour défaut du paiement des taxes tant municipales que scolaires des immeubles ci-après décrits, faisant partie du livre de renvoi officiel de la paroisse de la Longue-Pointe.

Nom du propriétaire: Dupré, J.B.
Lot numéro: 417-587P.
Nom du propriétaire: Fainer, Philip et Sabloff, Hyman C. Lot numéro: 424-261-2, 424-262-1, 424-264-3, 424-262-2, 424-263-1, 424-264-2, 424-263-2, 424-255-2, 424-256-1.
Nom du propriétaire: Sabloff, Mme Hyman C., (Mina Rosenthal). Lot numéro: 424-251-2, 424-252-2.

DONNÉ à la Ville d'Anjou,
ce 14e jour de novembre 1967

C. SAUCIER
Greffier

CITÉ DE ST-LÉONARD

AVIS PUBLIC

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ: AVIS PUBLIC EST PAR LES PRESENTES DONNÉ par le soussigné, secrétaire-trésorier de la susdite Municipalité, QUE:-

Le règlement no 730, pourvoyant à l'acquisition d'une partie du lot originaire no 392, aux plan et livre de renvoi officiels du cadastre de la Paroisse du Sault-au-Récollet, division d'enregistrement de Montréal, en vue de l'établissement d'un centre communautaire et à un emprunt de $413,000.00 pour cette fin, a été adopté:

1.- par le conseil municipal, le 26 septembre 1967;
2.- par les électeurs-propriétaires, le 5 octobre 1967;
3.- par la Commission Municipale de Québec, le 14 novembre 1967;
4.- par le Ministre des Affaires Municipales, le 10 novembre 1967.

DONNÉ A St-Léonard
CE 16e
JOUR DE novembre
MIL NEUF CENT soixante-sept.

GASTON PION
Secrétaire-Trésorier

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins d'une rue, de certains immeubles situés au sud-ouest de l'avenue Albert-Prévost, au nord-ouest du boulevard Gouin - C.S. 1042

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 22 février 1968 à 10.30 heures du matin, au 7ème étage de l'édifice connu sous le numéro 506 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des expropriations de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de l'expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 18 août 1966, conformément au plan d'expropriation A-5 Cartierville.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la Paroisse de Saint-Laurent de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	Numéro de rue
1	92	P-3	Lot boul. Gouin Ouest;
2	P-92	-	Lot boul. Gouin Ouest.

PAGE, MERCIER & BEAUREGARD,
Procureur de la ville de Montréal.

HOTEL DE VILLE
MONTRÉAL, le 18 novembre 1967

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins d'une rue, de certains immeubles situés au sud-est de la rue Hochelaga et au sud-ouest de la rue Saint-Emile - C.S. 1143

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 22 février 1968, à 10.30 heures du matin, au 7ème étage de l'édifice connu sous le numéro 506 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des expropriations de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de l'expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 23 mai 1967, conformément au plan d'expropriation R-235 Longue-Pointe.

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	Numéro de rue
1	396	P-608 (rue)	Lot arrière rue Hochelaga
2	396	P-607 (ruelle)	Lot arrière rue Hochelaga.

PAGE, MERCIER & BEAUREGARD,
Procureur de la Ville de Montréal

HOTEL DE VILLE,
MONTRÉAL, le 18 novembre 1967

VILLE DE MONTRÉAL

Expropriation et possession préalable, aux fins de l'avenue de Charette et de la rue Bossuet, de certains immeubles situés entre la ligne nord-est de la rue Duquesne et la rue Bossuet - C.S. 1145

La Ville de Montréal donne, par les présentes, avis que le 22 février 1968, à 10.30 heures du matin, au 7ème étage de l'édifice connu sous le numéro 506 est, rue Sainte-Catherine, à Montréal, province de Québec, le Bureau des expropriations de Montréal commencera à procéder à l'examen et à l'évaluation des immeubles ou parties d'immeubles expropriés décrits ci-dessous et des dommages résultant de l'expropriation qui, selon les articles 955 et suivants de sa charte, a été décrétée par résolution du Conseil municipal le 23 mai 1967, conformément au plan d'expropriation C-124 Longue-Pointe

Les immeubles ou parties d'immeubles dont l'expropriation a été décrétée pour les fins susdites, du cadastre de la Paroisse de la Longue-Pointe de la division d'enregistrement de Montréal, sont les suivants:

Item	Numéro de cadastre	Subdivision	Numéro de rue
2	29	P-1364 (rue)	Lot rue Charrette,
	29	P-1373 (rue)	Lot rue Bossuet.

PAGE, MERCIER & BEAUREGARD,
Procureurs de la Ville de Montréal.

HÔTEL DE VILLE,
MONTRÉAL, le 18 novembre 1967

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE DES CRÉANCIERS DU FAILLI

Dans l'affaire de la faillite de:

ROGER DESALIERS, Briqueteur, domicilié au numéro 2231 rue René, App. 5, à Ville Jacques-Cartier, Cté. Chambly, P. Qué., et faisant affaires seul sous les nom et raison sociale de "Roger et Roger Enrg." au numéro 2221 rue René, à Ville Jacques-Cartier, Cté. Chambly, Province de Québec.

AVIS est par les présentes donné que ROGER DESALIERS a fait cession de ses biens en date du 10ième jour de novembre 1967, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 30ième jour de novembre 1967, à 10:45 heures de l'avant-midi, au Bureau du Séquestre Officiel, Édifice Le Royer, au numéro 407 Boul. St-Laurent, à Montréal, Province de Québec.

Daté à Montréal, ce 13ième jour de novembre 1967

PAUL C. PERRAS,
Syndic.

Bureau de:
PAUL C. PERRAS, Syndic,
204 ouest, rue Notre-Dame,
Suite 49,
Montréal, P. Qué.
TÉL.: 842-1119

Suites de la première page

VIETNAM

Unis remportaient lentement mais sûrement la guerre au Vietnam. Cette fois, il a été beaucoup plus ferme, en affirmant qu'en tant que président et chef suprême des forces armées, il fera "tout ce qui est nécessaire" pour résister à l'agression et assurer la sécurité et la protection de l'Asie du sud-est, dont dépend étroitement celle des Etats-Unis.

Que M. Ho Chi Minh ne s'y trompe, a-t-il déclaré, et qu'il ne tombe pas dans la profonde erreur de penser que les critiques ou les divergences de vue sur le sol national affaibliront en quoi que ce soit la détermination présidentielle.

Cette fois, M. Johnson s'est départi du ton monocorde qui lui est familier: arpentant l'estrade de l'"East Room" de la Maison-Blanche, il a ponctué ses paroles de larges gestes des mains et de grands moulinets de bras.

Le Congrès, ménagé

Contrairement à toute attente, M. Johnson, dans le cadre du "second front" qu'il a maintenant ouvert contre la dissension à l'échelon national, a soigneusement ménagé le Congrès. S'il a reproché aux législateurs leur attitude négative à l'égard de son projet de surtaxe fiscale et du programme de l'aide à l'étranger, il s'est montré par contre très ouvert à leurs conseils et leurs suggestions sur tous les aspects du problème vietnamien. D'ailleurs, M. Johnson a clairement répété qu'il ne condamnait pas la critique, à condition qu'elle soit constructive. Mais il a sévèrement flétri ceux qui ont recours à des manifestations brutales pour empêcher le dialogue entre l'exécutif et la nation.

Dans son esprit, le problème que pose la critique est sérieux et sans doute plus grave qu'il ne l'a jamais été parce qu'il risque de fausser les vues de l'adversaire. Mais il a fait remarquer, sur un ton philosophique et résigné, que "la critique va de pair avec mon métier" et qu'il faut bien apprendre à s'en accommoder.

Sur l'autre front, celui du Vietnam, où les forces américaines se battent héroïquement sous l'impulsion des meilleurs chefs militaires que la nation ait jamais produits, la situation s'améliore, sans l'ombre d'un doute.

Si le niveau des forces du corps expéditionnaire restera en principe constant après l'envoi des effectifs supplémentaires prévus, la lutte contre l'agression doit néanmoins se poursuivre inexorablement. Pour cette raison, le président Johnson a clairement indiqué qu'il rejoignait les vues de ses chefs militaires, en étant hostile à toute suspension prolongée des bombardements du Nord-Vietnam. Sans répondre par un "oui" ou par un "non" definitif, il a évoqué l'attitude constamment négative d'Hanoi lorsqu'il s'agit de rencontrer les émissaires de l'"Oncle SAM".

Bref, le président des Etats-Unis est raisonnablement satisfait de la conjoncture militaire et résolument optimiste quant à l'avenir, même s'il faut "avancer de deux pas pour en reculer d'un".

DAK TO (AFP) – Le vent semble tourner en faveur des Américains à Dak To. Ils ont remporté deux victoires au cours des dernières 24 heures, s'emparant de deux collines stratégiques importantes pour l'ensemble de la bataille.

La base principale et le terrain d'aviation au fond de la vallée n'ont pas été bombardés depuis trente heures et les gros avions de transport C-130 ont recommencé d'atterrir sur la piste réparée, amenant vivres et munitions au moment où ils commençaient à manquer.

Le succès le plus significatif a été la prise, à 17 heures vendredi, de la colline dominant toute la ligne de crêtes à cinq km au sud de Dak To.

Les combats ont fait rage toute la journée. A dix heures du matin, deux compagnies de la quatrième division d'infanterie américaine sont parties à l'assaut du sommet où étaient retranchés les Nord-Vietnamiens. C'est après sept heures de combat qu'ils ont pu s'emparer du sommet distant de 300 mètres seulement d'où ils étaient partis le matin.

Plusieurs fois, les Américains ont dû battre en retraite. L'aviation est intervenue avec seize missions de bombardement au napalm, à la bombe à fragmentation et à la bombe au phosphore.

Les Américains tiennent maintenant une portion de cette ligne de crêtes. Ils doivent encore nettoyer demain le complexe de blockhaus enterrés sur les sommets et qui se prolongent sur plus d'un km.

Une trentaine de cadavres nord-vietnamiens ont été trouvés au sommet de la colline. Les pertes américaines ne sont pas officiellement connues. Elles paraissent sérieuses. Le chiffre de 128 tués et blessés a été mentionné mais n'a pas été confirmé. Les deux compagnies qui ont pris d'assaut la colline 1338 comprenaient 230 hommes. C'est cette colline de laquelle on voit très clairement Dak To et toute la vallée, qui devait servir de base aux artilleurs et aux lanceurs de roquettes nord-vietnamiens.

Le général O'Connors commandant en second de la quatrième division d'infanterie américaine qui défend Dak To a déclaré vendredi soir que le plan d'ensemble nord-vietnamien et vietcong dans le secteur était toujours en action. Il consiste, a-t-il affirmé, à s'emparer de Dak To. L'impression prévaut cependant qu'après ces combats et leur échec initial, les Nord-Vietnamiens ont peu de chance d'atteindre leur objectif. Le terrain leur est pourtant favorable. L'amphithéâtre de collines qui entoure la vallée de trois côtés est couvert d'une jungle apparemment impénétrable mais où ils peuvent circuler sur des pistes cachées. Ils bénéficient également des forêts du Laos et du Cambodge toutes proches – elles ne sont qu'à une trentaine de kilomètres.

Selon le commandement américain, ils y trouvent refuge. La topographie des lieux fait penser à Dien Bien Phu mais là s'arrête la ressemblance. Sur le plan stratégique, la situation n'est absolument pas la même. Les Nord-Vietnamiens ont sur place environ 6.000 hommes répartis dans quatre régiments – avec semble-t-il une nouvelle unité lance-roquettes.

Les Américains de leur côté disposent approximativement du même nombre d'hommes mais avec une puissance de feu et une mobilité de loin supérieures à celles des Nord-Vietnamiens et qui leur permettent de faire subir aux communistes des bombardements d'une incroyable intensité.

Hanoï lourdement bombardée

MOSCOU (AFP) – L'aviation américaine a violemment bombardé hier les quartiers résidentiels de Hanoï. Il y a des victimes parmi la population, annonce l'agence Tass dans une dépêche de Hanoï.

Plusieurs bombes ont explosé dans le centre de la ville, dont une dans le quartier des ambassades. Six avions ont été abattus par la DCA.

Au cours du raid les chasseurs-bombardiers américains ont également bombardé un centre de communications près de l'aérodrome de Bach Mai ainsi que deux emplacements de radar et les ateliers de réparation en bordure des pistes d'atterrissage.

Deux autres raids ont été effectués près de Haiphong, l'un sur un chantier naval et l'autre sur l'aérodrome de Kien An, au sud-ouest du grand port nord-vietnamien.

D'autre part, la région de Hong Dai, au nord-est d'Haiphong, a également été bombardée.

L'avion abattu par la DCA vietnamienne près de Haiphong est un Phantom et son équipage est porté manquant. C'est le 738ème avion américain abattu au Nord-Vietnam.

ASSURANCE-MALADIE

Il est improbable que le projet soit carrément mis au rancart. Il n'est pas exclu cependant qu'il soit remis à plus tard et il est encore plus probable qu'il entrera en vigueur le 1er juillet mais sous une forme modifiée, c'est-à-dire une forme dans laquelle le principe de l'universalité et celui du caractère complet du projet seraient partiellement et temporairement sacrifiés.

M. Paul Dozois a été particulièrement sévère pour le ministre des finances du gouvernement canadien qu'il a indirectement accusé de ne pas prendre ses responsabilités et dont il dit que son programme d'assurance médicale vient en contradiction avec ses objectifs généraux de lutte à l'inflation des prix et des coûts.

M. Dozois a en outre déclaré que le programme fédéral est trop rigide, que certaines provinces dont la sienne ont déjà mis en vigueur certaines formes d'assurance médicale qui ne cadrent cependant pas avec les principes de la loi fédérale.

Le ministre des finances du Québec a dit qu'il avait suggéré au ministre canadien d'apporter des amendements à la législation actuelle pour lui donner plus de souplesse et on croit que M. Dozois visait alors le principe de l'universalité. Le Québec et d'autres provinces ont déjà des programmes d'assurance médicale pour les économiquement faibles.

Pendant que M. Dozois refusait de se prononcer carrément sur le sort que ferait le Québec à l'assurance médicale, M. Daniel Johnson laissait entendre à Saint-Jean que la province n'avait pas les ressources financières pour mettre en oeuvre un programme du genre en juillet 1968.

M. Sharp aussi a refusé de préciser quelle serait maintenant la décision du gouvernement fédéral. Il doit faire rapport au cabinet dès le début de la semaine prochaine des entretiens qu'il a eus avec les ministres et dont il a dit qu'ils sont parmi les plus fructueux qu'il ait connus ces dernières années.

Selon lui, les ministres des provinces qui, à l'exception de M. Dozois, ont été particulièrement peu loquaces à l'issue de la réunion, s'accordent à dire que l'assurance médicale est un excellent programme.

"La question qui nous préoccupe tous, a-t-il dit, est celle du niveau général des impôts à travers le pays".

Mais plusieurs ont des réserves quant à certaines clauses de la loi. M. Sharp a répété que les provinces peuvent à leur choix participer ou non au programme. Mais plus tard il a également précisé que la province qui choisirait cette politique n'économiserait que sa part et que ses contribuables devraient quand même participer au financement du programme fédéral tel qu'appliqué dans d'autres provinces.

Finalement le ministre s'est cependant montré moins pessimiste que les journalistes et il a dit que lorsque le programme entrera en vigueur en juillet il y aura plus d'adhésions qu'on ne le croit généralement à ce moment-ci. Devant les journalistes, seules la Colombie-Britannique, la Saskatchewan et Terre-Neuve ont paru prêtes à s'accommoder du programme dès juillet.

Parlant de la situation économique de façon générale M. Sharp a dit que les provinces sont généralement d'accord avec les idées qu'il a exprimées récemment et qu'elles vont préparer leur budget respectif en tenant compte des objectifs généraux du gouvernement fédéral. Mais jeudi le ministre des finances de l'Ontario avait mis en doute le diagnostic aussi bien que les objectifs généraux de M. Sharp et hier le ministre des finances du Québec a laissé entendre qu'il aimerait être beaucoup plus certain de la nature de l'impact des mesures préconisées par M. Sharp avant de les voir appliquées à l'économie et il a suggéré une étude plus approfondie de la situation actuelle et des effets éventuels de la politique de M. Sharp.

Le ministre a conclu en disant que les ministres avaient entrepris l'étude des réformes fiscales préconisées par la commission Carter et qu'une nouvelle réunion serait convoquée à ce sujet d'ici la fin de janvier. Le ministre a aussi rappelé qu'il fera une déclaration là-dessus la semaine prochaine, peut-être même au cours de la présentation du budget qui pourrait, dit-on, avoir lieu jeudi soir prochain.

D'ici là le Cabinet aura des discussions vraisemblablement orageuses sur le sort de l'assurance médicale. Le ministre de la santé, M. MacEachen, et le président du conseil privé, M. Walter Gordon, sont d'ardents partisans de la mise en oeuvre du programme en juillet.

La conférence de deux jours avait été convoquée pour discuter de l'assurance médicale et de la situation économique. Le moins qu'on puisse dire, c'est que l'avenir de Médicare est incertain et que si de façon générale les provinces acceptent les politiques modératrices de M. Sharp elles n'entendent pas les imiter avec trop de vigueur.

Il se pourrait donc que le gouvernement fédéral se voie forcé d'assumer seul la responsabilité de deux autres décisions impopulaires, ce qui à ce moment-ci n'est pas de nature à stimuler l'enthousiasme décroissant des ministériels.

OTTAWA

ricains au Canada aurait des répercussions sérieuses sur l'équilibre extérieur comme sur l'équilibre intérieur de l'économie canadienne. En 1966, par exemple, c'est grâce à l'entrée de capitaux "à longue échéance" d'une valeur globale d'environ un milliard de dollars que le Canada a pu limiter la sortie de devises étrangères à $360 millions. Quant à l'équilibre intérieur, une réduction des investissements américains au pays équivaudrait à une réduction de la demande globale que le gouvernement central pourrait difficilement compenser, ayant lui-même adopté diverses mesures restrictives. Or les prévisions établies par le gouvernement central indiqueraient que le volume global des investissements privés en 1968 serait légèrement inférieur au niveau atteint cette année; et le taux de chômage accuse depuis septembre une tendance à la hausse...

A ce propos M. Robert Bourassa, député de Mercier, déclarait hier au "Devoir" que les restrictions annoncées par M. Fowler, en s'ajoutant aux réductions de la demande globale qu'impliquent la réduction des dépenses publiques et la hausse d'impôt annoncée par M. Sharp "nous conduit vraisemblablement à un ralentissement de l'activité économique, dont on ne peut encore prévoir l'importance."

Toutefois, comme nous le faisait remarquer hier un haut fonctionnaire du ministère fédéral du commerce, la portée réelle du plafond de $2.4 milliards dépendra dans une large mesure du montant global des investissements américains à l'étranger cette année; puisqu'il s'agit d'une moyenne. Si les sociétés américaines ont investi plus que $2.4 milliards à l'étranger cette année, elles devront réduire davantage leurs investissements l'an prochain.

"L'ampleur des investissements étrangers au Canada et au Québec, a poursuivi M. Bourassa, nous expose forcément des mesures de ce genre lorsque la situation politique ou économique aux Etats-Unis l'exige. La déclaration de M. Fowler met en relief la pertinence de certaines recommandations de la commission Carter, qui visent à rendre plus attrayant pour les épargnants canadiens l'investissement de capital de risque au pays, sans pour autant porter préjudice aux investissements étrangers."

A cet égard, un économiste très près du comité Gordon sur l'impact des investissements étrangers au pays estime que le Canada devrait probablement s'accommoder d'une réduction permanente des flux de capitaux américains au pays. Il semble en effet que l'on s'interroge sérieusement, dans les milieux économiques de Washington, sur les avantages pour les Etats-Unis des investissements directs à l'étranger. Si cette remise en question devait engendrer des restrictions plus ou moins permanentes, Ottawa n'aurait d'autre choix, selon lui, que de modifier sa stratégie économique, de "domestiquer" dans une certaine mesure l'investissement au pays, ne serait-ce que pour maintenir le plein emploi. Cette nouvelle stratégie, selon l'économiste, en plus d'être plus conforme aux intérêts du pays en longue période, refléterait davantage les préférences politiques des Canadiens.

Rappelons enfin que le secrétaire au trésor a encouragé à nouveau les sociétés américaines à financer davantage l'expansion de leurs filiales étrangères par des emprunts sur les marchés de capitaux étrangers. Compte tenu de l'engorgement actuel des marchés de capitaux au Canada, une telle politique financière de la part des sociétés américaines installées au pays risquerait d'accentuer l'escalade des taux d'intérêt.

MANIFESTATIONS

A Montréal

A Montréal, les étudiants de l'université de Montréal et ceux de l'université Sir George Williams ont organisé chacun un "teach-in", tandis que ceux de l'université McGill, comme ils l'ont fait durant toute la semaine, ont assisté à une conférence. D'autres manifestations ont également eu lieu dans différentes maisons d'enseignement post-secondaire de la métropole. Les étudiants de ces différentes institutions se sont donné rendez-vous au carré Dominion en fin d'après-midi et, de là, à l'heure d'affluence du vendredi soir, ont défilé jusqu'au consulat des Etats-Upis.

Dans le grand salon du centre social de l'université de Montréal, plus de 400 étudiants – un millier, si l'on tient compte de la rotation dans l'assistance – ont assisté au "teach-in" qui s'y est déroulé pendant trois heures et demi hier après-midi. Ecoutant attentivement et en silence les six conférenciers qui se sont succédé à la tribune, ils ont accueilli chacun des exposés par des ovations enthousiastes et nourries.

MM. Robert Garry, géographe, Luc Racine, sociologue, et Michel Brûlé, philosophe, tous trois professeurs à l'U. de M., Léandre Bergeron, homme de lettres, et André Gunder Frank, économiste, tous deux professeurs à l'université Sir George Williams, ainsi que Michel van Schendel ont prononcé les exposés.

Trois notes

Trois notes dominantes se dégagent de ce "teach-in", en particulier des exposés de MM. Racine, Bergeron, Frank et Schendel:

● La source même de la guerre du Vietnam réside dans le système capitaliste et dans les inégalités socio-économiques qu'il engendre et perpétue. D'une part, les Etats-Unis interviennent militairement au Vietnam pour maintenir leur domination économique sur le sud-est asiatique et, partant, sur tous les pays sous-développés du monde. D'autre part, le système économique en vigueur aux Etats-Unis a besoin, pour se maintenir et progresser, du recours continuel (ou presque) à la guerre: les dépenses que celle-ci nécessite ne sont rien en regard des profits gigantesques que les compagnies géantes en retirent. .

● Dès lors, le retrait des Américains du sol vietnamien ne corrigera rien puisque, tôt ou tard, d'autres "Vietnam" surgiront inévitablement ailleurs, conséquence des inégalités socio-économiques et de l'oppression visant à empêcher les peuples de se libérer. C'est donc le système capitaliste et le colonialisme sous toutes ses formes qu'il faut détruire si on veut assurer la libération des peuples. "Ce n'est pas seulement la guerre du Vietnam qui doit cesser, a déclaré à ce sujet M. Bergeron, c'est le colonialisme qui doit disparaître."

● La guerre du Vietnam concerne le Québec, et à un double titre. Premièrement, parce que "la lutte pour un Québec libéré politiquement, économiquement et socialement passe par un Vietnam libéré" (M. van Schendel); parce que, "en luttant pour notre propre libération, nous luttons pour la libération du Vietnam" (M. Bergeron). Deuxièmement, parce que les Québécois ont eux-même un système capitaliste et que leur économie est fortement intégrée à l'économie américaine.

De ce fait, a déclaré M. Bergeron, "tous les travailleurs du Québec et toutes les compagnies québécoises sont complices de cette guerre impérialiste". Il a ajouté: "Chacun de nous collabore à l'agression américaine au Vietnam, au massacre des Vietnamiens... Dans cette guerre, les Québécois, comme les Canadiens et les Américains, sont engagés et sont engagés du côté des agresseurs."

D'autant plus engagés, a souligné M. van Schendel, que le Canada vend des armements aux Etats-Unis pour $325,000,000 par année et que des représentants canadiens au sein de la Commission internationale de contrôle font de l'espionnage pour le compte des Etats-Unis.

Silence complice

Même s'il a abordé la question de façon assez différente, le professeur Garry n'en a pas moins conclu son exposé en disant: "Le silence aujourd'hui devient une complicité tacite. Il faut manifester notre dégoût, notre honte, devant ce qui se passe au Vietnam."

M. Garry a expliqué que l'enjeu est très important au Vietnam: la puissance américaine dans le monde est contestée par la résistance acharnée du peuple vietnamien, peuple qui a toujours su se débarrasser de tous ses envahisseurs depuis 2,000 ans; le contrôle du sud-est asiatique, région qui permet de contrôler toute l'Asie, est également en cause.

Le Vietnam, a-t-il ajouté, est la malheureuse victime de la peur qu'ont l'un de l'autre les Etats-Unis et la Chine communiste. Il faut revenir à un équilibre des forces dans le sud-est asiatique comme il en existait un avant le début de la dernière guerre mondiale. Sinon, on assistera à une escalade progressive, voire à une guerre nucléaire.

Enfin, parlant du rôle des intellectuels et des professeurs d'université dans la guerre du Vietnam, M. Michel Brûlé a déclaré que "le Vietnam est devenu partie intégrante de l'enseignement universitaire", grâce à la formule du "teach-in". L'enseignement que donnent les professeurs d'université, a-t-il ajouté, "doit permettre d'élaborer un savoir positif et, en même temps, il doit permettre de comprendre l'horreur et les raisons de cette horreur qu'est le Vietnam", car les professeurs d'université sont "une médiation nécessaire entre les événements et la compréhension de ces événements".

LONDRES

Dans les milieux financiers de Paris, on se perd en conjectures sur l'énormité des besoins d'emprunt énoncés par le délégué britannique. On se demande si le chiffre de trois milliards de dollars, indispensable pour la Grande-Bretagne a été choisi afin de justifier une éventuelle dévaluation: les partenaires financiers de la Grande-Bretagne ne pouvant réunir cette somme. Ou, au contraire, le gouvernement britannique a choisi ce chiffre pour effrayer ses partenaires en montrant que l'Angleterre est acculée à une dévaluation sans opération de secours de dernière heure.

Dans les milieux financiers de Paris, en effet, on estime qu'une dévaluation relativement modérée de 17,5 0/0 de la livre serait extrêmement redoutable pour les industries d'exportation non seulement de la France, mais de l'Allemagne, de l'Italie et du Benelux.

D'autre part, on considère que l'aide consentie depuis trois ans à la Grande-Bretagne a été considérable et qu'elle ne saurait se poursuivre sans que le cabinet britannique n'adopte des mesures intérieures d'austérité très contraignantes.

Pour les milieux financiers de Paris qui, jusqu'ici, voyaient s'esquisser un triptyque: dévaluation modérée du sterling, nouveau prêt à l'Angleterre et, enfin, mesures internes de remise en ordre outre-Manche, à la suite de la déclaration de sir Dennis Rickett, on penche maintenant vers un diptyque: prise de mesures énergiques intérieures en Grande-Bretagne suivies d'un prêt à l'Angleterre dans le cadre du FMI. Le montant de ce prêt dépendrait de l'énergie montrée par le gouvernement anglais pour redresser cette situation et de l'assurance qu'il poursuivrait une politique économique visant à écarter tout danger de dévaluation.

DÉCÈS

GERVAIS à Montréal, le 16 novembre 1967 à l'âge de 72 ans, est décédé, Hector Gervais, employé civil, époux de Germaine Robitaille, père de André, Mme Gaston Lapointe (Lucille) Mme Maurice Prévost (Rita) Mme Paul Varin (Yvette) Mme Jacques Paquette (Pauline). Les funérailles auront lieu lundi le 20 courant. Le convoi funèbre partira du Salon Roland Bisson Inc. no 1415 rue Fleury est à 8 heures 45, pour se rendre à l'église de la Visitation où le service sera célébré à 9.00 heures. Et de là au cimetière de Sault-aux-Récollets, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Dans l'affaire Radio-Canada

Laberge soutient que la CSN fait preuve de malhonnêteté

Le président de la Fédération des travailleurs du Québec, M. Louis Laberge, soutient que le SGCT-CSN fait la preuve de sa "malhonnêteté" dans l'affaire Radio-Canada en continuant de soulever auprès des autorités fédérales et de l'opinion publique le "faux problème" des unités pancanadiennes de négociation, alors même, dit-il, que près de 70 p.c. des employés québécois de la société viennent justement d'adhérer à un syndicat qui demande à être accrédité à l'échelle du pays.

M. Laberge soutient que les employés québécois de Radio-Canada ont choisi librement, à au moins trois reprises, des syndicats qui leur offraient de les représenter à l'intérieur d'une unité pancanadienne de négociation, avec droit de veto pour le groupe du Québec au sein de structures syndicales binationales.

Le président de la FTQ souligne que c'est encore là le dernier choix syndical des employés québécois de Radio-Canada affectés à la production des émissions de télévision. "Il y a des limites, dit-il, à tripoter la conscience syndicale d'un groupe de travailleurs et à prostituer le syndicalisme dans les officines politiques d'Ottawa".

M. Laberge affirme que le Syndicat canadien de la fonction publique a obtenu l'adhésion d'au moins 483 travailleurs québécois sur un total de 720 employés intéressés, qu'il se signe encore des cartes d'adhésion tous les jours, que le SCFP a soumis une requête en accréditation en bonne et due forme, et cela prouve, selon lui, que le problème des unités de négociation ne se pose pas réellement pour la majorité des travailleurs intéressés.

"Les employés de Radio-Canada, de conclure M. Laberge, devraient avoir le droit de faire enfin du syndicalisme et de tenter de régler leurs problèmes au sein du syndicat qu'ils viennent de se donner pour la deuxième fois. Si le SCFP-FTQ échoue à la tâche, il sera toujours temps pour la CSN de leur offrir de nouveau ses services. Mais, en attendant, qu'on leur fiche donc un peu la paix".

Surveyor-6 a fait un "vol" sur la lune

PASADENA – Pour la première fois, un engin spatial s'est déplacé hier matin sur la lune. La sonde "Surveyor-6", grâce à ses fusées qui se sont rallumées sur télécommande de la terre, s'est élevée à dix pieds dans les airs pour aller se poser dix pieds plus loin. Le "vol" n'a duré que 8 secondes et demie.

"Surveyor-6" a atterri en douceur le 9 novembre et a déjà transmis plus de 12,700 photographies.

L'expérience d'hier avait pour but de fournir aux spécialistes des renseignements supplémentaires sur la dureté du sol lunaire. Les clichés font clairement voir l'empreinte qu'ont laissée sur le sol lunaire les trois pieds de l'engin. On peut également voir la trace de brûlures faites par les fusées au moment de l'allumage.

ARDA

pensé, l'économie rurale devrait retirer au moins un dollar d'avantages.

A cet égard, les auteurs craignent "que l'ARDA n'ait contribué à faire durer des situations agricoles indésirables. Le petit appoint au revenu agricole que ces programmes laissaient entrevoir a peut-être incité certains cultivateurs à différer ou même à rejeter d'avance de meilleures solutions, hors de l'agriculture".

Quant aux programmes de l'ARAP, ils auraient été en général efficaces; mais ils ont profité aux gros comme aux petits exploitants, même s'ils étaient destinés surtout à favoriser les premiers.

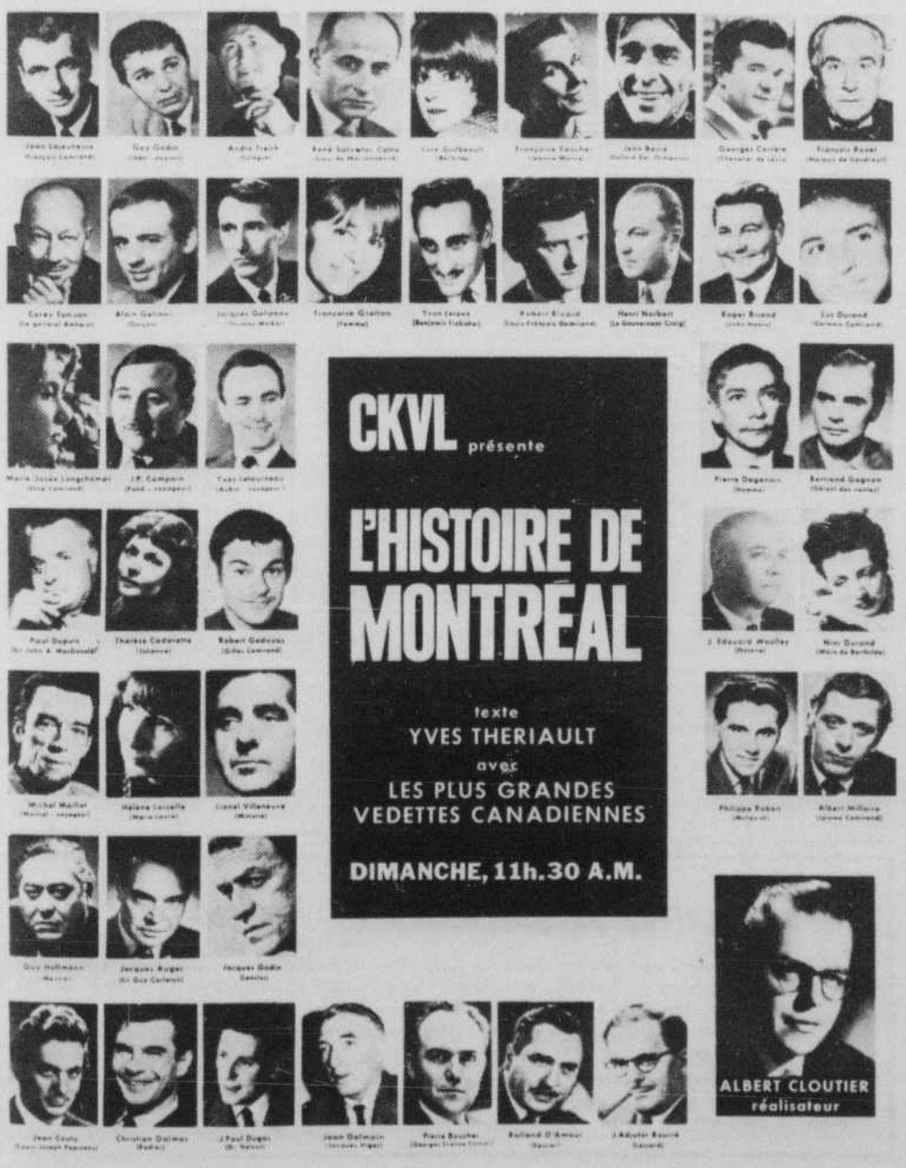
Tout en étant favorables aux nouveaux programmes d'ensemble de l'ARDA, mesdames Buckley et Tihanyi attirent l'attention dans leur étude sur certains problèmes. Par exemple, la disparition de l'excès de main-d'oeuvre dans les régions rurales a certes tendance à accroître la rémunération de ceux qui restent, mais elle peut facilement engendrer la détérioration des services publics et commerciaux – écoles, hôpitaux, magasins, et le reste.

Or, affirment les deux chercheuses, "il est du plus haut intérêt d'assurer des services sociaux efficaces dans toutes les régions rurales, même si l'état clairsemé de la population les y rend plus coûteux qu'ailleurs. La chose s'impose particulièrement en ce qui touche l'enseignement: si le dépeuplement des campagnes aboutit à des services d'enseignement médiocres, toute la société en subira à la longue des pertes imposantes. Le même argument milite en faveur du maintien de la qualité des services de santé, des services collectifs et des services d'habitation".

LE PRÉSIDENT

Suite de la page 2

de négociation; 2) une réforme portant sur la composition du conseil canadien des relations ouvrières. Nous sommes au milieu de novembre. Il n'y a encore rien. Pendant que le temps passe, tous ceux qui veulent briser ce pour quoi luttent les syndiqués du S.G.C.T. depuis trois ans tentent encore une fois de profiter de ce délai, le dernier en date qu'on ait mis à leur disposition. C'est le moment ou jamais pour le gouvernement d'agir. Une loi qui arriverait en retard mettrait une dernière touche à cette longue liste d'injustices. Nous espérons que ce ne sera pas le parlement du Canada qui, cette fois, en complétant cette liste, y apposera le sceau même du pays.



NOUVELLES 204 "1968"
PEUGEOT
Sedans • Convertibles
Coupés • Wagonnettes
LES
Grands Garages
DU
Québec
306 est, rue St-Zotique
273-9105

HENRI MAIRE
Arrosé de bon vin repas devient festin
POTS BEAUJOLAIS
(C1833) ⅔ bouteille $2.30
VIN FOU Blanc brut
(C1964) la bouteille $4.70
ARBOIS Rosé
(536-A) la bouteille $2.75

PRODUIT DE FRANCE
Office Général des Grandes Marques, limitée

Steinberg Limitée a vu ses ventes augmenter de 9.6%, à $439,495,953.00

potins financiers

La dernière séance de la semaine sur la Bourse de N-Y a été témoin de la persistance du ralliement tardif de la séance précédente, de sorte qu'en fermeture, hier, l'indice des industriels de DJ clôturait 2.37 points plus haut à 862.11.

●

Sur la Bourse de Paris, les stocks ont fait preuve d'irrégularités et sur celle de Londres, il y avait prédominance de replis. Le redressement sur nos Bourses de Montréal et de Toronto avait perdu, hier un peu de sa vigueur antérieure.

●

Les rumeurs de dévaluation prochaine de la livre sterling furent mal vues des spéculateurs américains, car, ils craignent que les produits américains rencontrent plus difficilement la concurrence des marchandises anglaises.

●

Les E.-U. ont perdu $670,000,000 d'or durant le 3ième trimestre, soit le drainage trimestriel le plus considérable encore vu depuis 2 1-2 ans.

●

La vente des tracteurs ne cesse de diminuer depuis 17 ans en Amérique du Nord. Par contre, le total des CV de ces derniers est plus considérable. Rien d'étonnant que les actions des titres de cies d'instruments agricoles ne soient pas des plus populaires en bourse.

●

Il en a coûté hier $100,000,000 de livres sterling à la Banque d'Angleterre pour soutenir cette monnaie, selon les estimations de la B.B.C., d'après une dépêche de l'AFP.

●

Westcoast Transmission Co. a gagné 56 cts l'action durant le premier semestre au regard de 7 cts durant la même période en 1966, d'où la hausse de ses actions hier sur nos marchés.

●

Royal American Petroleum Ltd. vient de conclure un accord avec un groupe ayant à sa tête Manhattan Gold Mines qui financerait le forage de 50 puits.

●

La Bourse de Montréal a été avisée que les actionnaires de Fraser Compagnies Limited n'ont pas accepté l'offre de la compagnie Price. La condition spéciale, stipulant l'acceptation par la majorité, n'a pas été remplie et elle ne sera pas modifiée par la compagnie Price, Limitée. Les actions de Fraser Compagnies, soumises en vertu de l'offre, seront retournées à leurs détenteurs.

●

Burns Bros. and Denton Limited, dont M. André Tétreault est le directeur résidant à Montréal, vient de rendre publique son édition de 1967, intitulée "Selected Canadian Common Stocks". Il y est recommandé maintes valeurs pour les 5 années à venir et dans la seconde partie de cette brochure, il est procédé à l'analyse des actions de 200 entreprises canadiennes.

●

Les membres de la Bourse de N-Y pourront, pour la 1ère fois, vendre leurs propres dettes publiques de valeurs, lorsqu'il y aura endossement par le Comité des Gouverneurs de ce marché. Cette mesure a été adoptée en principe cette semaine, mais on l'étudie encore.

●

En 1965, les ventes des magasins de détail à succursales multiples, au Canada, ont atteint un nouveau sommet ($4,656,049,900), d'après un communiqué préliminaire de données qui paraîtront dans la publication du BFS intitulée Retail Chain Stores, 1965 (no de catalogue 63-210). Ces ventes constituent un accroissement de 11.2% à l'échelon national, par rapport à 1964. En 1965, le nombre de magasins de détail à succursales au Canada s'est élevé à 602, soit 23 de plus que l'année précédente, et celui de débouchés a atteint un sommet, 11,231, soit 518 de plus qu'en 1964. En 1965, toutes les provinces ont enregistré des augmentations de ventes dans les magasins à succursales; les plus forts gains ont été constatés à Terre-Neuve (27.3%), au Nouveau-Brunswick (18%), et en Colombie Britannique (14.7%). Il y a eu aussi des augmentations dans tous les genres de commerce, particulièrement dans les magasins de meubles (25.5%), les magasins de vêtements pour hommes et garçons (21.6%) et les pharmacies (18%).

Durant le dernier exercice financier

Malgré la tendance accrue et marquée de l'automation des industries, Steinberg Limitée continue de mettre l'accent sur les gens qui, selon les administrateurs, demeurent "le gage de son avenir".

C'est ce qui ressort du message annuel de M. Sam Steingerg, président, aux actionnaires de la compagnie, message publié dans le rapport annual 1967 rendu public aujourd'hui.

M. Steinberg a en effet expliqué que la philosophie de la compagnie était basée sur le "développement progressif des potentialités humaines..."

"Nous pensons que Steinberg progressera dans la mesure où les employés intelligents de la compagnie trouveront à leur travail l'occasion d'un perfectionnement personnel — l'occasion de mettre en doute toute ligne de conduite en vigueur, d'exprimer leurs propres idées positives et constructives et de participer dans toute la mesure possible à la mise en oeuvre des changements désirables."

"Cette philosophie," poursuit-il, "trouve son application aujourd'hui dans tous les secteurs de la compagnie.

Foi Au Québec

M. Steinberg s'est également dit très optimiste au sujet de la situation politique et sociale actuelle et du Canada et du Québec. A cet égard, il a rappelé que Steinberg avait pris naissance au Québec et qu'elle y puisait une grande partie de ses ressources. "Nous profiton de l'occasion," a-t-il dit, "pour affirmer notre foi dans notre province, son gouvernement et, surtout, sa population. La nouvelle vitalité et la détermination de la province nous enthousiasment. La grande majorité des citoyens du Québec, nous en sommes sûrs, aspirent et travaillent pour un Québec plus fort et plus moderne dans un Canada plus grand. Nous sommes convaincus que le Québec continuera d'être une province où il fait bon vivre, une province où Steinberg pourra grandir.

Une année de Progrès

M. Steinberg a aussi souligné dans son message que 1967 avait été pour Steinberg Limitée et ses filiales "une autre année de progrès aux chapitres des ventes, de l'expansion matérielle et du perfectionnement des employés".

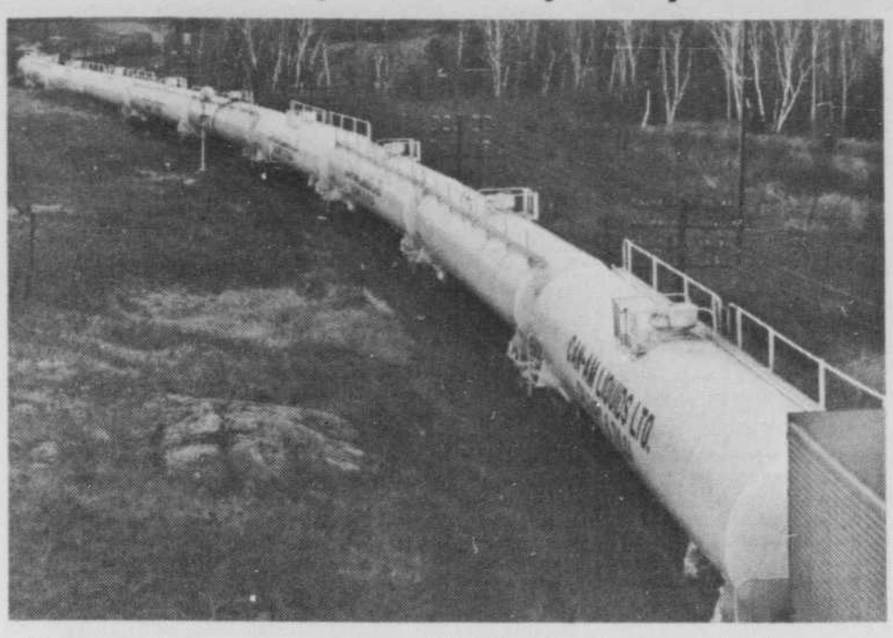
Dans le domaine des ventes, la compagnie a enregistré un nouveau sommet de $439, 495, 953, dépassant de 9.6% les ventes de l'exercice précédent. Les profits nets se sont stabilisés à $7,698,-308, soit une très légère hausse sur les profits de l'an dernier, de $7,636,787. Le revenu découlant de l'exploitation a décliné au regard des niveaux obtenus en 1966, mais l'acquisition de la Ivanhoe Corp. a permis de recueillir assez de revenus supplémentaires pour compenser cette diminution. Les profits par action sont demeurés au niveau de $1.11 pour chaque action ordinaire et de classe "A" en cours, tandis qu'ils déclinaient de 1.90 cent à 1.75 en regard du dollar de ventes.

Quant à l'actif de la compagnie, il s'élevait à $153,987,722, tandis que le fond de roulement était réduit à $21,283,006, les disponibilités correspondant à 1.6 fois les exigibilités.

M. Steinberg a en outre révélé que l'entreprise avait porté à 168 le nombre de ses magasins d'alimentation avec l'ouverture de 12 nouvelles unités, tandis que le nombre de ses grands magasins Steinberg Miracle Mart passait de 11 à 15 unités.

Depuis la fin de l'exercice clos le 29 juillet 1967, la compagnie a ajouté à sa chaîne cinq nouveaux magasins d'alimentation. On prévoit, d'ici à la fin de l'exercice 1967-68, l'ouverture de six autres magasins d'alimentation, ainsi que la construction de quatre centres commerciaux, la rénovation d'un centre commercial, de quelques grands magasins Miracle Mart existants et d'une dizaine de magasins d'alimentation.

Dédié aux quelque 18,000 employés de la compagnie, le rapport annuel 1967 de Steinberg Limitée, publié en français et en anglais, est empreint de reconnaissance de tous les progrès que la compagnie a connus depuis cinquante ans, et de confiance en l'avenir.



Ces wagons-citernes argentés contiennent 260,000 gallons de propane liquide - soit en quantité suffisante pour assurer le chauffage d'une maison moyenne durant 200 ans. Can-Am Liquids Ltd., de Calgary, qui est à la recherche de nouveaux débouchés pour le propane de l'Alberta, a expédié ce produit par le Canadien Pacifique qui l'a acheminé de Calgary aux États de la Nouvelle-Angleterre, deux fois plus rapidement que si on avait utilisé les services d'un transporteur américain. (Photo Canadien Pacifique)

Bourse de Toronto

Le marché minier continuait hier d'être soutenu

TORONTO PC — Les prix ont légèrement monté vendredi à la Bourse de Toronto où l'activité était modérée.

L'indice des industrielles a monté de .33 passant à 162.62, maintenant une tendance commencée jeudi.

Inco a fait un bond de 1 3-4 à 119, Pembina Pipe Line de 1 5-8 à 22 1-8, CPR de 5-8 à 59 3-4, Hudson's Bay de 3-4 à un sommet de 22 1-4 et Royal Bank de 3-8 à 15 1-4.

Asbestos Corp. a monté de 1 3-4 à 24, Thomson Newspapers de 1 à 38, Trans-Prairie Pipelines de 3-4 à 8 1-4 et Acklands et Jefferson Lake de 5-8 chacune à 15 et 55 5-8 respectivement.

Imperial Oil, Falconbridge et Banque de Nouvelle-Ecosse ont perdu chacune 1-2 passant à 66 1-2, 85 1-2 et 13 1-2 respectivement, Seagrams a baissé de 3-8 à 39 et Bell Telephone de 1-4 à 45 1-4.

General Products Manufacturing A a baissé de 1 1-2 à 98 1-2 et Canadian Utilities de 3-4 à 38 1-2. Dosco a baissé de 3-4 à 9 et Hawker Siddeley de .05 à 3.75.

Parmi les métaux de base, Denison a monté de 1 1-4 à 78 1-2 et Roman Corp de 1 à 27 1-2. Patino a perdu 1-2 passant à 14 5-8 et Rio Algom de 3-8 à 33 1-2.

Parmi les pétroles de l'ouest, Hudson's Bay Oil a fait un bond de 2 3-8 à un sommet de 41 1-2, Central-Del Rio de 1 à 20 5-8 et Canadian Superior de 3-4 à 43 1-2. Scurry-Rainbow a baissé de 1 1-4 à 43 3-4.

L'indice des pétroles de l'ouest a monté de 3.83 à 205.13 et celui des métaux de base de .37 à 103.42.

Le nombre des transactions a été de 2,690,000 comparativement à 2,378,000 jeudi. Les avances ont dépassé les baisses dans une proportion de 234 à 198 et 254 valeurs sont demeurées inchangées.

Le commerce extérieur du Canada appelé à bénéficier des activités de l'Expo-Club

Selon un rapport de son directeur délégué M.M.G.F.G. Hughes

Plus de 2000 hommes d'affaires canadiens étaient devenus membres lorsque EXPO-CLUB ouvrit ses portes en avril 1967. Le nombre des membres pour le Canada augmenta considérablement avec l'adhésion de membres honoraires tels que les Commissaires généraux de Section, les Commissaires des pavillons, les fonctionnaires du Ministère du Commerce et de l'Industrie des gouvernements fédéral et provinciaux, les représentants du corps consulaire de Montréal, et les membres d'associations professionnelles intéressés essentiellement par le commerce d'importation et d'exportation. En outre, plus de 5000 hommes d'affaires venus du monde entier et de passage à Montréal, furent admis à l'Expo-Club en qualité de membres honoraires pour la durée de leur séjour.

D'après les observations dont nous ont fait part les hommes d'affaires canadiens ainsi que les visiteurs, il est permis d'affirmer que l'Expo-Club était devenu un lieu de rencontre incomparable pour hommes d'affaires. Les visiteurs ont été agréablement surpris de constater que toutes les dispositions avaient été prises à leur intention et les membres canadiens ont eu la satisfaction de pouvoir disposer sur l'emplacement de l'Expo d'un lieu de retraite offrant tous les avantages d'un club.

Les salles de conférence ont été utilisées de façon très diverse comme il avait été prévu. Il y eut plusieurs réunions du Conseil de Direction, de nombreux dîners ou collations privés et des colloques visant à favoriser le développement des affaires, quelques-uns comprenant des projections cinématographiques. En plus de cette utilisation très classique des lieux, il nous fut donné d'accueillir les membres du "Tijuana Brass Band", et à une autre occasion, d'installer dans les trois salles de conférence un système de télévision à circuit fermé pour pouvoir recevoir une partie de l'auditoire trop nombreux assistant à une réunion du congrès ICSID à l'Auditorium DuPont du Canada.

Il ne fait aucun doute que les nombreux hommes d'affaires ayant franchi notre seuil auront été favorablement impressionnés par tout ce que leurs collègues canadiens ont pu faire pour rendre agréable leur visite de l'Expo 67.

Nous sommes en train d'établir la liste complète des hommes d'affaires venus rendre visite au Centre du Commerce international. Nous mentionnons également leurs activités commerciales. A cause du volume de cette liste, elle sera seulement disponible aux membres qui en feront la demande par écrit avant le 30 novembre 1967. Veuillez adresser votre demande à l'adresse suivante:

M. K. O. Hillyer
Chef de division de la promotion commerciale
Bureau d'Expansion économique
Cité du Havre, Montréal

Le Directeur délégué du Bureau d'Expansion économique, M. G. F. G. Hughes, tient à remercier au nom du personnel du Bureau d'Expansion économique tous les membres avec qui nous avons travaillé. Sans cette étroite collaboration nous n'aurions jamais pu obtenir les résultats aussi satisfaisants. Le commerce extérieur du Canada recueillera pendant longtemps, nous en sommes persuadés, le fruit de nos efforts.

Le fait que des hommes d'affaires étrangers venus rendre visite au Centre du Commerce international aient été si nombreux à faire l'éloge de l'Association des Banquiers du Canada (le commanditaire le plus important) et à exprimer leur admiration à l'égard de tous ceux qui ont participé au financement de ce projet est significatif. Le Canada a marqué "un gros point" et le mérite en revient pour une grande part aux membres de l'Expo-Club qui ont apporté leur soutien à cette entreprise.

La Compagnie d'assurance Provinces-Unies

A inauguré le 15 courant une succursale d'assurance-vie à Québec

La Compagnie d'Assurances Provinces-Unies, bien qu'ancienne dans le domaine de l'assurance générale, en est seulement à sa troisième année dans l'assurance-vie mais cette nouvelle activité a été marquée par un succès constant, ce qui a amené la direction à prendre la décision d'ouvrir une succursale d'assurance-vie dans la région de Québec.

Depuis sa fondation en 1927, la Compagnie d'Assurances Provinces-Unies, qui est une Compagnie canadienne ayant son Siège social à Montréal, s'est développée régulièrement et elle a connu un essor particulier au cours des 20 dernières années.

La Compagnie dessert déjà depuis plusieurs années les courtiers du district de l'est du Québec dans le domaine de l'assurance générale et elle a profité de l'inauguration de sa branche d'assurance-vie à Québec pour y réaménager ses bureaux. En faisant appel aux conseils d'un décorateur-ensemblier pour y créer une ambiance nouvelle et agréable, elle a voulu en faire bénéficier tous ceux qui collaborent aux activités de la "maison". La "maison", n'est-ce pas là le souhait de la direction, que tous ses collaborateurs l'appellent ainsi non seulement parce que, lorsqu'ils s'y rendent, ils sont accueillis comme des proches mais aussi parce qu'ils sont souvent consultés et participent aux décisions qui concernent les intérêts réciproques des uns et des autres.

M. Wilfrid A. Major, Président Directeur Général de la Compagnie, est heureux de faire part à tous les courtiers que Monsieur Iréné Gagnon a été nommé au poste de gérant de la nouvelle succursale d'assurance-vie. Monsieur Gagnon a obtenu ces dernières années des succès remarquables dans le domaine de l'assurance-vie et il apporte à ses nouvelles fonctions une expérience appréciable.

M. Major profite de cette occasion pour remercier Monsieur Roger Huard, gérant du district de l'Est et son équipe du dévouement qu'ils apportent dans l'accomplissement de leur travail. A tous les courtiers qui nous ont encouragés d'une façon si admirable dans le passé, Monsieur Major souhaite qu'ils continuent de s'associer de plus en plus à la Compagnie qui fête déjà, cette année, son 40ième anniversaire et est pleine de promesses d'avenir.

Une ruée sur l'or à la Bourse de Paris

PARIS (AFP) — Ruée sur l'or hier après-midi à la bourse de Paris où les échanges ont atteint 12,27 millions de francs contre seulement 4,23 millions au cours de la séance d'hier.

Ces achats massifs de métal ont pour origine le fait que de nombreux professionnels ont décidé de se couvrir contre une éventuelle baisse de la livre sterling.

La séance d'hier après-midi fut par ailleurs résistante et peu influencée par le climat de "suspense" qui règne autour de la monnaie britannique.

commentaires sur L'ACTUALITÉ FINANCIÈRE

La C.S.P. de Châteauguay a adjugé une émission de $1,195,000 à Cliche & Associés Ltée

Les commissaires d'écoles protestantes pour la municipalité de Châteauguay, comté de Châteauguay, ont vendu, récemment, à Cliche & Associés Ltée, à un prix de 95.36, $1,195,000 de titres à 7% comprenant $813,000 échéant en séries en 10 ans et $382,000 à fonds d'amortissement à 20 ans. Ainsi le coût moyen de la finance revient à 7.8964%. Le gouvernement provincial a accordé, pour cette émission, un octroi de $780,000.

Datées du 1er octobre 1967, les nouvelles obligations échoient comme suit: $813,000 en séries du 1er octobre 1968 au 1er octobre 1977 inclusivement et $382,000 à fonds d'amortissement échoient le 1er octobre 1987. Les obligations en séries ne sont pas rachetables par anticipation; cependant celles émises à fonds d'amortissement échéant le 1er octobre 1987 seront rachetables par anticipation, au pair, mais seulement jusqu'à concurrence du montant du versement annuel requis pour les fins de l'amortissement annuel des dites obligations, commençant le 1er octobre 1978 conformément au tableau d'amortissement. L'emprunt est contracté pour la construction de deux écoles élémentaires de 19 classes chacune. L'octroi de $780,000, applicable au service de l'émission est payable en 6 versements annuels et consécutifs de $130,000 de 1968 à 1973 inclusivement.

L'évaluation imposable de la corporation scolaire, pour 1966-67, s'élevait à $27,913,875. Le 30 juin 1967, la dette consolidée nette de la corporation se chiffrait par $1,897,500, et un octroi total de $516,000, s'y appliquait.

Dominion Lime Ltd a fait de meilleures affaires de janvier à octobre

Les bénéfices nets de Dominion Lime Ltd. et de ses filiales pour les neuf mois se terminant le 30 septembre 1967 se chiffrent à $274,728 comparativement à $188,173 pour la même période de l'année précédente. Le rapport provisoire aux détenteurs d'actions de la compagnie indique que ces résultats incluent des revenus extraordinaires au montant de $82,725 comme les indemnités pour droits de passage perpétuel.

Les ventes consolidées ont baissé de $6,934,728 à $6,383,322. Dans son rapport aux détenteurs d'actions, le président de la compagnie, M. F. R. Graham, mentionne que "les divisions qui fabriquent de la chaux et de la brique ont produit des résultats légèrement supérieurs à ceux des neuf mois correspondants de l'année 1966."

Les opérations de la division de béton précontraint-préfabriqué de Spancrete, Limited se sont améliorées, mais les résultats financiers ne sont pas encore satisfaisants, indique M. Graham. Les ventes et les profits des filiales américaines et des carrières de Saint-Bruno ont grandement diminué, à cause surtout du ralentissement des activités de la construction dans ces régions.

En marge d'un accord d'option et de souscription conclu par Mire Mines

Sous réserve de l'enregistrement d'un accord en date du 2 novembre 1967 avec les Commissions des valeurs mobilières de Québec et de l'Ontario, et accepté par les autorités de la Bourse Canadienne le 1er novembre 1967, Kengate Corporation Limited, pour 50%, Sandstrum Investments Limited, pour 25% et MMC Securities Limited, pour 25%, pour leur propre compte, ont souscrit ferme 400,000 actions de Miro Mines Limited à 17 1-2 cts chacune, payables sur-le-champ et elles se sont vues consentir une option sur 200,000 actions à 22 1-2 cts chacune, susceptible d'être exercée dans les 3 mois. Les fonds en provenant serviront à des travaux d'exploration sur les propriétés de la compagnie dans le canton Snowdon, actuellement sous option.

En vertu d'un accord en date du 17 octobre 1967, conclu entre The Minden Prospecting Syndicate, de Toronto, Ont., les détenteurs d'options, la compagnie, et Wilbert Finley Johnson, de Toronto, Ont. Miro a reçu une option de ceux qui en détiennent lui permettant l'acquisition de 48 claims miniers non brevetés, situés dans le canton de Snowdon dans la région de Minden en Ontario, au prix d'une considération au comptant de $50,000.00, de 250,000 actions d'une entreprise qui sera formée et sous réserve que le contrôle effectif de Miro sera acquis par W. F. Johnson et ses associés.

La considération au comptant est payable comme suit: $5,000 lors de l'entrée en vigueur de l'accord, un autre $5,000, dans les 6 mois de cette date, $5,000, dans les 12 mois et le solde de $35,000 dans les 24 mois de la dite date qui devra être suivie de la formation de la nouvelle compagnie projetée. Conformément aux clauses du dit accord, le contrôle de la compagnie sera acquis par Wilbert Finley Johnson et ses associés, et en voici les détails.

Project McDilo, de Toronto, Ont., s'engage à transférer 85% des 850,000 actions, détenues par elle. Des demandes pour le consentement du transfert des actions entiercées ont été faites et dès leur approbation, les transferts auront lieu ainsi qu'il suit:

	Actions entiercées	Actions libres
Du projet McDilo	650,250	72,250
The Minden Prosp. Syndicate, de Toronto Ont.	229,500	25,500
Wilbert Finley Johnson, de Toronto, Ont.	210,375	23,375
John Herbert Fisher, de Toronto, Ont.	210,375	23,375

Dès le complément des transferts d'actions ci-dessus, le projet McDilo retiendra un total de 114,750 actions entiercées et 12,-750 actions libres.

MARCEL CLEMENT

Enquêtes sur Corbec et Matachewan

Suspension des activités, hier, en bourse, après la dégringolade de leurs actions la veille.

Les transactions sur les actions de Corbec Mines Ltd ainsi que sur celles de Matachewan Canadian Gold Mines Ltd ont été suspendues sur la Bourse Canadienne dès son ouverture le 17 novembre 1967, en attendant une enquête complète sur les affaires de ces deux entreprises minières effectuée conjointement par la Commission des Valeurs Mobilières de Québec et les autorités de la Bourse Canadienne.

La Commission des Valeurs Mobilières a ordonné hier à tous les agents de change de cesser de se désister et de cesser de transiger sur les 2 titres précités. Cet ordre est conforme à l'article 63 de La Loi régissant le commerce des valeurs mobilières. Les actions des 2 entreprises minières précitées ont accusé une perte sur le papier de $19,000,000 jeudi.

Le président de deux sociétés minières a révélé jeudi avoir reçu des lettres et des appels téléphoniques menaçants l'enjoignant d'abandonner ses deux compagnies.

M. Lowney G. Nicol, président de Carbec Mines Ltd. et de Matachewan Canadian Gold Ltd., a émis un communiqué à l'issue d'une journée bouleversante où ces deux secteurs de la bourse ont fait une dégringolade à tout rompre.

A un moment au cours de la journée, M. Nicol a demandé à la Bourse Canadienne, à laquelle les deux sociétés sont inscrites, de suspendre les transactions, mais a retiré sa requête par la suite.

Carbec a débuté à $3.95 et a clôturé à 95 cents jeudi à la suite des échanges de 247,000 actions. Matachewan a ouvert à $2.70 et a clôturé à 64 cents à la suite d'échanges d'environ 247,000 actions.

Dans son communiqué, M. Nicol a fait état d'une "série d'intimidations" dirigée contre lui "par l'entremise de lettres et d'autres moyens".

"Ces intimidations semblent coïncider avec des vagues de ventes dans les deux secteurs."

"La plus forte pression s'est faite sentir durant le mois de septembre et au cours d'une période de quatre jours environ 1,000,000 actions de la Matachewan ont déferlé sur le marché.

"Depuis lors, les ventes se sont faites des plus consistantes à la fois chez Matachewan et chez Carbec. On a tout fait pour maintenir les prix et protéger les intérêts des actionnaires.

"Au cours des derniers jours, on a mis au jour une conspiration visant à saper les prix des actions et les parties concernées ont déjà avoué leur culpabilité."

M. Nicol a déclaré que les valeurs intrinsèques des deux compagnies "n'ont pas changé".

M. Marcel Gagnon, agent des relations extérieures des deux compagnies, a déclaré lors d'une interview jeudi:

"Il n'y a pas lieu de croire que la pègre ait été mêlée à cette affaire. Il ne s'agit que de spéculateurs qui voulaient exercer leur mainmise sur deux compagnies en plein essor.

"Il n'y a pas eu de menace de mort contre M. Nicol, mais il s'en fallait de peu pour qu'elles le soient.

"Des poursuites judiciaires ont été intentées contre les responsables et les preuves à charge sont maintenant entre les mains de nos avocats."

M. Nicol, qui avait laissé son communiqué à son bureau du centre de la métropole, n'a pu être rejoint pour des commentaires.

M. Gagnon a ajouté, plus tard, qu'il s'attend à ce que les noms des participants à la "conspiration" soient rendus publics d'ici quelques jours.

Bourse de Montréal

Les gains et les pertes étaient à peu près égales hier à la Bourse de Montréal alors que plusieurs valeurs ont subi des écarts de près d'un point.

Les avances dépassaient les pertes dans une proportion de 50 à 48 à la Bourse de Montréal et par 34 à 28 à la Bourse Canadienne. International Nickel, Denison et United Auto Parts A ont été en vedette.

Inco a fait un bond de 2 3-8 à 119 1-4, imitant une hausse semblable à la Bourse de New York. Denison a monté de 1 1-2 à 78 1-2, se remettant d'une baisse de quatre points au début de la semaine. United Auto Parts a monté de 1 1-8 à 19 à la suite d'une nouvelle d'une augmentation des revenus pour le troisième trimestre finissant le 30 septembre.

Les autres valeurs qui ont monté sont CPR et Hudson Bay Mining, de 3-4 chacune à 59 1-2 et à 59; et Famous Players et Central-Del Rio, de 1-2 chacune à 41 et à 20 5-8.

Par ailleurs, International Utilities a baissé de 3-4 à 38 1-2 et la Banque de Montréal et Impérial Commerce ont baissé de 3-8 à 13 5-8 et 12 respectivement. Montréal a mené la liste des valeurs les plus actives avec 9,055 transactions.

Deux valeurs peu actives ont enregistré des pertes assez considérables. Lewis a baissé de 3 1-2 à 11, en seulement 200 transactions et National Drug de 1 7-8 à 9 1-8 en une seule transaction de 100 actions.

Les mines spéculatives et les pétroles étaient irrégulières. Chemalloy a monté de .30 à $4.15 et Miro de .02 à .32 en 46,100 transactions.

United Obalski a perdu .09 descendant à $1.17, menant la liste des mines les plus actives avec un volume de 98,900 actions vendues. Opemiska Explorers a perdu .03 passant à .22.

Carbec Mines et Matchewan Canadian ont été retirées du marché avant l'ouverture de la Bourse, en attendant "une enquête complète des affaires des compagnies".

Le volume des industrielles a été de 165,900 actions qui ont changé de mains et celui des pétroles de 675,000.

L'indice des industrielles a monté de .35 à 166.57, celui des services publics de .01 à 136.84, celui des papiers de .17 à 156.12. Les banques ont baissé de .80 à 118.69.

Des sommets pour Ampex Corporation

REDWOOD CITY, CALIF., (CNW) — M. William E. Roberts, président et chef de l'exécutif de Ampex Corp. a annoncé récemment que les ventes et les bénéfices de la compagnie pour le deuxième trimestre ainsi que pour le semestre de l'exercice en cours ont atteint de nouveaux sommets.

Au cours du deuxième trimestre, les ventes se sont élevées à $59,332,000, soit une hausse de 8 pour cent sur le total de $55,053,000 rapporté l'an dernier. Les bénéfices nets ont été de $3,002,000, ou 31 cents par action, un gain de 17 pour cent par rapport au montant de $2,573,000, ou 27 cents par action, enregistré il y a un an.

Les ventes du semestre se chiffrent par $112,081,000 au regard de $101,265,000 l'an dernier, soit une hausse de 11 pour cent.

Les bénéfices nets du semestre au montant de $5,074,000, ou 53 cents par action sur une moyenne de 9,549,055 actions en circulation, sont supérieurs de 14 pour cent aux bénéfices de $4,453,000, ou 47 cents par action sur une moyenne de 9,473,267 actions, annoncés l'an dernier.

M. Roberts a déclaré que ces résultats étaient de pair avec les prévisions de la compagnie et ajoutait que la perspective pour le reste de l'exercice demeurait excellente.

"Au cours des trois derniers mois, nous avons mis sur le marché pas moins de 20 nouveaux prodkits importants et nous croyons qu'ils contribueront grandement à l'expansion future de la compagnie", d'affirmer M. Roberts.

BÉNÉFICES NETS

Alcan Aluminium Ltd., pour le trimestre ayant pris fin le 30 septembre 1967: $17,000,000, soit l'équivalent de 51 cents l'action, au regard de $17,200,000, ou 53 cents l'action, en 1966, recul.

Codville Distributors Ltd., pour le semestre se terminant le 1er octobre 1967: $122,919, soit l'équivalent de 25 cents l'action, comparativement à $113,209, ou 23 cents l'action, en 1966.

Dominion Textile Company Ltd., pour le semestre se terminant le 30 septembre 1967: $408,000, soit l'équivalent de 14 cents l'action, au regard de $5,-153,000, ou $2.00 l'action, en 1966.

Bourse de N.-Y.

Wall Street, moins achalandé, mais encore soutenu

NEW YORK, 17. — (AFP) — La semaine s'est terminée à Wall Street par une nouvelle hausse, mais les gains initiaux enregistrés sur la lancée de la veille se sont amenuisés dans l'après-midi. La crise du sterling a été ignorée par le marché. Les opérateurs ont attendu la publication des statistiques des positions à découvert (l'indication que cette annonce serait faite vendredi et non lundi comme prévu avait largement contribué à la hausse de jeudi). Le stock exchange de New York a annoncé après la clôture que ces positions avaient porté sur un nombre de titre dépassant de 520.926 le chiffre record de la mi-octobre. Auparavant la demande avait été stimulée par des statistiques favorables concernant les bénéfices trimestriels des entreprises, le produit national brut au cours du troisième trimestre, les ouvertures de chantiers en octobre, la production hebdomadaire de voitures, ainsi que le maintien d'une politique libérale en matière de crédit.

À noter...

Sous réserve de l'approbation par les actionnaires de l'Industrial Minerals of Canada Limited et par ceux de Action Limestone Quarries Ltd, ces deux entreprises ont l'intention de se fusionner sous la raison sociale actuelle de "Industrial Minerals of Canada Limited".

●

L'indice des prix à la ferme des produits agricoles a été estimé à 297 en septembre, soit un peu moins que l'indice du mois d'août (298.8). Le fléchissement a été en partie causé par la forte baisse des prix des pommes de terre, qui n'a pu être annulée par la hausse de ceux des bestiaux et de la volaille.

●

Anthes Imperial Ltd a averti ses détenteurs d'actions qu'elle considérait sérieusement la recommandation de se défaire de ses investissements dans Associated Foundry Ltd, de Vancouver.

LA SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT LABRADOR INC.

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est, par les présentes, donné qu'un dividende trimestriel de trente-sept cents et demi (37½¢) par action (neuvième dividende) sur les actions privilégiées, premier rang, série "A" de la Compagnie d'une valeur nominale de $25 chacune a été déclaré payable le 1er décembre 1967 aux actionnaires inscrits à la fermeture des affaires le 21ième jour de novembre 1967.

PAR DÉCISION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Guillaume Geoffrion,
Secrétaire

Montréal, le 15 novembre 1967

TAS

UNE REPONSE A CHAQUE APPEL COMMERCIAL OU RESIDENTIEL

SERVICE D'APPELS TELEPHONIQUES T.A.S.
866-6921

SHERBROOKE 569-6366 | GRANBY 372-5851 | QUEBEC 522-2024

HOME OIL COMPANY LIMITED

AVIS DE DIVIDENDE

AVIS est par les présentes donné qu'un dividende semi-annuel de dix-sept cents et demi (0.17½) par action plus un dividende supplémentaire de quinze cents (0.15) par action ont été déclarés sur les actions en circulation de classe A et classe B, du capital-actions de la compagnie, payables en fonds canadiens, le 1er jour de janvier 1968 aux détenteurs d'actions de classe A et de classe B, inscrits à la clôture des affaires ce 30ième jour de novembre 1967.

Par ordre du Conseil,

R.B. COLEMAN
Secrétaire

Calgary, Alberta.

INGÉNIEURS-CONSEILS

BEAUCHEMIN - BEATON - LAPOINTE

INGÉNIEURS CONSEILS

ÉTUDES • ESTIMATIONS • PLANS • SURVEILLANCE

pour travaux publics, municipaux et industriels

6655 CHEMIN DE LA COTE-DES-NEIGES MONTRÉAL 26, CANADA
731-8521

CARRIÈRE DE CONSEILLER EN PLACEMENTS

Conseillers financiers spécialisés dans la recherche économique et boursière cherchent une personne (homme ou femme) compétente et sérieuse pour assurer la liaison de la maison avec les établissements financiers et les clients francophones. Bon anglais essentiel. Le bagage personnel inclura la comptabilité, les sciences économiques et les valeurs mobilières. Salaire entre $7,000. et $9,000. selon connaissances et expérience. Cette situation offre un bon potentiel d'extension de ces revenus. Appeler Mr. Rupert chez Lafferty Harwood & Co. Ltd. 861-2871.



William A. Dartnell (à gauche) remporte le "Prix G. Harvey Agnew" de $1000 pour s'être classé premier à la fin de la première année du cours en administration hospitalière de l'Ecole d'Hygiène de l'Université de Toronto. Ce prix est offert chaque année par Air Liquide Canada Ltée. J. Clement Reid (à droite) se voit attribuer le "Prix Air Liquide Canada" de $500, pour s'être classé deuxième. La remise des prix a eu lieu le 10 novembre, à l'Hôtel Royal York de Toronto, par M.L.R. Barker (au centre) directeur des Produits Médicaux d'Air Liquide Canada, lors d'un dîner auquel avaient été conviés les étudiants et le personnel de l'Ecole de même que le personnel d'Air Liquide. Le réputé docteur G. Harvey Agnew (qui a donné son nom au prix), l'ancien directeur du programme, y assistait aussi. M. Dartnell, de Winnipeg, reçu Bachelier ès Arts en 1966 à l'Université du Manitoba, possède déjà un aperçu pratique de l'administration d'un hôpital grâce à son travail d'été à l'hôpital Winnipeg General. Il poursuit actuellement sa résidence à l'hôpital New Mount Sinai de Toronto. Diplômé (B. Sc. - Pharmacie) en 1965 de l'Université de Saskatchewan, M. Reid était Directeur de la Pharmacie à l'Hôpital Notre Dame de North Battleford (Sask.) avant de s'inscrire au cours. Il poursuit actuellement sa résidence en administration hospitalière à l'Hôpital Sunnybrook de Toronto.

Les usines d'aluminium de l'ALCAN

Fonctionnent actuellement à 87.5% de leur capacité

Les bénéfices nets consolidés de l'Alcan, avant déduction des dividendes sur les actions privilégiées de la Compagnie, se chiffrent, pour les neuf mois clos le 30 septembre 1967, à $52.2 millions, contre $56.8 millions pour la même période de 1966. Après déduction des dividendes sur les actions privilégiées de la Compagnie, l'équivalent du bénéfice par action ordinaire est de $1.56 par action contre $1.76 enregistré l'an dernier. Le volume des ventes consolidées d'aluminium sous toutes formes, au cours des neuf premiers mois de 1967, s'établit à 823 000 tonnes contre 838 000 tonnes vendues pendant la même période de 1966.

Les bénéfices nets consolidés du troisième trimestre 1967 s'établissent à $17.0 millions, soit 51 cents par action ordinaire, contre $17.2 millions, soit 53 cents par action ordinaire, pour la même période de l'an dernier.

Le volume des ventes consolidées s'élève, pour le troisième trimestre 1967, à 266 000 tonnes, ce qui représente une baisse de 1% sur le chiffre de 269 000 tonnes atteint l'année dernière pour la même période. La diminution des ventes, notable aux Etats-Unis: 18% et légère au Canada: 4%, a été compensée par leur augmentation de 12% au Royaume-Uni, de 6% en Europe continentale et de 17% dans le reste du monde.

La plus-value de $1 million réalisée sur la vente de propriétés et la réduction substantielle des achats de métal à des tiers ont diminué l'importance de la baisse des bénéfices du troisième trimestre 1967 par rapport au troisième trimestre 1966. De plus, les dépenses engagées dans le passé pour la recherche au Canada et pour des postes de moindre importance ont diminué la provision pour impôts futurs sur le revenu.

Les usines canadiennes d'aluminium de l'Alcan tournent, à l'heure actuelle, à 87.5% de leur capacité par suite de la réduction de production qui a été décidée en septembre en vue d'équilibrer les stocks. Toutefois, la production totale de l'Alcan, au Canada, pour l'année 1967, dépassera d'environ 10% celle de 1966.

Le "Rapport Carter"

Un certain nombre de nos spécialistes étudient, depuis mai dernier, les répercussions qu'auraient, pour l'Alcan, les modifications du système fiscal canadien proposées par la Commission royale d'enquête sur la taxation. Dans le mémoire que nous avons remis au ministre des Finances, nous faisons ressortir les difficultés que les recommandations du rapport engendrent pour les sociétés comme l'Alcan, qui traitent des affaires et sont en concurrence directe dans nombre de pays, qui retirent une partie importante de leurs revenus de sources étrangères et dont le capital-actions est en partie souscrit à l'étranger.

Nous soutenons que l'application des recommandations de la Commission affecterait l'Alcan, d'une part par l'augmentation de ses impôts qui sont déjà plus lourds que ceux de la plupart de ses concurrents et, d'autre part, par la difficulté qu'aurait alors l'Alcan à retenir au Canada des collaborateurs clés. Nous sommes persuadés que beaucoup d'autres industries canadiennes partagent notre point de vue et nous espérons que le Gouvernement modifiera en conséquence les recommandations de la Commission.

Déclaration de dividendes

Le 18 octobre, le Conseil d'administration a déclaré un dividende trimestriel de 25 cents par action, en monnaie des Etats-Unis, payable le 5 décembre aux titulaires d'actions ordinaires inscrits le 6 novembre à la fermeture des bureaux.

Dividendes

DOMINION-SCOTTISH Investments Ltd., 62 1-2 cents l'action privilégiée, 30 novembre, inscription le 16 novembre.

PATO CONSOLIDATED Gold Dredging Ltd., 20 cents l'action, soit une hausse de 10 cents, 3 novembre, inscription le 20 octobre.

Fruits et Légumes

MONTREAL (PC) — Prix payés aux producteurs et aux grossistes en fruits et légumes jusqu'à 9 heures ce matin au Marché central métropolitain. Ces prix sont fournis par la division des productions horticoles, section de l'inspection, du ministère de l'Agriculture et de la Colonisation, 201 Est, boulevard Crémazie, à Montréal.

Pommes: McIntosh, $1.50 à $2, commerciales, $1 à $1.15; Wolfe River, $1.25 à $1.40; Russet, $3 à $4; Cortland, $1.50 à $2 le boisseau.

Betteraves: $1.25 à $1.50 les 50 lbs.

Carottes: $2 les 50 lbs; $3 à $3.25 pour 24 cellos de 2 lbs.

Choux verts: .75 à .80 la doz.; choux rouges, $1.50 pour 18; Savoy, $1.50 à $1.75 pour 18.

Choux chinois: $1.50 à $2 la doz.

Choux-fleurs: No 1, $2.50 la doz., No 2, $1.50 à $1.75 la doz.

Hubbard: $2 le boisseau.

Marreau: $1.50 la doz.

Oignons: jaunes, gros, $3, les 50 lbs; moyens $2.50 les 50 lbs; petits, .40 le sac de 10 lbs; rouges $3 les 50 lbs.

Pommes de terre: $1.10 les 50 lbs.

Panais: $2 les 50 lbs; le boisseau; $2.50 pour 12 cellos de 2 lbs.

Poireaux: $1 à $1.25 la doz.

Rutabaga: $1.25 à $1.50 les 50 lbs; No 2, .75 à $1 les 50 lbs $1.75 le minot.

Salsifis: $1.75 la doz.

Saliette: .75 la doz.

Cours du dollar

Le dollar canadien était en hausse de 1-64 et cotait à 93 15-64 en devises américaines. Il était à 93 5-32 il y a une semaine.

La livre sterling était en baisse de 3-64 et cotait à $2.78 1-4.

Le dollar américain était en baisse de 1-32 et cotait à $1.07 1-4 en devises canadiennes.

La livre sterling était en baisse de 1-8 et cotait à $2.98 7-16.

Indices à Montréal

	65IN	13UT	7BA	85CO	8PA
Hier	166.47	136.84	116.89	156.12	94.03
La veille	166.12	136.83	119.49	155.95	93.86
Sem. der	167.15	137.57	118.86	156.76	95.03
M. der	164.81	137.08	115.44	154.68	96.26
67 Haut	173.93	150.19	136.26	164.41	125.04
67 Bas	148.99	128.83	109.48	141.48	92.28
66 Haut	171.39	158.39	132.91	164.02	129.44
66 Bas	136.20	124.15	108.47	130.89	102.49

Indices à Toronto

	Ind.	Rails	Util.	Stks.
Hier	162.62	172.64	103.42	205.13
La veille	162.29	167.72	103.05	201.30
Sem. der.	161.99	168.42	104.89	198.28
Mois der.	161.65	169.51	105.45	200.56
An. der.	146.12	140.06	97.64	180.39
67 Haut	172.41	181.95	111.40	209.08
67 Bas	147.65	142.30	85.88	130.15
66 Haut	175.60	192.48	100.23	135.84
66 Bas	136.98	136.95	83.22	95.22

Indices à New York

	Ind.	Rails	Util.	Stks
Hier	448.1	176.7	140.9	310.7
La veille	448.3	176.7	139.8	310.4
Sem. der.	448.2	178.5	137.3	310.2
Mois der.	469.9	189.3	139.9	324.7
Ann. der	423.6	160.4	150.0	296.7
1967 Haut	493.2	209.6	159.1	342.6
1967 Bas	413.4	159.4	136.5	292.8
1966 Haut	537.9	213.9	170.5	369.7
1966 Bas	388.0	143.9	130.2	269.4

Indices de Dow Jones

		Ouv.	Haut	Bas	Fer.	c.n.
30	Ind.	860.44	869.28	853.96	862.11	2.37
20	Rails	230.64	232.88	229.43	230.92	0.41
15	Utils	123.27	124.62	122.41	132.82	0.32
65	Stcks	302.97	306.06	300.94	303.59	0.73

Cours des changes

Afrique du Sud	Rand	1.50
Allemagne	Deutsche Mark	.2697
Angleterre	Livre	2.9859
Argentine	Peso	.0031
Australie	Dollar	1.19
Autriche	Schilling	.0416
Belgique	Franc	.0216
Brésil	Cruzeiro Novo	.3992
Chili	Escudo	.1717
Danemark	Couronne	.1547
Espagne	Peseta	.0179
France	Franc	.2190
Hollande	Florin	.2985
Italie	Lire	.0017727
Japon	Yen	.002969
Mexique	Peso	.0859
Etats-Unis	Dollar	1.07 5/16
Norvège	Couronne	.1500
Nouvelle Zélande	Dollar N.Z.	1.4881
Pérou	Sol	.0279
Suède	Couronne	.2075
Suisse	Franc	.2487
Tchécoslovaquie	Couronne	.1495
Venezuela	Bolivar	.2392

BOURSE DE TORONTO

Cours fournis par la PRESSE CANADIENNE

	Ventes	Haut	Bas	Ferm.	Ch.
MINES					
Acad Uran	1000	4½	4½	4½	+ ½
Accra	1000	10	10	10	+ 1
Acme Gas	4720	18	17	17	– 1
Advocate	1300	250	245	250	
Agena Mg	1166	12	12	12	
Agnico	1000	130	130	130	
Akaitcho	2800	45	44	45	+ 2
All Pitch	z200	9	9	9	
Ang Am	12000	29	27	28½	– 1½
Ang Ruyn	6525	93	87	87	
Ang U Dev	8700	66	66	66	
Area	200	320	320	320	+10
Argosy	600	62	62	62	
Armore	50100	19	18½	19	
A Arc	36300	38	36	36	– 1
Atl C Cop	1700	70	70	70	– 3
Aumor	1500	245	240	245	+ 6
Bankfield	500	8	8	8	
Barex	5500	40	38½	38½	–5½
Barnat	1227	35	35	35	+ 3
B-Duq	31500	15½	15	15	– 2
Belletere	5000	25	23	25	+1½
Bthlm	26175	760	740	745	–10
Big Nama	1000	27½	27½	27½	
Black Bay	7000	9	8	9	+ 1
BL Hawk	3500	34	32	32	– 2
Bounty Ex	z23	14	14	14	
Bralorne	900	183	180	180	
Br Reef	13700	41	38	41	+ 3
Brunswk	1365	535	530	535	+ 5
Bunker H	3000	16	16	16	
Calmor IB	500	110	110	110	+ 5
Cam Mine	9100	39	38	38	– ½
Camflo	7100	385	375	385	+ 5
Camp RL	1950	$22¾	22	22¾	+ ⅛
C Tung	8900	254	251	254	
C Dyno	5650	215	212	215	+ 3
Cdn Keely	500	8	8	8	+ 1
C Lencourt	1250	14½	14½	14½	– ½
Cdn Nisto	6500	47½	45	45	– 1
Candore	7500	13½	13	13	
Cassiar	565	$17½	17¼	17¼	– ¼
Chestvl	18000	26	25	25	– 1
Chib Kay	4000	12½	12½	12½	
Chib M	1000	55	52	52	– 6
Chim	10600	125	119	120	– 1
Coch Will	3600	133	122	133	
Coin Lake	2000	22½	22½	22½	
Comb Met	500	17	17	17	
Conigo	40200	51	47	48½	+ 2
Con-Key	1000	9½	9½	9½	+ 1
C Shaw	12000	23	22	22	– 1
C Bell	59700	18	15	16	+ 1
C Callinan	500	11	11	11	
Con Fardy	203	290	290	290	–10
C Halli	8000	46	44	46	+1½
C Marben	2900	365	350	365	–10
C Morisn	1900	415	405	405	
C Neg	46266	75	71	73	+ 5
Con Nichol	9000	11	11	11	
C Rambler	2000	91	90	90	– 2
C Red P	21785	31	29	30	– 1
Conwest	200	610	610	610	+10
Coprcorp	1200	54	53	53	– 2
Cop Fields	1500	123	120	123	+ 3
Cop-M	16500	26	26	26	+ ½
Coulee	2000	47	46½	47	+ 1
Craigmt	3520	$12⅞	12⅝	12⅞	+ ⅛
Crowpat	9000	7½	7	7½	
Daering	2000	8½	8½	8½	
D'Aragon	6500	17½	16	17	
Deer Horn	z300	16	16	16	
D'Elda	42800	67	65	67	+ 2
Delhi Pac	1000	14½	14½	14½	
Denison	2462	$79	78	78½	+1½
Dicknsn	500	310	310	310	
Discovry	1367	120	118	118	– 1
Dome	836	$49½	48	49	+1½
Dunrai	16500	33	29	29	+ 3
East Mal	2200	155	153	155	+ 5
East Sull	450	530	530	530	
Endako	300	$12⅞	12⅜	12⅜	
F'west T	2000	11½	11½	11½	– ½
F Mar	1500	153	150	151	
F Nat U ran	2633	65	65	65	+ 2
Frobex	3338	445	430	445	+ 5
Gt Mas	15400	130	121	126	+ 1
Giant Yk	700	800	755	800	+50
Glenn Exp	3500	17½	16½	16½	– ½
Goldray	4533	121	117	117	– 1
Goldrm	35600	72	68	71	+ 1
Gortdrm	9300	340	325	330	+10
Granby	z50	$65½	65½	65½	
Gridroy	29800	49	45½	46	– 1
Granduc	6260	705	700	705	+ 5
Gwnisle	1500	890	880	880	+10
Green Pnt	6000	29	28	28	– 2
Gulch	z100	24	24	24	
Gulf L	8000	7½	7	7½	
Gunnar	100	170	170	170	+ 8
Hallnor	100	310	310	310	+10
Hastings	700	160	155	160	+ 5
Hdway	12500	17	17	17	– ½
Heath	8900	8½	8½	8½	– ½
High-Bl	720	$13½	13¾	13¾	+ ¼
Hollinger	655	$26	25⅞	25⅞	– ⅛
Huds Bay	115	$59	58	59	+ ¾
Hu-Pam	3000	15½	15½	15½	
Hydra Ex	1840	18	18	18	– 1
Int Bibis T	4700	62	58	62	+ 1
Irish Cop	1600	15	15	15	
Iron Bay T	1000	380	375	380	+25
Iso	2500	160	152	153	– 9
Jaye Exp	2000	17	16	16	– 1
Joliet	500	30½	30½	30½	– ½
Jonsmith	5500	25	24	24	– 2
Jowsey	722	72	72	72	– 1
Kam Kotia	2250	315	310	315	+ 5
Ker Ad	11215	$16⅝	15⅞	16⅛	+ ⅛
Kelly Dsd	2000	21	21	21	– 1
K Anacon	1800	76	75	75	– 7
Kid Cper	42900	85	80	83	+ 1
Kirk Twns	6500	16	15	16	+ ½
Kopan	10000	11	10	10	– 1
Lab Min	200	$31½	31	31½	+ ½
L Duluth	5190	$11	10⅛	10⅞	+ ⅛
Lakehead	500	32	32	32	+ 2
Lake Lyn	4500	18½	17½	17½	– 1
L Osu	4000	27	27	27	+ 1
L Shore	100	320	320	320	–30
La Luz	1575	$16	16	16	– ¼
Leitch	985	920	900	915	+15
Liberian	350	925	925	925	–75
LL Lac	2825	179	175	179	
Lorado	500	93	93	93	– 2
Louvicrt	1500	12½	12½	12½	– ½
Macassa	1383	133	127	127	– 6
Macdon	700	21	21	21	
MacL Msh	2533	45	45	45	– 4
Madsen	1620	141	141	141	– 3
Malartic	3157	46	46	46	
Man Bar	740	20	20	20	
Marchant	4000	72	67	67	– 5
Martin	3000	19½	19	19½	+ ½
Match	4000	9½	8½	9½	+ ½
Mattgmi	2215	$14¾	14⅜	14⅜	+ ⅛
Maybrun	3100	10	9½	9½	– ½
Mc Adam	1000	46	46	46	
Mc Intyre	z8	$75½	75½	75½	
McWat	1500	42½	42	42½	+ ½
Merrill	3100	150	146	150	+ 3
Meta	107100	20	19	19	+ 1
Midri	14900	80	72	76	+ 5
Min-Ore	4000	9	9	9	– ½
Mogul	11100	415	400	400	
Mt Wright	3000	22	22	22	1
multi-Mi	2850	113	111	112	+ 1
Nealon	1000	6	6	6	
N Cal	48000	36	35	35	– 1
Newconx	2450	560	555	555	– 5
N Goldvue	1000	6	6	6	
N Harri	2000	17½	16½	16½	+ ½
N Hosco	5100	180	180	180	+ 2
N Imprl	18000	325	310	320	
Newlund	3000	18½	18½	18½	
N Mylama	2000	18	18	18	
Newnor	2000	11	11	11	+ 1
N Que Ragl	400	550	550	550	
N Sen	18500	28	26	26	– 1
New Taku	5500	25½	25	25	
N Rim	13200	13	12½	12½	– 1
Nor-Ac	22500	18	15	18	+ 4
Norbaska	8700	46	42	42	– 5
Norbeau	1600	31	31	31	+ 1
Norgold	4000	8	7	7	
Norlex	41000	17½	16½	16½	– 1
Normetal	450	380	375	375	– 5
Norpax	3000	7	7	7	+ ½
Norcal	11000	23	22	23	+ 1
N Coldstm	3700	135	129	134	+ 2
North Exp	1000	22	22	22	
N Gate	17945	990	975	985	+25
N Rank	4000	35	34½	34½	+ ½
N Rock	2500	34	34	34	
Obaska	1000	8½	8½	8½	+ ½
Obrien	z100	39	39	39	
Opemska	1785	990	980	990	+ 5
Orchan	610	285	285	285	– 5
Osisko	1500	46½	45½	46½	+ 1
Pamour	3200	217	210	217	+ 7
Param	35300	13	11½	12½	+ ½
Patino	3246	$15⅛	14½	14⅝	– ½
Pato	z25	690	690	690	
Pax Int	13500	12½	12	12	– ½
Pce Exp	64550	157	141	145	+ 1
Peerless	1000	7	7	7	– 1
Pick Crow	1417	25	25	25	– 3
Pine Point	348	$49½	49¼	49½	+ ⅜
Placer	350	$32½	32½	32½	
Porc Pay	z333	6	6	6	
Pow Rou	2500	28½	28	28	+ 1
Preston	1371	$20	19⅛	20	
Probe M	4250	14	13	14	+ 1
Pyramid	2000	315	310	310	– 5
QMI	z20	249	249	249	
Q Chib	11300	39	30	31	– 8
Que Man	1000	19½	19½	19½	
Q Matta	12700	139	132	135	+ 2
Quemont	500	710	700	705	
Radiore	1700	46	45	45	– 2
Rayrock	3050	125	123	123	– 2
Reeves	100	150	150	150	– 5
Rio Algom	2906	$33⅞	33⅛	33½	– ⅜
Rio 580 Pr	z10	$97	97	97	
Rio Alg c w	250	$18⅝	18⅝	18⅝	+ ⅜
Rix Athab	9650	24½	24	24½	+ ½
Roman	4125	$27⅜	26½	27½	+ 1
Rowan	10000	7	7	7	+ 1
Ryanor	z125	15	15	15	
San Antoni	2625	20½	18½	18½	
Sarimco	2000	19	18	18	– ½
Satel	14000	32	29	31	+ 1
Sherritt	4065	450	440	445	
Silvrflds	1200	410	400	410	+10
Sil Miller	2500	14	14	14	
Silvmq	2500	28	27	27	– 1
Sil Stand	1500	62	62	62	– 2
Sisco	2200	400	390	400	+ 5
Stanrck	650	415	400	415	–30
Steep R	1615	600	600	600	
Sud Cont	1000	19	19	19	
Sullivan	1500	395	382	385	– 5
Sunburst	z400	6½	6½	6½	
Teck Corp	356	485	485	485	+ 5
Territory	4000	17½	17	17	
Texmont	8700	66	63	63	– 2
Texore	1000	23	23	23	– 1
Thom L	z200	38	38	38	
Tombill	z500	89	85	89	
Torbrit	z700	54	54	54	
Tormont	5000	5½	5½	5½	
Towag	3000	19	18	18	– 2
Tribag	2000	110	105	107	+ 1
Trin Chib	500	9	9	9	+ ½
U Asbestos	3927	795	725	790	+70
U Buffad	28500	42½	41	42½	+ ½
Un Cmstk	1000	9	9	9	– 1
Un Keno	5520	735	715	735	+15
Un Mactie	1000	13½	13½	13½	– ½
U Mindam	500	23	23	23	– 2
Upp Can	4125	128	125	125	+ 3
Urban Q	1000	13	13	13	– ½
Vespar	1000	31	31	31	
Wasmac	600	80	80	80	+10
West Mine	7550	305	295	300	+ 3
Wht Str	14700	36	35	36	+ 1
Wilco	3000	34	32	32	– ½
Willroy	2800	90	85	85	– 2
Windfall	1500	19	19	19	+ 1
Win-Eld	z200	10	10	10	
Wr Harg	500	130	130	130	–21
Yale Lead	3500	23½	23½	23½	
Yk Bear	300	261	261	261	– 3
Young HG	500	7½	7½	7½	– ½
Yukon C	500	130	129	129	+ 3
Zenmc	30550	25	21	24	+ 3
Zulapa	13500	16½	16	16	– 1
HUILE ET GAZ					
Atmnex	7186	550	525	525	+10
Am Leduc	6000	16	15½	15½	
Asamera	1000	610	610	610	+10
Banff	1620	$16	15¾	15¾	+ ¼
Bralsa	1200	135	135	135	
Calvert	500	22	22	22	
CS Pete	3600	250	245	250	+10
C Dehi	1200	380	370	380	+10
C Ex Gas	6200	535	515	530	+10
C Gridoil	1500	995	990	995	+15
C Homestd	275	500	500	500	+ 5
C Ll Pete	5500	23	22	22	– 1½
Cdn Sup O	1674	$43½	42⅞	43½	+ ⅝
Cdn Tricnt	z10	730	730	730	
Cent Del	9178	$20⅝	19¾	20⅝	+ 1
Chieftan O	400	725	725	725	– 5
C West P	4433	15	130	135	– 5
Dynamic	7700	164	156	156	– 1
Fargo	400	560	500	500	– 5
French Pt	4625	635	620	630	–65
Fm Pt r	38700	66	60	66	
Gr Plains	450	$17¾	17¾	17⅝	+ ⅛
Gt Colisds	505	$11¾	11¾	11¾	
Int Heli	15583	325	280	300	–20
Midcon	500	41	41	41	
Mill City	1300	156	152	152	
Nat Pete	250	205	205	205	
N Cont	5550	72	70	72	+ 2
N Davies	1500	18½	17	18½	
NC Oils	3100	700	685	700	+20
Northld	1000	8	8	8	+ 1
Numac	700	370	365	370	
Numac wt	2705	76	75	75	– 1
Permo	4100	23	23	23	+ ½
Peruv	3000	210	210	210	
Petrol	500	67	67	67	
Pinn P	71475	360	320	345	– 5
Place G	11550	192	181	190	+ 5
Prairie Oil	z5	400	400	400	
Rang	90090	440	410	435	+25
Scurry Rn	4465	$45	43¾	43¾	– 1¼
Spoon	31990	97	92	95	– 1
Triad Oil	8200	220	206	220	+10
U Canso	9900	345	340	345	
U Canso w	440	173	170	170	– 6
Vandoo	500	6	6	6	
Wespac	1010	16½	16½	16½	– 1½
Wstates	350	825	825	825	+25
W Decalta	1960	320	315	315	– 5
W Decit w	600	138	132	132	– 3
INDUSTRIELLES					
abitibi	3505	$9	8⅞	9	+ ⅛
Acind	12950	$15½	14⅝	15	+ ⅜
Alta Gas T	1255	$34⅞	34⅛	34⅝	– ⅛
Alta Gas p	z16	$84½	84½	84½	
Alta Gas w	500	675	660	675	+15
Alta Nat	700	$19	18½	18½	– ⅛
Algo Cent	200	$7¼	7¼	7¼	– ¼
Algoma St	1230	$20⅞	20⅝	20⅞	– ⅛
Alcan	4124	$26⅛	26½	26⅝	– ⅛
Alcan pr	395	$35¾	35	35	– ⅝
Alumin 2p	35	$40	40	40	
Anglo-c pr	z50	$16¼	16½	16¼	
Ang CT 265	25	$37	37	37	
Ang CT 315	250	$51½	51	51½	– ½
Anthes A	1420	$28	27½	27⅝	– ⅛
Argus	z70	$13	13	13	
Argus B pr	60	$40½	40½	40½	
Argus C pr	1025	$9	8¾	9	
Asbestos	1160	$24½	22¼	24	+1¾
Ashdwn B	775	$7½	7½	7½	
Atl Sugar	3150	$11¾	11¾	11¾	– ⅛
Auto Elec	3960	$10	9½	9¾	+ ⅜
BACM Ind	z85	$13½	13½	13½	
Bahama	100	75	75	75	
Bank Mtl	3220	$12	11¾	11¾	– ⅛
Bank N S	1971	$13⅜	13½	13½	– ⅛
Bartaco	500	400	400	400	
Beaver L	970	$39	39	39	
Becker B p	2000	$8⅛	8	8	
Bell Phne	7470	$45⅞	45½	45½	– ⅛
Bow Valy	280	$9¾	9½	9¾	– ⅛
Bow Vly w	300	610	610	610	– 55
Bowater	734	$8	7⅞	7⅞	– ⅛
Bramal w	190	700	700	700	+ 5
Brazilian	2234	$13	13	13	– ⅛
BA Oil	3068	$37½	37	37½	+ ⅛
BC Forest	z10	$19½	19½	19½	
BC Frest p	50	$49	49	49	– ⅛
BC Sugar	100	$44	43¼	44	+ ¼
BC Sugar p	z25	$18¾	18¾	18¾	
BC Phone	60	$59½	59¾	59¾	
Buntin Rid	400	$11¼	10⅞	10⅞	– ⅛
Burns Fds	935	$15¼	14¾	15¼	+ ⅛
Burrard	275	$7	7	7	
CAE Ind	1965	$11½	11¼	11⅜	
Calgary P	3325	$25	24	25	+1¼
Calgry P p	28	$93¼	93¼	93¼	–2¾
Calgy 540 p	50	$105½	105½	105½	
Calvrt Dle	100	95	95	95	+13
CD Sugar	779	$22½	21¾	21¾	– ⅛
Can Bread	200	$10¼	10¼	10¼	
Can Cem	65	$33½	33¼	33¼	– ¼
Can Cem p	z5	$21¼	21¼	21¼	
Can Iron	z30	$18¾	18¾	18¾	
Can Malt

l'information sportive... l'information sportive... l'information sportive...

Le sport amateur en Ontario

Vigoureux coup de barre du gouvernement

TORONTO – Le Ministère de l'éducation de l'Ontario a proposé la formation d'un organisme provincial chargé de promouvoir la co-operation pour la diffusion du sport amateur. Devant 50 représentants des organismes sportifs réunis à Toronto, Monsieur Bob Secord de la section des programmes communautaires du ministère a dit qu'une subvention de 200 mille dollars, fournie par les gouvernements fédéral et provincial, serait attribuée en avril prochain.

Il a déclaré que la fédération pourrait accroître le nombre des sportifs actifs en organisant des démonstrations dans les arénas et en améliorant par des stages la formation des dirigeants.

Monsieur Secord a révélé que la section des programmes communautaires avait envisagé l'établissement d'un centre d'athlétisme pour l'Ontario à Longford Mills, ce centre comprenant un camp d'entraînement des salles de conférence et des résidences.

Les représentants des organisations sportives qui assistaient à cette réunion feront rapport à leur organisation et pourront soumettre des projets pour améliorer ce plan. Une nouvelle réunion sera tenue les 19 et 20 avril prochains.

Curling

DES AUTOS EN PRIX À TORONTO

TORONTO – Un tournoi international de curling sera présenté à Toronto, en décembre prochain, et les cadeaux aux gagnants seront des automobiles. Les rencontres qui mettront aux prises les meilleures équipes de curling au monde, seront filmées pour être ensuite retransmises sur le réseau anglais de télévision dans une série d'émissions.

Un circuit réservé aux "pros" des clubs

PALM BEACH – Le comité exécutif de l'association des golfeurs professionnels a décidé de former une nouvelle division du championnat de la P.G.A. dotée d'une bourse de 50 mille dollars et réservée uniquement aux professionnels attitrés des clubs de golf. Les 25 golfeurs présentant les plus basses fiches de ce championnat seront qualifiés pour le championnat de la P.G.A. de l'été suivant. En plus d'une bourse de 50 mille dollars ce championnat sera doté du trophée Walter Hagen.

A cette même réunion, les délégués ont élu l'ancien président des Etats-Unis, le général Dwight Eisenhower membre honoraire à vie de la P.G.A et monsieur William Richardson, président de la P.G.A. canadienne, membre honoraire de l'association des Etats-Unis.

INSCRITS À BLUE BONNETS

SAMEDI

PREMIERE COURSE	TROT – A RECLAMER	BOURSE: $1,100	
6 – James Vance	G. Lachance	Candidat au double	3-1
5 – After Hours	G. Hamel	"Itou"	7-2
7 – Bye Bye Ezra	K. Carmichael	Un 7 chanceux?	4-1
3 – Merry Piper	M. Hébert	Un massacre: ses 2 dernières	9-2
1 – Jay Bob	A. Deguise	La pôle	6-1
2 – Czar Vonian	R. Bouthillier	Bonne dernière - gain!	6-1
4 – Jack Of Trump	G. Beauchemin	Un chien dans son jeu?	8-1
8 – Success Bomb	M. Gingras	Pas là!	10-1
Aussi éligibles: Tanglejo – P. E. Alain			
Leonard Abbey – M. Turcotte			
DEUXIEME COURSE	AMBLE – A RECLAMER	BOURSE: $1,000	
4 – Grand View	L. Bergeron	Voit grand, avec raison	2-1
6 – Leo Chief	P. Laroche	Sera proche	7-2
8 – Big Thursday	C. Desjardins	Lendemain de veille?	4-1
1 – Money Time	G. Filion	Nom approprié	9-2
5 – Ronnie Chief	M. Turcotte	A surveiller	9-2
2 – Cornelia Adios	C. Poulin	0 en 26, cette année	8-1
3 – True King	A. Bédard	Même fiche en 15	8-1
7 – Calling Key	G. Contant	Passons	10-1
Aussi éligibles: Tony Clap – Y. Plouffe			
Circus Song – A. Hanna			
TROISIEME COURSE	AMBLE – A RECLAMER	BOURSE: $1,600	
3 – Good Day	D. MacTavish	Sera là	3-1
6 – Active Bud	B. Côté	Dans le coup	7-2
5 – Monaco Hanover	Pas nommé	Une chance	4-1
1 – Colonel Drummond	A. Veilleux	Bon poulain	9-2
2 – Montecello	M. Dostie	Un Abbe	6-1
4 – Mr. Eton	G. Lachance	Vise les $$$	6-1
QUATRIEME COURSE	TROT – A RECLAMER	BOURSE: $1,000	
1 – Herman Song	L. Lapage	Tous les avantages	3-1
3 – Silk Scott	L. Bergeron	Dans l'opposition	7-2
6 – Darcie	A. Deguise	On verra bien!	4-1
4 – Tyee	M. Bouvrette	Un conducteur qui veut	9-2
5 – Avon Annie	G. Baillargeon	2 bonnes dernières	6-1
7 – Preferred Stock	R. Bardier	Une surprise?	6-1
2 – Prince Way	S. Grisé	Vaut un vieux $2	8-1
8 – Tag Joy	J. L. St-Jacques	Position nuira	8-1
Aussi éligibles: Boozie – G. Lachance			
Julian Nathan – M. Turcotte			
CINQUIEME COURSE	AMBLE – CONDITIONS	BOURSE: $1,100	
4 – Silver's Gold	R. Bérard	Il serait temps!	3-1
2 – Skipper Tass	G. Hamel	Autant pour celui-ci	7-2
1 – Easter Guy	J. C. Brosseau	Le trouble fête	4-1
3 – Dream Worker	L. Turcotte	Rêveur?	9-2
6 – Harley's Horse	C. Dupont	Bah!	9-2
5 – Burton Hi Le	P. Caldwell	Difficile, ici	8-1
8 – Champs Boy	M. Lefebvre	Longue route	8-1
7 – Go Hanover	Pas nommé	Trop tard	12-1
Aussi éligibles: Sovereign – H. Lamarre			
Dora Harmony – J. Hébert			
SIXIEME COURSE	AMBLE – CONDITIONS	BOURSE: $1,100	
4 – Prairie Pointer	G. Baillargeon	Après la disette?	3-1
2 – Sams Pride	C. Dupont	Autant de chance	7-2
7 – Go Gertie Go	P. Caldwell	Après maints désappointements	4-1
6 – Timely Inez	K. Pritchard	De Connaught	9-2
5 – Straight Talk	C. Pelletier	Entre qutt'yeux!	6-1
3 – Dixson Adios	J. G. Brosseau	De bonne famille	8-1
8 – Tom Angus	M. Lefebvre	Oups	8-1
1 – Silver Champ	J. L. Vilandré	Même pas de là	10-1
Aussi éligible: Northwood Dusty – C. Desjardins			
SEPTIEME COURSE	AMBLE – A RECLAMER	BOURSE: $1,100	
5 – Shellbark	G. Lachance	De la quiniela	3-1
4 – Admirable Pick	Pas nommé	Son partenaire	7-2
8 – Gard Scott	J. P. Charron	Une protection	4-1
1 – Lieutenant Earl	G. Hess	Bien placé	9-2
3 – Shermar Bill	M. Bouvrette	Pas "Pompier"	9-2
2 – Sister Adios C.	A. Bédard	Mince part	6-1
6 – Armbro Explorer	M. Lefebvre	Non!	8-1
7 – Dapper Grattan S.	Pas nommé	Oubliez-le	10-1
Aussi éligibles: Stoney C. – Hen Filion			
Justice Hanover – Pas nommé			
HUITIEME COURSE	AMBLE – CONDITIONS	BOURSE: $1,800	
4 – Queen's Nick	G. Lachance	Quasi certitude	3-1
3 – Hellion Pick	A. Hanna	Peut tout brouiller	7-2
5 – Mites Stoney	Pas nommé	A gagné sa dernière	4-1
1 – Yankee Dancer	R. White	Avec la clôture	9-2
2 – Yankee Doodle Boy	V. Bourgon	Les miettes	6-1
6 – Swing Easy	D. MacTavish	Pas ce soir	8-1
7 – Honey Rainbow	A. Bourcher	Pas plus	8-1
8 – Meadow Byrd	R. Ponton	Même pas	10-1
Aussi éligibles: Adios Marcel – A. Bédard			
High Test – C. St-Jacques			
NEUVIEME COURSE	TROT – PREFERES	BOURSE: $6,000	
6 – Laurie's Mon	D. MacTavish	N'hésitez pas	3-1
5 – Count Rodney	K. Galbraith	Oubliez sa dernière	7-2
4 – Diller Day	Pas nommé	Une menace	4-1
1 – Scotty Dear	L. Bourgon	La pôle!	6-1
3 – Van's First	C. St-Jacques	Avec opposition	6-1
2 – Coronado Hanover	N. Bardier	Un bon prix, si	8-1
DIXIEME COURSE	AMBLE – CONDITIONS	BOURSE: $1,300	
2 – Ohio Royal	M. Lefebvre	2e d'affilée?	3-1
1 – Tartar	B. Côté	A bien considérer	7-2
4 – Shawnee Wann	Pas nommé	Un choix	4-1
6 – Heleta	J. C. Martineau	Pas exclu	9-2
3 – Baladin	S. Pleau	De Québec	6-1
5 – H. S. M.	Pas nommé	A qualifié en 2.08.4	6-1
7 – Highbinder	M. Turcotte	Pas cette fois	8-1
8 – Gene Gold	L. Lapage	Bah!	8-1
Aussi éligibles: Northwood Fabian – R. Caldwell			
Tulip Mir – Marcel Dostie			

Valleyfield accueille les "Old Timers"

A quelques heures à peine avant la présentation de la joute qui opposera les Old Timers du Québec aux anciens joueurs des Braves de Valleyfield, les pronostics vont belle allure quant au résultat final de cette partie de hockey.

C'est dimanche, à 2.30 heures, à l'Aréna de Valleyfield, que les anciens porte-couleurs des Braves de Valleyfield livreront un duel aux Old Timers du Québec. Cette partie est au profit de l'Association du Hockey Mineur de Valleyfield dont le président est Gerry Butt.

Le trio Joannette-Bisaillon-Bougie, qui a déjà fait fureur et terreur dans la Ligue Senior dt la Ligue Professionnelle du Québec, a fait très belle figure au cours des pratiques tenues récemment. Kitoute Joannette patine avec autant de souplesse que jamais tandis que ses co-équipiers ne s'en laissent aucunement imposer.

Keon serait encore absent ce soir

TORONTO – La direction des Maple Leafs de Toronto, de la ligue Nationale de hockey, a annoncé que Jean-Paul Parise, qui avait été rappelé des Américains de Rochester, pour la joute de mercredi contre Boston, a été retourné à l'équipe de la ligue Américaine. D'autre part il est à peu près certain que Dave Keon sera encore absent lors de la joute de ce soir, contre les Black Hawks de Chicago.

Bob Lemieux échangé aux Canucks

VANCOUVER – Les Seals d'Oakland, de la Ligue Nationale de hockey, ont envoyé deux joueurs aux Canucks, de Vancouver, de la Ligue de l'Ouest, en échange d'un autre joueur.

Les Canucks ont obtenu l'avant Ron Boehm et le joueur de défense Bob Lemieux en échange du joueur de défense Tom Thurlby. Tous les trois sont la propriété d'Oakland, qui possède une entente avec Vancouver et Lemieux était un joueur de défense de l'équipe d'étoiles de la Ligue de l'Ouest, l'an dernier, alors qu'il évoluait pour Seattle.

LIGUE NATIONALE
CLASSEMENT

Division de l'Est

	j	g	p	n	bp	bc	pts
Toronto	16	9	6	1	58	36	19
New York	14	7	4	3	47	37	17
Détroit	14	8	5	1	49	44	17
Boston	12	7	3	2	44	31	16
Canadiens	15	6	5	4	35	35	16
Chicago	15	5	7	3	40	52	13

Division de l'Ouest

Los Angeles	14	7	4	3	45	42	17
Philadelphie	14	6	5	3	28	32	15
Pittsburgh	16	6	8	2	39	41	14
Minnesota	13	5	5	3	30	37	13
St-Louis	14	4	8	2	33	38	10
Oakland	16	2	11	3	34	53	7

Compteurs de la LHN

	B	A	Pts
B. Hull, Chi.	15	8	23
Howe, Dét.	10	8	18
Cournoyer, C.	8	10	18
Ratelle, N.Y.	4	13	17
Stanfield, Bos.	5	11	16
McKenzie, Bos.	3	12	15
Hadfield, N.Y.	7	7	14
Pulford, Tor.	5	9	14
Keon, Tor.	4	10	14
Delvecchio, Dét.	4	13	14
Gilbert, N.Y.	3	11	14
Nesterenko, Chi.	3	11	14
Esposito, Bos.	7	6	13
Bucyk, Bos.	7	6	13
Oliver, Tor.	4	9	13
Ellis, Tor.	8	4	12
Béliveau, Can.	7	5	12
Goyette, N.Y.	6	6	12

SECTION OUEST

Bathgate, Pitt.	8	9	17
Hicke, Oak.	8	7	15
A. Macdonald, P.	6	7	13
Irvine, L.A.	3	9	12
Melnyk, St. L.	2	10	12
Rochefort, Phil.	5	8	12
Stewart, St. L.	7	4	11
Balon, Min.	5	6	11
Boudrias, Min.	4	7	11
Rochefort, Phil.	4	7	11
Douglas, Oak.	3	5	8

Ann Jones, choisie pour la 6e année

Londres – Pour une sixième année consécutive, Ann Haydon Jones a été choisie comme la meilleure joueuse de tennis de Grande-Bretagne par la "Law tennis association". Chez les hommes, le même titre est allé à Roger Taylor, qui a été suivi dans le scrutin par Mike Sangster, Mark Cox et Graham Stilwell. Dans la division féminine, Virginia Wade a pris la deuxième place.

HOCKEY

AUJOURD'HUI
Ligue Nationale

Canadiens à Californie
Chicago à Toronto
Minnesota à New York
Détroit à Chicago
St-Louis à Philadelphie

Ligue Américaine

Cleveland à Baltimore
Buffalo à Hershey
Providence à Rochester
Phoenix à Springfield

DIMANCHE
Ligue Nationale

Canadiens à Los Angeles
Toronto à Boston
Minnesota à New York
Détroit à Chicago
St-Louis à Philadelphie

MAHOVLICH FERAIT UN RETOUR TRÈS BIENTÔT...

Toronto – Une décision sera prise au début de la semaine prochaine, concernant un retour au jeu de Frank Mahovlich, l'ailier gauche des Maple Leafs de Toronto.

Le docteur de l'équipe, Monsieur Hugh Smythe, qui a soigné Mahovlich depuis son admission à l'hôpital, le deux novembre pour une dépression nerveuse, a déclaré hier que son patient patinait légèrement chaque jour, et que cela faisait partie du traitement qu'il suivait.

Au début de la maladie de Mahovlich, les médecins pensaient qu'il serait absent du jeu pour au moins deux mois.

INSCRITS À BLUE BONNETS

Dimanche

PREMIERE COURSE	TROT – CONDITIONS	BOURSE: $1,500	
5 – Speed Flight	A. Hanna	Pour Albert!	3-1
1 – Penny Scot	M. Dostie	L'adversaire no. 1	7-2
6 – Tall Story	G. Hamel	Moins certain	4-1
2 – Nancy Boot	G. Lachance	A surveiller de près	9-2
7 – Mr. Tyson	M. Turcotte	Dans la course	6-1
3 – Sergeant Rum	Pas nommé	A gagné sa dernière	8-1
4 – Friendly Scotch	B. Kennedy	Pas des A.A.	8-1
8 – Scotch Glory	J. Edmond	Son compagnon!	10-1
DEUXIEME COURSE	AMBLE – A RECLAMER	BOURSE: $1,000	
4 – Little Bit McKen	P. Sauvé	Une 2e d'affilée?	3-1
3 – Good Girl Mir	S. Grisé	Du double?	7-2
8 – Major's Fairy	Pas nommé	Il remontera la côte	4-1
1 – Mills Esquire	M. Turcotte	Position ne nuira pas	9-2
2 – VRoyal Abe	C. CVOté	Même chose pour lui	9-2
6 – Mrs. J.B.	D. Gillis	J. B. Latour?	8-1
7 – White Flame	G. Raymond	Il brûle de gagner	8-1
5 – Willow Brook Dick	R. Bouthillier	Le lointain!	10-1
Aussi éligibles: Abe Campbell – G. Jutras			
Grand Vela – G. Filion			
TROISIEME COURSE	AMBLE – CONDITIONS	BOURSE: $2,000	
3 – Sir Chief	M. Turcotte	Une répétition	3-1
8 – Diller Sport	J. MacGregor	Si parfaitement sain!	7-2
6 – Sir Carlith	H. Filion	Oui monsieur oui!	4-1
5 – Valorous Pick	G. Horton	De Québec	9-2
2 – Paddy Pick	Pas nommé	Une possibilité	6-1
1 – Two Mountains Babe	R. Grandmaison	La pôle	8-1
4 – Success Brook	G. Bardier	Insuccès	8-1
7 – Touskegre	J. Jodoin	Pas ici!	10-1
QUATRIEME COURSE	TROT – CONDITIONS	BOURSE: $2,000	
1 – Paris Street	D. Larochelle	Tous les atouts	3-1
4 – Sherbrooke Way	R. Gagné	De la quiniela	7-2
5 – Gloria Elkington	P. E. Alain	Une roulette	4-1
7 – Mr. Parish	H. Filion	L'imprévisible	9-2
2 – Speedy Man	J. Jodoin	Bien placé	6-1
3 – L. G. Diplomat	J MacGregor	Oups	6-1
6 – Reggie Hanover	B. Côté	Grand voyageur	8-1
CINQUIEME COURSE	AMBLE – CONDITIONS	BOURSE: $1,500	
1 – Mr. Smoke	Pas nommé	Plusieurs avantages	3-1
3 – Drummond Hanover	K. Waples	Sa chance	7-2
5 – Dino Mir	M. Dostie	Une 6e de suite?	4-1
8 – Star Alan	B. Côté	Longue route	9-2
4 – Adam Hanover	G. Lachance	La pomme?	8-1
6 – Invoke	C. St-Jacques	On verra bien	10-1
7 – White Hope	A. Hanna	Roosevelt	10-1
2 – Meadow Way	A. Boucher	Pas possible!	12-1
SIXIEME COURSE	AMBLE – A RECLAMER	BOURSE: $1,300	
3 – Dennis Gene	G. Lachance	Quasi certitude	3-1
7 – Drummond Widower	P. Roberge	Un aspirant	7-2
2 – Scotch Newport	R. Caldwell	Dans l'argent	4-1
4 – Doctor Kirk	B. Côté	Bonne médecine	9-2
8 – Duc Drummond	Pas nommé	De Québec	6-1
1 – Rugged Pick	A. Deguise	La pôle	8-1
5 – Delaway	G. Raymond	Passons	10-1
6 – Two Bitts	C. Dupont	Bah, non!	12-1
Aussi éligibles: Joey's Pal – M. Dostie			
John's Joy – M. Turcotte			
SEPTIEME COURSE	TROT – CONDITIONS	BOURSE: $2,600	
2 – Seymour J.	G. McLear	Comme l'éclair	3-1
6 – Jill Fedor	G. Lachance	Attention	7-2
3 – Ruth Ann Sky	P. Caldwell	Mince chance, mais	4-1
1 – Night Shift	M. Turcotte	Même chose	9-2
7 – Carson Hanover	H. Filion	Entre bonnes mains	9-2
4 – Aqua Duke	J. Hébert	A gagné sa dernière	6-1
5 – Adrien Mir	C. St-Jacques	Pas seul	6-1
HUITIEME COURSE	AMBLE – CONDITIONS	BOURSE: $2,000	
2 – Byrd Time	B. Côté	Son moment!	3-1
5 – F. W. Adios	G. Bardier	La bête noire	7-2
6 – Ra Ra Putney	J. P. Gauthier	Une possibilité	4-1
7 – Rita Gallon	H. Filion	Difficile, ici	9-2
8 – Jackie Wayne	G. Lachance	De loin	6-1
1 – Knight Hal	A. Aubin	Non	8-1
3 – Peter Dawn	A. St-Amour	Pas cette fois	8-1
4 – Rocky Time	A. Hanna	On ne voit pas	10-1
NEUVIEME COURSE	AMBLE – OUVERT	BOURSE: $6,000	
4 – Walvis Bay	M. MacDonald	Oubliez sa dernière	3-1
3 – Andys Son	R. Barrieau	Ayez l'oeil ouvert	7-2
1 – R. Yankee Wann	R. Boily	A gagné sa dernière	4-1
6 – Dusty Kay Gold	D. MacTavish	De l'extérieur	9-2
2 – Jet Way	A. Craig	Difficile, avec ceux-là	6-1
5 – Dr. Harry C.	J. MacGregor	Son 45e départ!	6-1
DIXIEME COURSE	AMBLE – A RECLAMER	BOURSE: $1,100	
4 – Tennessee Breeze	G. Filion	Un peu fatigué?	3-1
1 – Justice Hanover	Pas nommé	Bonnes chances	7-2
6 – Royal Khan	G. Lachance	Ira au courser	4-1
5 – Dell Cash	C. Côté	Vise les $$$	9-2
2 – Diamond Way	C. Bélanger	1 en 36 seulement	6-1
7 – Vera Will	C. Poulin	Un coup d'oeil	8-1
3 – Drummond Chief	A. Veilleux	Mauvaise dernière	8-1
8 – G. P. Ibal	L. Bergeron	De trop loin	10-1
Aussi éligibles: Admirable Pick – A. Deguise			
Stormy M. – A. Hanna			

Au sujet de l'expansion "proche"

Campbell nuance les propos du sieur Stafford Smythe

Commentant une déclaration du président du Maple Leaf Gardens, M. Stattford Smythe, selon laquelle une nouvelle expansion de la ligue Nationale dans six nouvelles villes serait proche, le président de la ligue Nationale, M. Clarence Campbell, a dit hier qu'il faudrait s'entendre sur le sens à donner au mot proche. Il pourrait aussi bien s'agir d'un an, de deux ans ou d'une génération de joueurs de hockey, c'est-à-dire le temps que met un joueur à se développer, soit environ six ans.

M. Campbell a ajouté que le fait, que les clubs de l'expansion aient remporté dix victoires et fait trois matchs nuls contre les anciennes équipes en 34 rencontres est très encourageant, mais il a rappelé qu'il avait fallu quarante ans à la ligue Nationale pour admettre six nouvelles équipes.

Cependant une nouvelle expansion ne nécessiterait pas forcément le même délai. Il est également d'avis que, personne dans la ligue Nationale ne voudrait d'une expansion similaire à celle du baseball, et que l'addition d'un septième club, qui risquerait d'être un éternel perdant contre les anciennes équipes, ne profiterait à personne.

Selon lui il serait préférable de tirer les leçons de l'expansion actuelle, et d'en tenir compte dans les futurs projets.

Dans les demi-finales

DES VICTOIRES, MAIS CHÈREMENT ACQUISES

BRISBANE – Les Championnats internationaux de tennis du Queensland, disputés à Brisbane en Australie, en sont au stade des demi-finales. Si les favoris l'ont emporté dans les doubles messieurs, ça n'a pas été sans mal.

Newcombe et Roche ont eu raison de Keldie et Allison en quatre sets, 8-6, 6-3, 3-6 et 18-16.

Quant à Emerson et Bowery, il leur a fallu également quatre sets pour venir à bout de Ruffles et Stone, 18-16-, 3-6, 6-3, et 6-3.

Ces résultats ne faciliteront pas la tâche des sélectionneurs australiens qui doivent former l'équipe des doubles pour la Coupe Davis.

Record à la porte de Foyt

PHOENIX, Arizona – Le conducteur Américain A.J. Foyt pourrait établir un record, dimanche en remportant à Phoenix la course de 200 milles, "Bobby Ball" et du même coup il s'assurerait son cinquième championnat de l'USAC.

Actuellement Foyt est en tête du classement avec 740 points d'avance sur Mario Andretti, l'actuel champion de l'USAC et vainqueur l'an dernier de la course Bobby Ball.

Il suffirait d'une place de troisième à Foyt pour remporter le titre. Pour qu'Andretti conserve son titre, il faudrait que Foyt ne marque aucun point lors de l'épreuve de fin de semaine à Phoenix et lors de la course qui terminera la saison à la piste Riverside de Californie.

Maury Wills, intéressé à gérer le Seattle

SEATTLE – Le voltigeur des Pirates de Pittsburgh Maury Wills, s'est déclaré très intéressé à devenir le premier gérant du club Seattle, si cette ville est acceptée dans la ligue Américaine de baseball.

A sa première saison avec les Pirates de Pittsburgh après avoir été vendu par les Dodgers de Los Angeles au printemps dernier, Wills a conservé une moyenne au bâton de .300 et il prétend qu'il peut encore exceller durant cinq ou six autres saisons dans les ligues majeures.

MLLE CLARK DEMEURE LA CANDIDATE

CALGARY – On apprend que Patricia Clark, de Lethbridge, Alberta, qui porte le titre de Miss Calgary Stampeder au concours Miss Grey Cup, est retournée chez elle, et son état de santé s'améliore beaucoup.

Cette jeune fille de 20 ans, étudiante à l'Université de Calgary, a passé une semaine à l'hôpital après s'être infligé de brûlures au visage alors qu'elle se trouvait tout près d'un récipient contenant un dessert flambé, qui s'est soudainement renversé. L'accident s'est produit dans un hôtel de Calgary.

PETITES ANNONCES DU "DEVOIR"
844-3361

AIDE DOMESTIQUE DISPONIBLE
Faites faire vos gros travaux d'automne par M. Thibault, murs et plafonds $6.00 - planchers $3.00. **Tel. 844-1301.** Après 7.00 P.M.
17-12-67

AIDE DOMESTIQUE DEMANDÉE
Bonne ménagère, condition excellente, TV références, logée, chambre privée, personne responsable demandée **747-2684.**
22 - 11 - 67

ANTIQUITÉS CANADIENNES
Vaste collection de meubles canadiens authentiques, paiement facile, particulier. Tel. **671-0558**
20-11-67

APPARTEMENTS À LOUER

point de vue sur le fleuve et la montagne



2 Westmount Square
21 étages d'appartements libres à louer
A quelques pas de là, la montagne ... au loin, la ville et le majestueux St-Laurent.
Ce luxueux gratte-ciel se dresse, droit comme un i, au coeur d'une élégante galerie de boutiques. Vous y trouverez des appartements de 1, 2, 3 et 4 pièces et des appartements terrasse. Une entrée privée, au sous-sol, donne accès au métro.
Venez visiter ce superbe immeuble situé au 2 Westmount Square (coin Greene, Ste-Catherine, Wood et Maisonneuve). Vous serez conquis!
Tél.: 931-4229 (location sur les lieux)
MONDEV CORPORATION LTD.
(compagnie associée à Montréal Trust)
1 Place Ville-Marie, Montréal

À VENDRE
Chiens "Doperman Pinscher" enregistrés 6 semaines, lignée de champions, généalogie certifiée, Tél. jour **933-9821**, soir **768-1816.**
23 - 11 - 67

MAISON QUÉBÉCOISE DE DISTRIBUTION INC. Division de décorations intérieures, vous offre 30% d'escompte sur ameublement complet de tout style. A prix réduit les plus beaux tissus, tapis, draperies. A votre service décorateurs et salles de montre. Sur rendez-vous **322-6820.**
24 - 1 - 68

BUREAUX À LOUER
Comprenant 1 bureau principal et deux plus petits à 407 McGill, près Édifice des Douanes s'adresser: Polydor Records Canada Limited **933-4201.**
29 - 11 - 67

CHAMBRE À LOUER
Chambres double et simple au pied de Université de Montréal, 2816 rue Willowdale Tél. **731-2656.**
20 - 11 - 67

GEM MOTEL
Chambres à louer à la semaine
$20. - $25. - $30.
6950 ouest St-Jacques
Tél. 481-0331
1 - 12 - 67

LONGUEUIL
$15. par semaine. Place de stationnement, rue résidentielle. Entrée privée. Cuisine complète. À quelques minutes du métro.
Rens: **677-1554** 17 - 11 - 67

CHALET À VENDRE
Domaine Chanteclair, Laurentides. Nouveau Chalet Suisse. Hiver-Été. Foyer. Adjacent aux pentes de ski. Plage privée. $14,900/$79.00 par mois. Propriétaire, **731-3501.**
10 - 12 - 67

COURS PRIVÉS
Cours de mathématiques. Tel.: **733-6424.**
4 - 12 - 67

COURS DE CÉRAMIQUE ET POTERIE
ATELIER GAGNON & DE KUFRIN
Pour rens.: **521-8783** ou **527-0811**
23 - 11 - 67

DEMANDE D'EMPLOI
Jeune femme étudiante au baccalauréat ayant connaissance dactylo desire travail assistante-dentiste, ou médecin **666-8081.**
20 - 11 - 67

Française B.A., B.Sc.C. trilingue (Allemand, anglais) cherche emploi decembre: Écrire Mlle Humblot, 795, avenue Terrasse Laurentienne, Quebec 10.
21 - 11 - 67

DÉMÉNAGEMENT
ROUSSILLE TRANSPORT. Déménagement local, longue distance. Emballage et entreposage. **725-2421** J.N.O

DIVERS
TOP MART INC., 15 est, rue Ste-Catherine. Tél.: **845-0401.** Station de métro Saint-Laurent. Vente de liquidation de manufacturiers. Veston de sport en corduroy $6. Manteaux d'hiver $20, complets en terylene et fortrel $25; imperméables doublées pour l'hiver $15; vestons de sport $10, $15; pantalon $3, $6.50, etc. J.N.O.

FEMME DEMANDÉE
Secrétaire bilingue, temps complet ou partiel pour psychiatre. Téléphoner à **932-4562.** J.N.O.

GARDERIE
Garderais chez-moi enfants de 2 ans et plus, 5 jours par semaine $15.00, lundi au vendredi. **671-0198.**
20 - 11 - 67

LOGEMENT À LOUER
DUPLEX (bas) 5833 Clanranald, 5 pièces, endroit attrayant, sera totalement redécoré "pour adultes". $130. Tél. **HU 9-6096** ou **5831-33** Clanranald. 1 - 12 - 67

ON DEMANDE
Orpheline attention! Désirez-vous vous établir dans petite famille sympathique? Bonnes moeurs, belle éducation et bonne position exigées. Célibataire ou veuve 18 - 45 ans. **489-9609.** 20 - 11 - 6

PRINCIPAL D'ÉCOLE
Principal d'école élementaire anglaise voudrait communiquer avec
PRINCIPAL OU INSTITUTRICE
d'une école de langue française.
BUT: Arranger visites entre élèves de la 7e annee.
Écrire ou téléphoner:
A. Brockman, Huntingdon, P.Q. 2640 5482

TAILLEUR
Vous avez maigri ou engraissé? Faites réajuster vos vêtements, habits ou paletots, transformes en devant simple dernier style.
DROLET TAILLEUR
- SPÉCIALITÉ -
Habits et costumes sur mesure
351 est, rue GUIZOT
Tel. 388-2532 J.N.O.

TERRAINS À VENDRE
Chateauguay, deux terrains prêts à construire moins de 20 minutes, centre-ville, Tel. après 7 p.m. **527-0815.**
20 - 11 - 67

VIEUX BIJOUX
Achetons vieux bijoux pour la valeur de l'or et du platine, ainsi que diamants et pierres précieuses.
POMPONNETTE, INC.
256 est, Ste-Catherine
Tél.: 861-9293
20 - 11 - 67

CARTES PROFESSIONNELLES ET D'AFFAIRES

ATTENTION
CANADA DACTYLOGRAPHE INC
EST DÉMÉNAGÉ À
7035 AVE DU PARC
MONTREAL 15 270-1141
1917 1967
VOUS Y TROUVEREZ
TOUT POUR LE BUREAU
STATIONNEMENT

Brevets d'invention
MARQUES de COMMERCE
Marion, Robic & Robic
ci-devant
Marion & Marion
2100, rue DRUMMOND
Montréal, 25 288-2152

Encouragez nos annonceurs

ASSURANCES
EN ASSURANCES
POUR LES CONSEILS, LE CHOIX DE VOS POLICES ET LA SURVEILLANCE DE VOTRE DOSSIER FIEZ-VOUS TOUJOURS À:
Horace Labrecque & Fils Limitée
(fondée en 1911)
1411, RUE CRESCENT, MONTRÉAL Tél. 849-2371
Courtiers d'Assurance Agréés

La charte à Blue Bonnets

PREMIERE COURSE - 67 NW $1,500 - Conditions - Trot 1 mille - Bourse: $1,300

Wana Steam	4	4	1E	2	1	1 2	1 3 1/4	2,10	A. Boucher	F1,80
Dr Tang	2	2	3	1	2	2 2	2 3 1/4	2,10,3	G. Lachance	4,30
Gay Paul	3	3	2	3	3	3 1	3 1 1/4	2,11,2	G. Filion	14,30
Wilbur Dean	1	1	5	5	5E	5X	1X4X 3	2,11,3	K. Pritchard	12,20
Major Law	8	8	6	6	6	6X	3X5 3 4	2,12,1	R. Grandmaison	22,30
Lupes Knight	6	6	4	4	4E	4X	1 6 3 1/4	2,12,1	A. Hanna	2,20
Sugar Foot Lad	7	7	X8	7	7	7 8	7 5	2,13	A. Duford	8,20
Charmante Winds	5	5	7	8E	8	8	8	2,14	M. Hébert	15,40

4 Wana Steam 5,60 4,30 3,70 — 2 Dr Tang 4,40 3,30 — 3 Gay Paul 4,40

Temps: 32,1 1,03,4 1,37,3 2,10 — Piste bonne.

DEUXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: $1,300

Uhuru	8	8	5	5	2E	1 1	1 1	2,08,3	G. Baillargeon	16,55
Lu's Gi Gi	1	1	3	3	5	3 1	2 1 1/2	2,08,4	A. Boucher	F1,55
Abe Campbell	5	5	6	6	7	6 1	3 1 2	2,09	G. Y. Jutras	5,30
The Fabulous Elt	4	4	8	8	8	8	4 1 1/4	2,09,1	G. Hamel	12,00
Banjo Pick	3	3	7	7	6E	7 5	5 1 1/2	2,09,2	M. Turcotte	4,20
Dark Onyx	2	2	4	4	4E	4 1	6 1	2,09,4	Y. Plouffe	16,30
Shafter Diamond	6	6	2	2	1	2 2	7 4 3/4	2,10	A. Grisé	9,50
Sir Roy. Volomite	7	7	1E	1	3	5 1	8	2,10,1	G. Piché	4,80

8 Uhuru 35,10 9,10 5,00 — 1 Lu's Gi Gi 3,50 3,30 — 5 Abe Campbell 4,10

Temps: 30,4 1,04 1,36,1 2,08,3 — DOUBLE: 4-8 Paye: $133,90 — Piste bonne.

TROISIEME COURSE - 3 4 et 5 ans - Conditions - Amble 1 mille - Bourse: $3,400

Mighty Leo	4	4	1	1	1	1 1	1 1 2	2,04,2	G. Lachance	2,55
Adios Watts	3	3	2	2	2	2 2	2 1 3/4	2,04,2	A. Boucher	12,30
Star Ace	6	6	6	6	6	5 1	3 1	2,04,4	B. Côté	5,40
Muncy Again	5	5	3E	4	3	3 1	4 1	2,05	D. White	16,30
Lion Cy	1	1	4	3E	4E	4 1	5 2 1/4	2,05,1	G. Dupré	F0,85
Mike Rainbow	2	2	5	5	5E	6	6	2,05,4	M. Picard	7,45

4 Mighty Leo 7,10 4,30 3,40 — 3 Adios Watts 7,30 3,80 — 6 Star Ace 3,20

Temps: 30,2 1,02,2 1,33 2,04,2 — Piste bonne.

QUATRIEME COURSE - 67 NW $2,000 - Conditions - Trot 1 mille - Bourse: $1,500

Troubador	7	7	6	4E	2E	1 5	1 3 4	2,08,3	D. Larochelle	F1,35
Petty Boy	6	6	X7E	2	3E	2 1	2X 3	2,08,4	A. Boucher	5,40
George Pick	5	5	2E	1	1	3 4	3 1 1/2	2,09,2	R. E. Filion	2,20
Pappas Hanover	8	8	8	7	6	5 3	4 2 1/4	2,11,2	L. Bergeron	15,50
Capitola B	2	2	3	5	4	4 4	5 9 1/2	2,11,4	Y. Gamache	9,70
Sue Valenti	4	4	5	6	5	6 8	6 12	2,13,3	A. Théroux	24,30
Miss T. Diana	1	1	1	3	7	7 6	7 8 1/2		N. Bardier	21,45
Epptes Volo	3	3	4X	8	8	8	8		K. Pritchard	10,45

7 Troubador 4,70 3,60 2,80 — 6 Petty Boy 5,20 3,70 — 5 George Pick 3,20

Temps: 31 1,04,2 1,35,4 2,08,3 — QUINIELA: 6-7 Paye: $15,10 — Piste bonne.

CINQUIEME COURSE - 67 NW $1,500 - Conditions - Amble 1 mille - Bourse: $1,300

Maritime	1	1	1	2	2	2 1	1 2 3/4	2,09	G. Hamel	F1,25
Quel Adios	5	5	5	5	5E	6 3	2 1	2,09,3	G. Beauchemin	3,20
Championnette	2	2	4	4	3E	4 2	3nk	2,09,4	J. C. Martineau	19,10
Sally Abe	4	4	3E	1	1	1 1	4 1 1/4	2,09,4	G. Lachance	6,30
Helens Atom	3	3	2	3	4	3X	1 5 1 2	2,10	M. Turcotte	16,30
Mr Waters	6	6	7	7	6	5 2	6 1 1/2	2,10	R. Lamarre	25,40
Caddy Book	7	7	X8	8	8	8	7 6 1/2	2,10,2	R. Gervais	25,40
Valley View Ed	8	8	6E	6E	7E	8	8	2,11,3	G. Plante	4,40

1 Maritime 4,50 3,10 2,80 — 5 Quel Adios 3,50 3,50 — 2 Championnette 4,90

Temps: 31,4 1,03,2 1,35,4 2,09 — Piste bonne.

SIXIEME COURSE - 67 NW $5,500 - Conditions - Amble 1 mille - Bourse: $2,100

Camp Out	5	4	2	2	2	2 4	1 1 2	2,08,3	M. Turcotte	2,45
Innerail	1	1	3	4	4	3 1	2hd	2,08,3	M. Munroe	6,30
Sharp Express	6	5	6	6	6	4 2	3 4 3/4	2,08,4	C. Hamel	F2,00
Alain Drummond	7	6	1	1	1	1 1	4 7	2,08,3	J. McGregor	15,40
Armbro George	4	3	4	5	5	5 5	6 15	2,08	B. Côté	2,65
Berthmors Bertha	3	2	5	3	5E	6	6		G. Pelletier	8,40

5 Camp Out 6,90 4,70 3,30 — 1 Innerail 6,50 4,00 — 6 Sharp Express 2,90

Temps: 30,1 1,01,3 1,32,3 2,05,3 — Retiré: (2) He Dares — Piste bonne.

SEPTIEME COURSE - 67 NW $5,000 - Conditions - Trot 1 mille - Bourse: $2,100

Primo Hanover	1	1	2	2	1	1 2	1 3 1/2	2,07,2	J. Jodoin	3,30
L. G. Diplomat	8	8	7	7	7E	5 2	2 1 1/2	2,08	J. MacGregor	13,30
Lili Song	3	3	1	1	2	2 1	3 1 2	2,08,2	R. Grandmaison	12,30
Faber Mar Mic	4	4	5	5	5E	4 1	4 3	2,08,2	R. Ponton	4,30
Flemingtons Earl	6	6	3E	3	3	3 1	5 1 2	2,09	A. Boucher	3,55
Jonairo	5	5	X8	8	6E	8X	6nk	2,09,1	D. Gillis	F1,95
Imprimis	2	2	4	4	4	6 2	7no	2,09,1	M. Turcotte	17,20
Josedale Scot Free	7	7	6	6	8	7 3	8	2,09,1	Y. Gamache	61,30

1 Primo Hanover 8,60 5,00 4,30 — 8 L. G. Diplomat 13,40 6,40 — 3 Lili Song 7,20

Temps: 31,2 1,04,3 1,36,1 2,07,2 — QUINIELA: 1-8 Paye: $31,60 — Piste bonne.

HUITIEME COURSE - 67 NW $3,500 - Conditions - Amble 1 mille - Bourse: $1,800

Lively Pick	1	1	3	3	4	2 1	1 1/2	2,06,3	M. Picard	4,55
Rock Frost	6	6	7	7	8	4 2	2 1	2,06,4	A. Hanna	14,45
Phantom Hanover	4	4	6	6	2E	3 1	3 2 1/2	2,07	R. Ponton	4,55
Mr G. Filion	8	8	8	8	7	7 5	4no	2,07,3	J. P. Gauthier	61,30
Divad	5	5	1	1	1	1 2	5 2 1/4	2,07,3	G. Lachance	F1,80
Joan Mir	3	3	2	2	3	6 2	6 3	2,08	S. Grisé	16,30
Wee Mir	7	7	5E	4E	5E	8	7 20	2,08,3	J. Jodoin	21,30
Perfect Wave	2	2	4	5	6	5X	1 8		D. White	2,30

1 Lively Pick 11,10 6,50 4,60 — 6 Rock Frost 10,50 5,30 — 4 Phantom Hanover 3,70

Temps: 29,4 1,01,1 1,34,1 2,06,3 — Retiré: (9) Miracle Mahone — Piste bonne.

NEUVIEME COURSE - Préférés - HDCP - Amble 1 mille - Bourse: $7,000

Le Lion	1	1	2	1	1	1 2	1 2	2,04,2	C. Dupré	F1,80
Baron Adios	4	4	1E	2	3	3 1	2 1 2	2,04,4	M. Munroe	3,85
Miss Baker Adios	2	2	5	5	4E	4 5	3 1 2	2,04,4	M. Lefebvre	4,45
Gay Parader	5	5	4	4	2E	2 1	4 1 3	2,05	C. Pelletier	2,55
Senator Burton	3	3	3	3	5	5	5	2,07,3	G. Filion	4,45

1 Le Lion 5,60 3,40 2,40 — 4 Baron Adios 3,20 2,20 — 2 Miss Baker Adios 2,60

Temps: 31 1,03,2 1,34,2 2,04,2 — Piste bonne.

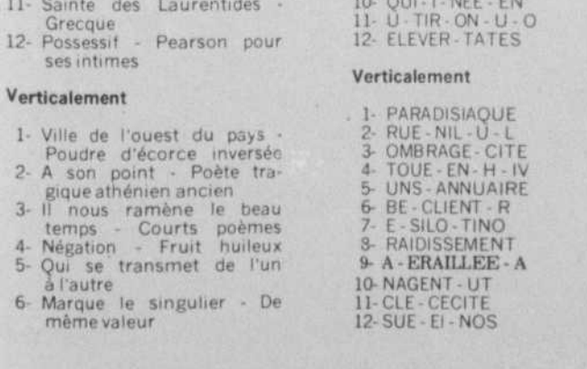
DIXIEME COURSE - A réclamer - Amble 1 mille - Bourse: $1,400

Missileman	5	5	6	6	1E	1 3	1 3	2,08,4	G. Lachance	2,45
Mary Lyn	4	4	2E	1	2	2 2	2no	2,09,2	P. Sauvé	5,30
Chocolate Champ	6	6	7	7	6	5 1	3 1	2,09,2	J. Hébert	14,00
Keyko	1	1	3	3	4	4 2	4nk	2,09,3	B. Côté	F2,30
Good Scot	2	2	5	5	5	3 1	5 8 1/2	2,09,3	M. Turcotte	8,40
Topaz Duke	3	3	1E	2	3E	6 2	6 12	2,11,1	M. Gingras	15,30
Bucky North	7	7	4E	4E	7E	7	7	2,11,2	R. Bérard	6,30
Cooke Pick	8	8	X8X	8	DNF				Y. Plouffe	17,30

5 Missileman 6,90 3,00 2,30 — 4 Mary Lyn 6,70 4,80 — 6 Chocolate Champ 5,90

Temps: 31 1,03,3 1,35,3 2,08,4 — EXACTA: 5-4 Paye: $53,20 — Equipement cassé: (8) Cooke Pick — Piste bonne.

les MOTS-CROISÉS du Devoir



Horizontalement

1- Homme politique né à Québec (1849-1908)
2- Editeur canadien-français né à Verchères (1799-1852) - Amas
3- Océan - Moyen d'agression
4- Trouvée au bord de la mer - Non atteint de maladie
5- Poète canadien-français remis en valeur actuellement - Particule
6- Entre familiers - Façon de cuire les spaghettis
7- Etalon - Petite agglomération
8- Négation - Cardinaux - Négation
9- Fleuve italien - En vie
10- Petit logement - Glisses sur l'eau - Partie de charpente
11- Sainte des Laurentides - Grecque
12- Possessif - Pearson pour ses intimes

Verticalement

1- Ville de l'ouest du pays - Poudre d'écorce inversée
2- A son point - Poète tragique athénien ancien
3- Il nous ramène le beau temps - Courts poèmes
4- Négation - Fruit huileux
5- Qui se transmet de l'un à l'autre
6- Marque le singulier - De même valeur
7- Vermine - Mélanges d'aciers
8- Voyelles - Refusa d'admettre - Au monde
9- Carte - Qui ne pense qu'à lui
10- Tire avec lui
11- Véhicule pour transporter des marchandises - Gaz publicitaire
12- Filet de pêche - Sortie

SOLUTION D'HIER

Horizontalement

1- PROTUBERANCE
2- AUMONE - A - AL
3- REBUS - SIEGES
4- A - RE - CIDRE - U
5- D - A - ALLIANCE
6- INGENIOSITE
7- SIENNE - SL - CE
8- IL - UNTEL - IL
9- A - CHATIMENT
10- QUI - I - NEE - EN
11- U - TIR - ON - U - O
12- ELEVER - TATES

Verticalement

1- PARADISIAQUE
2- RUE - NIL - U - L
3- OMBRAGE - CITE
4- TOUE - EN - H - IV
5- UNS - ANNUAIRE
6- BE - CLIENT - R
7- E - SILO - TINO
8- RAIDISSEMENT
9- A - ERAILLEE - A
10- NAGENT - UT
11- CLE - CECITE
12- SUE - EI - NOS

La finale de l'Est, télévisée en entier, dimanche

Sazio aurait recours à une arme secrète pour vaincre les Riders dès le 1er match

OTTAWA — Selon les déclarations des deux pilotes, les jeux aériens se feront à sens unique dimanche alors que les Tiger-Cats de Hamilton et les Rough Riders d'Ottawa renouvelleront leur rivalité dans les séries éliminatoires de la Conférence de football de l'Est.

Mais ne misez pas sur cela, car les deux équipes ont toujours recherché l'imprévu dans leurs matches éliminatoires. Elles en seront à leur sixième finale consécutive de deux parties au total des points, Hamilton ayant remporté les quatre premières avant de céder l'an dernier.

Le pilote Frank Clair, des Riders veut s'assurer d'une bonne avance devant ses partisans dimanche afin de se rendre à Hamilton avec un avantage confortable samedi prochain. Et, lorsque les Riders veulent ainsi compter rapidement, leur meilleure façon est de recourir aux passes de Russ Jackson.

Le pilote des Cats, Ralph Sazio, a l'intention de s'en tenir surtout aux jeux terrestres, et aurait recours à une arme secrète se fiant au deuxième match devant ses supporteurs au cas où les Riders prendraient les devants.

Les deux matches seront télédiffusés à partir de 2h. p.m.

Bon état

Même si la température est humide dimanche, le terrain devrait être en excellent état. Il a été recouvert par une toile en plastique pendant toute la semaine et tenu au sec au moyen d'immenses chaufferettes.

On prévoit une foule record au parc Lansdown dimanche, lors du dernier match entre les deux clubs, on comptait 27,085 spectateurs, qui ont vu Hamilton triompher 16-14 grâce à un placement sur le dernier jeu du match.

Supériorité incontestable des Riders

La passe s'est avérée l'arme favorite des Riders au cours de la saison, produisant 26 de leurs 43 touchés et les quatre majeurs qui leur ont permis d'éliminer Toronto dimanche dernier.

Les Cats ont également utilisé la voie aérienne, mais n'ont enregistré que 12 de leurs 26 majeures de cette façon.

Ottawa a affiché une moyenne de 10.4 verges en 333 passes cette saison en comparaison de 8.8 en 322 par Hamilton. La différence repose surtout dans le fait que les Riders ont complété 58 pour cent de leurs passes contre 51 pour cent par les Cats.

Les Riders ont également l'avantage au sol avec une moyenne de 5.4 verges en 371 essais contre 4.5 en 373 par les Cats.

En dépit de l'intention des Cats de demeurer au sol, Clair prévoit qu'ils utiliseront la voie des airs.



Les joueurs de la brigade offensive des Rough Riders d'Ottawa auront l'impression de faire face aux mastodontes ci-dessus, dimanche après-midi, alors que les Angelo Mosca, John Barrow et cie, tous bien décidés à triompher par la force des muscles, s'engageront dans une lutte à finir dans le premier match de la série finale de la Conférence de l'Est du football. Les Rough Riders demeurent les favoris pour l'emporter en dépit de la puissance des rudes défenseurs des Tiger-Cats de Hamilton. Les deux "éléphants" ci-haut sont membres de l'équipe de football d'un High School de Santa Barbara. Celui de gauche qui n'a que 15 ans, fait osciller la balance à 312 livres et se nomme Danny Herring. Quant à celui de droite, Bob "Big Man" Pointer, âgé de 18 ans, on le dit le plus gros joueur de football aux Etats-Unis à 447 livres ! (Téléphoto AP)

Vrai, un duplicata de Cool Reception

L'une des pages les plus tragiques et les plus courageuses de la scène des courses sur le plat en 1967 a été écrite par un pur-sang d'élevage canadien, qui ne connaissait pas le sens du mot abandon!

Il est question, évidemment, de Cool Reception, l'élégant poulain, qui en dépit d'une fracture à une patte, venait terminer deuxième au champion américain Damascus dans le Belmont stakes.

Cette blessure devait entraîner la destruction de Cool Reception et mettre fin à un autre chapitre glorieux de l'histoire des courses au Canada. Ce fâcheux incident avait aussi empêché les amateurs de Montréal de voir le poulain à l'oeuvre dans le Derby du Québec à Blue Bonnets.

La perte de Cool Reception a le plus affecté ses propriétaires, Mme W.J. Seitz de Ville Mont-Royal et sa soeur, Mme Vincent Reid de Toronto, qui misaient beaucoup sur ses possibilités.

Toutefois, la saison 1967 aura présenté une fascette plus brillante pour mesdames Seitz et Reid, qui ont constaté avec plaisir l'ascension d'un autre de leurs poulains.

Il s'agit de Arctic Blizzard, qui comme Cool Reception, est un rejeton de l'illustre Nearctic.

Arctic Blizzard s'est révélé comme le meilleur cheval de deux ans au Canada cette année et on s'attend à ce qu'il entreprenne la saison 1968 sur les traces de Cool Reception.

En seulement dix courses cette année, Arctic Blizzard présente une fiche de 6-2-2, représentant un total de gains de plus de $77,000. Il a remporté les plus importantes épreuves pour deux ans, au Canada, les stakes Cup, Saucer et Coronation, comme l'avait d'ailleurs fait Cool Reception, l'année précédente.

En fait, ses victoires dans ces événements canadiens pour juvéniles, ont fait de Mesdames Seitz et Reid, les premiers propriétaires à remporter ces honneurs deux années consécutives.

Mrs Seitz hésite à comparer Arctic Blizzard à Cool Reception, mais il n'en demeure pas moins qu'elle espère fortement que cela se produise. Rappelons seulement que Arctic Blizzard représente déjà un choix pour les épreuves du Queen's Plate et du Derby du Québec.

Tandis que Arctic Blizzard devient l'orgueil des filles du bien connu sportsman canadien Larkin Maloney, l'écurie Seitz et Reid possède aussi d'autres jeunes poulains prometteurs.

Parmi ceux-là il y en a deux de souche "royale", l'un par Native Dancer, qui est mort seulement jeudi et l'autre par Intentionnaly. Les deux ont été achetés à Saratoga. Elles possèdent aussi deux "yearlings" par un grand champion canadien, Northern Dancer.

La saison 1968 se présente donc pleine d'espoir pour l'écurie Seitz et Reid.

BELINSKY

HOUSTON — La direction des Astros de Houston de la ligue Nationale de baseball a assigné six joueurs à son club ferme d'Oklahoma City. Il s'agit des lanceurs Dave Eilers, Dan Schneider et Howie Reed, du joueur de champ intérieur Lee Bales et du joueur de champ extérieur Duke Simms ainsi que du lanceur Bo Belinsky, auteur d'une partie sans coups sûrs avec les Anges de la Californie en 1962.

Régina opposera la variété à l'attaque aérienne explosive des Stampeders, cet après-midi

CALGARY — Peter Liske, des Stampeders de Calgary, est un quart-arrière dont le but est de démolir les records aériens tandis que le bloqueur défensif Ted McQuarters, des Roughriders de la Saskatchewan, tente de démolir les quarts rivaux.

La lutte individuelle entre le meilleur joueur de la ligue Canadienne de football et le meilleur joueur de ligne du circuit débutera à 4h. p.m. aujourd'hui lorsque les deux équipes ouvriront la série finale, 2 de 3, dans la Conférence de l'Ouest par un match télédiffusé par CTV.

Si Liske peut éviter les charges de McQuarters et ses coéquipiers, il conduira probablement Calgary à la finale canadienne le 2 décembre à Ottawa. Par contre, si McQuarters et ses coéquipiers ont le meilleur sur lui, Regina représentera probablement l'Ouest dans la classique de la coupe Grey.

Terry Evanshen, ailier des Stampeders élu le meilleur Canadien de l'année, s'en prendra à la défensive-arrière rivale si la ligne-avant peut contenir Liske.

L'offensive des Stampeders est unique dans la LCF en ce sens qu'elle dépend presque uniquement de la passe. En effet, ils ont gagné plus des 3-4 de leur total de 5,559 verges par la voie des airs, se contentant de 1,361 verges au sol, soit le plus bas total dans la LCF.

Puissance aérienne

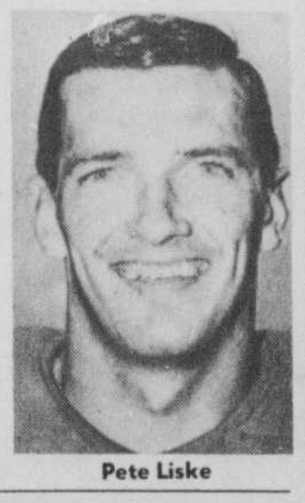
Il y a quelques années, le centre-arrière Lovell Coleman avait l'habitude de gagner beaucoup de verges au sol. Cette année, il a gagné plus de verges comme receveur de passes que par la voie terrestre même si son total de 594 verges au sol est le meilleur de l'équipe.

Evanshen, Herman Harrison et Coleman sont au nombre des cinq meilleurs receveurs dans la CFO. Evanshen dominant avec un total de 96 réceptions, soit un record de la LCF, pour 1,662 verges, un record dans la CFO.

Au contraire, les Riders présentent une offensive bien balancée avec 2,712 verges au sol et 2,961 verges dans les airs.



Terry Evanshen



Pete Liske

Et ils sont nombreux en Amérique du Nord

3 des 10 meilleurs conducteurs réunis à B.B. en fin de semaine

Trois des 10 meilleurs conducteurs en Amérique du Nord, cette année, participeront au programme de dimanche à Blue Bonnets.

En tête de liste vient Hervé Filion, un pilote natif de Angers et qui se classe au troisième rang avec un total de 216 victoires, après avoir fait campagne principalement aux Etats-Unis.

Hervé doit conduire quatre chevaux demain, dont Sir Carlith dans la troisième course, Mr. Parish dans la quatrième, Carson Hanover dans la septième et Rita Gallon dans la huitième.

Le vétéran Keith Waples, qui vient au quatrième rang, avec seulement quelques victoires de moins que Filion, pilotera Drummond Hanover dans la cinquième, l'excellent poulain de deux ans, acquis pour la somme de $40,000 par les écuries Drummond.

Le Montréalais Gilles Lachance, qui se classe dixième en Amérique du Nord, sera le plus occupé des trois avec six chevaux.

Un autre intéressant aspect du programme de demain verra Marcel Dostie tenter de consolider sa confortable avance dans la course au titre de meilleur conducteur sur la scène locale. Dostie, qui compte peut-être beaucoup moins de victoires que le trio mentionné, affiche cependant la meilleure moyenne de gains.

Le plat de résistance, demain, sera un amble ouvert d'un enjeu de $9,000, opposant six des meilleurs ambleurs sur place. Walvis Bay, un solide poulain de trois ans, qui a gagné plus de $30,000, cette année, est considéré à 3-1 pour prendre la mesure des R. Yankee Wann, Jet Way, Andy's Son, Dr. Harry C et Dusty Kay Gold.

A sa dernière course, Walvis Bay a terminé quatrième dimanche dernier, manquant à se placer dans l'argent pour une rare fois en 17 départs.

Andy's Son, l'orgueil des Maritimes, est considéré comme le plus sérieux concurrent à Walvis Bay, avec une cote à 7-2. Andy's Son présente un record de 9-3-5 en 31 courses en 1967, pour des gains de $26,107.

Entre-temps ce soir, six des meilleurs trotteurs au pays s'affronteront dans l'épreuve principale d'une bourse de $7,000.

Laurie's Mon est celui qui attire le plus l'attention. Vainqueur dans ses deux dernières courses, ce cheval hongre de six ans par Faber Hanover s'est affirmé durant les deux derniers mois et a porté son compte en banque à $28,045.

Count Rodney et le nouveau venu Diller Day formeront la principale opposition. Ce dernier, un rejeton de six ans de Diller Hanover, fera sa première présence à Blue Bonnets après avoir fait campagne à Liberty Bell, où il a gagné en 203.4. Les autres seront Scotty Dear, Coronado Hanover et Van's First.

COMPTABLES AGRÉÉS

BELZILE, CARDINAL, ROY & CIE
Comptables agréés
ALAIN BELZILE, C.A.
PIERRE CARDINAL, C.A.
CLAUDE ROY, C.A.
2345 est, Bélanger
Montréal 729-5226

Lucien Dahmé, C.A.
Comptables agréés
276 ouest, rue St-Jacques
Suite 110 845-4194

PROVOST & PROVOST
Comptables agréés
ROGER PROVOST, C.A.
Syndic Licencié
ROLAND PROVOST, C.A.
928 est, boul. St-Joseph
526-1661

VIAU & ROBIN
Comptables agréés
LUCIEN D. VIAU, C.A.
H. LIONEL ROBIN, C.A.
JACQUES R. CHADILON, C.A.
ARMAND H. VIAU, C.A.
J. SERGE GERVAIS, C.A.
GERARD FORGET, C.A.
CLAUDE QUINTAL, C.A.
4926 ave. Verdun, Verdun
769-3871

Duval, Buteau & Cie
COMPTABLES AGRÉÉS
159 ouest, rue Craig, Montréal 1 861-9987

Mallette, Normandin & Cie
René de Cotret & Cie
Comptables agréés
Jean Ostiguy, C.A. — Louis-P. Marin, C.A. — Pierre J. Séguin, C.A. — André St-Arnaud, C.A. — Bernard, Proulx, C.A. — Jacques Latrémouille, C.A. — Jacques Carrière, C.A.
Yvon Normandin, C.A. — Michel Motard, C.A. — Paul-E. Mallette, C.A. — Gilles R. Normandin, C.A. — Paul René de Cotret, C.A. — Léopold Beauchemin, C.A. — André Massé, C.A.
Paul-André Lachance, C.A. — Gaston Robitaille, C.A. — Jacques-René de Cotret, C.A. — Robert R. Ménard, C.A. — André Roussel, C.A. — Jean-J. Lecavalier, C.A. — Guy Lefebvre, C.A.
1440 ouest, Ste-Catherine, Montréal - 866-2891
Ottawa - Québec - Drummondville - Nicolet
Trois-Rivières - St-Jérôme - Gatineau - Chicoutimi

THORNE, GUNN, HELLIWELL & CHRISTENSON
Incorporant
AIMÉ GALARNEAU & CIE
Comptables agréés
R. J. R. Dawson, C.A. — D. P. Aitkens, C.A. — D. M. Long, C.A. — W. G. Hogg, C.A. — L. Graves, C.A.
J. F. Lewis, C.A. — J.D. Hogg, C.A. — A. C. Shackell, C.A. — E. G. Ward, C.A. — L. A. Wright, C.A.
C. A. Poissant, C.A. — A. Galarneau, C.A. — H. J. Garbacz, C.A. — P. Gauvreau, C.A. — D. Huard, C.A.
Conseil: R. S. Sabler, C.A.
800 Place Victoria, Suite 2604 - Tél. 878-3011
Bureaux à travers le Canada et correspondants dans le monde entier

Samson, Bélair, Côté, Lacroix et Associés
Comptables agréés
Maurice Samson, C.A. — Jean Lacroix, C.A. — Dollard Huot, C.A. — Albert Garneau, C.A. — Benoit Sylvain, C.A. — Dennis Bell, C.A. — Raymond Cuillard, C.A. — Marcel Ducharme, C.A. — Gilles Lévesque, C.A. — Emile Mallette, C.A. — Emilien Gauthier, C.A. — Bertrand Laroche, C.A. — Pierre Pharand, C.A. — Roland Lévesque, C.A. — Robert Blanchette, C.A. — Jacques Trempe, C.A. — Pierre Vermette, C.A. — Walter Rochford, C.A. — Richard Jean, C.A.
Lucien P. Bélair, C.A. — Lionel Roussin, C.A. — Raymond Fortier, C.A. — Clément Primeau, C.A. — Pierre Lesage, C.A. — Pierre Chouinard, C.A. — Gilles Trahan, C.A. — Marcel Mercier, C.A. — Pierre David, C.A. — Robert Gariépy, C.A. — Marthe Gauthier, C.A. — Roland Truchon, C.A. — Clément Ducheine, C.A. — Yves Beaulieu, C.A. — Roger Joannette, C.A. — Jean Faucher, C.A. — Gilles Beauvais, C.A. — Conrad Ménard, C.A. — Pierre Legault, C.A.
Léon Côté, C.A. — Hensley Bourgouin, C.A. — Percy Auger, C.A. — Marcel Imbleau, C.A. — Vianney Forget, C.A. — Pierre Barry, C.A. — Adrien Côté, C.A. — Jean-Paul Boyer, C.A. — Réal Auger, C.A. — Jean-Paul Barbeau, C.A. — Jacques Miller, C.A. — Jean Favreau, C.A. — Paul A. Michaud, C.A. — Denis Ménard, C.A. — Jean M. Allard, C.A. — André Lesage, C.A. — Gérard Mongeau, C.A. — Regean Myre, C.A. — Pierre Pollender, C.A.
Paul Ganthier, C.A. — Paul-E. Bonnier, C.A. — A. Ménard, C.A.
MONTRÉAL - QUÉBEC - RIMOUSKI
360, rue Saint-Jacques, Montréal 842-4691

Un massif des Laurentides est baptisé Groulx

QUEBEC – Un massif des Laurentides se dénommera "Le mont Groulx". Telle est la décision prise récemment par le ministre des terres et forêts, Claude-G. Gosselin, à la suite d'une proposition de la commission de géographie du Québec.

Ce massif situé dans le comté de Saguenay, a une longueur de quelque 60 milles et plusieurs points de cette chaîne s'élèvent à plus de 3,500 pieds. "Les monts Groulx" sont situés à quelque 15 milles au sud de Gagnon et sont compris entre le réservoir Manicouagan à l'ouest et la rivière Sainte-Marguerite à l'est.

Bourses du Conseil des Arts du Canada

OTTAWA (PC) – Le Conseil des Arts du Canada annonce l'octroi d'une somme de $345,952 au titre de l'aide à la recherche dans les domaines des humanités et des sciences sociales.

Voici quelques-unes des subventions accordées:

M. G. Dagenais, de l'Ecole des hautes études commerciales de Montréal, $17,000 pour une recherche en économétrie;

M. Jean Meynaud, de l'université de Montréal, jusqu'à concurrence de $12,000 pour la poursuite de ses recherches sur les groupes de pression de la société québécoise;

M. Eigil Pederson, de l'université McGill, $5,858 pour une recherche sociologique sur les aspirations des adolescents de la province de Québec en matière d'éducation et d'emploi;

Des subventions de moins de $5,000 ont été accordées à d'autres professeurs de diverses universités, dont MM. P. Chipman, de Montréal, en littérature espagnole; P. Collet, de McGill, en français; J.-C. Falardeau, de Laval, en sociologie; M.-A. Gagnon, de Montréal, en français; G. Lefebvre, de Montréal, en linguistique; D. McGuinty, d'Ottawa, en anglais; A. McKinnon, de McGill, en philosophie; C. Moreux, de Montréal, en anthropologie; J.-M. Moureaux, de Montréal, en français; F. Perez - Jiminez, de Moncton, en espagnol; A. Raynaud, de Montréal, en économique; J. Therasse, de Laval, en latin et J.B. Webster, de Montréal, en histoire.

Décès du Dr Joseph Cabana

A Montréal, le 16 novembre 1967, est décédé, à la suite d'une courte maladie, le Dr Joseph Ernest Cabana, de Laval (Chomedey) à l'âge de 58 ans. Né à Granby le 23 avril 1910, il était le fils de Feu M. et Mme Joseph Cabana. Il laisse dans le deuil pour pleurer



Le Dr Joseph Cabana

sa perte, son épouse Mme J. Ernest Cabana, sa fille Suzanne, ses beaux-parents, M. et Mme Ernest St-Jean, ses beaux-fils, Yves Gilles et Guy Ravenelle, ses frères Son Excellence Mgr Georges Cabana, archevêque de Sherbrooke, Son Excellence Mgr Louis Joseph Cabana, archevêque de Caraia, autrefois archevêque de l'Ouganda en Afrique, le Révérend Père Jean-Baptiste Cabana, O.M.I., M. Eldège Cabana, de La Patrie, M. Solyme Cabana de Granby, sa soeur Mme Roma Leroux de Montréal, ses belles-soeurs Mesdames Douglas Clerk et Léopold Larivière.

Il était directeur de l'Unité médico-chirurgicale à l'hôpital St-Jean-de-Dieu. Il avait fait ses études classiques au Collège St-Hyacinthe et son cours de médecine à l'Université de Montréal. Il poursuivit ses études postuniversitaires à Toronto, aux Etats-Unis et à Paris. Il était membre du Collège des médecins-chirurgiens du Québec et du Collège international des chirurgiens. Il fut attaché à l'hôpital Ste-Justine pendant de nombreuses années où il fut chef adjoint dans le service de chirurgie et assistant professeur en cliniques chirurgicales. Il était Fellow de l'American College et du Collège international. Il faisait partie de plusieurs sociétés médicales.

Sa dépouille mortelle est exposée au salon funéraire J. R. Deslauriers, 790 boul. Ste-Croix, St-Laurent. Les funérailles auront lieu lundi matin, en l'église St-Maxime de Chomedey, à 10 heures. L'inhumation aura lieu au cimetière de l'Est. Prière de ne pas envoyer de fleurs.

JOURNALISTE ÉTUDIANT MOLESTÉ PAR CINQ "SCABS" DE LA 7-UP

Le président des grévistes à la compagnie Seven Up, M. Roland Paquin, fait savoir qu'un jeune journaliste, M. Claude Larivière, de la presse étudiante nationale, a été molesté par cinq "briseurs de grève", à sa sortie des bureaux de la Commission des relations de travail, rue McGill, à l'occasion de l'audition de la cause opposant les Travailleurs unis des brasseries (FTQ-CTC) au district 50.

Selon M. Paquin, M. Larivière venait d'assister à l'audition lorsqu'il fut assailli par cinq hommes qui lui arrachèrent son porte-documents, en répandirent le contenu, lui arrachèrent ses lunettes et lui lancèrent: "Les ... étudiants devraient savoir que la 7 Up est la seule compagnie à les engager durant l'été".

Les assaillants de M. Larivière se retirèrent à l'approche d'autres personnes qui venaient lui prêter secours. Le journaliste étudiant semble avoir provoqué la colère des "scabs" avec un article sur la grève paru dans le **Quartier Latin** du 19 octobre dernier.

Un voeu des ingénieurs forestiers

Sylviculture intensive près des centres urbains

QUEBEC (PC) – La Corporation des ingénieurs forestiers du Québec demande au gouvernement provincial de favoriser la sylviculture intensive et l'aménagement intensif dans les secteurs forestiers situés dans l'attraction des centres urbains.

Cette requête est contenue dans l'une des nombreuses résolutions adoptées lors du congrès annuel de la Corporation qui a pris fin à Québec.

La Corporation suggère également l'organisation de forêts expérimentales pour que le Québec soit à l'avant-garde au domaine de l'exploitation forestière.

Les ingénieurs accordent d'autre part une grande importance à la protection des forêts et une des quatre résolutions adoptées en ce sens demande au gouvernement du Québec de prendre les moyens nécessaires pour former le personnel voulu pour la protection des forêts contre le feu.

Enfin, les ingénieurs forestiers attendent avec grand intérêt la publication du livre blanc sur la forêt, qui contiendra la nouvelle législation forestière du Québec, législation qui devrait entrer en vigueur en mars 1968.

"On doit être de plus en plus soucieux de l'avenir de l'approvisionnement forestier en regard de l'avenir", de dire M. Lortie.







L'Hydro-Québec
rend hommage à Anne Bernard,
Prix du Cercle du Livre de France

L'homme de lettres: passant devant une charogne, il ne se bouche pas le nez, il dit "Beaudelaire". (Pensée de Jules Larose).



Réflexions sur "Bois-brûlés"

Critiques (très nuancées), accueil du public très favorable, "Bois-brûlés" de Jean-Louis Roux continue sa carrière au théâtre Port-Royal. Jean Basile a relu la pièce et livre ici quelques nouvelles réflexions.

Il est indéniable que la longue bataille engagée avec les auteurs et les théâtres vient de marquer un nouveau pas. Le point est de nouveau acquis aux premiers! "Bois-brûlés" de Jean-Louis Roux se joue devant une salle presque comble. Les enquêtes menés auprès des spectateurs indiquent clairement que l'on est content.

Il n'y a pas cinq ans encore, personne ne se serait risquer à monter un tel spectacle. Son succès évident tient à un certain nombre de choses qu'il est intéressant de souligner.

Encore faut-il dire, dès l'abord, que le théâtre québécois, contre toute attente, semble se porter bien depuis qu'on le monte. Au Rideau-vert, une pièce de François Loranger remplit la salle à capacité. Dubé a un public fidèle. Cette vitalité soudaine, dont "Bois-brûlés" est un nouvel exemple, est le démenti le plus formel à ceux qui ont prétendu, contre toute évidence, que le théâtre canadien n'était pas "public".

La conscience

"Parlez-moi de n'importe quoi, mais parlez-moi de moi", telle est la formule qui résume sans doute la mieux l'état d'esprit actuel de l'amateur de lecture ou de théâtre au Canada français. On a vu, dans l'avènement du roman, ces dernières années, que la seule expression d'une réalité québécoise retenait l'attention du public québécois. Chaque fois que l'on a monté une pièce, ce que le spectateur allait y chercher, ce n'est pas un chef-d'oeuvre, ni l'expression plus ou moins réussie d'une technique d'avant-garde, mais l'illustration ou l'expression d'une prise de conscience collective, faite à partir d'un fait concret, par un homme conscient d'appartenir à cette conscience collective.

Sans doute, le concept de la conscience collective dépasse l'identité nationale. Mais il faut commencer quelque part.

Le concert

La grande erreur de la plupart des jeunes auteurs québécois, d'où le peu de succès de leurs oeuvres, est d'avoir oublié le concret.

Plus habile, Dubé s'est accroché aux réalistes américains, O'Neil en tête, ce qui était s'accrocher au moment de naissance d'un théâtre national. Françoise Lorangé se fondit dans Tchékhov, autre naissance dont le choix est aussi licite que la souche américaine, personne n'en disconvient.

C'est pourquoi Dubé et Loranger étaient les deux seuls créateurs de théâtre que nous avions. Ils étaient, et sont encore, une souche enracinée dans un humus qu'ils nous apprennent à connaître mieux. Jean-Louis Roux a misé, lui aussi, sur le concret... à sa façon.

Un début de lignée

Il est probable que Jean-Louis Roux avec "Bois-brûlés" vient d'inaugurer une nouvelle direction du théâtre québécois: le théâtre historique.

Le théâtre historique a une longue histoire. Il est en lui-même un théâtre dans le théâtre. De "Ruy Blas" à "Cyrano de Bergerac", de "Lorenzaccio" au "Soulier de Satin", du théâtre de Racine à celui de Schiller, la route est longue et plus compliquée encore que cela.

Quelle est la place de Jean-Louis Roux parmi ces maîtres, il est encore un peu tôt pour le dire. Une analyse savante de son texte révèlera sans doute des "influences", et peut-être moins des influences que des goûts. Mais une vision d'ensemble montrera sans peine que "Bois-brûlés" est la première oeuvre québécoise réussie dans le genre ici, tant par l'intérêt de l'objet que par la tentative formelle.

C'est peut-être la mollesse relative de la forme, ou le manque de richesse de la langue, qui réduit un peu trop un sujet ce qui eût dû être un hymne à la liberté entendu aussi bien à Carracas qu'à Dakar.

Cela dit, il faut appuyer fortement sur ce point: l'ensemble, par sa conception globale, quelles que soit les réticences que l'on doit faire sur des points de détails, fonde une base sérieuse, viable, et sans doute indispensable à l'établissement d'une dramaturgie nationale intégrée au monde pour lequel elle est faite.

La vérité au théâtre n'est finalement pas dans une analyse intellectuelle. Quand un spectateur crie, ainsi qu'on l'a vu, "Vive le Québec libre" lors d'une scène où s'affrontent MacDonald et (Sir) John-Etienne Cartier, c'est ce spectateur qui comprend le théâtre et non pas celui qui se sent gêné devant cette manifestation.

La vérité au théâtre n'est finalement pas dans l'habileté. Oser faire venir sur scène la reine Victoria peut paraître d'une naïveté incroyable; or c'est du grand théâtre.

Du moins dans le théâtre qui nous est actuellement nécessaire.

Pourquoi

On peut se poser quelques questions. Pourquoi naïf? Naïf est-il un défaut? Et pourquoi historique?

Naïve, il est incontestable que la pièce de Jean-Louis Roux l'est. A la lecture, et si on inclut les coupures nécessitées par la scène, on est étonné de la bonne volonté des personnages et de la façon linéaire dont l'auteur indique le cheminement de ses personnages. Mais le sentiment collectif est naïf. Mais la caricature est naïve par essence. Mais le "cartoon" est naïf. Mais, finalement, les hommes sont naïfs quand on les représentent à partir de documents, à des dizaines d'années de distance. Dans l'optique objective de Jean-Louis, cette naïveté a sa raison d'être. Du moins elle l'a quand on LIT la pièce. D'où cette nouvelle question qu'il faudrait analyser: la mise en scène telle qu'elle est, malgré les compliments qu'elle a suscités, ne correspond peut-être pas d'une façon exacte à l'esprit du texte. On a tendance ici, par pudeur devant un texte sans doute, à grossir le réaliste par des mouvements de foule cinématographiques. Il faudra en attendre une autre, faite dans un esprit différent, pour savoir qui a tort et qui a raison!

L'histoire

Quant à l'histoire, voyons-en quelques-unes des raisons.

Tout dramaturge canadien-français se heurte à des problèmes dont certains sont insolubles, selon les personnalités.

Exprimer le milieu populaire ou bourgeois comme le font Loranger et Dubé demande un instinct exceptionnel de justesse. Cet instinct existant, il faut encore accepter le milieu. Ajoutons à cela que Dubé et Loranger sortent de la télévision qui exige le réalisme le plus immédiat, voire le plus outrancier.

Homme de théâtre avant d'être homme de télévision (nous parlons de l'auteur et non de l'acteur), Jean-Louis Roux semble avoir compris que l'histoire lui donnait le prétexte idéal à ce qu'on appelle "la distanciation". L'histoire se renouvelle et les hommes se répètent. Parler des métis de l'ouest, c'était parler de certains jeunes Québécois de 1967 mais avec une différence essentielle que l'auteur a le recul nécessaire. L'événement historique a sur l'événement immédiat l'avantage d'être allégé de ses scories, voire de son contenu émotionnel.

Mais au théâtre la "vérité historique", si elle existe, peut-elle être vidée de son contenu émotionnel et, si ce contenu n'existe plus, faut-il le remplacer ou pas?

La plus grave lacune de "Bois-brûlés" est possiblement de n'avoir pas su rétablir la dose d'émotion nécessaire. C'est pourtant cette dimension, ajoutée à toutes les autres qui eût donné à l'oeuvre sa pleine valeur.

La volonté d'objectivité sous-entendue dans le sous-titre de la pièce, "reportage épique", n'est certes pas une excuse. Elle explique, elle suscite la tolérance, elle indique un cheminement autoritaire; elle ne sert pas l'oeuvre au niveau même où elle se place par son objet: l'histoire.

Quant à l'objection qu'on peut faire, à savoir que "Bois-brûlés" n'est précisément pas une "oeuvre historique" puisque, selon le dire de Jean-Louis Roux le premier, la datation des événements, leur succession, etc... n'ont pas été conservées, elle tombe d'elle-même si l'on veut bien comprendre par théâtre historique, ce qu'il fut toujours: la peinture des hommes vis-à-vis l'idée, tels qu'ils furent et tels qu'ils seront.

L'avenir

"Bois-brûlés" ouvre une voie. L'accueil que fait à l'oeuvre le public et les commentaires généraux qu'elle suscite sont, en bref, son plus pur garant. A la relire attentivement, on voit que la pièce de Jean-Louis Roux porte en elle plus qu'elle ne propose sur la scène du théâtre Port-Royal. Il est bon de le signaler, de même qu'il est juste de dire que sa création marque une date, au même titre que la première de "Encore cinq minutes" de Loranger et de "Au retour des oies blanches" de Dubé.

Jean Basile

Sur notre illustration, Léo Ilial dans le rôle de Louis Riel.

La parole est à Jean-Louis Roux

Courtois, un peu souriant, sans doute distant, Jean-Louis Roux ne semble pas particulièrement disposé à parler APRES les critiques qui n'ont pas manqué à "Bois-brûlé".

- Lire de mauvaises critiques, ne fait jamais plaisir. Le plus pénible pour un artiste est de prendre connaissance de celles dont le ton est agressif. Un journal anglais, par exemple, a démoli joyeusement la production et la pièce avec la plus totale indifférence. Face au travail que nous fournissons, cela est inconcevable! Mais il faut savoir parfois prendre les choses par leurs bons côtés. Le spectacle ne doit-il pas continuer son cours? "Bois-brûlés" n'a pas obtenu un accueil délirant de la part de la presse; malgré tout, les comédiens ont tenu le coup. En aucun moment leur enthousiasme n'a baissé. C'est peut-être ça qui est le plus important.

On vous a reproché la longueur de la pièce.

Il est vrai qu'elle est longue bien que j'ai coupé 45 minutes du texte original. Que voulez-vous, ce n'est pas un sujet que l'on peut traiter en une heure. L'aurais-je fait que j'aurais triché avec l'Histoire et avec le but que je m'étais proposé. Cependant je comprends que la forme de ma pièce en ait surpris quelques-uns. Le genre que j'ai adopté et que j'ai nommé un "reportage épique" peut paraître curieux. On a invoqué le cinéma. Il se peut que j'aie subi l'influence du cinéma. Il ai pas pensé quand je travaillais sur l'oeuvre. J'y pense maintenant, voyez-vous.

On a parlé de "glissement de style".

Si monseigneur Taché dit "un chagrin me dévore l'âme", c'est que la formulation coincide avec la mentalité du personnage. Chacun de mes personnages a son style; ce n'est pas moi qui parle.

On a dit "Non" à la musique.

Je dis "Oui". Elle est là parce que je juge qu'elle doit y être.

Quand vous relisez les critiques, qu'en pensez-vous?

Je me demande qui croire. Par exemple, un critique tient à faire remarquer ce qu'il appelle un excellent dosage entre l'action et la psychologie; l'autre dit le contraire. Un auteur est toujours un peu dépourvu face aux critiques... un peu dépourvu et très démuni.

Fait intéressant à signaler, depuis la première de la pièce, l'indice de fréquentation est en moyenne de 83,4 pour cent. Une rapide enquête auprès des spectateurs indique que 80 pour cent sont très satisfaits du spectacle. A la question POURQUOI, 60 pour cent répondent que la pièce les renseigne sur ce qu'ils ignorent à peu près de l'histoire du Canada.

Tous pour un marabout pour tous

La semaine littéraire

à prix populaire marabout en vente partout



Distribué par Fides, publié par l'Association des Educateurs de langue française, un ouvrage vient de paraître en deux tomes, l'un en français, l'autre traduit en anglais: "Esquisses du Canada français". Dans ce livre, composé de douze chapitres, les auteurs traitent des différents secteurs d'activité au Québec. Cette analyse donne une vue d'ensemble sur le fait français au Canada. Sur notre photo, de gauche à droite, Léopold Garant de l'ACELF, Mgr A. Vachon, Léon Lortie, les Pères Cormier et Martin, et, assis, Roland Vinette, du Ministère de l'Education du Québec.

LE JARDIN DES LETTRES

CHRONIQUES. Mardi prochain, les Editions de l'Homme lanceront, au Club Canadien, de 17 heures à 19 heures, des chroniques vécues de Me Hector Grenon: "Notre peuple découvre le sport de la politique".

●

L'ACADEMIE canadienne-française publiera très bientôt son onzième Cahier intitulé "Reconnaissances littéraires". Au sommaire, un avertissement de Paul Toupin, un hommage de Normand Leroux à Charles d'Orléans, de François Hertel ("De Villon à Saint John-Perse"), de Roger Duhamel à Montaigne, de Willie Chevalier à LaRochefoucaulx, de Robert Rumilly à LaFontaine, de Victoir Barbeau à Boileau, de Paul Toupin à Saint-Simon, du Père Gustave Lamarche à Voltaire et Veuillot, de Roger Bien à Victor Hugo, de Lionel Groulx à Pierre de la Gorce, de Marcel Valois à Proust, de Germaine Guèvremont à Marie Mauron, de Rina Lasnier à Lanza del Vasto. Nous avons d'ailleurs reçu un tiré à part du texte de Paul Toupin dont nous parlerons plus tard.

●

LE PREMIER CATALOGUE BILINGUE de livres canadiens en librairie est né. J.-Z.-Léon Patenaude, coordonnateur de langue française de la première édition de ce catalogue, déclare ceci:

"Ce Catalogue des livres canadiens en librairie, comme son nom l'indique, est plus qu'un instrument de publicité et de promotion comme l'est, par exemple, le Catalogue de l'édition au Canada français; il est un instrument de travail indispensable aux bibliothécaires, libraires et spécialistes. Son caractère bilingue et biculturel en fait l'outil le plus complet réalisé jusqu'à ce jour."

●

TROIS NOUVEAUX EDITEURS deviennent membres de l'Association des Editeurs Canadiens. Il s'agit du Centre Educatif et Culturel, représenté par Georges-A. Nadeau, de Boréal Express, représenté par Denis Vaugeois, et des Editions Sainte-Marie, représentées par Robert Lahaise.

Michel Beaulieu ou le risque de l'avant-garde

Depuis quelques semaines, une nouvelle librairie a ouvert ses portes à Montréal, rue St-Denis, près de Beaubien. Il s'agit d'une librairie d'avant-garde, qui se spécialisera dans tout ce qu'on ne trouve pas ailleurs. La librairie Michel Beaulieu est une compagnie qui appartient à deux poètes-éditeurs, Gaston Miron et Michel Beaulieu. Ecoutons Beaulieu:

"Accidentellement libraire et éditeur en même temps, j'ai fondé la librairie avec Gaston Miron mais en tant qu'individu, pas au nom des Editions de l'Estérel. La librairie est autonome. Nous distribuerons quand même les ouvrages publiés par l'Estérel.

Votre librairie vous servira de dépôt.

– Ce sera d'abord une librairie, puis un centre de distribution.

– Vous vendrez surtout de la poésie.

– Non, nous aurons, en plus de la poésie intéressante, des romans d'avant-garde, la littérature qu'on dit parallèle (africaine, etc.), des ouvrages de critique, des revues comme "Tel Quel". C'est un local provisoire, ici. Ca devait nous servir de local d'édition, mais c'est devenu aussi une librairie.

Pour les créateurs

– Pour la vente, vous êtes défavorisés géographiquement.

– Non, parce que nous ne recherchons pas le public passant. Notre publicité se fera par la poste, par téléphone. Nous misons avant tout sur un public intellectuel, sur les créateurs qui s'intéressent à tout ce qui se publie et qu'on ne trouve pas chez les autres libraires. Nous aurons la collection des "Lettres nouvelles", par exemple. Nous essaierons d'avoir le plus de traductions possible des écrivains étrangers, américains compris. Parallèlement à la librairie, nous souhaitons réunir des gens, écrivains, peintres, sculpteurs, autour de tables rondes. Susciter des rencontres, provoquer des échanges.

– Vous créerez aussi un réseau de distribution?

– D'abord la librairie nous permet de centraliser les livres qui nous paraissent intéressants sur le plan de la recherche. Et en diffusant nous-mêmes nos propres ouvrages, nous nous assurons d'une meilleure distribution.

Une collaboration

Gaston Miron, essoufflé, arrive pour nous parler du catalogue qu'il prépare en collaboration avec l'Estérel, des dépliants publicitaires au moyen desquels la librairie fera connaître sa marchandise.

– Quels sont vos programmes d'éditions respectifs?

– Quant à nous, dit Beaulieu, nous publierons bientôt deux recueils de Gilbert Langevin, "Noctuaires" et "Pour une aube". Un Duguay, un Racine, un Brossard, sont actuellement sous presse, ainsi que trois romans, dont l'un est de Louise Beaugrand-Champagne, un autre de Victor Lévy-Beaulieu ("Mémoire d'outre-tonneau").

Quant à l'Hexagone, on annonce un recueil de Fernand Ouellette, "Dans le sombre", un Lorenzo Morin, "L'Il d'elle".

Miron songe à une collection "Langage et société", où il publierait tout d'abord le fameux texte de Ouellette sur la lutte des langues au Québec. L'Hexagone et l'Estérel envisagent de collaborer sur le plan de l'édition, de lancer une collection de poésie (petite plaquette brochée pour apprentis-poètes), l'Estérel se réservant le roman, l'Hexagone l'essai.

"On se complète à partir d'une plate-forme commune, ajoute Gaston Miron. On met en commun la diffusion et une collection de poésie. Dans l'avenir, la collaboration pourra devenir plus étroite encore".

Enfin, une nouvelle librairie, une nourriture poétique abondante, une tentative intéressante.

Les oiseaux de Paradis



Suzanne Paradis, l'un des écrivains qui publient chaque année un ou plusieurs ouvrages, vient de faire paraître chez Garneau, à Québec, un recueil de nouvelles, "François-les-oiseaux". Jean-Paul Kaufmann l'a rencontrée.

– C'est, je crois, la première fois que vous vous attaquez à ce genre?

– Oui. En fait, je n'aime pas tellement la nouvelle. Il faut élaguer et abréger continuellement. J'ai toujours l'impression d'oublier quelque chose. J'avoue préférer le roman et la poésie.

Ce qui ne veut pas dire qu'elle n'aime pas son dernier livre. C'est même son favori.

– Et vos oeuvres plus anciennes, vous les aimez moins?

– C'est différent. Je pense qu'il faut être très humble quand on relit ses oeuvres. Combien d'écrivains renient leurs premiers livres! Il faut se dire: "Ca a été moi, cette période, j'étais ainsi". Il faut donc respecter cette époque.

Elle a le sentiment d'avoir beaucoup évolué: "D'ailleurs, on change si vite, ne serait-ce, par exemple, que dans la conception d'un livre. Il n'est jamais tout à fait comme on le voulait au début. Il y a une foule de légers gauchissements imposés par divers détails qui jaillissent sous la plume et qui vont parfois jusqu'à changer la psychologie d'un personnage. (...) J'écris pour moi ... avec les autres. Le but précis est difficile à définir puisqu'il y a là une interaction perpétuelle entre le lecteur et l'auteur.

Parmi les auteurs québécois, elle aime comme tout le monde Ducharme et Blais. Elle n'aime pas une littérature de contestation systématique. Les écrivains canadiens-français lui paraissent "desséchants".

– Et le milieu littéraire?

– Pas intéressant! Des chapelles littéraires passent leur temps à se livrer des batailles mesquines et à jeter des anathèmes sur ceux qaui ne pensent pas comme eux. Au fond, ils sont les seuls à s'intéresser à leurs petites querelles.

– Vous fréquentez des écrivains québécois?

– Non. En général, je les trouve décevants mais je crois que tous les écrivains le sont dans la vie. Je préfère mille fois les relations simples de la vie quotidienne à ces fréquentations sans grand intérêt.

– Parlons de vos projets.

– Mon prochain livre est un roman, "les Cormorans". L'histoire est irracontable. Il y a quinze personnages, qui sont tous de même importance. Vous le lirez pour en savoir davantage.

Objectif disparaît

En attendant "Montréal film" dont la sortie est prévue pour le mois de janvier, le nombre des revues de cinéma publiées à Montréal vient de diminuer d'une unité. "Objectif" vient en effet d'annoncer sa disparition. Restent en liste "Séquence" et "Take One". Fondée en 1960, "Objectif" a publié trente-neuf numéros.

Revue indépendante et revue "engagée", "Objectif" s'adressait à un public de cinéphiles. On lui doit de nombreuses campagnes (en particulier contre l'ONF); on lui doit surtout de s'être intéressée de près au cinéma canadien. Ses partis-pris étaient célèbres; ses injustices aussi. Mais nul ne peut lui nier d'avoir participé de près, souvent avec intelligence et discernement, à la diffusion du noble art au Québec.

Dans le communiqué de presse annonçant son sabordage, l'équipe de la revue dit: "Fondée à une époque où le cinéma canadien était encore à naître et où le cinéma international était encore presque inconnu, voire méprisé au Québec, la revue Objectif a élaboré, malgré toutes sortes de difficultés, une critique de cinéma qui s'avérait un moyen d'action et de réflexion indispensable dans la situation qui prévalait alors".

L'équipe résume ensuite l'évolution de la revue pour terminer en précisant: "La Direction et la rédaction de la revue décident de déposer le bilan et de laisser ainsi la place à de nouvelles initiatives". "Quant aux combats non encore menés à terme, chaque rédacteur d'Objectif les poursuit sur d'autres terrains, en vue d'une efficacité accrue".

LES ÉDITIONS DE L'HOMME

Nos livres sont en vente partout!
Dans les librairies, kiosques à journaux, pharmacies, etc.

OFFREZ UN LIVRE POUR LES FÊTES!

DISTRIBUTEUR : L'AGENCE DE DISTRIBUTION POPULAIRE — 1130 EST, DE LA GAUCHETIERE — MONTREAL — (523-1600)



• L'ADOLESCENT VEUT SAVOIR (Dr Lionel Gendron) $.150



• L'ADOLESCENTE VEUT SAVOIR (Dr Lionel Gendron) $.150



• AGAGUK (Yves Thériault) $2.50



• BOUSILLE ET LES JUSTES (Gratien Gélinas) $1.50



• UN SIMPLE SOLDAT (Marcel Dubé) $1.50



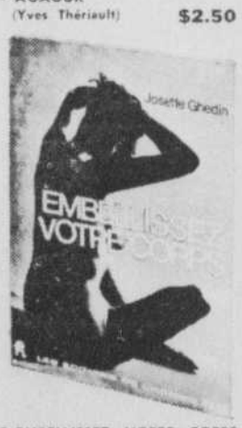
• MADAME REÇOIT $2.50 (Hélène Durand - LaRoche)



• DICTIONNAIRE EN 5 LANGUES (Louis Stanké) $2.00



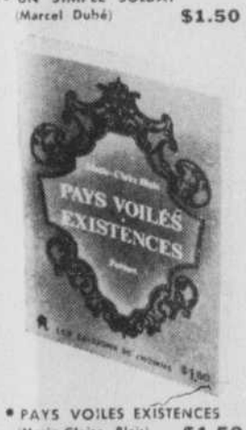
• DICTIONNAIRE DES MOTS CROISES (R. Piquette) $3.50



• EMBELLISSEZ VOTRE CORPS (Josette Ghedin) $1.50



• EMBELLISSEZ VOTRE VISAGE (Josette Ghedin) $1.50



• PAYS VOILES EXISTENCES (Marie-Claire Blais) $1.50



• LE SAVOIR-VIVRE D'AUJOURD'HUI (Marcelle Fortin-Jacques) $1.50



• POUR VOUS FUTURE MAMAN (Trude Sekely) $1.50



• LA MAMAN ET SON NOUVEAU-NE (Trude Sekely) $2.00



• VINS, COCKTAILS, SPIRITUEUX (Gilles Cloutier) $1.50



• VIVE LA COMPAGNIE (Pierre Daignault) $1.50



• NOTRE PEUPLE DECOUVRE LE SPORT DE LA POLITIQUE (Hector Grenon) $3.00



• LE CHARME A VOTRE PORTEE (Mary Young) $3.50

- AARON (Yves Thériault) $1.50
- LES DEMI-CIVILISES (Jean-Charles Harvey) $1.50
- DES BOIS, DES CHAMPS, DES BETES (J.-C. Harvey) $2.00
- LE DICTIONNAIRE DES AFFAIRES (Wilfrid Lebel) $2.00
- LE DICTIONNAIRE D'UN QUEBECOIS (Claude Falardeau) $2.00
- 51 CHANSONS A REPONDRE (Pierre Daignault) $1.50
- LE DOMPTEUR D'OURS (Yves Thériault) $1.50
- DYNAMIQUE DES GROUPES (J.-M. Laporte — Y. St-Arnaud) $1.50
- ET PUIS TOUT EST SILENCE (Claude Jasmin) $1.50
- L'ETIQUETTE DU MARIAGE (M. F. Jacques et J. Farley) $2.00
- EXERCICES POUR RESTER JEUNE (Trude Sckely) $2.00
- LA FEMME ET LE SEXE (Dr Lionel Gendron) $2.00
- LA FILLE LAIDE (Yves Thériault) $1.50
- LES GRANDS CHEFS DE MONTREAL ET LEURS RECETTES (Armel Robitaille) $1.50
- L'HOMME QUI VA (J.-C. Harvey) $2.00
- LA LIMITATION DES NAISSANCES (Marie-Josée Beaudoin) $1.50
- MANGEZ BIEN ET RAJEUNISSEZ (Raymond Barbeau) $1.50
- LA MARIEE VEUT SAVOIR (Dr Lionel Gendron) $1.50
- QUEL EST VOTRE QUOTIENT PSYCHO-SEXUEL (Dr Lionel Gendron) $2.00
- QU'EST-CE QU'UNE FEMME ? (Dr Lionel Gendron) $1.50
- QU'EST-CE QU'UN HOMME ? (Dr Lionel Gendron) $1.50
- SAVOIR SE MAQUILLER (Josette Ghedin) $1.50
- VOTRE PERSONNALITE, VOTRE CARACTERE (Yves Benoist Morin) $1.50
- LE YOGA, SANTE TOTALE POUR TOUS (Guy Lescouflair) $1.50

VOUS TROUVEREZ CES VOLUMES PARTOUT AU QUEBEC!

VOUS POUVEZ VOUS ADRESSER A

LA LIBRAIRIE DUCHARME
418 ouest, rue Notre-Dame
Montréal — Tél.: 849-1146
(COMMANDES TELEPHONIQUES ACCEPTEES)

La semaine littéraire

Le Prix du Cercle du livre de France

"CANCER"

d'Anne Bernard

par Jean Ethier-Blais

Dans une certaine mesure, un prix est une consécration. Le Prix du Cercle du Livre de France a couronné l'oeuvre d'une romancière. "Cancer" est l'histoire d'Une femme face à la douleur. Et le lecteur en face de ce livre? Signalons que le livre est actuellement sous presse et sera en vente incessamment.



La règle du jeu veut que l'on parle du livre qui a remporté le Prix du Cercle de France aussitôt après que le lauréat a été proclamé. Respectons cette règle. Deux livres se trouvaient encore en lice au dernier tour: Cancer de Madame Anne Bernard et Anna et M. Louis Gauthier. Je parlerai la semaine prochaine d'Anna, roman attachant à tous égards écrit par un jeune homme de vingt trois ans, qui paraît timide dans la vie mais qui ne l'est pas lorsqu'il s'agit de jouer avec les mots et les idées. C'est l'enthousiasme de la jeunesse, et le talent de l'écrivain aux prises pour la première fois avec son besoin inassouvissable de se projeter dans l'oeuvre écrite; pour tout dire, c'est l'avenir avec ce que cela représente de fautes, de sérieux, de facilité à tenter le sort. Cancer (1) par contre, est une oeuvre, classique, courte, écrite, à la recherche de sa propre densité de pensée et d'expression. Madame Anne Bernard n'en est pas à ses débuts; deux romans, ou longs récits, ont déjà paru d'elle, oeuvres symboliques et tendres, romantiques, où des femmes malheureuses de vivre se réfugiaient dans une nature riche mais froide parce que fabriquée. Tout ceci restait profondément "littéraire". Il y manquait, à mon avis, la flamme de l'écrivain. On dirait que Madame Anne Bernard se donne des pensums à elle-même. C'est l'écolière surdouée qui s'est dit une fois pour toutes qu'elle allait devenir écrivain, et qui le devient. En tout cas, qui écrit des livres, ce qui n'est pas exactement la même chose. Ce qui gâtait les livres d'Anne Bernard, c'étaient ces descriptions à n'en plus finir, dont elle parsemait son récit. On se retouvait dans la littérature féminine passéiste avec ces attendrissements insignifiants qui n'intéressaient même pas la vieille nounou de l'amoureuse. La sentimentalité de tout cela était, au fond, assez grossière.

Lorsqu'on se met à lire Cancer, on se dit: "Tiens, la voilà qui recommence." Les premières pages du livre sont consacrées à la longue description d'un orage fictif, qui est à la fois celui du ciel et celui du coeur; c'est l'orage du pressentiment. L'héroïne d'Anne Bernard est en vacances dans sa famille, en Bretagne; elle s'appelle Isabelle, son mari Xavier (comme le Prince de Bourbon-Parme) et son fils Christophe. Admirez la simplicité de cette nomenclature. Ce sont des noms difficiles à porter, qui ne se trouvent que dans les chefs-d'oeuvre ou dans les romans de gare. Tout ce qui est affreux dans un récit est là: les nouures de la jeune femme, sa prescience, la Bretagne, le snobisme des noms, les adieux à la vieille cuisinière. Anne Berbard a du mal à démarré. De là son snobisme, dont on se rend compte en avançant dans la lecture du roman qu'il sert à cacher la grande peur d'une femme qui a choisi d'écrire par souci de sa gloire. On ressent une gêne devant ce demi-dévoilement d'une âme. Les mots ne mentent jamais et révèlent les profondeurs psychologiques d'un être, malgré lui (malgré elle) encore plus que le petit écran de la télévision. Pourquoi Anne Bernard n'écrit-elle pas un livre consacré au vrai drame de sa vie? Nous en avons tous un. Mais nous le tenons caché, ou bien nous le faisons passer dans des articles, à la petite semaine. Elle, cette femme obsédée par le besoin d'écrire, rien ne l'empêche de se mettre à sa table de travail et de raconter ce qui l'obsède. Ses livres émeuvent parce qu'ils témoignent de ce besoin. Un livre n'est pas un éventail derrière lequel on se cache en battant des paupières pour aguicher le lecteur. Un livre, c'est la plus grande chose qui existe; ce n'est pas un jeu, la littérature. Un beau titre pour le prochain roman de Madame Anne Bernard se trouve dans le domaine psychanalytique; c'est L'écran des rêves. Il faut, pour écrire de beaux livres, et non pas des livres léchés, renverser cet écran. On en se donne pas à demi aux lecteurs; quiconque le fait ressemble à l'eau de rose, qui est par définition trouble et fadasse.

Une certaine gêne

Mais le téléphone sonne. Isabelle devra quitter le pays des druides pour revenir à celui du "joual". Son mari, le Xavier de tout à l'heure (employé au passé) est malade; radiographie des poumons, tumeur cancéreuse et tutti quanti: avion, retour, courage, la gorge sèche mais la tête haute, il faut penser à l'avenir, apprendre à sourire quand même, répondre aux amis, faire semblant. Nous sommes en face de l'épouse qui assume les peines de son mari. Anne Bernard la dépeint sous un jour bien sympathique. Isabelle triomphe de tout. Elle aime et admire son mari, elle est véritablement l'épouse modèle. Comme elle suscite l'admiration! Comme elle comprend son petit Christophe! Comme elle sait pardonner à l'ami Jérôme, qui lui fait de la peine sans le savoir! Comme elle est discrète, sachant quitter la chambre du malade au moindre sourcillement! Comme elle se rend compte de tout! Que voilà la compagne idéale! Le sort est bien juste qui a permis à son mari de se rapprocher des bords funestes afin que les vertus de sa femme soient exaltées. C'est cela qu'en mon for intérieur, je ne puis m'empêcher d'appeler la préciosité. Les sentiments humains sont retournés, transformés en autre chose qui est légèrement faux; j'entendais l'autre soir Richard Verreau dans Manon chanter le rêve de ses Grieux. La voix était belle, le ton senti, une grande douceur emplissait la salle. Et pourtant, on ressentait une cruelle gêne, car Verreau chantait légèrement faux. Il en va de même de Cancer. C'est trop vrai et trop beau. Isabelle se rend compte qu'elle en rajoute. Aussi revient-elle sur elle-même et se condamne d'être égoiste, de ne pas assez aimer. Mais ces reproches ajoutent à sa native noblesse.

On souhaiterait ce couple moins parfait. Xavier est médecin. Il sait souffrir. Ses confrères ne lui cachent rien. Les états d'âme d'Isabelle sont entrecoupés d'explications d'ordre médical. Elle hésite à ouvrir un livre de médecine qui lui apprendra de quoi souffre au juste son mari. Elle aurait bien tort de lire; les conversations lui en apprennent assez. Les gestes manqués ajoutent-ils à la vie d'un roman? Comme l'écrit fort justement Madame Anne Bernard: "Il faut vivre pleinement à n'importe quel niveau, on ne peut planer indéfiniment au-dessus de soi-même. Alors, que me restait-il de tout cela? Peut-être une plus juste notion des valeurs, que le temps allait sans doute estomper."

Voilà un exemple, non seulement de la philosophie de cette jeune romancière, mais encore de son style lorsqu'il s'agit d'émettre des idées. On ne peut pas dire que cette voix soulève les montagnes. Dans les descriptions, le style devient tout autre, beaucoup plus littéraire, poétique. Un exemple: "Dans un air limpide, mon corps se meut, fluide, presque immatériel, articulations souples, bien huilées, gestes efficaces sans effort comme ceux d'une mime, tandis qu'autour de moi la nature se révèle, précise dans ses détails: quelques marguerites sur le talus, aux pétales immaculés, au coeur net; un peu plus haut, les feuilles des buissons bien délimitées; plus haut encore le tronc des ormes en relief, et, plant dans l'atmosphère, un rythme, le murmure régulier des vagues, bourdonnant comme un essaim de mouches." Après tout, pourquoi pas? La littérature ne ment jamais. C'est une vie cruelle qui se montre lorsqu'on y entre et qu'on veut récolter des prix. Il faut la dureté de l'acier, aimer la solitude, ne pas tenir compte de l'opinion. Cancer est, à mon avis, le type même du livre fabriqué de toutes pièces, qui se veut réaliste sans parvenir à l'être vraiment, qui reste à l'extérieur des événements et des êtres. Il faut, dans cette optique, que Madame Anne Bernard tente de sauver les meubles en châtiant son style. Elle le fait, avec une application touchante. Toute cette bonne volonté me fait de la peine et j'ai l'impression, en disant ce que je pense, d'être méchant. Non pas injuste. Je revois cette jeune femme qui triomphait tristement l'autre jour, qui voulait, disait-elle, "aller jusqu'au bout". Mais aller jusqu'au bout, dans l'écriture, c'est s'arracher le coeur. Il n'y a pas de moyen terme. Ou bien il y a Cancer.

(1) Anne Bernard: Cancer. Cercle du livre de France. Montréal 1967.

Un monument de la petite histoire: les photographies de W. Notman

Parmi les nombreux albums de photographies qui ont vu le jour ces derniers mois à Montréal, il en est de fastueux comme celui publié par l'imprimeur de la Reine dans le cadre du Centenaire; il en est de commode comme celui publié par McClelland sous le titre "Bonjour Québec" dont l'originalité consiste en ce que les très belles photographies de Mia et Klaus sont détachables et peuvent servir, par conséquent, de décorations murales; il en est de sympathiques, de joyeux, de beaux.

Mais il n'en est pas de plus touchant que celui que vient de faire paraître les Presses de l'Université McGill, sous le titre de "Portrait of a Period" (1).

Il s'agit d'un recueil de clichés du célèbre photographe William Notman et de son équipe, qui gravèrent pour la postérité le portrait de l'époque où ils vécurent.

On connaît surtout de Notman les portraits qu'il tira des personnalités de l'ère victorienne. Son Macdonald est célèbre, non moins que son George E. Cartier.

Ce qu'on oublie plus facilement, c'est qu'il fut l'étonnant photographe de Montréal dans ses aspects les plus inattendus, et que son talent exceptionnel lui permit d'éterniser quelques images du Canada, paysages et habitants.

Le présent livre est constitué de photographies prises entre 1856 et 1915; leur sélection a été faite à partir d'un fonds de 400,000 clichés



que possède l'Université McGill. Collection d'in intérêt artistique et historique considérable qui sera installée au futur musée McCord qui ouvrira ses portes en 1968.

On ne sait pas quoi préférer dans ce livre. On remarque l'admirable qualité artistique de l'oeuvre; on tient à souligner la perfection technique des photographies.

On entre finalement dans un monde enchanteur que l'on redécouvre au fur et à mesure que l'on tourne les pages. Ce monde est fait de gravité comme le prouvent maints portraits, de beauté, d'humour et de pittoresque.

La sélection, d'ailleurs faite avec un amour évident, est intelligente. Elle couvre bien des aspects de cette vie passée, si proche et si loin de la nôtre.

On devine aisément que cet album contient des documents inappréciables. Le Montréal victorien se reconstitue sous les yeux du lecteur; les clichés illustrant la vie sociale, sports ou manifestations, impliquent un "genre de vie" qui dépassent leur objet, ce qui prouve leur valeur.

Livre sur une époque sans doute mais peut-être surtout livre sur l'Homme d'une époque. L'Homo canadiensis, que l'on croit tant créer de nos jours à partir de rien, trouve dans ce livre des ancêtres admirables. Voilà sa première grandeur.

Cet album de photographies est un monument. Il est d'ores et déjà indispensable dans toutes les bibliothèques.

Si le rôle du photographe est de "capturer la vie", Notman et ses collaborateurs furent des chasseurs de vie exceptionnels. On s'en rend compte à tous instants; l'on sait gré à tous ceux qui ont pensé à publier cet album.

(1) PORTRAIT OF A PERIOD - une collection de photographies de Notman prise enre 1856 et 1915 — éditée pour les Presses de l'Université McGill par J. Russel Harper et Stanley Triggs — les textes d'introductions et les commentaires sont en anglais.

Notre histoire sous un jour nouveau

La Nouvelle - France

1er tome de l'Histoire du Canada

par DENIS HÉROUX
ROBERT LAHAISE
NOËL VALLERAND

Ce premier tome d'une "**Histoire du Canada**" **en 3 volumes**, traite du **Régime français, de la Découverte à 1760.**

Le niveau auquel les auteurs se sont placés a déterminé la pédagogie de l'ouvrage. Le texte est à proprement parler littéraire et non schématique, entrecoupé d'un minimum de divisions.

LA NOUVELLE FRANCE tranche nettement sur les manuels de conception courante en usage au niveau secondaire et collégial.

Une invitation pour les élèves, les étudiants et le grand public à voir **l'histoire du Canada sous un angle nouveau.**

Outre des directives générales, le **Livre du maitre** comprendra, en supplément, un **coffret de matériel didactique** préparé par l'O.N.F. (plus de 500 diapositives 35mm groupées en films "slips" reproduisant des photos en couleurs, cartes, plans etc . . .)

248 pp. 7 1/8 x 9¼. 41 cartes et 97 illustrations dont la grande majorité en couleurs. Nombreuses reproductions de documents écrits. Bibliographie. Chronologie. Tableau des administrateurs de la Nouvelle-France. Table des populations comparées de Nouvelle-France et des Colonies anglaises. Table des cartes. Table des illustrations. Index des noms cités. Table des matières très détaillée.

$4.80

Editions **C.P.P.**

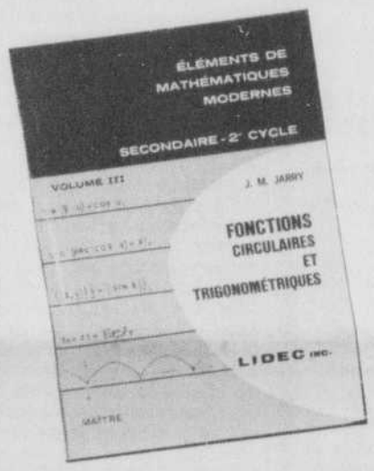
DISTRIBUTEUR
la centrale du livre, inc.
260 ouest, rue Faillon, Montréal (10e) - Tél: 270-2121

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

Collection: Éléments de mathématiques modernes secondaire 2e cycle

"FONCTIONS CIRCULAIRES ET TRIGONOMETRIQUES" Vol. III

par Jean-Maurice JARRY, B.A.; L.Sc; L.Péd. (U. de M.) M.Sc. (Math.) (McGill).



La présente collection de 7 "volumes", intitulée "Éléments de Mathématiques Modernes (Secondaire 2e cycle)", dont le dernier paraîtra durant l'année scolaire 68-69, s'adresse aux étudiants des niveaux de la 10e année et de la 11e année.

Elle contient les "prérequis" de la collection "Éléments de Mathématiques modernes" en 25 "livres" du niveau CEGEP.

En vente chez tous les libraires et chez

LIDEC Inc.
1083, avenue Van Horne
Montréal 8, P.Q.
Tél. 274-6521

NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU - NOUVEAU

HMH / 1029, Beaver Hall, Montréal, UN. 6-6255

UN SIECLE DE LITTERATURE CANADIENNE
A CENTURY OF CANADIAN LITERATURE

Sous la direction de Guy SYLVESTRE et de Gordon GREEN

Comité français: **Jean-Charles BONENFANT - Roger DUHAMEL - Gilles MARCOTTE - Guy SYLVESTRE** / Comité anglais: **Fred COGSWELL - John Patrick GILLESE - Earle BEATTIE - Gordon GREEN.**

Textes de 187 écrivains

Volume relié toile format 6 x 9, 610 pages

SEULEMENT $4.95

La semaine littéraire

Les essais

Vers une nouvelle morale

par Naim Kattan

La fonction fondamentale de la morale est d'assurer la continuité de la vie. C'est à partir de cette idée de base que Jean Fourastié, qui a une formation scientifique et une expérience d'homme d'action, élabore ce qu'il appelle une morale prospective. La morale traditionnelle lui paraît pour une bonne part biologique, voisine de l'instinct vital même si, pour une part, elle est spirituelle. Avec la civilisation scientifique, l'homme fait son entrée dans un monde où cette morale éclate. Fourastié souhaite que l'homme contemporain agisse les yeux ouverts et utilise tous les moyens que la révolution technique met à sa disposition. Il consacre une partie de son ouvrage à la description de la morale traditionnelle. Il décrit ensuite le refus qu'opposent, surtout à partir du dix-neuvième siècle, certains artistes et penseurs d'avant-garde à cette morale issue d'une société où il fallait fourbir toutes ses armes pour subsister.

Il existe une distinction entre la vraie vie et la vie vraie. Dans la morale traditionnelle, la vraie vie est une aspiration, un idéal qui ne peuvent souvent être atteints que par la mort. Et la révolte des écrivains, des poètes, notamment Rimbaud, provient surtout de leur refus de la vie vraie et de la morale privative qui proclament l'impuissance de l'homme de changer le monde. Cette morale traditionnelle était basée sur l'idée que la condition humaine est fixe, que tout progrès moral ne peut être qu'individuel.

L'un des traits d'une autre époque c'est l'éclatement de la notion du bien et du mal, de la réalité et de l'erreur, de la santé et de la maladie, du normal et de l'anormal. Il s'agit, bien sûr, des sociétés occidentales où l'on a dépassé le stade de l'instinct qui était une technique d'assurer la subsistance de l'espèce humaine. La nouvelle morale devient dès lors un art, celui de maintenir et de promouvoir le progrès de la vie de l'homme comme individu et comme membre d'ur société.

Fourastié propose, dans la dernière partie de son ouvrage, une morale pour la société scientifique. Auparavant, l'homme prenait des décisions fondamentales d'une manière instinctive et quasi aveugle. La science lui permet, dans de nombreux cas, de faire ses choix d'une manière lucide. Il peut être informé de sa situation, des conditions de la société et des exigences du monde actuel. L'étape préalable, par conséquent, à toute décision morale, c'est l'acquisition de l'information. Il peut donc surmonter l'instinct même s'il ne peut prétendre que ses options soient scientifiques. La morale représente un compromis. Elle ne peut être scientifique. Elle est faite pour combler les lacunes de la science, pour décider où celle-ci se récuse. Elle substitue la conscience à l'instinct ce qui permet à l'homme, même quand ses décisions sont prises et ses options faites, de les réexaminer et parfois de les modifier. D'ailleurs la science elle-même donne à la morale la place qu'elle doit occuper dans le monde actuel. D'une part, on redécouvre que l'individu ne peut se reconnaître dans une société qui engendre la laideur, que l'esthétique est une dimension du bonheur dans une civilisation collective. Et, d'autre part, la recherche médicale nous apprend à reconnaître l'individualité et l'originalité biologique de chaque personne humaine. "Cette originalité, dit Fourastié, cette individualité de chaque personne humaine, sont des valeurs dont il faut tenir compte dans l'établissement des règles de la société future".

L'homme est obligé d'opter et la morale prospective, celle qui est basée sur l'information et une conscience lucide, lui permet de faire ses décisions sinon dans la clarté du moins dans une obscurité moindre. Ainsi, d'après Fourastié, nombre de jeunes gens comptent plus sur la richesse collective de la société que sur leur ardeur scolaire pour avoir un niveau de vie et un genre de vie agréable. La richesse des nations, dit-il, n'est pourtant rien d'autre que le travail et la qualité technique de ce travail. Une société qui met à la disposition de ses citoyens l'information nécessaire pour amoindrir le plus possible les injustices leur donnera en même temps la mesure dans laquelle cette société peut répondre à leurs aspirations légitimes.

Si, auparavant, les injustices provenaient de l'héritage et de la naissance, elles proviennent de plus en plus des inégalités natives. Et Fourastié de dire: "Et si l'on parle de justice, je me demande si nos descendants trouveront plus juste la naissance favorisée de l'intelligence, que nos ancêtres la naissance favorisée de la fortune".

Les Etudes prospectives permettent aux sociétés de savoir où elles vont et surtout elles leur permettent de défendre les valeurs humaines essentielles, non seulement au bien-être matériel, mais au bonheur de la collectivité.

Essais de morale prospective, par Jean Fourastié, Editions Gonthier, Paris.

L'oeil sur les Poches





Le choix de la semaine

QUESTIONS DE METHODE, par Jean-Paul SARTRE ("Idées", N.R.F., No 140).

Ce texte, comme Sartre le rappelle dans la préface à la "Critique de la Raison dialectique" (à laquelle il tient lieu d'introduction), est un écrit de circonstance: de là son caractère "hybride". En effet, le débat qu'instaure Sartre entre l'existentialisme, qui apparaît à la fois comme sa propre pensée et comme une doctrine objective, extérieure, impersonnelle, et le marxisme, ce débat suppose une information étendue de la part du lecteur. Le style des auteurs marxistes contemporains en Europe, la Révolution française, la vie et l'oeuvre de Flaubert, les grandes idées existentialistes du projet ou de la liberté, tout se rapproche et compose un ensemble complexe, mais riche et cohérent. Convaincu à la fois que "le marxisme est la philosophie indépassable de notre temps", et que tout reste à faire pour élaborer vraiment une anthropologie structurelle et historique qui soit conforme au projet de Marx, Sartre semble curieusement assis entre deux chaises, ce que plus d'un ancien disciple lui a reproché. Mais pour cela même, combien ce débat intérieur est passionnant! Ce livre n'est pas seulement une analyse insurpassable de l'un des plus grands débats d'idées d'aujourd'hui. Il est aussi le témoignage du travail intime d'un grand penseur acharné à se traiter lui-même objectivement, à faire droit à une autre philosophie tout en sauvant ce qu'il croit irréductiblement vrai dans sa première démarche, à tout avouer, tout juger et tout clarifier là où le malentendu et la mauvaise foi seraient des issues faciles. Un essai essentiel pour toute compréhension des mouvements profonds de notre temps, et un document pathétique sur la grandeur et l'humilité d'un philosophe de génie.

Des titres recommandés

LAUTREMONT ET SADE, par Maurice BLANCHOT ("10/18", No 356-7).

Blanchot est peut-être le plus grand critique littéraire français, celui en tout cas qui a la plus grande influence sur les créateurs. Sa méditation sur l'acte d'écrire trouvait dans "Lautréamont et Sade" deux sujets-limites: le travail géant de Maldoror, le pouvoir transcendant de négation de Sade sont à la fois le lieu et l'illustration des exigences les plus radicales et les plus exemplaires de la littérature.

GUERRE DU PEUPLE, ARMEE DU PEUPLE, par le Général Vo Nguyen GIAP ("Petite collection maspéro, No 14).

Tout ceux à qui le nom de Giap dit quelque chose savent déjà pourquoi un tel livre offre plus qu'un intérêt théorique ou documentaire: le chef suprême du Vietminh, aujourd'hui le véritable organisateur et le génie politique du Vietnam d'Ho Chi Minh, n'est-ce pas l'une des forces qui comptent dans le monde contemporain? A lire pour mieux connaître une facette essentielle de la lutte de libération vietnamienne: la théorie et la technique d'une guérilla qui a vaincu la France et résiste aux U.S.A.

Parutions récentes

Aux éditions du Seuil, on remarque la "Vie de Sainte-Thérèse d'Avila" par M. Auclair ("Livre de Vie", no 75-7), un "Mme de Sévigné" et un "Julien Green" en Microcosme (série "Ecrivains de toujours", no 75 et no 76), ainsi qu'un "Vivaldi" par R. de Candé, qui fut l'un des pionniers de la collection "Solfèges" (no 28). Signalons enfin la publication opportuniste de deux écrits d'adolescence de Régis Debray, "La Frontière" et "Un jeune homme à la page" ("Ecrire", no 22), que leur auteur renie aujourd'hui de sa prison de Camiri.

Laurent Colombourg

Parutions

Parmi les parutions françaises récentes, on note quelques ouvrages d'importance dans le domaine de la fiction.

● Robert Merle vient de publier "Un animal doué de raison". L'action se passe en Amérique autour d'une intrigue de fiction politique, (Gallimard).

● Hervé Bazin publie "Le Matrimoine" où le célèbre romancier analyse le comportement de la femme dans le mariage, (Au Seuil).

Roman

La marche du fou

par Jean-Guy Pilon

Sur la liste des "futurs grands prix littéraires" français, on note le nom d'Henriette Jelinek pour son roman "La marche du fou". C'est un livre simple mais attachant.

●

Voilà un livre réussi. Réussi entièrement, et sans aucune réserve, dans son écriture, sa composition, sa signification. Une même tendresse et générosité de la première à la dernière page, sans brisures, sans que le souffle ne soit un seul instant abandonné.

Henriette Jelinek emprunte au jeu d'échecs le titre de son roman: **La marche du fou.** En effet, au jeu d'échecs, le fou se déplace obliquement, en restant sur la même couleur. Ainsi en est-il du personnage principal de ce livre, Roger Blanchard, qui est marié, a deux enfants, une maîtresse, et un emploi stable quoique un peu ennuyeux dans un ministère. Un fonctionnaire-type, en somme, comme il y en a des milliers de par le monde, avec des habitudes et des tics, des manies et un peu de frustration. Mais Roger Blanchard a le don de l'intelligence. Il pose un regard lucide sur les êtres et les choses et sait les évaluer calmement. Il rêve aussi, mais encore là avec pondération. Son chef de bureau le déteste à cause justement de ce calme, de cette lucidité, de cette impassibilité apparente.

Aux approches de la cinquantaine, il s'amourache d'une jeune fille et quitte son foyer pour vivre avec elle. Elle lui apporte toutes les qualités de la jeunesse mais en même temps, lui fait prendre conscience d'une certaine distance entre elle et lui, entre le monde réel et lui.

Mais il y a aussi les enfants qui occupent une grande place dans sa vie. Ils sont à l'âge des premières découvertes et des premières années de l'école. Ils discutent entre eux, le petit et la petite, saisissent un mot et rêvent eux aussi à leur façon.

En réfléchissant sur son existence, Blanchard dit: "C'est une sorte d'inconscience qui nous sauve. Sans cela, je crois que ce serait impossible de vivre". Il prend alors la décision de revenir chez lui, quelque temps après qu'un accident est survenu à sa petite fille. Il y revient pour ses enfants, pour retrouver une certaine stabilité apparente, mais sans illusions sur ce qui l'attend.

Dans ce beau livre d'Henriette Jelinek écrit surtout sous la forme de dialogues, l'atmosphère est continue, et la méditation sur le destin de l'homme et le sens de la vie s'élabore à partir de choses simples, banales et quotidiennes et, avec toutes les nuances possibles, se poursuit sans arrêt.

"La Marche du Fou" est un livre sans éclats inutiles mais qui nous accompagne longuement après avoir fermé.

LA MARCHE DU FOU, roman par Henriette Jelinek, Editions Gallimard, 240 pages.

vient de paraître aux Editions FIDES

GABRIELLE ROY

DOSSIERS DE DOCUMENTATION SUR LA LITTÉRATURE CANADIENNE-FRANÇAISE

- bibliographie détaillée
- études critiques d'envergure sur chacun des romans
- vue d'ensemble sur l'oeuvre
- nombreuses photographies
- biographie

Format 9" x 12". Couverture de carton rigide
A glisser dans un classeur

Dossier déjà paru

FÉLIX LECLERC
$1.25 chacun

En vente dans toutes les librairies

FIDES — **245 est, boul. Dorchester Mtl**
***861-9621**
Métro: Champ-de-Mars

Pour que la Terre des Hommes connaisse de nouveaux espoirs

la collection TERRE NOUVELLE

6 volumes de 120 à 150 pages

Une réflexion chrétienne renouvelée, courageuse, à point sur les réalités terrestres à notre époque technique

la première réalisation du genre au Canada français a reçu une critique enthousiaste
- plus de 9,000 exemplaires de chaque titre vendus en 6 mois
- reprise de l'édition en France, en Italie, en Espagne

chaque volume $1.50 - par la poste $1.65
la série complète $7.00 - par la poste $7.25

Collection préparée par le Centre d'Animation Pastorale Expo 67 et réalisée par le Centre Catholique de l'Université Saint-Paul.

BATIR LA DEMEURE HUMAINE - J.-P. Audet
Un progrès objectif traverse l'histoire. Quel en est le sens?

VERS L'OPULENCE et la LIBERTE des PEUPLES? Barbara Ward
L'abondance des ressources est-elle à l'origine des maux de ce monde?

L'ART ET LES HOMMES - P. Gaboury et P.-M. Lemaire
L'oeuvre d'art fait voir le monde au-delà de ses apparences et de ses limites.

EN MARCHE VERS L'UNI-CITE - J. Godbout, L. O'Neil, G. Bouchard, J. Harvey
Les exigences d'une cohabitation ordonnée et pacifique dans la technopolis moderne.

DIEU ET LES HOMMES - E. Lamirand
Au-delà de la réalisation du pavillon chrétien à l'Expo, la recherche lucide d'un authentique oecuménisme.

COMMANDEZ IMMÉDIATEMENT

☐ Veuillez m'expédier les 6 volumes de la collection TERRE NOUVELLE au prix de $7.00 - par la poste $7.25
☐ Veuillez m'expédier les titres suivants au prix de $1.50 chacun - par la poste $1.65

. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
. . . . . .
(N'envoyez pas d'argent, vous recevrez une facture.)

NOM: . . . . . .
ADRESSE: . . . . . .
. . . . . .

LE CENTRE CATHOLIQUE de l'UNIVERSITÉ SAINT-PAUL
1, rue STEWART, OTTAWA (2), CANADA

VILLE DE MONTRÉAL

"Grand Prix Littéraire de la ville de Montréal"

- 1968 -

- RÈGLEMENTS -

1. L'ouvrage primé doit avoir été édité à Montréal;
2. Dans le cas de co-édition, l'édition étrangère devra aussi porter le nom du co-éditeur montréalais;
3. Le prix est décerné à l'auteur d'une oeuvre littéraire éditée sous forme de livre, pour la première fois au cours de l'année précédente (roman, nouvelle, poésie, essai, histoire, etc.);
4. Le prix à décerner consistera dans le versement à l'auteur de l'ouvrage primé d'une somme de $3,000.00 et le Conseil des Arts paiera en plus le coût de la traduction en français ou en anglais, selon le cas, si le jury en recommande la traduction;
5. Le Conseil des Arts paie les frais d'attribution du prix, de la traduction de l'oeuvre et les autres frais incidents;
6. Le Conseil des Arts forme un jury de gens de lettres et suggère au Conseil municipal la formation du jury du Grand Prix.

Tous les ouvrages doivent parvenir au Secrétariat du Conseil des Arts de Montréal avant 4 heures de l'après-midi **lundi 8 janvier 1968**, date limite pour l'inscription.

Les formules d'inscription peuvent être obtenues à l'adresse sous-mentionnée:

CONSEIL DES ARTS DE LA RÉGION MÉTROPOLITAINE DE MONTRÉAL
Édifice Jacques-Viger
700 est, rue Craig, Suite 112 (Montréal)
Tél. 866-4114 et 872-2074

VIENT DE PARAÎTRE

ESQUISSES DU CANADA FRANÇAIS • FACETS OF FRENCH CANADA

450 PAGES RELIÉ ILLUSTRATIONS CARTES GÉOGRAPHIQUES

Publié par les soins de l'Association canadienne des éducateurs de langue française (l'ACELF), et rédigé en collaboration, ce volume présente une analyse des divers aspects du Canada français.

Collaborateurs:
Roland Vinette, Richard Arès, Louis-Philippe Audet, Guy Sylvestre, Guy Robert, Marc Samson, Madeleine Doyon-Ferland, Léon Lortie, Jean Patoine, Denis Germain, Jean-Charles Bonenfant, Louis Sabourin, Philippe Garigue, Alexandre J. Boudreau, Mgr Paul-Emile Gosselin, Ludger Beauregard.

FIDES — L'édition française et l'édition anglaise sont en vente dans toutes les librairies: $4.00 net
245 EST, BOULEVARD DORCHESTER • MONTRÉAL *861-9621 MÉTRO - CHAMP-DE-MARS

LE PRIX DE POÉSIE 1967 *(CONCOURS DE LA PROVINCE DE QUÉBEC)*

LE PREMIER MOT DE GATIEN LAPOINTE

• VIENT DE PARAÎTRE: LA 6e ÉDITION DE **ODE AU SAINT-LAURENT**

EN VENTE PARTOUT À $2.00

Distributeur: La Cie de Distribution de la Patrie, 397, Place de Louvain, Montréal 11 - Tel.: 874-7394

EDITIONS DU JOUR

La semaine littéraire

Des nouveautés... si vous aimez l'histoire



● TIERS MONDE – Face aux grands "blocs", le tiers monde occupe, dans la marche des affaires humaines, une place de plus en plus importante.

Raymond Boisdé, l'auteur de ce livre, sans s'encombrer de chiffres et de théories, décrit ici les moeurs des populations de ces pays "en marche et en marge".

Récits de voyages merveilleux, mais coup d'oeil aigu sur ce qui dévoile une psychologie particulière aux pays dit sous-développés, on ira des îles de l'Atlantique américain, jusqu'en Asie en passant par l'Australie, le Japon les Afriques, l'Inde, etc...

C'est un livre alerte, objectif qui peint aussi bien les images que les mirages.

● MIRAGES DU TIERS MONDE par Raymond Boisdé - 304 pages - Albin Michel éd.



● ANGLETERRE – La vérité n'est pas toujours ennuyeuse! Témoin en est le présent livre qui retrace "La vie privée des souverains anglais à la cour des Windsor".

Sur un ton léger et plein d'allant, Christopher Hibbert égrène des souvenirs inédits allant de Guillaume et d'Elisabeth II.

On y apprendra que la reine Adelaide tricotait à Ascott. Que Victoria reçut un jour une déclaration d'amour d'une sentinelle qui prenait la reine pour une femme de chambre.

Les anecdotes restent dans la limite du bon ton et l'auteur n'est jamais vulgaire. Le ton dominant est d'ailleurs l'humour... anglais.

Pour ceux qui aiment rire avant de dormir.

● LA VIE PRIVEE DES SOUVERAINS ANGLAIS A LA COUR DES WINDSOR par Christopher Hibbert - 336 pages - Hachette éd.



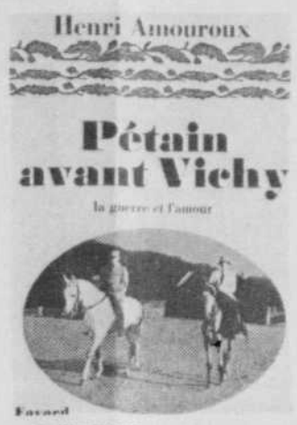
● NAZISME – Voici un nouveau livre sur ce qu'on appelle "Les bourreaux". L'auteur, Simon Wiesenthal, est connu dans le monde entier comme celui de l'homme qui refuse d'oublier les 11 millions d'être humains massacrés dans les camps nazis. Pour sa part, Simon Wiesenthal en a connu douze.

Fondateur d'un "Centre de documentation sur les criminels de guerre nazis", il a recencé 22,500 noms, pour la plupart des SS accusés de meurtre. A ce jour Wiesenthal a contribué à faire passer en justice plus de 900 criminels de guerre nazis.

Ce livre relate quelques-uns des cas les plus importants de cette chasse aux bourreaux dont la plus connue fut celle d'Eichmann.

C'est un livre cruel mais passionnant.

● LES ASSASSINS SONT PARMI NOUS par Simon Wiesenthal - 377 pages - Robert Laffont éd.



● PETAIN – Il existe de nombreux ouvrages sur le maréchal Pétain, mais ce nouveau livre est tout neuf. C'est le Pétain d'avant Vichy dont il s'agit. Henri Amouroux a compilé de nombreuses lettres inédites qui donnent un éclairage nouveau au destin d'un homme exceptionnel.

Qu'il s'agisse de l'enfance de Pétain, de la première guerre mondiale, de l'ambassade d'Espagne, l'auteur a travaillé avec méthode. Les dix chapitres de son livre sont importants pour ceux qui aimeront connaître mieux un homme que l'on a parfois durement jugé.

Témoignage objectif mais passionné, le livre par les documents qu'il réunit est une "remise en question" d'un procès toujours en devenir. C'est en tous cas une contribution importante à l'histoire.

● PETAIN AVANT VICHY par Henri Amouroux - 368 pages – Fayard éd.



● INDES – Pendant quinze ans Vitold de Golsh a parcouru les Indes. Voici paru le premier volume de ses aventures, où l'on fait connaissance avec l'Inde sauvage et l'Inde raffinée, celle des ghâtes et celle des Maharadjas. Au-delà de l'aventure, l'auteur tente de présenter l'Inde sous son véritable aspect fait de mysticisme. Ne dit-il pas que le peuple prisonnier de sa misère et de ses tabous n'a qu'un seul secours: le recours à l'imaginaire. Ce premier volume, sous - titre "L'Inde oubliée", sera suivi de "La Magie birmane": la Birmanie qui fut terre de Boudha.

Un livre pour ceux qui aiment encore et toujours les Indes et l'aventure; ils y trouveront l'anecdote, le luxe, le mystère de leur pays préféré.

● 15 ANS D'AVENTURES AUX INDES par Vitold de Golish - 250 pages - Flammarion.

La course aux Prix est commencée en France

Les jurys littéraires français sont sur les dents. Ils auront à décerner bientôt les cinq grands prix qui font les best-sellers de la fin d'année. Aucun Québécois n'est en lice!

Bien qu'il soit presque impossible de déterminer à l'avance les futurs gagnants, les enchères vont bon train chez les éditeurs; chacun "pousse" ses poulains qui ont parfois l'âge d'un cheval de retour.

Voici les derniers pronostics.

● "Les Années-Lumières" de Rezvani (Renaudot ou Fémina).

● "La Marche du fou" d'Henriette Jelinek (Goncourt, Renaudot).

● "Histoire" de Claude Simon (Renaudot).

● "Le Monde tel qu'il est" de Salvat Etchart (Renaudot).

● "Des Feux mal éteints" de Philippe Labro et "Passion selon Saint Jules" de Geneviève Dorman (Interallié).

● "Les Enfants d'Attila" de Georges Walter (pour tous les Prix).

● "Tombeau pour cinq cent mille soldats" de Pierre Guyotat (Médicis).

● "Je t'aimerais sans vergogne" de Claude Chabrol (Goncourt).

"L'AFFAIRE DES SALTIMBANQUES"

Le Comité pour la défense des neuf souhaite remercier tous ceux qui ont déjà répondu à leur premier communiqué, contribuant ainsi à assurer la défense des neuf jeunes comédiens des Saltimbanques et par le fait même, la défense de la liberté d'expression artistique.

L'argent reçu ne représente cependant qu'une partie de la somme nécessaire, et le Comité accueille avec reconnaissance toute nouvelle contribution qui sera envoyée à l'adresse suivante:

LE COMITÉ POUR LA DÉFENSE DES NEUF,
B.P. 65 - Station "G",
Montréal 18.

La voie étroite de Julien Green

Attendu depuis longtemps, les Editions du Seuil viennent de publier dans leur célèbre collection "Ecrivains de toujours" un "Julien Green". Ecrivain majeur de notre temps, un des rares auteurs franco-américain authentique, cet ouvrage est un hommage de l'amitié au plus grand écrivain catholique vivant.

Jean Ricardou a sur la littérature des vues théoriques qui ressemblent beaucoup à celles que les professeurs de physique ont sur la nature de certains phénomènes. C'est qu'aujourd'hui le créateur s'accorde une vocation de théoricien de peur de n'être pas de son temps qu'il définit comme essentiellement technique. Il ne se demande pas si le créateur n'est pas tout simplement un homme qui utilise un matériau de base, la langue, pour en extraire une écriture par laquelle s'expriment sa sensibilité, sa vision du monde, et du même coup son époque. Il lui suffirait pourtant de créer au sens strict du mot pour exprimer le monde actuel, mais créer pour lui c'est plutôt une entreprise d'abstraction, de complication, de systématisation du réel. Jonglant avec des mots en forme d'équations, enfin pris au sérieux, il cause, cause, définit une littérature à faire et qu'il tente de faire à partir non pas d'une vision du monde mais d'une construction technique du roman, comme si celle-ci ne procédait pas de celle-là.

Tout cela pour en venir à l'ouvrage que Robert de Saint Jean vient de consacrer à Julien Green, romancier dualiste, exact et nébuleux, c'est-à-dire français et américain. Si nous ne nous plaisons pas à la lecture des énoncés de Ricardou, ce n'est certes pas pour mieux justifier certaine forme de critique, comme celle que pratique l'ami de Green. Que dit-il que nous ne sachions déjà? Le fameux conflit greenien entre la chair



et l'esprit saute aux yeux dès la première scène de n'importe quel ouvrage de Green. Cela est tout particulièrement évident dans les trois tomes de ses mémoires, "Partir



avant le jour", "Mille chemins ouverts" et "Terre lointaine". Le critique revient inlassablement là-dessus, à croire qu'il est lui-même victime de cette infirmité morale qu'est tout dualisme. Ce qui complique le problème, on le sait, c'est l'homosexualité, diffuse sans doute, mais présente et agissante dans l'arrière-fond psychologique d'une oeuvre dont l'essentiel est, d'autre part, la recherche d'une pureté absolue, l'engagement dans la voie étroite que le romancier a découvert en franchissant le seuil de Port-Royal. Il n'y a rien de moins évangélique, de moins profondément chrétien que cette notion de salut réservé à une élite.

Dépouiller l'homme de chair, pourquoi? Pareil mépris de la nature détourne l'homme de son destin, l'engage à se fuir lui-même, et qu'a été d'autre Green si ce n'est un fuyard? Par chance, il écrivait et retrouvait, pardelà la fuite, le monde essentiel qui naissait à son insu d'une mémoire créatrice qui, elle, n'oublie rien, et fait apparaître du fond de la nuit le visage éclatant de la vérité. Robert de Saint Jean note cela, et quelques autres détails biographiques, tout en résumant chaque ouvrage de Green, le tout serti de citations. Aucune pensée critique, aucune ligne générale, aucun effort de synthèse ne donnent à son étude de l'ampleur qu'elle eût pu avoir, eu égard à son objet, car, en dépit de la réserve que nous exprimons, il reste que l'oeuvre de Green, si l'on excepte le Journal qui est parfois d'un ennui total, est un mélange parfait de mystère et de clarté. Il y a l'ombre et il y a, tout à coup, comme magiquement, un grand éclat de lumière. Le peintre fidèle, classique, se laisse prendre au piège du sorcier qu'il porte en lui, et son réalisme s'accommode alors d'un fantastique qui n'a rien d'extravagant.

Une chose est certaine, c'est que des romans comme "Moira", "le Visionnaire", "Minuit", ont apporté à la littérature française un ton, une allure, une dimension, un romanesque nouveaux. Il est évident que Green écrit une langue qui ne lui vient pas de sa race, qu'il l'a empruntée à sa patrie d'adoption, et qu'il n'a pas l'élégance d'un Brasillach ou d'un Giraudoux. Mais ses oeuvres nous fascinent comme les meilleurs romans policiers, ils nous enveloppent, nous baignent de leur atmosphère lourde, nous bouleversent, nous troublent plutôt, car il s'y déroule toujours quelque chose de tragi-



que, quelque chose qui s'adresse au corps et à l'esprit, quelque chose qui met fin à un destin ou le transforme radicalement. C'est la grâce romanesque. Roman chrétien? Green ne professe pas l'engagement. Il croit au contraire que le romanesque doit laisser au diable sa part, et que vouloir éliminer le péché c'est tout simplement nier le roman. Green a tiré profit de ses contradictions; en cela il n'a pas recherché une pureté illusoire. L'oeuvre de Green est, tout compte fait, le récit d'une âme rongée par l'appétit du monde et la soif d'un salut inhumain.

André MAJOR

JULIEN GREEN PAR LUI-MEME, étude de Robert de Saint Jean, coll. "Ecrivains de toujours", no 76, aux Editions du Seuil, Paris, 187 pages.

AUX ÉDITIONS DE SAINTE-MARIE

ESSAI POLITIQUE SUR LA CRISE DES DEUX NATIONS CANADIENNES

(LA PYRAMIDE DE BABEL)
par MAURICE GIROUX

EST MAINTENANT EN VENTE A

$2.50

EN VENTE CHEZ LES LIBRAIRIES OU CHEZ L'EDITEUR

ÉDITIONS DE SAINTE-MARIE
1180 RUE BLEURY MONTRÉAL 2

vient de paraître aux Éditions FIDES

LA SPIRITUALITÉ DU WEEK-END

par Roland DUFOUR



Un essai d'une remarquable lucidité sur un problème majeur: les loisirs de la fin de semaine et leur impact sur le comportement des chrétiens.

$2.50

En vente dans toutes les librairies

FIDES **245 est, boul. Dorchester, Mtl**
861-9621 Métro:Champ-de-Mars

CHARROUX

Histoire inconnue des hommes depuis cent mille ans 4.50
Le livre des secrets trahis 3.75
Le livre des maîtres du monde 3.75

UNE DÉFINITION

LE RÉALISME FANTASTIQUE, C'EST UNE LOUPE SUR LES MYSTÈRES DU PASSÉ, UNE CINÉ-CAMÉRA SUR LES RÉALITÉS PRÉSENTES ET UNE LUNETTE D'APPROCHE SUR LES SPLENDEURS DE L'AVENIR.

JEAN-MARC BRUNET

ACHÈTE LIVRES
Fonds de Bibliothèque, Collection & Périodiques.
Librairie Ancienne
Camille Lavallée,
7480-Deuxième Ave.
Montréal 38. Tél. 728-9023

TRANQUILLE
67, STE-CATHERINE O. 844-6571

"L'IMMENSE CURIOSITÉ DU PÈLERIN DE L'ABSOLU"

CAUSERIE SUR LÉON BLOY
PAR LÉONCE TRÉPANIER

LE 21 NOVEMBRE À 8H.30 P.M.
SALLE ST-SULPICE, 1700 ST-DENIS

(ENTRÉE LIBRE)



VIENT DE PARAÎTRE AUX ÉDITIONS DE L'HOMME

"UN SIMPLE SOLDAT" (de MARCEL DUBÉ)

VERSION NOUVELLE (pièce en 4 actes)

• UN DES PLUS GRANDS SUCCÈS DU THÉÂTRE CANADIEN

EN VENTE PARTOUT À $1.50
OU À
LA LIBRAIRIE DUCHARME
418 ouest, NOTRE-DAME
Montréal (849-1146) commandes téléphoniques acceptées

DISTRIBUTEUR:
L'Agence de DISTRIBUTION POPULAIRE - 1130 est, Lagauchetière - Mtl
(523-1600)

ep

COTES MORALES

Les appréciations portent essentiellement sur la valeur humaine et chrétienne des films.
D'autres renseignements sont donnés, complémentairement, sous forme abrégée:
Convenance pour les jeunes: (e) enfants; (a) adolescents.
Valeur artistique: 1. chef-d'oeuvre; 2. remarquable; 3. très bon; 4. bon; 5. moyen; 6. médiocre; 7. minable.
"Appréciation des films" est un service de l'Office des Communications sociales (organisme de l'Episcopat canadien).

AMBUSH BAY (5) Ce film met en relief le courage de ses héros. Il comporte des situations délicates ainsi que des scènes de violence assez poussées.

APPELEZ-MOI MAITRE (5) Situé d'emblée dans le domaine de la farce, ce film constitue un divertissement de bon ton dans son ensemble. Certaines situations équivoques sont désamorcées par le contexte comique.

BEDFORD INCIDENT, THE (5) Ce film critique certains abus d'autorité et met en garde contre le danger de la guerre. (a)

BELLE DE JOUR (3) Etranger à la morale, ce film troublant présente le cas d'une jeune femme mariée qui se laisse aller à un étrange désir d'avilissement. Le sujet donne lieu à des scènes d'un réalisme sordide.

BIRDS, THE BEES AND THE ITALIANS, THE (4) Cette satire s'en prend à l'hypocrisie d'un certain milieu bourgeois. Elle donne lieu à nombre de situations et de détails scabreux.

BLOW-UP (2) Ce film est riche de matière à réflexion sur l'insécurité de l'homme contemporain. Il se situe cependant dans un climat d'amoralité totale et contient des scènes particulièrement osées.

BONNIE AND CLYDE (2) Cette histoire de gangsters, située dans un contexte social déterminé, illustre que la violence appelle la violence. La présentation des héros ne va pas sans ambiguïté et l'ensemble comporte des scènes osées.

CHASSE AU LION A L'ARC, LA (3) Ce documentaire aborde avec respect les coutumes d'une peuplade africaine imprégnées d'un mysticisme naturel non dépourvu de superstitions. Il contient quelques images assez dures pour la sensibilité. (a)

CUREE, LA (5) L'épilogue douloureux de cette histoire trouble peut inviter à la réflexion. Tout le film se déroule dans un climat de cynisme et de sensualité; il comporte de nombreuses scènes d'exhibitionnisme.

DIEUX SAUVAGES, LES (6) Quelques passages du dialogue signalent une certaine volonté de critique sur la conduite des personnages. Mais l'ensemble se réduit à une suite de scènes violentes, pimentées d'exhibitionnisme, et l'irresponsabilité du héros est présentée avec sympathie.

DILIGENCE VERS L'OUEST (5) Ce western contient de nombreuses scènes de violence.

DIVORCE – ITALIAN STYLE (3) Le ton de comédie atténue la portée de cette production où l'indissolubilité du mariage et ses défenseurs sont assez malmenés et où certains éléments religieux sont caricaturés.

DOCTEUR JIVAGO (3) Ce film comporte des éléments valables de réflexion sur le plan humain. Il présente avec indulgence une liaison adultère.

ENTER LAUGHING (4) Le film souligne l'importance pour les parents de respecter les désirs légitimes de leurs enfants dans le choix d'une carrière. Quelques éléments délicats se perdent dans un contexte sain. (a)

GONE WITH THE WIND (4) La grandeur d'âme d'une jeune femme est mise en évidence alors que l'amoralité de l'héroïne et de son partenaire est généralement désapprouvée.

GRAND PRIX (3) Ce film met en relief, avec un certain sens de l'humain, la tension et les dangers inhérents à la carrière de coureur automobile. La plupart des situations sentimentales sont irrégulières.

HOMME POUR L'ETERNITE, UN (3) Ce film met bien en valeur l'intégrité et la foi de saint Thomas More. (a)

LUV (4) Sous une forme caricaturale, le film met en valeur le besoin d'amour sincère que ressent tout être humain. L'aspect délicat de certaines situations est atténué par le caractère burlesque de l'ensemble.

PRIVILEGE (3) Ce film percutant constitue une critique sévère des fabricants de vedettes et des diverses puissances qui manipulent l'opinion publique. Il présente la religion et ses ministres d'une manière caricaturale et il comporte certaines libertés de moeurs.

SUPERCOUP DE SEPT MILLIARDS (6) Après un retournement assez invraisemblable, le dernier mot de l'histoire reste à la justice. L'ensemble s'attarde à la description d'actes criminels et comporte de nombreuses violences et des toilettes sommaires.

THOROUGHLY MODERN MILLIE (4) Ce film constitue un spectacle de bon aloi. (a)

Horaires-TV

SAMEDI

Le sigle **C** marque une émission en couleur.

CBFT 2

9.10 Aujourd'hui à CBFT
9.15 Cours universitaires "Géographie économique"
10.00 Cours universitaires "Civilisation romaine"
10.45 Cours universitaires "Littérature française"
11.30 Tour de terre
12.00 Pépinot
12.30 Histoire d'une ville c
1.00 Tennis
1.45 Les quatre saisons c
2.00 Cinéma: (à communiquer)
4.00 Vagabond
4.30 Inspecteur Leclerc
5.00 Cinéma: "Quatre pas dans les nuages" - Comédie - d'Italie. (1948-1949).
6.30 Téléjournal
6.35 Langue vivante
7.00 Perdus dans l'espace
8.00 Cher Oncle Bill
8.30 Soirée du hockey: "Chicago à Toronto"
10.15 Les Couche-Tard c
10.45 Téléjournal
11.00 Nouvelles su sport
11.15 Cinéma: "Je ne suis qu'une femme" Comédie - Allemagne. . . c

CFTM 10

7.30 Mire et musique
7.45 Métro-Matin
8.45 Les p'tits bonshommes
9.00 Télé-bonbon. c
10.00 La cabane à Midas. . . . c
11.00 La roulotte du gros Bill
12.00 L'homme à la carabine
12.30 Ciné-samedi: "Visa pour l'enfer" - Drame - France
2.00 Film
3.00 Sur le matelas
4.00 Football: semi-finale de l'ouest
6.30 C'est arrivé cette semaine . c
7.00 Jeunesse d'aujourd'hui
8.00 Les arpents verts c
8.30 Les grands spectacles: "Quasimodo" - Drame - E.U.
10.45 Dernière heure et météo. . c
11.00 La ronde des sports. . . . c
11.15 Cinéma: "Julie La Rousse" - Comédie - France
12.40 Dernière heure
12.45 Fermeture

CBMT 6

9.54 Today on CBMT
10.00 Marvel's Super-Heroes . . c
10.30 Linus the Lion - Hearted . . c
11.00 Daktari c
12.00 Cuisine
12.30 Let's talk Football c
1.00 Three-star Bowling
2.00 Commonwealth Games
4.00 CBC Sports presents: "Water Polo" c
5.01 Rendez-vous 67
5.30 Bugs Bunny c
6.01 This land of ours
6.30 Sound 68
6.45 CBC TV News
7.00 Beverly Hillbilies c
7.30 The High Chaparral . . . c
8.30 Hockey: "Chicago at Toronto"
10.15 In Person c
10.45 Sports Profile
11.00 CBC National News
11.16 Night Report
11.23 Weekend in sport
11.31 Film Favourites "The Girl Most Likely" . . c
1.00 Final Report

CFCF 12

8.00 Sound of 12
8.15 Sign on News
8.30 Captain Compass c
9.30 Rockey and his Friends . . c
10.00 The Buddies c
10.30 Batfink c
11.00 Spiderman c
11.30 The Beatles c
12.00 The Lone Rangers c
12.30 Thunderbirds c
1.00 To Catch a Rhino. c
1.30 The Flying Fisherman . . . c
2.00 CFL Football: semi-finale de l'ouest
4.30 Wide World of Sport . . . c
6.00 Like Young c
7.00 The Jackie Gleason Show . c
8.00 Academy Performance: "Fun in Acapulco" - Comédie musicale
10.00 Garrison's Gorillas c
11.00 The National News. . . . c
11.15 Pulse c
11.43 Pyjama Playhouse: "Curse of the Werewolf" - Science-Fiction
1.30 Your Guide to Expo . . . c

DIMANCHE

Le signe **C** marque une émission en couleur.

CBFT 2

9.10 Aujourd'hui à CBFT
9.15 Cours universitaires: "Sciences religieuses"
10.00 Cours universitaires: Initiation aux mathématiques modernes
10.45 Cours universitaires: "Introduction à la psychologie scientifique".
11.30 Le jour du Seigneur
12.30 Lecture pour tous
1.00 Panorama
1.30 Les travaux et les jours
2.00 Football de la ligue Nationale: "Première finale de l'est"
4.30 Echos du sport
5.00 A la recherche d'un dialogue
5.30 L'heure des quilles
6.30 Téléjournal
7.00 Walt Disney présente . . . c
8.00 Les Beaux-dimanches: "Soirée Jules Renard" . . c
10.00 Vivre en ce pays c
10.30 L'Envers des hommes
11.00 Téléjournal
11.15 Sports dimanche
11.30 D'Hier à demain: "Les vivants et les morts"

CFTM 10

9.00 Mire et musique
9.30 Regard sur le monde
11.00 Bon dimanche
12.00 Nouvelles édition. c
12.30 Le coin du disque. c
1f00 Football: "Championnat de la ligue Intercollégial du Québec"
2.30 Film: (à communiquer)
3.15 C.E.Q.
3.30 Télé-Quilles
4.30 C'est votre affaire
5.00 Sur la sellette
6.00 Caisse Boni c
6.30 Music-Hall des jeunes . . . c
7.00 Le Virginien c
8.30 Chansons à vendre c
9f00 Sauve qui peut. c
10.00 Histoire d'une étoile . . . c
10.30 Au bout du monde c
10.45 Dernière heure et météo

Mangez du beurre MY COUNTRY fabriqué par Laiterie

11.00 La ronde des sports
11.15 Franc parler
12.15 Cinéma: "Drôles de phénomènes" Comédie - France
1.45 Dernière édition
1.55 Fermeture

CBMT 6

8.15 Test Pattern and Music
9.24 Today on CBMT
9.30 Kiddie's Rendez-vous
10.00 This is the Life c
10.30 Look Up and Live
11.00 Church Service
12.00 Let's Talk Music
1.00 County Pride
1.15 Gardenning with Earl Cox
1.30 Country Calendar
2.00 CBC Sports Presents: Première finale de l'est
4.30 Sports-a-plenty c
4.57 CBC TV News
5.00 Man Alive
5.30 Hymn Sing c
6.00 Walt Disney c
7.00 Green Acres c
7.30 Flashback c
8.00 Ed Sullivan c
9.00 Bonanza c
10.01 The Way it is
11.00 CBC National News
11.15 Night Report
11.23 Week end in sports
11.30 Ciné-Camp: "The Falcon and the Coeds"
1.00 Final Report

CFCF 12

8.30 Sign on News
8.45 London Line c
9.00 Captain Compas. c
10.00 Let's find out c
10.30 Teledomenica
12.30 Continental Miniature
1.00 Spectrum
1.30 Question Period
2.00 Forum c
2.30 Montreal Sports c
3.00 Mr. Chips
3.30 The Bag c
4.00 Young at Heart
4.30 Sunday Soccer Special
5.30 Adventures of the Seaspray c
6.00 Tarzan c
7.00 The Monkees c
7.30 National Geographic Special c
8.30 I Dream of Jeannie c
9.00 Smothers Brothers Show . c
10.00 W5
11.00 National News
11.15 Pulse c
11.40 Crossfire

Les disques classiques

par Jacques Thériault

La gravure de la semaine



● **MAURICE ANDRE: Concertos pour trompette et orchestre; "Concerto en mi mineur", "Concerto en ut mineur" et "Concerto en sol majeur" de Telemann; "Concerto No. 8 en si bémol majeur", "Concerto No. 9 en si bémol majeur" et "Concerto No. 10 en sol majeur" d'Handel. Interprétation: Orchestre Bach de Munich sous la direction de Karl Richter... Stéréo-136 517**
SEUTSCHE GRAMMOPHON

- **Interprétation: fidèle (soliste bien intégré à l'orchestre)**
- **Prise de son: excellente**
- **Caractéristique: concertos pour hautbois joués par trompette.**

Avec le début du 18e siècle, l'ère de la basse continue tire à sa fin mais le genre d'écriture connaît une dernière popularité chez les maîtres allemands du baroque, avant d'être définitivement supplanté par le style galant de Mannheim ou Vienne.

Le trompettiste Maurice André a choisi d'exécuter à la trompette six des plus beaux concertos de soliste dus à Handel et Teleman, dont cinq avaient été dès l'abord écrits pour hautbois solo, ensemble à cordes et continuo; le sixième (de Telemann) avait été écrit pour flûte solo, deux violons et continuo.

Les partitions originales pour hautbois (ou pour flûte) n'ont pas été modifiées; elles sont jouées note par note sur un instrument différent. C'est tout. On dira qu'un tel procédé est inhabituel, mais Maurice André a cette excuse de faire surgir des sonorités incomparables de son instrument.

Il existe quelques enregistrements de ces concertos; futil le meilleur hautboiste, personne n'est arrivé à donner aux oeuvres autant de lyrisme et de grâce.

C'est bien peu à côté de celle de Jacqueline DuPré (Angel-S-36338); cette jeune violoncelliste prête à l'oeuvre d'Elger des proportions de noblesse rarement atteintes. On comparera en particulier le passage "quasi recitativo", un peu après le début de la finale; là où DuPré se surpasse. Fournier est défaillant.

Sous la direction de Wallenstein, l'orchestre est surtout triste à écouter dans le premier mouvement.

● **ELGAR: "Concerto pour violoncelle et orchestre en mi mineur, Op. 85" BLOCH: "Rhapsodie hébraïque pour violoncelle solo et grand orchestre". Soliste: Pierre Fournier; interprétation: Orchestre Philharmonique de Berlin sous la direction de Alfred Wallenstein... Stéréo-139 128**
DEUTSCHE GRAMMOPHON

- **Interprétation: manque de conviction**
- **Prise de son: très bonne**
- **Caractéristique: pour "Schelomo" (Salomon) de Bloch?**

La technique de Pierre Fournier est à toute épreuve; l'on reconnaît ici une lecture impeccable des oeuvres. Toutefois, son interprétation du concerto d'Elgar manque de conviction et de sensibilité.

Chose curieuse, il n'existe pas tellement d'enregistrement de ces oeuvres; celuici s'impose et il est à souhaiter que le Quatuor Drolc grave l'intégrale des quatuors de l'Op. 41.

Les musiciens possèdent la qualité de son et la souplesse de jeu qui conviennent à la musique de Schumann.

● **SCHUMANN: "Quatuors à cordes en la mineur et en la majeur"; interprétation: Quatuor Drolc... Stéréo-139 143**
DEUTSCHE GRAMMOPHON

- **Interprétation: convaincante**
- **Prise de son: excellente**
- **Caractéristique: "J'ose le dire, aussi bons que ceux d'Haydn" (Schumann)**

Nouvelles du disque

RCA Victor Company a dévoilé les plans pour la construction immédiate de son ouveau centre d'enregistrement de $1 million. Il contiendra trois studios d'enregistrement, susceptibles de répondre aux besoins allant de la symphonie à la lecture d'un texte. Chacun de ces studios réunira les principes les plus modernes dans le domaine de la sonorité.

Les studios d'enregistrement seront érigés selon la conception de RCA Victor et les spécifications de George R. Ferguson Ltd. Ils seront situés au coin des rues Lagauchetière est et St-André soit dans le secteur est de Montréal, appelé à connaître un essor rapide, et ils permettront à RCA Victor de tirer profit d'une multitude de musiciens et d'artistes riches en talent, et faisant partie de l'industrie de la radiodiffusion qui s'installera dans les environs.

EQUATION à 2 INCONNUS
de Marcel DUBE
mise en scène: Robert RIVARD
avec Jacques GODIN, Isabelle CLAUDE
AU GESÙ
Dès le 25 Nov.
84 OUEST, RUE STE-CATHERINE TÉL: 861-6575
ÉGRÉGORE INC.

TROIS DERNIERS JOURS *
CINQ REPRÉSENTATIONS EN FIN DE SEMAINE
NOUVEAU! DIFFÉRENT! ABSOLUMENT FÉERIQUE!
ICE CAPADES
America's #1 Family Show
AUJOURD'HUI: à 1h.30 - 5h.30 - 9h. p.m.
DEMAIN: à 1h.30 et à 5h.30 p.m.
et aussi LUNDI soir à 8 hres p.m.
N'OUBLIEZ PAS D'AMENER LES JEUNES
Ils en raffolleront... et vous aussi!
FORUM
BILLETS: 2.00 - 2.50 - 3.50 - 4.00 - 5.00
BONS BILLETS A TOUS LES PRIX.
JUSQU'A L'HEURE DU SPECTACLE.

Jusqu'au 1er décembre
Elle tournera la terre
tragi-comédie musicale de LOUIS-GEORGES CARRIER et CLAUDE LÉVEILLÉE
chorégraphie: ALAN LUND
avec ANDRÉE LACHAPELLE, LISE LASALLE, MARJOLAINE HÉBERT, CLAUDE LÉVEILLÉE, BENOIT GIRARD, JEAN BESRE, GUY SANCHE
LOUEZ VOS PLACES DÈS AUJOURD'HUI
Les billets sont en vente aux endroits suivants: Comédie-Canadienne: 861-3338. Les guichets sont ouverts de 10 h. à 7 h. Lucien Melançon (Duvernay), Ed. Archambault Inc., Corbeil sur la Plaza.
Notre-Dame du Foyer, Sainte-Gemma, Pointe aux Trembles, Sainte-Claire, de Maisonneuve, Saint-Jean Baptiste de Lasalle, d'Hochelaga, Nativité d'Hochelaga, Sainte-Jeanne d'Arc, Sainte-Philomène de Rosemont, d'Anjou, St-Rémi de Montréal-Nord, Notre-Dame de Lourdes, St-Eugène-de-Rosemont.
COMÉDIE CANADIENNE
84 ouest, Ste-Catherine • 861-3338

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
FRANZ-PAUL DECKER
directeur artistique
LES MATINÉES SYMPHONIQUES
PIERRE HÉTU
chef d'orchestre et commentateur
PARENTS ET ÉDUCATEURS
Les Matinées Symphoniques vous offrent une occasion unique d'initier vos enfants ou vos élèves à la belle musique, grâce à des concerts préparés spécialement pour eux et adaptés aux programmes d'études des écoles normales, des collèges classiques et des écoles secondaires.
Pourquoi ne pas y assister avec vos enfants ou vos élèves ?
Ces concerts ont lieu dans la Salle Wilfrid-Pelletier de la Place des Arts, les mercredis à 15 heures.
Le prix des abonnements est de $2.00 pour la série de quatre concerts. Renseignements: 844-2867.
"Ces concerts réservés à la jeunesse étudiante jouent un rôle primordial dans la formation des auditoires de demain".
Gilles Potvin
La Presse - 4 nov. 1967
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER MONTREAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

CINERAMA 7h. 30 DIM. - 8h. 30 LUN. au SAM 2 h. MER. SAM. et DIM.
3 OSCARS
James Garner, Éva Marie Saint, Antonio Sabato, Françoise Hardy, Yves Montand, Toshiro Mifune
CINERAMA et COULEUR Grand Prix
encore aussi populaire que durant expo67
Fauteuils réservés en vente par la poste ou au théâtre . . . Jules Jacob Musique - Morgan (magasins Boulevard, Rockland, Dorval), Roi des Bas Prix, R. Faucher C.T. Pont-Viau - ENFANTS ADMIS LE SOIR ACCOMPAGNÉS D'UN ADULTE.
IMPERIAL CINERAMA METRO STATION PLACE DES ARTS
AUJOURDHUI 296e SPECTACLE
1430 Bleury, Mtl. - AV. 8-7102 ou 5603

LES ARTISTES NORD AMÉRICAINS & COMPAGNIE LTÉE PRÉSENTENT
RAY CHARLES
SON ORCHESTRE ET LES RAELETTS
DANS UN TOUT NOUVEAU SPECTACLE
18-19-20 novembre 67 à 8.30 p.m.
Billets $3.50 à $6.50
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

ENFIN! Un film différent! démentiel!
le chef-d'oeuvre méconnu de LUIS BUNUEL
"EL"
V.O. S.T.A.
LES TOURMENTS DIABOLIQUES
En plus "UN CHIEN ANDALOU" de BUNUEL et SALVADOR DALI
Lun. au ven.: 7.30-9.30
Sam. et dim.: 1.30-3.30-5.30-7.30-9.30
5380 BOUL ST-LAURENT 277-4800 CINÉMA DE RÉPERTOIRE
verdi

un film de ingmar bergman
Persona
V.O. – SOUS-TITRES ANGLAIS
AUSSI EN FRANÇAIS
MURIEL en couleurs d'ALAIN RESNAIS primé au Festival de Venise
451 OGILVY 274-4521
EMPIRE
Réservé aux adultes — 18 ans

LA BOITE A CLEMENCE
PRÉSENTE
SOIS TOI-MÊME
REVUE MUSICALE
DE CLEMENCE DESROCHERS ET PIERRE F. BRAULT
avec Clemence, Yvon Deschamps, Gilbert Chenier
(SPECTACLES) MER.-JEUDI - VEN. 9.00 - 11.00
SAMEDI 8.30 - 10.30 - 12.30
Rés. 878-4401
438 PLACE JACQUES-CARTIER (Vieux Montréal)

théâtre de l'escale du 20 au 26 nov. à 9 heures
renée claude
en première partie: michel conte
aznavour, brel, les beatles, bécaud, vigneault, brassens, ferland, nelligan, ferré
BILLETS $2.50-3.00-4.00
À L'ESCALE AU PIED DE LA RUE BEAVER HALL McGILL
288-5569
10 a.m. à 7 p.m.
Métro: Station Victoria et Bus 136 (3 arrêts)

Les Grands Ballets Canadiens
PRESENTS
The Nutcracker
for the whole family The Christmas spectacular
Music P. I. Tchaikovsky — Choreography Fernand Nault
Decor René Petit — Costumes Solange Legendre
Conductor VLADIMIR JELINEK
Friday December 8th, 14.30 and 20.30 hours. Saturday and Sunday 9th and 10th December, 13.00 and 17.00 hours
Tickets: Matinée — $1.00, $1.50, $2.00, $2.50, $3.00
Evening December 8th — $1.50, $2.00, $2.50, $3.00 and $4.00
On sale: Place des Arts — Arena Maurice Richard
Les Grands Ballets Canadiens: 5415 Queen Mary Rd. or 4848 St. Lawrence Blvd.
ARENA MAURICE RICHARD
4995 rue Boyce Montréal PQ téléphone: 872-2440

le centre présente
FEEDBACK (tapis électronique) de Yves André
du 22 novembre au 13 décembre
salle d'expositions (entrée libre)
FORTUNE AND MEN'S EYES John Herbert
(entente conclue avec David Rothenberg et Mitchell Nestor)
du 22 novembre au 10 décembre au STUDIO "B"
FESTIVAL DU CINÉMA NOUVEAU UNDERGROUND
du 30 novembre au 3 décembre
JOUR ET NUIT
Le Centre culturel du Vieux Montréal
453, rue Saint-François-Xavier 288-0191

Le dimanche au Ritz
BUFFET
SALLE OVALE
TRIO MUSICAL
6 h. à 9 h. p.m.
CAFÉ DE PARIS
Diner et souper
Pour réservations
Maître d'Hôtel
842-4212
HOTEL RITZ CARLTON

EXPOSITION
ESPACE DYNAMIQUE
1956 - 1967
Barbeau - Goguen - Juneau
Molinari - Perciballi - Tousignant
galerie du siècle
1484 ouest, rue sherbrooke
tel. 932-0072

CE SOIR
À 8H.15
Blue Bonnets
Le dimanche: 2h.15 – Pas de courses le jeudi

DOGON
MASQUES
et
FIGURES
GALERIE LIPPEL
ART PRIMITIF
2159 rue Mackay
842-6369

MMM
MAÎTRES ANCIENS
ET
MODERNES
REPRODUCTIONS
DE QUALITÉ
chez
MORENCY
1564, rue St-Denis, 845-6894
Métro Berri-Demontigny
Sortie St-Denis

Exposition à la
Galerie "L'ART VIVANT"
ANDRÉ DURAND
Peintures - Dessins
jusqu'au 16 déc.
2020 rue Crescent
849-8587

PEINTRES CLASSIQUES
SUZOR CÔTÉ, CLARENCE GAGNON etc. etc.
GALERIE
"L'Art français"
370 ouest LAURIER (près Ave du Parc) 277-2179
Tous les jours 6 h. p.m. - Vendredi 9 h. - Lundi matin fermée

IMPORTANTS TABLEAUX DE MAÎTRES
CANADIENS ET FRANÇAIS
GALERIE WALTER KLINKHOFF
1200 OUEST, RUE SHERBROOKE
288-7306

EXPOSITION
R. VARVARANDE
Nouvelles peintures
Jusqu'au 25 novembre
WALTER LEWICKI
Peintures à l'huile et pastels
commençant le 22 novembre
WADDINGTON GALLERIES
1456 ouest, rue Sherbrooke, Montréal

POUR L'ARTISTE
ENSEMBLE
de COULEURS
à L'HUILE
No 292
• 10 couleurs choisies.
• Large tube de blanc.
• Toute la gamme des accessoires: palette, pinceaux et élégant coffret de bois 10" x 14".
$31.00
Tél. : 288-0251
343 STE-CATHERINE EST
6955 ST-HUBERT
Centre d'achat ROCKLAND
(Boul. Métropolitain et l'Acadie)
OMER DeSERRES

Le cinéma

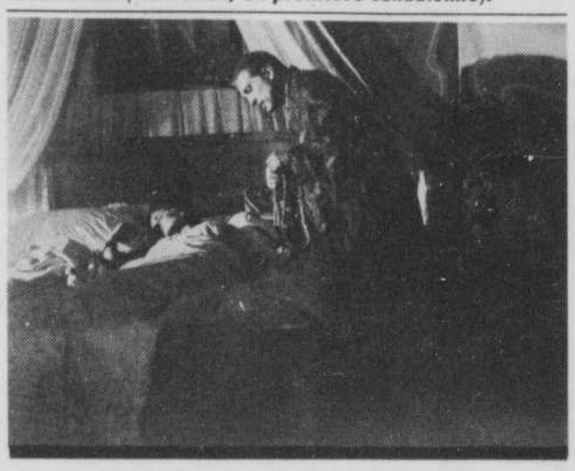
par André Bertrand

Les films nouveaux

Enfin "El" vint



Luis BUNUEL se recueille en compagnie de ses interprètes Delia Garces et Arturo de Cordova lors du tournage de EL à Mexico en 1952. On ne l'ignore plus: les grandes oeuvres sont le fruit du silence et de la méditation. (Au VERDI, en première canadienne).



Tous les artistes vont au cinéma depuis que le cinéma existe et, formés ailleurs, à l'école du théâtre, de la peinture, de la musique ou de la littérature, le desservent bien plutôt qu'ils ne le servent. Car s'il relève du théâtre par la mise en scène, les décors, le jeu des acteurs, les maquillages et les costumes; s'il s'apparente à la peinture par la composition des images, à la musique par le rythme et à la littérature par les dialogues ou le commentaire, le cinéma est aussi QUELQUE CHOSE D'AUTRE, quelque chose de différent, de spécifique, qui ne doit rien à aucun des arts traditionnels.

En vérité peu d'hommes l'ont compris mais Bunuel est de ceux-là, un cinéaste pur sang: incapable de son propre aveu de rédiger dix lignes d'affilée et cependant lecteur assidu de Sade et de Cervantès, comme de tout ce que la littérature universelle compte de meilleur; peintre non pas de formation mais d'instinct, à tel point que plusieurs l'ont comparé à son compatriote Goya et que quelques-uns des passages les plus fameux de son oeuvre s'inspirent directement de toiles célèbres, l'Angélus, La Dernière Cène, d'autres encore; assez courageux pour dire "je déteste la musique dans les films" et pourtant assez lucide pour l'exploiter dans LAS HURDES comme personne ne l'a fait avant lui, plaquant sur des images de cauchemar, en contrepoint, des fragments de la somptueuse Quatrième Symphonie de Brahms; affirmant préparer de longue main des mises en scène tirées à quatre épingles pour choisir enfin de tourner différemment à la dernière minute, si l'esprit souffle dans le sens contraire. A la réflexion, je pense que ce fut souvent le cas à Mexico en 1952, à l'époque où Bunuel réalisait avec Delia Garces et Arturo de Cordova un film désormais classique, EL, l'histoire d'un jaloux qui doute de sa femme sans raison et la persécute sans arrêt jusqu'au jour où elle le quitte et où il entre, confiant à la folie, dans un monastère. Happy end digne de L'AGE D'OR, d'un humour irrésistible.

•

Place au cinéma. Francisco, sadique et fétichiste, rudoie sa femme. Il tente même, in extremis, armé d'une corde, d'une alène, d'un fil et d'une lame de rasoir, de la coudre à un lit pour qu'elle ne s'échappe pas. Et il a une servante, Martha, qu'il renvoie dès qu'il la trouve coupable d'avoir aimé un domestique. Et ce domestique, amateur de cyclisme, installe pour lors une bicyclette près de sa couche: Bunuel n'en montre pas davantage et laisse chacun libre de comprendre ce qu'il peut. Sa manière, partout, est elliptique.

Deux épisodes en particulier donnent ici la mesure de son talent. 1) Délaissé, Francisco s'empare d'une barre de fer et en martèle la rampe d'un escalier jusqu'à l'assourdissement, le temps que s'apaise sa colère; bientôt l'air retentit d'un vacarme qui exprime parfaitement le désarroi du personnage, mieux que ne l'auraient fait des artifices de langage, des mimiques ou ces confidences interminables qui succèdent aux drames dans les mauvais films; de plus, comme s'il ne suffisait pas de signifier par cet extraordinaire raccourci sonore, Bunuel y va d'un trait de génie: un léger traveling arrière qui montre le personnage de loin, minuscule au milieu de l'ensemble et parfaitement ridicule, accroupi comme un chat qui gronde sur le bord d'un escalier. (On sait que Godard est en train de tourner pour WEEK-END le plus long traveling de l'histoire du cinéma: il ferait mieux de l'allonger encore de quelques mètres s'il espère aller aussi loin dans le médiocre que Bunuel dans l'art). 2) L'épilogue, un de ces moments stratégiques où il convient de frapper fort, de se résumer soi-même d'une image telle que le spectateur quitte la salle autre qu'il n'était à l'arrivée, meilleur, conscient d'avoir vécu des instants mémorables: voulant indiquer que Francisco sombre peu à peu dans la folie mais d'une façon proprement cinématographique, Bunuel demande à l'interprète de s'éloigner de la caméra à pas comptés, EN ZIGZAGUANT. Génial! Après cela, il n'est pas étonnant que le vrai cinéphile soit ébranlé et qu'il ait de la difficulté à repérer la porte de sortie.

•

"Bunuel est un cinéaste de gauche et l'actuelle gauche occidentale, embourgeoisée, fatiguée, désenchantée, bureaucratisée, mégalomane, agonisante, a tout à apprendre de lui, à commencer par la haine de l'autorité flanquée de ses curés, de ses flics et de ses militaires, la réhabilitation de l'amour fou, le retour à la ferveur révolutionnaire dans le lyrisme et le terrorisme." (Freddy Buache). Jugement sans doute un peu excessif mais fondé sur une connaissance intime de l'oeuvre, l'une des plus achevées qui soit.

A l'Elysée, "Mouchette, enfant martyr"

Fâcheuse coïncidence, comme s'achève LA CHASSE AU LION A L'ARC commence MOUCHETTE, le dernier Bresson adapté de Bernanos, qui pourrait bien s'intituler la chasse au lapin au fusil. Car c'est bien de cela qu'il s'agit dans ce film, l'espace de quelques images. Le reste du temps, Bresson développe comme à l'ordinaire son thème préféré, celui de l'enfance pervertie par le monde adulte ou plus exactement, puisque chez lui les hommes sont tous corrompus de bonne heure, même les jeunes qui n'hésitent pas, au premier signe, à mettre bas la culotte, celui de la pauvre fillette battue, victime de la société, tout enguenillée, la larme à l'oeil et les galoches aux pieds. Pauvre Mouchette, le monde sont bien méchants! Bresson a gardé la nostalgie de JEANNE D'ARC et réinvente son procès d'un film à l'autre. On a compris. Pas besoin de répéter aussi souvent la même histoire. Quant au rendu artistique, on ne peut pas s'empêcher d'applaudir: Bresson est passé maître, comme Bunuel du reste et comme plusieurs autres, dans l'art difficile de suggérer au lieu de montrer. Ainsi, il plane sur MOUCHETTE, jusqu'à sa perpétration, une atmosphère de viol. Mais la scène du viol lui-même est expédiée magistralement, en moins de temps qu'il n'en faut pour le faire. Voilà sans doute pourquoi Bresson, qui ne s'embarrasse pas de subtilités et va droit au but, ne compte que des admirateurs.

Qui préfère Bernanos?

Qui est qui dans le cinéma canadien

Jacques Giraldeau

Avant GROS-MORNE, présenté le 8 novembre dernier à la télévision d'Etat, Jacques Giraldeau a tourné plusieurs films et notamment, pour le Studio 7, des sérials: RENCONTRES, PETITES MEDISANCES avec Michel Brault en 1954, LA BONNE ETOILE en 1955, KIM l'année suivante, EN ROULANT MA BOULE et SAUTAPIC, vingt-six courts métrages d'un quart d'heure environ.

De plus, quand il participe en 1959 aux côtés de Nicholas Ray à la réalisation de THE SAVAGE INNOCENTS, Jacques Giraldeau compte déjà à son actif, depuis LA NEIGE A NEIGE qui remonte à 1951: MONTREURS DE MARIONNETTES (1952); VIENDRA LE JOUR (1957): un épisode de COMPARAISON: QUATRE FAMILLES (1958) et LES BATEAUX DE NEIGE, couronné au festival de Boston.

Ses oeuvres les plus récentes ont été produites par l'ONF. Citons: LA SOIF DE L'OR, 28 minutes au cours desquelles d'anciens prospecteurs évoquent la naissance des villes minières de l'Ontario et de l'Abitibi, avec leurs boutiques, leurs banques, leurs hôtels. LE VIEL AGE, un documentaire sur ceux qui ne sont pas encore morts et se traînent misérablement d'hospices en cimetières, la vue basse, la canne au poing. AU HASARD DU TEMPS, une brève excursion au coeur du vieux Montréal atteint lui aussi d'un cancer, le modernisme, où s'élèvent côte à côte, pêle-mêle, les buildings, les vieilles pierres, les monuments. LA COURTE ECHELLE, un conte, une fable interprétée par Olivier Guimond et Nare Favreau, montrant deux hommes qui se chamaillent au pied d'un mur qu'ils veulent coûte que coûte escalader le premier.

En 1965, Jacques Giraldeau réalise encore ELEMENT 3, avec la collaboration de l'Unesco, une étude sur un grave problème: celui des réserves d'eau qui diminuent chaque jour davantage de par le monde. C'est un cri d'alarme, un défi: les Nations-unies ont mobilisé une pléiade de scientifiques et fondé La Décennie Hydrologique Internationale (1965-74) pour tâcher de le surmonter.

Objectivement vôtre...

	André Bertrand	Jean Billard S.G.W.U.	Léo Bonneville SÉQUENCES	Emmanuel Cocke SEPT-JOURS	Michèle Favreau LA PRESSE	Guy Jousemet Radio-Canada	Jean Mitry U. de M.	Roland Smith LE VERDI	Claude Nadon Cinémathèque	Patrick Straram MACLEAN	%
EL	***	***	**	***	***		***	**		***	92
BELLE DE JOUR	***	***	*	***	***	***	***	**	***	**	87
BLOW-UP	***	**	***	**	***	***	***	***	**	*	83
MOUCHETTE	*		***	●	***			**	***		67
PRIVILÉGE	***		**		**		**	**	**	●	62
MASCULIN-FEMININ	●	***	*	●	***	***	*	●	***	***	57
POINT BLANK	*							**	**	*	50
BONNIE AND CLYDE	●	*	**	***		*		**	**	●	46
PIÉGE POUR CENDRILLON	*		*	***		*	*			●	39
THE LOST SEX	*		*	***	●	*	**			●	38
GRAND-PRIX	**	●	**	●			*			●	27
CAMELOT	●				*			**		●	25
L'ÉTRANGER FRAPPE À LA PORTE	*		*					●		●	17

CALENDRIER DE LA SEMAINE

SALLE WILFRID-PELLETIER

Dimanche	19	20:30	Ray Charles, son orchestre et les Raeletts
Lundi	20	20:30	Ray Charles, son orchestre et les Raeletts
Mardi	21	20:20	Orchestre Symphonique de Montréal
Mercredi	22	20:20	Orchestre Symphonique de Montréal

THÉÂTRE MAISONNEUVE

Dimanche	19	14:30	Les Jérolas
Dimanche	19	20:30	Les Jérolas
Lundi	20	20:30	Les Jérolas
Mardi	21	20:30	Les Jérolas
Mercredi	22	20:30	Les Jérolas
Jeudi	23	20:30	Les Jérolas
Vendredi	24	20:30	Les Jérolas
Samedi	25	20:30	Les Jérolas

THÉÂTRE PORT-ROYAL

Dimanche	19	19:30	Bois Brûlés, pièce de Jean-Louis Roux
Lundi	20	20:30	MARINA MDIVANI la jeune et brillante pianiste soviétique programme: Mozart, Haydn, Chopin, Prokofieff, Moussorsky - Billets: $3.00, $4.00, $5.00
Mardi	21	20:30	Bois Brûlés, pièce de Jean-Louis Roux
Mercredi	22	20:30	Bois Brûlés, pièce de Jean-Louis Roux
Jeudi	23	20:30	Bois Brûlés, pièce de Jean-Louis Roux
Vendredi	24	20:30	Bois Brûlés, pièce de Jean-Louis Roux
Samedi	25	17:00	Bois Brûlés, pièce de Jean-Louis Roux
Samedi	25	21:00	Bois Brûlés, pièce de Jean-Louis Roux

PLACE DES ARTS
MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

ORCHESTRE SYMPHONIQUE DE MONTRÉAL
FRANZ-PAUL DECKER, directeur artistique
CONCERT BEETHOVEN
avec un des plus grands violonistes de notre époque
NATHAN MILSTEIN
et l'OSM sous la direction de
FRANZ-PAUL DECKER
PROGRAMME
"Coriolan" — ouverture op. 22
Concerto pour violon op. 61
Symphonie "Pastorale" op. 68
Une occasion unique d'entendre trois des chef-d'œuvres de Beethoven.
MERCREDI, LE 22 NOVEMBRE, 8:20
Il ne reste que des places à $6.00 et $6.75 seulement
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER MONTREAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

la promenade du dimanche
Georges Michel
MISE EN SCÈNE
PAUL BUISSONNEAU
Avec: JEANINE SUTTO
PIERRE BOUCHER
JEAN-LOUIS MILLETTE
TOUS LES SOIRS - RELÂCHE LE LUNDI
THÉÂTRE DE QUAT' SOUS
100 EST, AVE DES PINS
TÉL.: 845-7277

CINÉMA

EN LANGUE FRANÇAISE

AMHERST - "Filles derrière les barreaux" 11.15 - 2.55 - 6.30 - 10.05 - "Filles sexy de nuit" 1.00 - 4.40 - 8.20

BIJOU - "Le voyage du père" 12.30 - 3.43 - 6.36 - 9.49 - "Appelez-moi maître" 1.55 - 5.08 - 8.21

CANADIEN - "L'incompris" 12.20 - 3.20 - 6.25 - 9.30 - "Alerte a toutes les polices" 2.00 - 5.00 - 8.20

CHAMPLAIN - "Le Docteur Jivago" 1.30 - 8.15

CHÂTEAU - "Les Dieux sauvages" 2.50 - 6.10 - 9.35 "! Super coup de 7 milliards" 1.10-4.30-7.55

CREMAZIE - "Un homme pour l'éternité" soirs sem. 7.15 - 9.30 - Sam et dim. 1.10 - 3.10 - 5.15 - 7.30 - 9.30

DAUPHIN - "La Curée" sur sem. : 7.30 - 9.30 - sam. et dim. : 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

ELECTRA - "Un Million d'années avant J.C." et "La Diligence vers l'ouest"

ELYSEE - Salle Alain Resnais. "Mouchette" sem. 7.30 - 9.30 - sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 sam.).

ELYSEE - Salle Eisenstein: "Masculin-Féminin" sem. 7.30 - 9.30 sam. et dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30 (10.00 sam.).

EMPIRE - "Muriel" 8.10

FLEUR DE LYS - "Piège pour Cendrillon" 12.30 - 2.45 - 5.05 - 7.20 - 9.40

FRANÇAIS - "Les Dieux sauvages" 2.40-6.00-9.25 "6 Super coup de 7 milliards" 1.00 - 4.20 - 7.45

GRANADA - "Super coup de 7 milliards" 2.40 - 6.10 9.30 "Les Dieux sauvages" 1.00 - 4.20 - 7.45

JEAN-TALON - "L'incompris" sur sem. 6.25 - 9.30 - dim. 12.20 - 3.20 - "Alerte a toutes les polices" sur sem. 5.00 - 8.20 - dim. 2.00 - 5.00 - 8.30

MERCIER - "La Diligence vers l'ouest" 12.30 - 4.17 - 8.02 "Un Million d'annees avec J.C." 2.33 - 6.18 - 10.03

MONTCALM - "Un truand", "La chatte sur un toit brûlant" et "Entre l'alcove et la potence" sem. 6.30

PAPINEAU - "Filles sexy de nuit" 2.45 - 6.05 - 9.40 "Filles derriere les barreaux" 1.05 - 4.30 - 7.50

PARISIEN - "Belle de jour" 10.45 - 12.50 - 3.00 - 5.15 - 7.30 - 10.00

PLAZA - "L'incompris" 12.20 - 3.20 - 6.25 - 9.30 - "Alerte a toutes les polices" 2.00 - 5.00 - 8.20

RIVOLI - "Filles derriere les barreaux" 2.50 - 6.10 - 9.40 - "Filles sexy de nuit" 1.05 - 4.30 - 7.50

SAINT-DENIS - "Le voyage du père" 12.30 - 3.43 - 6.36 - 9.49 - "Appelez-moi maitre" 1.55 - 5.08 - 8.21

VENDOME - "Un homme et une femme" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.15 - 9.30

VERDI - Jean Renoir - "La règle du jeu" 6.40 - 9.30 "Une partie de campagne" 8.30

VILLERAY - "Un million d'années avec J.C." et "La Diligence vers l'ouest"

EN LANGUE ANGLAISE

ALOUETTE - "Gone with the Wind" 8.15

ATWATER - "Rough Night in Jericho" 1.00 - 3.10 - 5.20 - 7.30 - 9.40

AVENUE - "The Comedians" 12.35 - 3.10 - 6.00 - 9.00

CAPITOL - "The Last Challenge" 10.35 - 12.45 - 3.00 - 5.10 - 7.25 - 9.40

CINERAMA-IMPERIAL - "Grand Prix" soirs lun. au sam. 8.30 - dim. 7.30 et matinées sam. dim. et mer. 2.00

KENT - "Thoroughly Modern Millie" 2.15 - 8.15

LOEW'S - "Cool Hand Luke" 10.00 - 12.15 - 2.30 - 4.45 - 7.00 - 9.20

PALACE - "Point Blank" 10.15 - 12.30 - 2.45 - 5.00 - 7.15 - 9.35

PLACE DU CANADA - "Privilege" 1.05 - 3.15 - 5.25 - 7.30 - 9.40

PLACE VILLE-MARIE (petite salle) - "Blow-Up" 12.10 - 2.20 - 4.30 - 6.40 - 8.50

SEVILLE - "To Sir with Love" 1.05 - 3.10 - 7.15 - 9.15

SNOWDON - "Far from the Madding Crowd" en soirée: 8h.15 - Matinée (merc., sam. et dim.): 2.15

STRAND - "Women of the World" - 11.35 - 2.55 - 6.15 - 9.40 - "An Eye for an Eye" 10.00 - 1.20 - 4.40 - 8.05

VAN HORNE - "Enter Laughing" 1.10 - 3.10 - 5.10 - 7.10 - 9.10

WESTMOUNT - "Camelot" 8.15 - Matinées mer. sam. dim. 2.15

YORK - "Bonnie and Clyde" 12.45 - 2.50 - 5.00 - 7.05 - 9.25

EN LANGUES ÉTRANGÈRES

Italien s.-t. anglais

Espagnol s.-t. anglais

VERDI - Luis Bunuel "EL" sem. 7.45 - 9.45 - "Un chien Andalou" sem 7.30 - 9.30 sam. et dim. "EL" 1.45 - 3.45 - 5.45 - 7.45 - 9.45 - "Un chien Andalou" 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

Japonais s.-t. anglais

ART - "The Lost Sex" sem. 7.15 - 9.15 - dim. 1.15 - 3.15 - 5.15 - 7.15 - 9.15

Suédois s.-t. anglais

EMPIRE - "Persona" 6.30 - 10.15

Danois s.-t. anglais

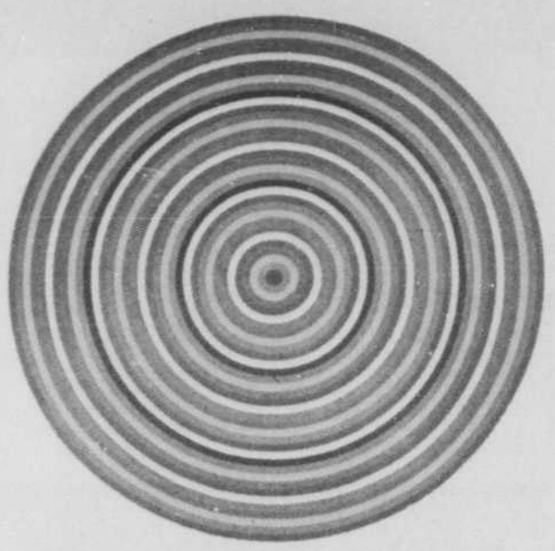
FESTIVAL - "A Stranger Knocks" Sem. 7.30 - 9.30 - Dim. 1.30 - 3.30 - 5.30 - 7.30 - 9.30

CINEMATHEQUE CANADIENNE

Relâche samedi et dimanche

Les Beaux-arts

Dix ans de géométrie



par Laurent Lamy

"Espace dynamique" à la Galerie du Siècle ou dix ans de peinture géométrique au Canada français. L'exposition qui constitue en fait une petite rétrospective permet de mesurer l'évolution du groupe et le cheminement de chacun des peintres. Les dimensions de la galerie ont empêché qu'un nombre plus élevé de tableaux soit présenté, aussi la démarche picturale de chaque peintre n'est-elle que brièvement indiquée. Mais, telle quelle, l'exposition de très bonne tenue, donne l'occasion d'apprécier le géométrisme à sa juste valeur dans l'ensemble de la peinture actuelle et pose un nouveau jalon dans l'histoire du groupe.

Le groupe des **Plasticiens** est l'un des groupes artistiques les plus homogènes qu'il y ait eu et qui continue d'exister à Montréal, s'imposant en tant que groupe dès 1953 et organisant différentes expositions dont les plus importantes furent "Espace 55" à l'Ecole des Beaux-Arts et les expositions de la Galerie l'Actuelle.

Dès le début, les prises de position du groupe furent nettes, concertées, se situant dans le prolongement des expériences picturales du Bauhaus, de Mondrian et s'opposant (parfois farouchement) au lyrisme abstrait qui s'épanouit à la même époque. Au bénéfice de groupe géométrique, il faut rappeler que plusieurs peintres expressionnistes quittèrent les rangs de l'abstraction lyrique pour se rallier à la conception réfléchie et rigoureuse des géométristes; Leduc, Barbeau, Hurtubise par exemple. C'est bien là le signe de la vitalité d'une tendance, surtout quand il s'agit de bons peintres.

Refusant la profondeur par perspective ou l'objet dans un espace, ces peintres s'en sont tenus à la suface de la toile. Sans nulle tricherie ni trompe-l'oeil, ils n'utilisent que les formes planes et les rapports des couleurs entr'elles, créant ainsi un nouvel espace, celui-ci vraiment abstrait.

De **Molinari**, conscience critique du mouvement, une oeuvre de 1956 où les surfaces géométriques non régulières en noir et blanc établissent un renversement blanc sur noir. Les toiles des années suivantes délaissent petit à petit les axes horizontaux pour se limiter aux axes verticaux et aux groupes de plans ou thèmes verticaux, en série de deux ou trois. Le dynamisme naît des contrastes violents des plans juxtaposés, de l'éclat vibrant d'une couleur par rapport à toutes les autres.

L'oeil lit les tableaux ronds, extrêmement mobiles de **Tousignant**, soit en voyant les cercles s'engouffrer dans le centre, soit en les percevant en fuite, projetés vers l'extérieur.

Resté pur géométriste, **Juneau** exploite les formes carrées ou rondes, les rectangles flottants dans un espace. **Goguen** travaille sur des formes en carrés concentriques coupés par des lignes qui ne se situent jamais au même plan selon l'angle de vision.

Barbeau s'est orienté vers l'art optique et a réussi de belles toiles par des rayures ondulantes et plongeantes, devenant multiformes.

Leduc qui a pris une part active à la fondation du groupe des Plasticiens est représenté par un tableau où les formes à tendance géométrique sont empreintes d'un certain lyrisme par la ligne sinueuse qui vit par elle-même dans l'espace. Une récente rétrospective au Musée d'art contemporain a retracé sa démarche assurée.

Par cette exposition homogène, voici donc une partie importante de notre histoire de la peinture illustrée en raccourci. Depuis quatorze ans, le groupe a réussi à se maintenir et à exposer assez régulièrement en tant que groupe. Il n'a pas cessé d'exister par les peintres qui s'y rattachaient et qui sont restés fidèles à leur idéal sévère, à l'économie extrême des moyens.

Depuis 1953, année où le groupe exposait à la Place des Artistes, le groupe a connu un regain de vigueur autour de la galerie L'Actuelle. Puis les peintres ont exposé chez Denyse Delrye qu'ils ont suivie à la Galerie du Siècle. M. Yves Lasnier a dirigé cette galerie jusqu'à ces derniers jours. Aujourd'hui il est remplacé par Mme Francyne Simard. Le fait que ces peintres soient attachés à une même galerie contribue à les faire mieux connaître en tant que groupe, tout en assurant à chacun d'eux des expositions personnelles.

Les expositions

- **Galerie Agnès Lefort: FOX réussit des intérieurs intimes, intimistes, sans trop d'intériorité. Harmonies subtiles, papillotantes. De bons dessins. (Jusqu'au 24 nov.)**
- **Galerie Waddington: VARVARANDE: Des nus chevelus, des natures mortes abstraites et de rares abstractions presque mortes. (Jusqu'au 25 nov.)**
- **Galerie Moss: PERLMEITTER: Pour ceux qui aiment les vues de villes, de villages, les rondes d'enfants, les musiciens. (Jusqu'au 31 nov.)**
- **Galerie Le Tandem: SYLVIE MELANCON: De retour de Queltzalk Oalt, au Mexique. Des couleurs tourbillonnantes dans des toiles géométriques. Prometteur. A suivre. (Jusqu'au 31 nov.)**
  A la même galerie: les affiches "HIPPIES", pour ceux qui aiment rire et les fleurs et les policiers fleuris.
- **Maison de la Sauvegarde: Claude LANGLOIS: un dédoublement ou un conflit de personnalités: la même personne sous différents masques. (Jusqu'au 23 nov.)**

Les films à voir:

5 MILLIONS DE SPECTATEURS À TRAVERS LE MONDE L'ONT DÉJÀ APPLAUDI
L'INCOMPRIS
ET VOUS?
SCOPE — EN COULEURS
AUSSI
ALERTE À TOUTES LES POLICES
1204 EST, STE-CATHERINE STATION BEAUDRY
6505 ST-HUBERT STATION BEAUBIEN
JEAN-TALON, À L'EST DE PIE-IX STATIONNEMENT GRATUIT
CANADIEN PLAZA JEAN-TALON

DANY CARREL
UN FILM DE ANDRÉ CAYATTE
Piège pour Cendrillon
Il est nécessaire de voir ce film dès le début
HORAIRE: 12.30-2.45-5.05-7.24-9.40
RÉSERVÉ AUX ADULTES 18 ans et plus
TÉL. 288-3303, STATION BERRI — 858 EST, STE-CATHERINE
fleur de lys

UNE OEUVRE PROVOCANTE ET SAISISSANTE!
réalisée par JOHAN JACOBSEN
RÉSERVÉ AUX ADULTES (18 ANS)
DES IMAGES BOULEVERSANTES QUI TÉMOIGNENT DE L'ANGOISSE PHYSIQUE ET SPIRITUELLE!
"UN FILM POUR LES ADULTES, PLEIN DE LYRISME ET DE TALENT!" — PARIS-MATCH
"UNE OEUVRE CHARGÉE DE MYSTÈRE ET DE FASCINATION!" — FRANCE-SOIR
3 GRANDS PRIX dont celui du MEILLEUR FILM DANOIS
L'ÉTRANGER FRAPPE À LA PORTE
EN DANOIS/SOUS-TITRES ANGLAIS
SUR SEM.: 7.30 - 9.30
DIMANCHE: 1.30 - 3.30 - 5.30 7.30 - 9.30
CINEMA festival
1306 EST, STE-CATHERINE — 525-8600

Sensationnel!
Tom Jones
EN FRANÇAIS ET EN COULEURS
ENTRE L'ALCÔVE ET LA POTENCE!
EN COULEURS
ELIZABETH TAYLOR
PROVOCANTE! CAPTIVANTE!
LA CHATTE sur un toit brûlant
JAMES COBURN... (M. FLINT!)
UN TRUAND
EN COULEURS
MONTCALM 3238, MASSON Tél. 727-5213

UN RÉCITAL ENTIÈREMENT NOUVEAU
du 18 nov. au 3 déc.
matinées dimanches 19 & 26
en première partie
LES MILADYS
LES JEROLAS
PLACE DES ARTS THÉATRE MAISONNEUVE MONTRÉAL 18 (QUÉBEC) TÉL.: 842-2112

Bientôt Inauguration du nouveau cinéma Maisonneuve
LOUIS DE FUNÈS
TECHNICOLOR
OSCAR
3019 EST, SHERBROOKE PRÈS FRONTENAC Centre Commercial Maisonneuve

Pour ADULTES & ADOLESCENTS 14 ANS
SIÈGES RÉSERVÉS
"GONE WITH THE WIND"
CLARK GABLE · VIVIEN LEIGH
LESLIE HOWARD
OLIVIA de HAVILLAND
IN 70 mm WIDE SCREEN STEREOPHONIC SOUND METROCOLOR
MATINÉES Sam. Dim. & Merc. 2h.15 p.m. Soirées à 8h.15
ALOUETTE 318 STE-CATH. O. 861-2807

LES CINEMAS ODEON
QUALITE COURTOISIE CONFORT
Enfin en français!
LE DOCTEUR JIVAGO
EN COULEURS
HORAIRE: 1.30, 8.15 P.M.
MATS $1.50, SOIR et DIM. $2.00
LAISSEZ-PASSER NON VALABLES
CHAMPLAIN station papineau 524-1685

l'œuvre maîtresse de BUNUEL
Catherine Deneuve
EASTMANCOLOR
LION D'OR GRAND PRIX VENISE 1967
BELLE DE JOUR
aussi QUÉBEC...?
10:00 12:25 2:35 4:45 7:00 9:20
CINEMA LE PARISIEN
RESERVE AUX ADULTES 18 ans
Tel. 861-2697, 480, Ouest Ste. CATHERINE

LES PRODUCTIONS SPEX PRÉSENTENT
CHARLES AZNAVOUR
du 5 au 11 déc.
MATINEE, dimanche le 10 décembre, à 2 h. 30
PLACE DES ARTS SALLE WILFRID-PELLETIER MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

meilleur film!
6 oscars
UN HOMME POUR L'ETERNITÉ
'A MAN FOR ALL SEASONS'
EN COULEURS
HORAIRE: Ce soir 7.15, 9.30
Admission $2.00
LAISSEZ-PASSER NON VALABLES
CRÉMAZIE station crémazie 388-4210

LE CINÉ CLUB UNIVERSITAIRE
présente ses films
Tous les dimanches, à 2.00 p.m. et à 8.00 p.m.
À l'affiche le dimanche, 19 novembre:
"Mondo Cane"
La Guerre est finie
Les représentations ont lieu au:
Centre social de l'Université de Montréal, 2332, rue Maplewood.
Prix d'admission: $1.00

en soirée maintenant à 7.30 p.m. le mercredi, jeudi, vendredi et samedi
première:
jeudi, le 23 novembre
the babies, table talk
crawling arnold
entrée $3.00 étudiants $2.00
bar: hôtel reine élisabeth
instant theatre
théâtre de la place
place ville-marie
878-2589

68ème SEMAINE à Montréal
maintenant au
LE MEILLEUR FILM DE L'ANNÉE
EASTMANCOLOR
un homme et une femme
VICTORIA STATION VENDOME PLACE VICTORIA TÉL. 878-1451
12:45; 2:50; 5:00; 7:15; 9:30

théâtre du rideau vert
Du lundi au samedi à 20 h. 30
Dimanche matinée à 14 h. 30 et soirée à 19h.30
Le MALENTENDU
Albert Camus
Mise en scène: Yvette Brind'Amour
Décors: Hugo Wuetrich - Costumes: François Barbeau
avec
Marthe Thiéry
Yvette Brind'Amour, Gérard Poirier, Françoise Faucher, Loic Le Gouriadec
Au Stella - Tél. 844-1793 - 4664 St-Denis - Métro Laurier

mouchette
Réalisation de Robert Bresson, d'après le roman de Georges Bernanos
Avec Nadine Nortier, Jean Claude Guilbert
LA CRITIQUE EST UNANIME ★★★★
à voir absolument
UN PUR CHEF-D'OEUVRE
UNE ENFANT-FEMME VIT, SOUFFRE, MEURT
élysée 95 MILTON 842-6053
EISENSTEIN
JEAN-LUC GODARD
MASCULIN FÉMININ
le sexe et la jeunesse de la France d'aujourd'hui

DU 3 NOV. AU 3 DÉC. (SAUF LUNDI)
tnm
BOIS-BRÛLÉS
reportage épique sur Louis Riel
de Jean-Louis Roux
avec Léo Ilial et 42 comédiens
réservations: 849-3637
DIMANCHE 19h. 30 - $3.30 - $2.75 - $1.65
MAR. À VEND. 20h. 30 - $3.30 - $2.75 - $1.65
SAMEDI 17h. 00 - $3.30 - $2.75 - $1.65
SAMEDI 21h. 00 - $3.85 - $3.30 - $2.20
PLACE DES ARTS THÉATRE PORT-ROYAL MONTRÉAL 18 (QUÉBEC), TÉL.: 842-2112

PLACE DES ARTS THÉATRE PORT-ROYAL MONTRÉAL 18 (QUÉBEC)
CCA présente
LUNDI SOIR 8 h. 30, 20 NOVEMBRE
en récital
la jeune et brillante pianiste soviétique
Marina Mdivani
au programme:
MOZART, HAYDN, CHOPIN, PROKOFIEFF, MOUSSORSKY
prix (taxe incl.) $3.00, $4.00, $5.00
A. Billets en vente à La Place des Arts, à CCA, 1822 Sherbrooke o. (sous-sol); Ed. Archambault Inc. 500 Ste-Cath. e.; Importations CM Ltée, 8225 St-Laurent; Caisse Populaire, 4200 Adam; Jim Charlebois, 2115 Jean-Talon e.; Librairie Ducharme, 418 N.-Dame o.
B. Billets d'étudiants ($1.00). Se présenter en personne seulement à CCA.
RÉSERVATIONS: 932-2171; 2234

L'ANJOU... vous offre depuis 15 ans une cuisine raffinée.
L'ANJOU... s'efforce de maintenir des prix très abordables.
L'ANJOU... vous accueille dans un cadre original, unique en ville!
La "BUTTE MONTMARTRE"
(Table d'hôte à $2.00 et $3.00 - Spécialités à la carte)
Le dimanche soir: menu gastronomique
1204 rue DRUMMOND Rés.: 866-0668
American Express - Diner's Club

Par le gagnant du PRIX DE L'ACADÉMIE pour "WAR GAME" PETER WATKINS
PRIVILEGE
TECHNICOLOR
HORAIRE: 1.05, 3.15 5.25, 7.30, 9.40
ENTRÉE VIA LE CHATEAU CHAMPLAIN
CINEMA ODEON PLACE DU CANADA
WINDSOR et LAGAUCHETIÈRE 861-4595

DERNIERES SEMAINES!
Jane Fonda
LA CURÉE
TECHNICOLOR
721-6060
LE DAUPHIN
BEAUBIEN PRÈS IBERVILLE
SEM 7.30, 9.30

LE GHETTO DES SÉPARÉS



SEUL...OU SEULE...POUR ÉLEVER DES ENFANTS

une enquête de

Solange CHALVIN

La désintégration d'un foyer, la fin d'un amour a toujours quelque chose de dramatique, même si ceux qui ne s'aiment plus envisagent la séparation ou le divorce comme une véritable délivrance. Mais qu'en pensent ceux dont les parents sont séparés? Comment ce drame, cette absence subite du père ou de la mère est-elle ressentie par de jeunes enfants ou des adolescents?

La mésentente des parents, la séparation ou le divorce font mal aux enfants, qu'on le veuille ou non, et cela malgré toutes les précautions qu'on prendra pour éviter les chocs excessifs. Elle représente pourtant dans bien des cas une détente temporaire pour les enfants, surtout lorsque des scènes violentes et grotesques éclataient entre les parents. Mais le vide laissé par l'absent se fait vite sentir. Est-il tout de même possible de conduire au bonheur ces enfants sans l'aide de l'autre?



Le respect de l'absent

La condition primordiale selon le psychologue tout autant que le juriste, est le respect de l'absent. La mère qui conserve la garde de ses enfants ne devrait jamais juger devant ces derniers l'inconduite du père; il en est de même du père qui est chargé de l'éducation de ses enfants en l'absence d'une mère frivole ou malade. Les scènes qui précèdent une demande de séparation ou un divorce peuvent être fatales à l'équilibre de l'enfant.

"N'y a-t-il pas moyen de dire aux femmes et aux hommes que toutes les insultes ne régleront rien? Si la co-habitation n'est vraiment pas possible, pourquoi ne pas régler avec le moins d'éclat et le moins de casse, une situation qui pourrait tourner au tragique? Ne serait-ce que pour protéger sa propre santé mentale et celle de ses enfants" recommande Me Jurisic.

Il y a des restaurants, il y a des lieux publics : y a même le bureau de l'avocat ou celui du travailleur social pour discuter et se disputer. Pourquoi les adultes n'épargent-ils pas à leurs enfants le spectacle horrible de leur acrimonie, de leur déchirement?

"Je suis bouleversée par l'indécence de certains adultes qui crient, qui étalent grossièrement devant leurs enfants, des situations conjugales anormales, nous dit la psychologue. Certains enfants, en consultation, nous donnent des détails précis sur les relations de leur père avec sa maîtresse, sur leurs sorties, etc".

C'est généralement dans une colère du père que ces révélations ont été faites pour humilier la mère ou vice versa.

Comment élever seule des enfants

La séparation ou le divorce ne vient pas d'un coup. Il se prépare de longs mois, quelquefois des années. Les enfants sont anxieux, sentent bien que "ça ne va pas bien entre papa et maman". Il y a une menace dans l'air. Certains enfants tombent même malades à ce moment-là; inconsciemment ils cherchent un moyen d'attirer sur eux la sympathie des deux et peut-être de les réunir.

Puis brusquement, rien ne va plus entre le père et la mère: c'est le divorce émotionnel. Le mari prend souvent une maîtresse, l'épouse un amant, et l'un et l'autre font peu à peu leur choix entre les enfants, en essayant par des complicités multiples de les conserver pour eux, seul ou seule. Une enquête effectuée en Belgique révèle que pendant cette période il y a beaucoup de fugues d'enfants, surtout chez les filles. Les enfants qui se sentent abandonnés, essaient de se constituer des bandes d'appui, des parents de rechange.

S'habituer à vivre ... seul

Enfin, la séparation survient et l'enfant doit s'habituer à vivre avec l'un ou l'autre. Dans un divorce, l'enfant est domicilié chez celui de ses parents qui assume sa garde. C'est ce dernier qui décide de l'éducation et de l'instruction à donner, sous réserve évidemment de ce qui concerne le droit de surveillance. Mais il faut éviter à tout prix – à moins de raison majeure comme la maladie ou l'alcoolisme ou la violence – que les enfants ne soient privés de tout contact avec l'un de leurs parents; ce serait inhumain et nuisible tant à l'éducation qu'à la sensibilité de ces jeunes dont le développement doit être conditionné par des influences paternelles et maternelles. C'est pour cela que le droit de visite est donné à celui des époux qui n'a pas la garde de l'enfant. Un droit que l'autre partie se doit non pas seulement de respecter mais d'encourager en le présentant pour l'enfant, sous son jour le meilleur.

Le mari: un adversaire réclamé par l'enfant

Dans un excellent ouvrage intitulé "Femmes séparées", Céline Rolin fait état d'un danger qui guette les femmes seules devant élever des enfants. "Cet homme, leur mari, dit-elle, de compagnon qu'il était s'est transformé souvent en adversaire. Il vit, il existe, il a son mot à dire à propos des enfants et il est rare que ce mot se traduise par une aide ou un encouragement. Plus habituellement, il livre un combat pour supplanter la mère dans leur coeur".

Que dire de ces pères séparés qui abusent de leur droit de visite pour combler l'enfant de mille et une façons afin de s'attirer leur affection? Que dire de ces mères qui profitent de la présence quotidienne de l'enfant pour les "monter" contre leur père, selon l'expression populaire? A-t-on ainsi le droit de forger ou de déformer les pensées et affections d'un tout petit?

Une absence qui peut être fatale

L'âge des enfants au moment de la séparation conditionne évidemment leurs réactions. Mais le sexe des enfants a également son incidence. Un garçon souffrira surtout de l'absence du père parce qu'il n'a plus de modèle à qui s'identifier. Une fille sera frustrée d'une expérience capitale qui est sa prise de conscience féminine devant le monde masculin; surtout si cette séparation se fait au moment de l'adolescence, elle pourra entraîner chez la fille une méfiance contre l'amour, les hommes, la sexualité en général. Pour le garçon, au moment de la puberté, il pourra s'ensuivre un attachement exagéré à la mère qui l'empêchera de s'affirmer.

C'est pour faire échec à cet ensemble d'inconvénients qu'ont à subir, qu'on le veuille ou non, les enfants de parents séparés, que les psychologues et travailleurs sociaux recommandent à ces parents, d'ouvrir largement le cercle familial, de permettre à leurs enfants des contacts sociaux multiples et enrichissants.

Un foyer ouvert sur des départs futurs

Ce qui est le plus difficile pour les femmes seules, séparées, divorcées ou veuves, c'est d'accepter d'ouvrir leur foyer non seulement aux amis de leurs enfants, mais au monde adulte, à la parenté, aux relations de travail, etc. Les femmes séparées se coupent elles-mêmes de tout contact avec la société. Elles reprochent en général aux autres de ne pas les inviter, mais posent rarement le geste d'inviter à la maison. Pourtant, s'il y a des enfants qui ont besoin d'être entourés d'amis, d'autres adultes, de parents de remplacement, ce sont bien les enfants des femmes séparées, des veuves. Ils ont perdu un père, pourquoi leur fermer toute vie sociale et familiale?

Il est également fréquent que la femme séparée se cramponne à ses enfants. Après avoir perdu le mari, elle veut garder à tout prix et le plus longtemps possible, ses enfants. La travailleuse sociale interrogée nous dit: "Oui, il faut pousser les enfants dehors, quelquefois, les inscrire dans des clubs sportifs, au scoutisme, leur permettre d'aller passer un week-end chez des amis, etc".

L'attachement démesuré de certaines mères pour leurs fils surtout enlève à ces derniers, toute chance de devenir des hommes indépendants. Trop d'amour? Pas assez d'amour? Les femmes seules comme tous les parents se posent des questions. Dois-je remplacer par plus d'amour ce que les enfants ne reçoivent pas de leur père? Ce dilemme n'aboutira qu'à une éducation faussée. Il vaut mieux, nous dit le psychologue, tenter de vivre avec sérénité et ne pas trop se poser de questions en essayant tout simplement de donner le meilleur de soi-même.

Comment le dire aux enfants?

Comment expliquer à de jeunes enfants que papa et maman ne s'aiment plus, ne vivront plus ensemble? N'est-ce pas tragique et peu souhaitable d'expliquer aussi brutalement les choses? D'autre part, toutes les cachettes n'y feront rien, et l'enfant SAURA un jour. Un juge d'enfants interrogé par une revue suédoise donne ce conseil qui nous semble fort valable aux parents qui doivent fournir des explications: "Papa et maman ne s'entendent pas très bien; ils préfèrent pour que tu sois plus heureux à la maison, se séparer. Mais comme tous les deux, nous t'aimons beaucoup, nous avons pensé que tu vivrais avec maman pendant la semaine et que papa viendrait te voir le dimanche. . . autrement, il s'ennuirait beaucoup trop de toi" etc.

Évidemment avec des adolescents, le langage sera différent mais le même juge conseille de garder certains secrets et ne pas révéler à ses enfants les dessous d'un drame qu'ils ne sont pas en mesure de juger. Même si les difficultés financières sont nombreuses, il vaudrait mieux ne pas mettre les enfants dans le coup, trop jeunes. L'absence de l'un des conjoints entraîne un tel manque de sécurité dans leur esprit qu'il ne faudrait pas l'aggraver par la peur de manquer d'argent, de nourriture, etc. "Surtout, surtout, insiste Me Jurisic que nous avons consulté, silence, oui, silence, sur les largesses ou les mesquineries du père. Il y a des secrets douloureux qu'il faut savoir garder, comme il y a des larmes qu'il faut cacher aux jeunes enfants."

Exercer l'autorité avec amour et fermeté

Ce qui est le plus difficile pour les femmes seules qui doivent élever leurs enfants, c'est l'exercice de l'autorité. En fait, dans la majorité des foyers, l'autorité du père est beaucoup plus prestigieuse que celle de la mère. Commandant moins souvent, il risque d'être mieux obéi. Les mères seules devraient donc se corriger plus que les autres de la mauvaise habitude de commander pour tout ou pour rien, afin de garder à leur autorité un prestige, un caractère d'ordre définitif pour des choses importantes.

Les élever malgré tout

S'il est plus difficile d'élever seule ou seul des enfants, cela n'est pas impossible. Bien des veufs et des veuves y ont réussi avec succès. Les soucis financiers, les épreuves, les ont poussés à redoubler de courage et de ténacité.

Voici en terminant ce document sur les parents séparés, un conseil qui nous semble empreint d'une grande sagesse et qui est donné par Céline Rollin dans son livre "Femmes séparées":

"Ajoutez à votre sens aigu des responsabilités, votre amour maternel ou paternel, trois doigts de confiance en vous et deux doigts d'humour, et vous avez un cocktail d'atouts très efficace pour réussir seul ou seule l'éducation de vos enfants".

P.S. Comme complément à cette enquête sur les couples séparés, nous publierons la semaine prochaine les projets et réalisations de l'assistance judiciaire en ce domaine.

(1) Femmes séparées – Documents (Flammarion).

Pour vos cadeaux, pour votre cave, pour vos réceptions

Le ROYAL DE NEUVILLE



Code 542-G Code 542-F

$3.25 la bouteille

Mis en bouteilles par la Maison De Neuville - France

Faites-en aussi votre vin du dimanche et des jours de fêtes.

C'est le vin du sourire et de la joie

Représenté par

Gabriel Boussion INC.

Montréal

LIMONADE ASEPTA



AGIT VITE ET BIEN

Agréable au goût

UN PURGATIF EFFICACE



En boîtes économiques de 15 sachets pour faire 15 pintes d'eau médicinale

EN VENTE DANS TOUTES LES PHARMACIES

UNE MAISON DE RÊVE POUR DAMES ET MESSIEURS

Le Château du Bois de Boulogne Inc.

10620 Bois de Boulogne

Résidence de distinction

Ascenseur - Chapelle

Tous les services - Repas

Nous aurions grand plaisir à vous faire visiter

Nous recevons tous les jours de 2 à 5 hres ou le soir sur rendez-vous

331-8442

2 étages additionnels disponibles dès maintenant

Vous pouvez réserver dès maintenant la chambre ou la suite de votre choix.

Sur votre agenda

DATE Nov	Invitation	Lieu
18	Réunion annuelle de l'amicale N. D. du Bon Conseil à 2hrs. 30. Bienvenue à toutes.	1275 ave. Papineau, Mtl.
18	Buffet à l'intention des anciennes du collège Ste-Anne de Lachine à 17hrs.	1250 St-Joseph, Mtl.
18	Vente de charité annuelle au profit des Petites Soeurs de l'Assomption de 10h à 22h., à l'école Normale Jacques-Cartier.	1301 est, rue Sherbrooke, Mtl.
19	Partie de cartes au profit de l'Ouvroir missionnaire, Rens; 747-7943	1105 Côte Vertu, St-Laurent, Qué.
19	Assemblée mensuelle de l'ass. des femmes célibataires à 8hrs. Entrée libre.	755 est, rue Roy, Mtl.
19	Dress-In à 8hrs. Conférencier: James Laver qui parlera de la "mode et les sexes". La conférence se donnera en français et en anglais.	1455 ouest boul. Maisonneuve, Mtl.
	Exposition des oeuvres récentes de Denise Beaudin, à la Boutique Soleil.	430 rue Bonsecours, Mtl.

On cherche des foyers québécois pour accueillir des jeunes

Pour répondre aux nombreuses demandes d'accueil et d'hospitalité dans nos foyers québécois, la SOCIETE POUR L'EXPANSION DE L'HOSPITALITE AU CANADA veut établir un répertoire de foyers québécois prêts à accueillir les jeunes voyageurs pour de courts et moyens séjours (2 jours à 3 semaines) à des prix modérés, dans toutes les régions du Québec. Ceci sera une première étape vers son objectif ultime, celui de fonder à travers le Québec des Centres internationaux de séjour et d'accueil à caractère français.

Telles furent les grandes lignes de l'assemblée annuelle des membres de HOSPITALITE CANADA, qui avait lieu au secrétariat de la société ces jours derniers. La démission du président fondateur, M. Paul-A. Chaput de Québec, a été acceptée avec regret. M. Gérard Lebel de Ste-Thérèse-de-Blainville a accepté la présidence et quidera les destinées d'Hospitalité-Canada pour la prochaine année.

Tous ceux et celles que l'hospitalité intéresse doivent s'inscrire au secrétariat d'Hospitalité-Canada, aux soins de Mme Marguerite Lacroix, 8341, 25e avenue, St-Michel, Montréal 38, ou en téléphonant à 722-0477. La seule condition essentielle, c'est d'avoir un gîte à offrir aux jeunes qui voyagent.

Marie-Béatrice se soumet à un examen

ROME – La princesse Marie-Béatrice de Savoie s'est de nouveau entretenue avec le professeur Fontanesi, directeur du pavillon de psychiatrie de la prison pour femmes de Rebibbia, qui est chargé d'effectuer un examen psychiatrique de la princesse.

La fille de l'ex-roi Umberto d'Italie et son fiancé, l'acteur Maurizio Arena, ont demandé au professeur Fontanesi de pratiquer un tel examen afin que la famille de la princesse ne puisse invoquer une quelconque incapacité psychique pour faire obstacle au mariage.

Enquête sur les besoins en infirmières au Québec

L'association des infirmières annonce qu'elle projette une enquête sur les besoins et les effectifs en nursing, au Québec. les modalités de cette enquête n'ont pas encore été définies, mais la présidente de l'AIPF, Mme Gertrude Jacobs, l'a présentée comme l'un des plus importants projets de cet organisme, à côté du travail d'administration qui sera effectué relativement à la loi des infirmières du Québec.

Cett loi date de 1946 et les infirmières espèrent que les trois amendements qu'elles désirent y seront apportés dès la prochaine session.

Le premier amendement concerne l'article numéro sept qui stipule que le mot infirmière n'est applicable qu'aux personnes de sexe féminin, ce qui exclut par le fait même les infirmiers qu'on voudrait maintenant grouper dans la même association.

Le deuxième concerne le changement de nom qui s'imposera à la suite de la modification de l'article sept, tandis que le troisième aura pour effet d'annuler la limite de $100,000 sur la valeur des biens immeubles que l'association peut posséder.

L'association compte présentement 29,189 membres, dont 22,903 pratiquantes.

Ces chiffres représentent presque le double de l'effectif dénombré, en 1960.



Soeur Georgette Leduc qui dirigeait la Congrégation des Soeurs grises de Montréal depuis 1961, a été réélue pour un second mandat de six ans. Le nouveau conseil sera composé des membres suivants; Soeur Denise Lefebvre, vicaire générale, Soeur Gertrude Jarbeau, Soeur Jeannette Gagnon, Soeur Marguerite Daoust, Soeur Jacqueline Lacroix et Soeur Camille Noël. Comme supérieure majeure, Soeur Georgette Leduc participe annuellement aux réunions de la Conférence religieuse canadienne.



COMPRESSES médicamenteuses POUR LES YEUX

SOULAGE la fatigue des yeux, RAFRAÎCHIT et STIMULE la peau tendre autour des yeux où la fatigue et la tension sont susceptibles de paraître.

Aussi OPTREX EN FLACON (POUR LES BAINS D'YEUX)

Chez votre pharmacien

OPTREX

"le bien-être des yeux" OP-21

Dans le vieux Montréal le restaurant français

PARRAIN ET MARRAINE

vous invite à souper les samedis et dimanches soir

TABLE D'HOTE $3.75 • MENU À LA CARTE

À partir de 18 hres à minuit

479 rue ST-ALEXIS (Coin Notre-Dame ouest)

RÉSERVATIONS 849-1580

fruits de mer

CARTE NO 1

CRUSTACÉS

Avec les huîtres, coquillages et crustacés vous pouvez servir des vins blancs, riches et distingués: Alsace — Muscadet — Sancerre — Pouilly — Anjou sec — Saumur — Vouvray sec — Chablis — Meursault — Montrachet — Pouilly-Fuissé — Mâcon — Graves sec — Bergerac sec — Hermitage blanc — Arbois.
Les mousseux:
Vouvray — Saumur — Champagne brut.

POISSONS

Avec les poissons frits ou grillés servez les vins blancs et secs mentionnés ci-dessus. Les poissons fins en sauce méritent des vins blancs moelleux: Anjou — Coteaux du Layon — Sauternes.
Tout poisson accommodé au vin rouge exigera le même vin que celui utilisé dans le fond de sauce.
Avec les soupes aux poissons servir les rosés des Côtes de Provence et des Côtes du Rhône.

DÉSIREZ-VOUS RECEVOIR TOUTES LES CARTES DE CETTE SÉRIE OU D'AUTRES BROCHURES TRAITANT DES VINS ET DE LEUR UTILISATION? ÉCRIVEZ OU TÉLÉPHONEZ À:

COMITÉ DES VINS DE FRANCE

2060, rue Mackay - Montréal 25 - Tél.: 937-9668

BARCELONE
ou le témoignage impérissable d'un magnifique passé





UN CADRE CONTRASTÉ: **Barcelone est une ville pleine de contrastes. A côté des incomparables pierres du Quartier Gothique (photo de droite), on remarquera la partie haute constituée de grandes avenues, foyer de l'industrie et du commerce. Sur notre photo de droite, on voit le temple consacré à la Sainte-Famille, oeuvre du génial architecte Antonio Gaudi. Barcelone est une ville à parcourir. Le soir, on peut se promener dans le barrio Chino, près du port, et déguster les mets de restaurants typiques. Cet endroit n'est plus un coupe-gorge... Il a été épuré. Pour ceux qui aiment les endroits plus sophistiqués, nous conseillons le "barrio gotico".**

LE MANCHESTER DE LA BOHÊME: LIBEREC, VILLE FONDÉE AUX XIIIe SIÈCLE

Toutes les excursions du nord de la Bohême, ne peuvent et ne devraient certainement pas manquer Liberec, une ville de 66,000 habitants, fondée au 13ème siècle, et qui est maintenant le centre de l'industrie et des communications de la région. Au cours de ces dernières années, cette ville a aussi acquis une certaine importance en tant que centre touristique et à ce titre, compte parmi ses hôtels, deux hôtels de la catégorie "A", où vous pouvez obtenir une chambre confortable à une personne, avec salle de bain privée, pour $7.40 E.U. par jour, y compris le déjeuner ($12. pour chambre double).

Un de ces hôtels se trouve presque en face des vastes salles d'exposition de l'organisation Glassexport, qui se charge de toutes les exportations de verrerie hors de la Tchécoslovaquie et dont le gérant, est un homme énergique de stature moyenne, dans la cinquantaine, et qui vous déclare avec ferveur qu'il peut vous montrer plus de 3,000 modèles différents de verre soufflé – si vous avez le temps et l'énergie de le suivre dans cette visite.

Ce n'est pourtant pas pour ses verreries, mais plutôt pour ses textiles que Liberec est connu comme centre industriel. Même avant la première guerre mondiale, cette ville était appelée la "Manchester de la Bohême", et vous pouvez vous familiariser avec cette région de l'industrie du textile en visitant le Musée du Nord de la Bohême, dans cette ville, qui comprend une collection intéressante de 22 tapisseries flamandes du moyen âge.

Liberec se trouve dans la vallée du fleuve Nisa de Tchécoslovaquie, entre les montagnes Jizera et la chaîne Jested. Les Jizera commencent au dernier arrêt d'autobus de la ville au nord, et une banlieue sud se trouve du pied du Jested, montagne de 3,300 pieds de haut, qui surplombe les cimes avoisinantes. Une auberge moderne dans la montagne vient juste d'être terminée et elle constitue la dernière d'une série d'auberges qui ont été construites au cours des années. Autrefois, les chalets du Jested étaient sujets à la destruction par la foudre, mais la population de Liberec aimait tellement ces lieux de rendez-vous favoris que tout chalet ainsi détruit par incendie était rapidement reconstruit.



L'HÔTEL DE VILLE NÉO-RENAISSANCE DE LIBEREC

La ville contient de nombreux exemples d'architecture gothique, renaissance et baroque. Son hôtel de ville néo-renaissance richement décoré, ressemble à un grand gâteau d'anniversaire, et s'est inspiré de l'hôtel de ville de Vienne; son théâtre dans la Bohême du Nord est connu dans le pays tout entier pour son intérieur baroque.

Parmi les autres constructions intéressantes au point de vue historique, se trouvent l'Eglise baroque de la Sainte-Croix, construite en 1753-56 avec sa statue baroque sur la façade; l'autel, l'oratoire, le choeur et le plafond en caissons offrent d'excellents exemples de sculptures sur bois; les maisons bourgeoises du 18ème siècle, avec leur pignon et leur façade pittoresque, sont décorées de stuc sous forme de bas-reliefs rappelant des sujets religieux et mythologiques ainsi que des fleurs et des fruits.

La Rue Tortueuse avec ses maisons de bois et ses arcades datant du milieu du 17ème siècle vaut aussi une visite.

En plus de ce que la ville a à offrir pour elle-même, il y a de nombreux points intéressants à quelques milles de Liberec – les montagnes géantes du Krkonose de 5,000 pieds de haut à l'est, est un lieu de villégiature pour le ski et durant toute l'année pour les gens de Prague; le paradis de la Bohême, splendide, intéressant et historique avec sa fameuse forêt pétrifiée au sud; Frydland au nord avec sa forteresse de mille ans et son château renaissance; et il ne faut pas oublier Jablonec nad Nisou, le plus grand centre mondial de bijouterie de fantaisie. Les perles, les bagues, les boucles d'oreilles et les broches venant de Jablonec se trouvent sur les comptoirs de bijouterie à travers tout le Canada.



Une campagne de souscription en faveur du camp Françoise-Cabrini se poursuit actuellement au Québec. Sur notre photo, M. J.-A. Charbonneau, président du camp et Mme Reine Johnson, épouse du premier ministre du Québec. On sait que le camp Françoise-Cabrini a été fondé dans le but de favoriser l'intégration des enfants d'immigrants en milieu québécois. L'objectif de $50,000. n'a pas encore été atteint et le public est invité à souscrire généreusement d'ici la fin de novembre.

Route menant aux chutes Churchill

Un contrat au montant de $2,000,000 pour la construction d'une route d'une longueur de 76 milles en vue d'assurer la liaison entre les points les plus à l'est de la région des chutes Churchill, dans le centre du Labrador, a été adjugé au consortium Dufresne-Mannix. On procédera à l'aménagement des chutes Churchill en vue de l'établissement d'un important complexe hydro-électrique.

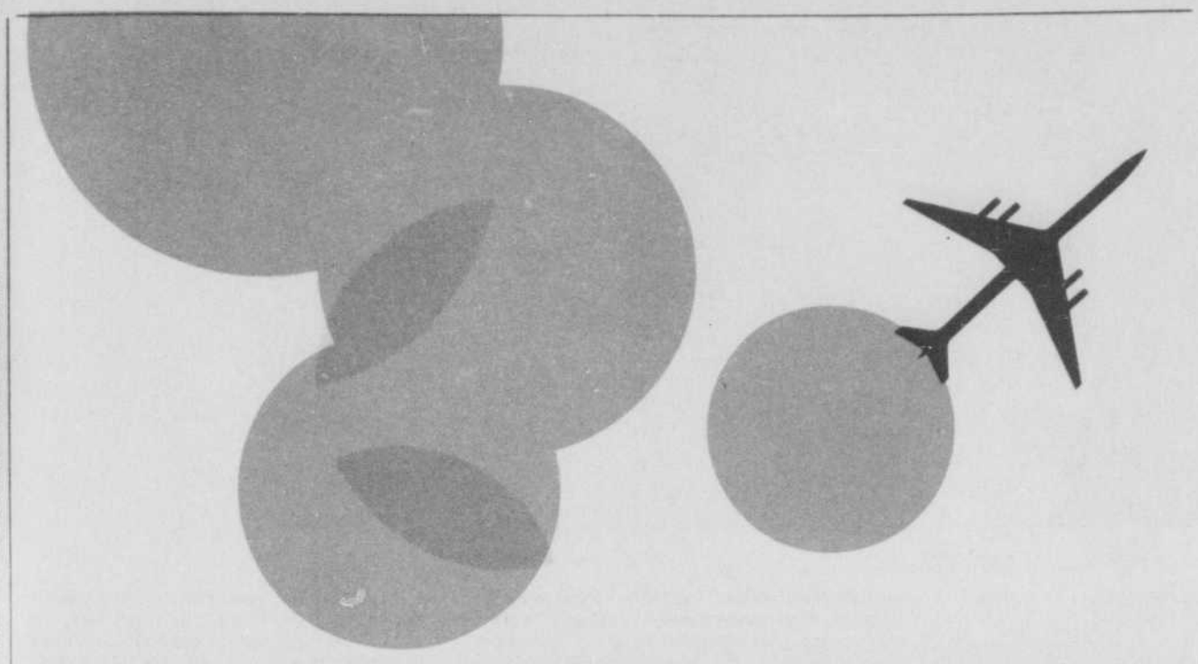
Ce chemin sera tracé à partir du centre de production électrique vers les régions des lacs Orma et Fremont où se dresseront plusieurs digues destinées à forcer les eaux de la rivière Naskaupi vers la rivière Churchill.

La nouvelle voie de communication constitue la première étape d'un réseau routier qui atteindra une longueur de 300 milles et dont le rôle sera de relier les secteurs clé de la gigantesque entreprise Churchill.

AVIS

Les grands magasins "Au Printemps" Laguionie & Cie., de Paris, France, déclarent qu'ils n'ont jamais eu aucune relation d'affaires de quelque nature que ce soit avec la compagnie "Les Magasins Au Printemps Inc." Métro Atwater, Montréal, déclarée en faillite par ordonnance du tribunal, en juillet 1967.

"Au Printemps"
Laguionie & Cie
Paris-France



Revenez plus riche de souvenirs:

Évadez-vous vers l'Europe en *Volescapade* des lignes aériennes Canadien Pacifique.

CPA vous offre un service de grande classe durant chaque minute du voyage.

Commencez aujourd'hui à cueillir des souvenirs ... demandez notre brochure gratuite chez votre agent de voyages.

Soyez difficile.

Exigez de filer vers l'Europe en Volescapade CPA



LES LIGNES AÉRIENNES CANADIEN PACIFIQUE

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

VISITEZ LE MONDE SANS PROBLÈMES

Prenez rendez-vous pour rencontrer la personne la plus renseignée sur le voyage que vous projetez

VOYAGES TRAVELAIDE

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 HRES ET LE SAMEDI JUSQU'À 4 HRES

UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

VOYAGES ET TOURISME



DÉCOUVERTES RÉCENTES EN TOSCAGNE: On vient de découvrir ces masses finement sculptées en Toscagne, une petite ville située à une cinquante de milles de Rome. Il s'agit de couvercles de cercueils que des archéologues ont trouvé dans des tombeaux étrusques taillés dans des tonnes de roc. Au dire des connaisseurs, c'est la découverte la plus importante depuis plusieurs années.

Un vilain canular

LA MER REJETTE UNE BOUTEILLE D'UN MILLION

Les millions trouvés dans les bouteilles à la mer s'évaporent aussi vite que l'onde qui les transporte. C'est ce qu'a appris jeudi un citoyen de Boulogne-sur-Mer, en France, qui avait trouvé un chèque de $1 million canadien dans une bouteille apportée par les vagues sur une plage.

M. Léon Queval avait porté le chèque, tiré sur la Caisse populaire de La Providence, à St-Hyacinthe, Québec, et signé par M. Philippe Gariépy, à une banque boulonnaise.

Malheureusement, le gérant de la Caisse populaire mascoutaine, M. Gilles Dragon, a révélé au directeur de la banque française qu'il s'agissait d'un canular monté par des amis de M. Gariépy qui n'a jamais fait un tel chèque.

Et le rêve du Boulonnais s'est probablement terminé dans une bouteille, comme il avait commencé...

Don de l'Australie au Zoo de Québec

Quelques-uns des kangourous qui ont fait la joie des visiteurs du pavillon de l'Australie à l'Exposition universelle de Montréal viennent d'arriver au Jardin zoologique de Québec. En effet, le gouvernement de Canberra a décidé de faire don au Zoo de Québec de trois grands kangourous gris et d'un wallaby mâle. Le wallaby est plus petit et trapu que son cousin, le grand kangourou gris, ses pattes sont aussi plus courtes, par contre son pelage est plus fourni. De l'ordre des marsupiaux, ces mamifères possèdent une caractéristique bien connue: les femelles sont munies d'une poche formée par un repli de la peau ventrale où le petit trouve chaleur et nourriture à la fois, de même qu'un lieu propice à sa croissance pastnatale. Le petit ne sort de cette poche que longtemps après sa naissance et l'utilise par la suite très souvent comme abri.

Une conférence de Danièle Routaboule

LA NATURE CANADIENNE AU SERVICE DES TOURISTES

"Les régions touristiques par excellence ne sont pas composées que d'équipements touristiques, mais reposent sur la personnalité de leurs milieux", a déclaré Mlle Danièle Routaboule, architecte-paysagiste et urbaniste, en illustrant de diapositives son concept des loisirs et du tourisme à l'échelle régionale, lors du colloque de la Fédération québécoise pour l'habitation, l'urbanisme, le développement et l'aménagement des territoires.

Distinguant les loisirs journaliers ou hebdomadaires, qui sont pris par les habitants dans leur région même, du tourisme par lequel les habitants d'une région s'en échappent pour en connaître une différente, Mlle Routaboule a montré quels types d'équipements il fallait construire dans l'un et l'autre cas.

Au chapitre du tourisme qui doit être pensé en fonction des besoins des visiteurs, Mlle Routaboule a donné l'exemple de ce que pourraient être à cet égard les Cantons de l'Est et la Gaspésie.

Les Cantons de l'Est, une des régions les plus tempérées de la province, sont situés à proximité des grands centres urbains de Montréal, Granby, Saint-Jean et Sherbrooke. Dans une telle région, les aménagements devraient exprimer le souci de mettre la nature entièrement à la disposition du public, particulièrement en attribuant de très vastes espaces aux activités de jeux, pique-niques et camping.

En Gaspésie, au contraire, l'esprit des équipements et même leurs normes devraient être totalement différents, d'après Mlle Routaboule.

La Gaspésie intéresse une région littorale en milieu rural. Le climat y est assez rigoureux. Dans un site immense où la nature est présente à profusion, il faudrait surtout la préserver et la porter à la connaissance du public.

Les équipements collectifs seront alors localisés de préférence à l'intérieur d'un parc déterminé. Et dans une certaine mesure on concentrera le plus de loisirs sur le moins de territoire possible, afin de protéger la nature et les touristes.

Les touristes en effet ont besoin de se sentir protégés contre un sentiment d'insécurité face à la nature et à la solitude des lieux ainsi qu'aux conditions de climat.

MADEMOISELLE DE PARIS APPORTE: GASTRONOMIE, MODE, JEUNESSE...

(PARIS) — Paris en automne est très agréable... c'est le renouveau dans nombre de domaines: rentrée théâtrale, présentation des collections de grands couturiers, salons des antiquaires, de l'automobile notamment.

Aussi les touristes canadiens devraient-ils se rendre à Paris en automne plutôt qu'en été où la capitale, désertée par les Parisiens, est envahie par les étrangers.

C'est ce que "Mademoiselle de Paris" va suggérer aux Canadiens du 15 novembre au 5 décembre, au cours d'une tournée dans les vingt municipalités du Canada auxquelles elle apportera un message d'amitié du Conseil de Paris.

Michèle Gromier, la charmante Ambassadrice française qui a été chargée de cette mission de confiance par le Commissariat général au tourisme et la compagnie Air-France, n'aura pas de difficulté à se faire comprendre au cours des conférences qu'elle donnera à la communauté anglophone: elle parle couramment anglais, en plus de l'espagnol et de l'italien.

Sur le thème "L'automne à Paris", elle initiera ses auditeurs aux secrets de la gastronomie française, parlera de la mode de Paris, de la jeunesse française, et de tout ce qui est français. Le programme de ses visites comportera un intermède le 18 novembre, où elle fêtera son anniversaire. Elle est née il y a 28 ans à Perpignan, et son visage porte le charme de ses origines méditerranéennes. "Mademoiselle de Paris" est arrivée mercredi à Montréal, première étape: un périple qui la mènera en particulier à Ottawa, Vancouver, et Toronto.

Les municipalités visitées seront les suivantes: Victoria, Edmundton, Calgary, Winnipeg, Toronto, Hamilton, Niagara Falls, Brendford, Paris (Ontario), London, Ste-Catherine, Kitchener, Guelph, Montréal, Trois-Rivières, Sherbrooke, Chicoutimi, Sept-Iles, Ottawa, et Vancouver.

La Lufthansa et l'Airbus

La "Lufthansa" n'aura pas besoin d'un avion de la capacité de l'airbus avant 1975 et "entend de ce fait se ménager un délai de réflexion jusqu'en 1973 pour choisir l'appareil qui répondra le mieux à ses besoins", déclarait le porte-parole de la compagnie.

Ces propos laissent supposer, dit-on dans les milieux compétents, que la compagnie pourrait, le cas échéant, se prononcer pour un modèle concurrent de fabrication américaine.

La mise au point de la "Lufthansa" fait suite à l'appel lancé par tous les groupes du Bundestag et approuvé par le Ministère Fédéral de l'Economie, demandant à la compagnie de soutenir par ses commandes le projet anglo-franco-allemand "Airbus".

Nouveau service aérien pour les jeux de Lyon

En préparation pour les jeux Olympiques d'hiver, qui auront lieu à Grenoble du 6 au 18 février, Air France vient d'inaugurer un service quotidien entre New York et Lyon avec escale à Paris.

Au départ de Montréal une correspondance immédiate est assurée à Orly à destination de Lyon où est disponible une liaison rapide avec Grenoble.

D'autre part, les amateurs qui désirent se rendre de Lyon dans les grandes stations des Alpes peuvent profiter des services réguliers d'Air Alpes à destination de Mégève, Courchevel, Val d'Isère et autres grandes stations.

La fête de Noël en Belgique

UN AMALGAME DE COUTUMES PAÏENNES ET CHRÉTIENNES

De Pierre Breughel l'Ancien, qui plaça le "Dénombrement de Bethléem" dans un petit village brabançon où des gaillards patinent sur un étang près d'une auberge appelée "In de Bladkroon" (A la Couronne de Feuilles), à Felix Timmermans, l'écrivain bien connu qui fit naître en Flandre son Enfant Jésus, de très nombreux artistes belges, peintres, écrivains, sculpteurs ou miniaturistes, ont au cours des siècle choisi la Noël pour thème d'inspiration. L'arrivée à Bethléem, la naissance du Christ, l'adoration des bergers, celle des Rois Mages, la fuite en Egypte et le massacre des Innocents: ces scènes ont toutes été représentées par eux. Dans le pays, en majorité catholique, la mystique de la Noël l'a emporté sur les fêtes exubérantes et païennes du solstice d'hiver, célébrées par les anciens Germains. Toutefois, ici plus qu'ailleurs, les coutumes païennes et chrétiennes sont étroitement mêlées.

Au Xe siècle déjà, des crèches étaient exposées dans les églises mais l'Allemagne ne connut l'arbre de Noël qu'au XVe siècle et l'Angleterre le découvrit plus tard encore, en 1840 seulement. L'usage de l'arbre de Noël, qui était aux dires de maints prédicateurs une "coutume païenne", ne pénétra en Belgique et n'y fut généralement accepté qu'au XXe siècle. De nos jours, une crèche est généralement placée sous l'arbre de Noël.

Messe de minuit

Dans la partie wallonne comme dans la partie flamande du pays, la messe de minuit, qui est célébrée dans la nuit du 24 au 25 décembre, est la plus importante cérémonie du jour. Depuis les cathédrales des grandes villes jusqu'aux humbles églises de campagne, toutes ont leur messe de minuit. Et dans les villages surtout, il en émane un charme inexprimable: des familles entières de paysans venus des hameaux les plus reculés se dirigent à travers les champs gelés ou enneigés vers leur petite église. Jadis, ils faisaient le chemin à pied et portaient tout au long des sentiers rustiques des lanternes d'étable à la flamme vacillante.

Crèche et arbre

Parmi la population catholique du pays, la crèche et l'arbre de Noël vont aujourd'hui souvent de pair. Et, à l'exemple de la "merry old England", l'arbre de Noël est toujours présent là où la crèche fait défaut.

Dans certaines familles, la crèche garnie de sujets est employée depuis d'innombrables générations. Par ailleurs, les figurines de mauvais goût abondent sur le marché mais il est possible malgré cela d'acquérir des crèches dont les statuettes de cire, de plâtre, de bois brut, de bois polychrome ou de faïence colorée, témoignent d'un sens artistique réel. Pour le grand jour, les figures originelles sont exposées: l'Enfant Jésus, Marie, Joseph, et, bien sûr, le boeuf et l'âne. La crèche se peuple ensuite de bergers et de brebis. Enfin, le jour de l'Epiphanie, les trois Mages venus de l'Orient la complètent.

Quant à l'arbre de Noël, il était jadis orné de bougies véritables qui furent à l'origine d'une série d'incendies en Allemagne et en Angleterre. A présent, il est plus fréquemment garni de petites lampes électriques. Les traditionnelles boules de Noël luisantes et multicolores, des perles de verre, de petits personnages et les indispensables "cheveux d'ange" la décorent encore. Dans beaucoup de foyers, le sapin de Noël est bourré de cadeaux ou de surprises emballés dans du papier de couleur. Après le repas du soir, les paquets sont déballés en famille. En Belgique, cependant, le "Père Noël" n'a pas détrôné Saint Nicolas qui reste le vrai grand ami des enfants. Chaque année, le 6 décembre, celui-ci laisse fidèlement tomber sa pluie de jouets dans les cheminées.

Les coutumes

Si l'on a parfois l'impression que beaucoup de coutumes de Noël ont disparu, l'observateur attentif découvrira pourtant que nombre d'entre elles se sont perpétuées et que les temps modernes en ont fait naître de nouvelles, heureuses ou moins bien venues.

La veille de Noël, on peut encore voir dans de nombreux villages des enfants et même des adultes en Rois Mages. L'un s'est passé le visage au cirage, l'autre fait tournoyer une étoile fichée sur un bâton. Tous vont de porte en porte, chantent des cantiques et... récoltent de l'argent. Dans maintes villes, des mouvements de jeunesse organisent des cortèges qui, les Rois Mages à leur tête, vont recueillir des offrandes qui sont destinées cette fois à l'une ou l'autre oeuvre de charité.

Les plus belles coutumes de Noël remontent également au XVe siècle: la représentation de l'étable de Bethléem et des événements sacrés, avec des personnages et des animaux vivants. Les crèches vivantes de Liège sont fameuses: sur les parvis des églises ou sur d'autres places publiques, des adultes, des enfants et des animaux font revivre la nuit de Noël dans la grotte de Bethléem. D'autres cités telles que Bruges, Gand et Bruxelles ont suivi cet exemple. De merveilleux "tableaux vivants" s'admirent aussi dans des villages wallons et flamands et, notamment, à Vosselaar (dans la Campine anversoise), à Saint-Severin (dans le Condroz), à Marcinelle-Villette, etc...

Gâteaux et repas

La tradition des spécialités de Noël, qui vont des "couques" aux gâteaux et aux plats les plus divers, s'est également conservée dans de nombreux endroits. A Andenne par exemple, près de Namur, les "cougnous" qui sont de petits pains étroits et oblongs, sont l'enjeu de parties de cartes. A Liège, il y a les "bouquettes", sorte de crêpes cuites à l'huile et dans la région d'Eupen, où l'on parle l'allemand, il y a les "Brätzelen" et les "Pinten". Mais partout l'on trouve les sabots de chocolat fourrés de friandises et surtout le gâteau typique en forme de bûche qui est d'ailleurs appelé "Bûche de Noël". Il est confectionné avec de la crème au beurre, avec de la crème fouettée et même, innovation récente, avec de la crème glacée. Un petit enfant de sucre ou de fondant est couché sur le gâteau. La bûche est vendue dans toutes les pâtisseries et est le dessert de circonstance.

Arbres de Finlande

Tous les ans, un sapin de Noël géant, cadeau de la Suède, est planté au coeur de Trafalgar Square, à Londres. Au même moment, Helsinki offre à Bruxelles et à Anvers un arbre tout aussi grand. Ces sapins, de quelque vingt mètres de haut, sont magnifiquement garnis et éclairés tandis qu'à leur pied s'anime le récit biblique dans une crèche habitée par des personnages vivants.

Bien que l'éclairage des artères commerçantes dans les grandes cités et dans les villes plus modestes soit éblouissant et que la Noël soit fêtée avec faste dans les centres importants, elle n'en reste pas moins, pour la majorité de la population, une fête familiale avant tout.

HIVER 1967-68

Club Méditerranée à

AGADIR



Une formule nouvelle de détente dans une ambiance sympathique. Départ de Montréal tous les LUNDIS par jet d'AIR FRANCE.

2 semaines - tous frais compris même le vin aux repas pris au village du Club — DOLLARS CANADIENS

Départs du 12 décembre au 7 janvier et à partir du 30 janvier $651.00

Autres départs jusqu'au 11 décembre et du 8 au 29 janvier $586.00

Un ensemble complet de 3 semaines $895.00

AGADIR - MAROC - MADRID - PARIS

3 jours à Agadir au club Méditerranée

En autocar: Agadir, Ouarzazate, Marakech, Casablanca

En automobile privée (4 jours): Rabat, Fez, la ville romaine de Volubilis, la ville sainte de Moulay Idriss; retour à Casablanca.

MADRID (2½ jours) et PARIS (1 jour en transit)

Pour renseignements et inscriptions:

VOYAGES HONE

1460, avenue Union - Montréal 2 - 845-8221

Le Métro à notre porte . . . station McGill/Union

Qui dit VOYAGES... dit MALAVOY

TOURS DE PRINTEMPS EN EUROPE

FRANCE - ITALIE - SUISSE — 18 avril - 9 mai — $873.

Direction: F. Nicaise et A. Malavoy

Autre tour FRANCE - ITALIE - SUISSE — 7 - 28 mai — $792.

Même direction. La suppression de l'avion Paris-Nice et des hôtels moins dispendieux permet un prix plus bas.

ESPAGNE - FRANCE — 7 - 28 mai — $791.

Direction: Conchita de los Reyes

EUROPE CENTRALE — 9 - 30 mai — $796.

Direction: A. Malavoy

PROVINCES DE FRANCE — 27 mai-17 juin — $830.

Direction: André et Anne-Marie Malavoy

Onze ans de succès ininterrompus - Organisation directe

Tours originaux - Voyages de qualité

Voyages ANDRÉ MALAVOY Inc.

1225 OUEST, DORCHESTER

MONTRÉAL, P.Q.

TÉL.: UN. 1-2485

La Maison aux milliers de références

Les Caraïbes TELLES QUE VOUS LES AIMEZ!



Vous êtes sédentaire et vous préférez vous reposer sous les palmiers . . . vous êtes explorateur et vous brûlez de partir à la découverte d'îles nouvelles . . . vous êtes navigateur et vous savez goûter l'exotisme des ports d'escale . . . Air France, dans ses trois dépliants tricolores, vous propose l'une ou l'autre de ces formules de vacances ou la possibilité de les combiner.

AIR FRANCE et la CIE GLE TRANSATLANTIQUE

CROISIÈRES CARAÏBES

HIVER 1967-1968

LES CROISIÈRES

10, 11 ou 13 jours à bord des luxueux paquebots "Antilles" ou "Flandre" de la Compagnie générale Transatlantique. Vous découvrirez chaque jour un nouveau décor et vivrez un séjour inoubliable sur ces splendides hôtels flottants.

A partir de ***$681.00*** tout compris

(incluant le transport aérien aller-retour en classe économique Montréal — Pointe-à-Pitre).

AIR FRANCE

GUADELOUPE ANTILLES FRANÇAISES

HÔTEL les Alizés

LES SÉJOURS

A l'hôtel "des Alizés" sur une île captivante, celle de la Guadeloupe. Une immense plage de sable fin. Chambres climatisées, avec douche, bain, téléphone, radio et terrasse particulière.

7 jours à partir de ***$351.00*** tout compris

(incluant le transport aérien aller-retour en classe économique Montréal — Pointe-à-Pitre).

AIR FRANCE

VACANCES AUX CARAÏBES

HIVER 1967-1968

LES TOURS

Six îles de soleil: Guadeloupe, Martinique, Barbade, Trinidad, Tobago et Antigua. Vous choisissez vous-même votre itinéraire, les îles que vous voulez visiter, les hôtels, la durée du tour, et cela en fonction de vos vacances et de votre budget.

Consultez votre agent de voyage: il vous préparera, dans le cadre enchanteur des Caraïbes, les vacances les plus originales et les plus agréables de votre vie. Demandez-lui les trois dépliants tricolores d'Air France ou postez le coupon ci-dessous.

AIR FRANCE

LE PLUS GRAND RÉSEAU DU MONDE

AIR FRANCE — service S.F.
1, Place Ville-Marie, Montréal 2, Québec

Veuillez m'envoyer gratuitement les trois dépliants tricolores — traitant des vacances aux Caraïbes.

NOM.....

ADRESSE.....

VILLE..... PROV.....

Nom de mon agent de voyage.....

LES PLUS BEAUX VOYAGES À MEILLEURS PRIX

LA GRANDE AGENCE DU CANADA FRANÇAIS

26 personnes de langue française pour mieux vous servir

VOYAGES TRAVELAIDE

1010 OUEST, STE-CATHERINE, MONTRÉAL 2 UN. 1-7272

OUVERT LE SOIR JUSQU'À 9 H.

EL LE SAMEDI JUSQU'À 4 H.

Services gratuits

UN SEUL BUREAU À MONTRÉAL

AUX QUATRE COINS DU MONDE

BERLIN (Reuter) – Un Indien, membre de la Commission de contrôle international à Hanoï a été tué et un soldat indien a été blessé alors que des fusées américaines ont atteint l'édifice qui abrite la commission, au cours d'un raid sur la capitale nord-vietnamienne, rapporte l'agence de nouvelles de l'Allemagne de l'Est, ADN. L'agence a identifié l'Indien comme étant Mangel Chand. Elle ne donne pas la date du raid. La commission internationale, composée de l'Inde, du Canada et de la Pologne, a été fondée en 1954 dans le but de surveiller la mise en application des accords de Genève qui ont mis fin à la guerre d'Indochine.

•

GENEVE (AFP) – Le comité international de la Croix-Rouge a renoncé hier à participer plus longtemps à l'évacuation des gendarmes katangais qui ont accompagné Jean Schramme dans son équipée au Congo, et qui sont actuellement bloqués dans un camp au Ruanda. Dans un communiqué, l'institution genevoise relève que "la totalité des gendarmes katangais ayant accepté de retourner au Congo sur la foi d'une promesse d'amnistie garantie par l'OUA, elle a jugé que son intermédiaire n'était plus nécessaire pour ce rapatriement dont les pays intéressés de l'OUA assument désormais seuls la responsabilité".

•

LONDRES (AFP) – 83 ressortissants britanniques au total (68 militaires et 15 civils) ont trouvé la mort en Arabie du sud, depuis le début de l'insurrection à Aden en 1963, jusqu'à la fin du mois d'août 1967, date à laquelle le gouvernement fédéral d'Arabie du sud a cessé de fonctionner, a indiqué aux communes, dans une réponse écrite, M. Goronwy Roberts, ministre d'Etat au Foreign Office.

•

TOKYO (AFP) – Selon l'hebdomadaire japonais "Shincho", les quatre déserteurs américains du porte-avions "Intrepid" ont probablement trouvé refuge en Chine populaire. Les services de sécurité japonais – ajoute le journal – pensent que les déserteurs ont quitté le Japon à bord d'un cargo et ont pu gagner Hong-Kong puis la Chine avec l'aide de l'organisation "Kakyo" qui groupe des citoyens chinois expatriés.

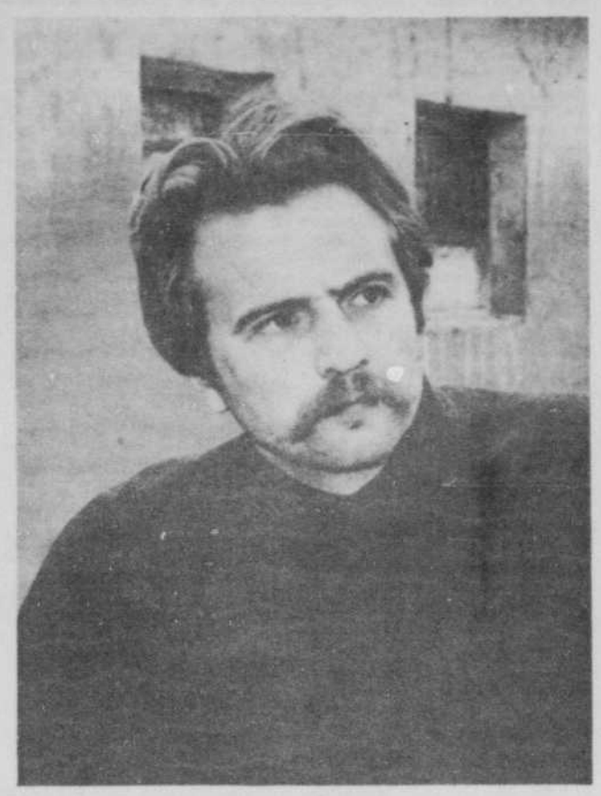
•

MARSEILLE (AFP) – L'ambassadeur du Canada en France, M. Jules Léger, était jeudi l'hôte de la ville de Marseille. Hier, le diplomate s'est rendu à Aix-en-Provence où il a assisté dans la matinée à la cérémonie de présentation de livres canadiens offerts par son gouvernement, dans le cadre du programme canadien d'échanges culturels avec les pays de langue française. M. Léger a visité la préfecture des Bouches-du-Rhône, puis le siège du consulat général du Canada, l'ensemble universitaire de Luminy, au tunnel routier en voie d'achèvement sous le Vieux Port et des vestiges gréco-romains.

•

GENEVE (AFP) – Le comité international de la Croix-Rouge a dépêché à Aden un nouveau délégué, M. R. Troyon, en raison de "la recrudescence des troubles à la veille de l'accession du territoire à l'indépendance", annonce un communiqué. M. Troyon rejoindra M. André Rochat, représentant du comité dans la péninsule arabique. Le communiqué indique, d'autre part, que les délégués du CICR ont procédé, en collaboration avec les autorités britanniques, à l'évacuation sur le Caire d'un certain nombre de partisans du Flosy, libérés par le FNL.

Café-Thé Confiture
ADOPTEZ LES PRODUITS
DESY
RECONNUS LES MEILLEURS
J.A.DÉSY Ltée
MONTRÉAL



Pour collusion avec les guérilleros boliviens

Debray est condamné à trente ans de prison

CAMIRI (Bolivie) (AFP) – Sévère pour les inculpés étrangers, indulgent envers leurs quatre compagnons boliviens, le conseil de guerre réuni à Camiri a condamné hier matin Régis Debray et Ciro Roberto Bustos à trente ans de prison chacun, en même temps qu'il acquittait les quatre co-inculpés boliviens.

Debray a accueilli sans émotion apparente la sentence prononcée par le conseil de guerre et lue par le greffier. Vêtu d'une chemisette bleu foncé, les cheveux fraîchement coupés, il a été vu à plusieurs reprises regardant longuement le carré de ciel bleu sur lequel s'ouvrait la fenêtre sur sa droite.

L'argentin Bustos, en revanche, n'a pu s'empêcher de secouer la tête dans un geste de dénégation au moment où tombait la sentence rendue contre lui.

Le jeune professeur français de philosophie, procastriste, âgé de 27 ans, était accusé de collusion avec les guérilleros boliviens.

Toutefois cette sentence ne sera exécutoire qu'après approbation du tribunal suprême de justice militaire de La Paz et celle-ci peut demander plusieurs semaines, voire plusieurs mois.

Prévu primitivement un mois après son arrestation survenue le 20 avril dernier dans la petite localité de Muyupampa (sud-est de la Bolivie) alors qu'il se trouvait en compagnie de deux journalistes – un Argentin et un Anglais –, le procès de Régis Debray ne devait s'ouvrir que quatre mois plus tard. Entre temps, le général de Gaulle était intervenu personnellement auprès du général René Barrientos, président de la république bolivienne, pour lui demander d'épargner la vie du jeune professeur.

Dès la première audience du tribunal militaire réuni pour la circonstance entre les murs de béton de la modeste salle de la bibliothèque syndicale de Camiri (localité située à plus de 600 km de La Paz, dans la zone où sévit la guérilla), coup de théâtre: le colonel Remberto Iriarte qui soutient l'accusation prononce, deux heures à peine après l'ouverture du procès, un réquisitoire passionné, stigmatisant le castrisme et le communisme. Il reproche à Debray d'être l'instigateur et l'organisateur des guérilleros en Bolivie s'appuyant sur le livre que le jeune intellectuel a écrit à Cuba: "révolution dans la révolution". Enfin il réclame la peine maximum pour Régis Debray: 30 ans de prison.

On apprend dans le même temps qu'en raison de l'impossibilité dans laquelle il se trouve d'entrer en contact avec l'accusé, Me Georges Debray, son père, avocat au Barreau de Paris, renonce à le défendre. De même Me Roger Lallemand, du Barreau de Bruxelles venu en Bolivie à la demande de la Ligue des droits de l'homme. Seul un avocat bolivien commis d'office, Me Rau Novillo Villaroel, assumera désormais la défense du jeune Français.

Conflit juridique lors de la seconde audience à propos de la compétence du tribunal. Celle-ci est soulevée par l'avocat de l'Argentin Roberto Bustos, l'un des coïnculpés de Régis Debray. Le procès ne reprend que deux semaines plus tard après rejet de la demande de l'avocat.

C'est alors le défilé de quelque 40 témoins à charge. Leur audition se déroule d'une façon identique. L'accusation fait dire aux militaires rescapés des embuscades qu'ils ont été attaqués par surprise, avec préméditation, et aux ex-guérilleros prisonniers qu'ils ont vu "Danton" et "Carlos", c'est-à-dire Debray et Bustos – vivre en guérilleros armés. Toutefois l'accusation ne peut établir que l'un ou l'autre ait combattu les armes à la main.

Durant le procès, Régis Debray est contraint généralement à garder le silence. Cependant, en apprenant la mort de "Che" Guevara il déclare: "J'ai été avec le "Che" et j'aurais aimé être à ses côtés quand il est mort. Sa disparition ne marque pas la fin de la lutte anti-impérialiste. Que le conseil de guerre me fasse l'honneur de me déclarer co-responsable de l'activité des guérilleros en Bolivie". Quelques jours plus tard lors d'une déclaration faite à huis clos, Régis Debray dit à ses juges: "Je veux bien être condamné pour mes idées mais pas pour des délits de droit commun que je n'ai pas commis".

Les audiences sont suspendues le 2 novembre après les plaidoiries et un nouveau réquisitoire du colonel Iriarte basé sur quatre chefs d'accusation: 1) – rébellion (c'est-à-dire participation des accusés à la guérilla). 2) – assassinat (au cours des embuscades, des soldats boliviens ont été tués ou blessés), 3) – coups et blessures, 4) – vol (les soldats victimes des embuscades ont été dévêtus).

Le 13 novembre, nouveau coup de théâtre. A la réouverture des audiences, un greffier donne lecture de longs extraits des carnets de Che Guevara, saisis par l'armée bolivienne, d'où il ressort: 1) que Fidel Castro et Guevara projetaient d'ouvrir cette année un nouveau foyer d'insurrection au Pérou, 2) au moment de quitter le camp des guérilleros de Nancahuazu le 19 mars dernier, Debray était porteur d'un message chiffré de Guevara à Castro. Ce dernier point tendant à étayer l'accusation selon laquelle le Français aurait été un agent de liaison castriste. Il restait alors aux cinq juges-colonels du tribunal à se prononcer.

M. Kiesinger en Asie

BONN (AFP) – Le gouvernement de Bonn s'apprête à compléter sa politique d'ouverture à l'Est par une attention accrue accordée aux pays non-engagés du Tiers-monde et particulièrement du sud-est asiatique. Le chancelier Kurt-Georg Kiesinger partira dimanche pour une tournée de dix jours qui le mènera successivement en Inde et en Birmanie, à Ceylan et au Pakistan.

Ce premier voyage d'un chef du gouvernement de la R.F.A. dans ces pays aura surtout un caractère politique. Il s'agit notamment d'atténuer les risques d'un affaiblissement de la position de Bonn que comporte la politique de détente vis-à-vis des pays communistes de l'Est.

En l'occurrence, le chancelier Kiesinger veut empêcher qu'une reprise prochaine des relations diplomatiques avec la Yougoslavie soit interprétée par les pays non-engagés d'Asie et d'Afrique comme un feu vert pour une reconnaissance du régime communiste de l'Allemagne orientale. Le cas de la Yougoslavie est en effet un "test". Il signifiera que la doctrine Hallstein, qui fait un devoir à Bonn de rompre ses relations avec les pays qui reconnaissent Berlin-Est, est plus ou moins abandonnée.

Bonn avait rompu avec Belgrade il y a dix ans quand le maréchal Tito avait reconnu M. Walter Ulbricht. Le chancelier ne veut cependant franchir le pas et rétablir les relations diplomatiques avec la Yougoslavie que s'il est plus ou moins établi qu'il ne provoquera pas une revalorisation automatique de Berlin-Est.

Couve de Murville défend la politique française sur le Moyen-Orient, le Marché commun, le Québec

PARIS (AFP) – M. Couve de Murville, ministre français des affaires étrangères, a déclaré au cours d'un dîner-débat organisé jeudi par les "Conférences du XXième siècle", sous la présidence de M. André Fanton, député gaulliste de Paris: "Sur un certain nombre de points nous sommes en désaccord et même en conflit" avec la Grande-Bretagne et les Etats-Unis, "c'est le dollar et c'est le Vietnam." Les Etats-Unis, dit le ministre, en veulent à la France de changer en or ses dollars, alors que la Suisse ou les Pays-Bas ou même la Grande-Bretagne, quand elle avait des réserves, l'ont toujours fait systématiquement. Ils en veulent aussi à la France de ne pas être d'accord avec leur politique au Vietnam et la rendent responsable de la situation où ils se trouvent, en raison des responsabilités passées de la France. "C'est pour ces raisons, dit M. Couve de Murville, qu'il y a de mauvais sentiments, pas de notre côté, mais de l'autre. Mais nous sommes sûrs que ça ne durera pas."

En ce qui concerne l'Allemagne, le gouvernement français trouve que le phénomène du néo-nazisme est "déplorable", mais, a ajouté le ministre, "cela ne veut pas dire que nous le trouvions inquiétant."

D'autre part, M. Couve de Murville a défendu la politique française dans les trois domaines où elle a suscité le plus de controverse:

Sur le Moyen-Orient: "Je suis convaincu qu'il est nécessaire et inévitable d'arriver à un accord entre Arabes et Israéliens (...) Mais dans la situation actuelle (...) il n'est pas réaliste de penser que des négociations puissent aujourd'hui être organisées. Dans une première phase au moins, il est nécessaire de prévoir des intermédiaires, c'est-à-dire les grandes puissances ou d'autres agissant en leur nom. C'est le seul moyen d'aboutir à des résultats.

"La France a maintenu l'embargo sur les envois d'armes offensives, (...) pour qu'on ne lui reproche pas ses responsabilités, si les opérations reprenaient à une grande échelle".

"En pratique, pour Israël, compte tenu de la carte de la guerre et du rapport des forces, cela n'a aucune espèce de conséquence militaire".

Quant à la candidature britannique au Marché commun, M. Couve de Murville a insisté sur la nécessité d'un accord entre les Six: "Il est essentiel pour les gouvernements responsables de chercher où sont les intérêts nationaux et les intérêts européens qui coïncident très exactement. Il s'agit de ne pas défaire ce qui a été fait, mais de le développer et le renforcer. Je ne doute pas que la Grande-Bretagne, si elle le veut, soit en mesure de remplir les conditions requises, c'est-à-dire de rétablir sa situation."

Sur le Québec: "Le Canada français est un problème national français, non pas parce que nous avons des visées, mais parce que nous sommes intéressés à la survivance de cette communauté française. Il est de notre devoir de lui marquer notre amitié, de lui apporter notre aide."

La situation reste précaire à Chypre

ATHENES (AFP) – Un nouvel incident – sans échange de coups de feu – s'est produit hier soir à Chypre, le général Grivas ayant envoyé une patrouille dans l'un des villages que la garde nationale avait dû évacuer la veille. Des démarches ont été aussitôt entreprises, notamment auprès du gouvernement grec, par l'ambassadeur de Turquie à Athènes, et tout est rentré dans l'ordre.

Cela montre, estime-t-on dans les milieux diplomatiques d'Athènes, à quel point la situation est précaire à Chypre. On indique de même source qu'une des mesures envisagées par le gouvernement grec consisterait à décharger, à la première occasion, le général Grivas de son commandement à Chypre. Il est probable d'autre part, estime-t-on encore, que le gouvernement turc demandera des assurances pour que de tels incidents ne se reproduisent pas.

On n'exclut pas également que l'action du général Grivas ait été dictée par certains milieux défavorables au gouvernement grec actuel afin de lui créer des difficultés au moment même où il est pris entre son désir d'éviter les complications extérieures et son obligation d'apporter son appui en toutes circonstances aux Chypriotes grecs.

De toutes façons, estime-t-on à Athènes, si les armes se sont tues à Chypre, un rebondissement est toujours possible, soit du fait d'un nouvel incident, soit en raison des exigences que pourrait formuler le gouvernement d'Ankara pour garantir la sécurité des Turcs de l'île.

MOSCOU (AFP) – "Les avions soviétiques porteurs de fusées "air-sol" sont capables d'atteindre des cibles très éloignées sur terre ou en mer sans entrer dans les zones protégées par la défense anti-aérienne de l'ennemi", déclare le maréchal de l'armée de l'air soviétique Konstantin Verchynine, dans un article publié par la revue "aviation et cosmonautique" citée par l'agence Tass. "Le nouveau type de réacteur – ajoute le maréchal soviétique – garantit à nos avions la possibilité d'atteindre les plus hautes couches de la stratosphère et d'atteindre l'espace cosmique".



L'Ambassador climatisée se vend trop vite. Nous avons dû en construire sans climatisation.

Pour une surprise ce fut une surprise! Pouvions-nous imaginer que tant de personnes sauteraient sur l'occasion: la climatisation sans frais supplémentaires. Bien sûr c'est tellement plus agréable en été. Et en hiver le chauffage y gagne tellement en efficacité . . . Mais une telle inondation de commandes!

Résultat, les climatisateurs ne rentraient pas assez vite. Il n'était pas possible, bien sûr, d'arrêter les chaines d'assemblage. C'est donc bien contre notre gré que nous avons dû construire environ 1200 Ambassador sans climatisation.

Nous avons demandé à nos concessionnaires de vendre ces voitures le plus vite possible, avec une bonne réduction de prix. Le problème des climatisateurs a été résolu. L'Ambassador que nous fabriquons et l'Ambassador que vous voyez dans les salles d'exposition sont, maintenant, équipées de la climatisation sans frais supplémentaires.

Si vous croyez que vous pouvez supporter la chaleur un peu plus longtemps pour bénéficier d'une excellente affaire, voyez donc le concessionnaire American Motors/Rambler le plus proche. Mais n'attendez pas. Les rabais sont importants pour que les voitures se vendent vite.

American Motors
une différence réelle, une voiture supérieure

VOYEZ LA GAMME COMPLÈTE DES MODÈLES 1968 REBEL, AMBASSADOR ET LA TOUTE NOUVELLE JAVELIN EN MONTRE CHEZ LES CONCESSIONNAIRES AMERICAN MOTORS/RAMBLER SUIVANTS:

CONCESSIONNAIRES AMERICAN MOTORS AUTORISÉS DANS LE GRAND MONTRÉAL

MODEL AUTO SALES INC. 6995 Boul. St-Laurent, 272-5761
ST-LAMBERT AUTOMOBILE LTD. 860 Boul. Taschereau (voisin de Towers) Greenfield Park, 676-7901
ANDRE LAPIERRE AUTOMOBILE LTÉE 855 rue N.-Dame, R.R. #7, Repentigny 581-5780
LEROUX AUTOMOBILE INC. 16 Rabastaliere, St-Bruno, 653-2464
LAKESHORE MOTORS LTD. 660 Chemin Lakeshore, Dorval, 631-9891
MOUSSETTE AUTOMOBILES LTÉE 4747 est, Jean-Talon, 729-5287
MAURICE HÉROUX AUTOMOBILE LTÉE 3995 avenue Bannantyne, Verdun 766-4122
MONTREAL WEST AUTOMOBILE LTD 11 avenue Westminster sud, 489-5391
LAVAL AUTO INC. 4650 Boul. Dagenais, Laval-Ouest Ville de Laval, 627-2748, 2933
ARBOUR AUTOMOBILES LTÉE 10300 Boul. Pie IX 323-4330
À MA BAIE AUTOMOBILE INC. 9490 Boul. Lalonde, Pierrefonds, 684-4400
MASSE AUTOMOBILE ENR. 2303 De LaSalle, 254-4524